Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

54e ANNEE—No 299 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 18 DECEMBRE 1935 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

LE PROJET DE PAIX EST MORT, S'ECRIE UN DELEGUE A GENEVE

GROS VOL DE BIJOUX

Montréal, 18 (D.N.C.) — Des bijoux valant $10,000 ont été volés dans une automobile stationnant en face du numéro 1557 de la rue Saint-André pendant que son propriétaire M. Eugène Julien, représentant d'une maison de Toronto était au magasin Dupuis Frères tentant d'y faire une vente.

Les voleurs brisèrent la poignée de la porte arrière de l'automobile et y enlevèrent les bijoux qui étaient cachés, dans une valise et des boites, sous une couverture.

Le vol fut commis avant dix heures du soir et quand M. Julien revint à son auto il constata le vol et prévint immédiatement la police. C'est la troisième fois qu'il est victime d'un vol de ce genre.

Un représentant de l'une des grandes puissances européennes a déclaré aujourd'hui, devant le conseil de la Société des Nations que le projet de paix anglo-français est bel et bien mort et qu'il ne reste plus maintenant qu'à l'inhumer — Protestation officielle de l'Ethiopie.

(DERNIERE HEURE)

(Droits réservés par l'Ass'd Press)

Genève, 18. — **Anthony Eden a déclaré cet après-midi au Conseil de la S. D. N. que, si les propositions anglo-françaises ne remplissent pas les conditions essentielles d'un règlement acceptable pour l'Ethiopie, l'Italie et la Société des Nations, l'Angleterre ne pourra continuer à les présenter et à les défendre.**

(D'après les dépêches de l'Ass'd Press et de l'Agence Havas).

Genève, 18. (A. P.) — Le Conseil de la S. D. N. s'est réuni aujourd'hui. Comme cette réunion allait s'ouvrir, le représentant de l'une des grandes puissances européennes a déclaré que le projet de paix anglo-français était mort. Anthony Eden, délégué d'Angleterre, venait alors de conférer avec ceux de Turquie, de Russie et d'Espagne. Le représentant dont il s'agit a déclaré :

"Toute la question à présent est de savoir comment l'inhumer. Peut-être le Conseil va-t-il enregistrer cette tentative de conciliation et consigner qu'elle a échoué jusqu'à présent."

On tient de source française que même Mussolini, à qui le projet de paix fait pourtant de grandes concessions, n'a encore indiqué clairement qu'il l'acceptait comme base de négociations. Un membre du Conseil a déclaré à l'Ass'd Press :

"Ayez l'oeil ouvert. Mussolini va peut-être quitter la Ligue."

Un délégué italien, après avoir annoncé que son pays ne serait pas représenté au Conseil, a ajouté : "Ne vous hâtez pas de tirer des conclusions. Le Grand Conseil fasciste a encore son mot à dire. "Notre gouvernement a pensé qu'il ne serait pas à propos pour M. Bova-Scoppa, notre délégué permanent, de prendre part aux délibérations du Conseil sur la question des réfugiés assyriens puis de s'en abstenir quand se poserait la question italo-éthiopienne."

La première de ces deux questions a été examinée par le Conseil à sa séance du matin. L'autre est réservée pour la séance de l'après-midi, qui est publique.

REPONSE ETHIOPIENNE

Genève, 18. (C. P.-Havas) — L'Ethiopie a officiellement notifié à la Ligue aujourd'hui que les propositions anglo-françaises étaient inacceptables, envisagées au point de vue du droit international. Constituant, en fait, un rejet du "plan", mais rédigée en termes prêtant à la discussion, la réponse éthiopienne a été remise à la Société des Nations par Wolde Mariam, ministre plénipotentiaire d'Ethiopie à Paris et délégué à Genève.

LES DOUTES D'HOFFMAN

Trenton 18 (P.A.) — Le manque d'empreintes digitales sur l'échelle qui a servi au ravisseur du bébé Lindbergh et dans la chambre qu'occupait l'enfant est l'une des raisons qui portent le gouverneur Harold Hoffman, du New-Jersey à croire que ce mystérieux enlèvement n'est pas entièrement solutionné. Le gouverneur a déclaré hier dans une entrevue que le manque d'empreintes digitales sur le barreau "16" de l'échelle utilisée pour l'enlèvement n'avait pas été expliqué à sa satisfaction. Il a ajouté ne pas avoir rencontré une seule personne prête à soutenir que le dernier chapitre de cette dramatique histoire a été écrit et dit que trop de doutes subsistaient encore.

Mussolini jette un nouveau défi à l'Europe et l'accuse d'inertie

Dans un discours prononcé à Pontinia, le dictateur italien déclare sur un ton de défi que son pays luttera pour ses droits jusqu'au bout — Egoïsme et hypocrisie — La reine patriote.

Rome, 18. — Mussolini a déclaré sur un ton de défi à l'Europe aujourd'hui que l'Italie lutterait pour ses droits jusqu'au bout. Il a jeté ce défi à ce qu'il appelle "l'égoïsme et l'hypocrisie" dans un discours prononcé à Pontinia, où s'inaugurait la troisième ville créée sur l'emplacement des Marais Pontins, aujourd'hui asséchés.

Au sortir de cette cérémonie il a pris ses dispositions pour présider le Grand Conseil fasciste, qui doit décider de la réponse à faire aux propositions de paix anglo-françaises. Celles-ci ne satisfont pas complètement les autorités fascistes, mais il y a indication que le Duce les acceptera, avec de fortes réserves, comme base de négociations pour un règlement éventuel.

Son journal, le "Popolo d'Italia", publie aujourd'hui un article de fond sans signature, qu'on croit être de Mussolini lui-même.

"Le Grand Conseil, y lit-on, pourrait bien avoir un mot à dire à la vieille Europe... Tous les Italiens s'indignent de la condamnation passée contre leur pays par cette vieille Europe rapace qui n'a ni l'énergie, ni l'autorité, ni le droit moral de dominer l'Italie."

ACCEPTERA-T-IL ?

Rome, 18 (P.A.) — De source bien informée, on apprend que le premier ministre Mussolini accepterait probablement le plan anglo-français, mais moyennant certaines réserves. Ainsi, il laissera à la France et à l'Angleterre le soin de démontrer que les activités commerciales de l'Italie n'ont jamais été activées par des intérêts étrangers. Des personnages autorisés du parti fasciste ont déclaré que l'armée italienne était suffisamment équipée pour entrer en possession de tout le territoire qu'elle désirait et qu'elle ne consentirait jamais à suspendre la lutte sur une entente diplomatique sans précision. En d'autres milieux, on prétend que le plan anglo-français a été élaboré rapidement pour prévenir les succès imminents des Italiens en Ethiopie.

PATRIOTISME

Rome, 18. (A.P.) — La reine Elena, prenant part aujourd'hui à la grande "manifestation de foi" organisée pour intensifier la campagne du peuple italien contre les sanctions de la S.D.N., a versé au fonds national son alliance d'or et celle du roi Victor-Emmanuel. Dans le centre et le sud de l'Italie huit millions de femmes et deux millions d'hommes environ ont commencé à en faire autant. C'est aujourd'hui le "31e jour du siège" mis devant le Royaume d'Italie par la Société des Nations.

Le Grand Conseil fasciste se réunit ce jour même pour faire rapport au peuple des progrès de la résistance organisée contre les sanctions et pour examiner les propositions de paix anglo-françaises.

UNE TREVE

Cité Vaticane, 18. (CP-Havas) — Sa Sainteté Pie XI a demandé aujourd'hui à l'Italie et à l'Ethiopie de déclarer une trêve de Noël et de s'abstenir d'hostilités durant ce temps-là dans l'Est-Africain. Cette nouvelle démarche du Saint Père vient à la suite de mois d'efforts, d'abord pour empêcher la guerre d'éclater puis pour la faire cesser. Son invitation à la trêve a été conviée par ses représentants attitrés aux autorités italiennes et éthiopiennes. On se rappelle qu'il avait adressé une invitation similaire aux belligérants durant la guerre du Gran Chaco entre le Paraguay et la Bolivie.

LE GENERAL J.-V. GOMEZ EST DECEDE

Le fameux dictateur de la république du Vénézuela, depuis 25 ans, est décédé hier soir — Le général Contreras, président provisoire — Proclamation.

Caracas, Vénézuéla, 18. (A.P.) — Le général Juan-Vincente Gomez, président du Vénézuéla et dictateur de cette république sud-américaine depuis plus d'un quart de siècle, est décédé hier soir à minuit moins le quart.

Le cabinet national a immédiatement nommé le général Eleazar Lopez Contreras, ministre de la guerre, président provisoire du Vénézuela. Le général Lopez restera en fonctions jusqu'à ce que le congrès se soit réuni et ait élu le successeur de Gomez. En assumant son nouveau poste, il a immédiatement lancé une proclamation exprimant les regrets de la nation et demandant le maintien de la paix et de l'ordre. La capitale est des plus tranquille. La proclamation décrète quinze jours de deuil. On tirera un coup de canon toutes les demi-reures jusqu'aux obsèques alors qu'une salve de 21 coups sera tirée comme cela se fait pour saluer les présidents

En ces cinq dernières années, la rumeur de la mort du président Gomez s'est souvent répandue. Chaque fois, des mouvements de rapatriement se sont dessinées tant en Europe que dans les autres parties de l'Amérique, partout où il existe des exilés vénézueliens.

Gomez, d'origine très humble, naquit en 1857 et eut une carrière des plus mouvementée. Il prit le pouvoir en 1908 alors que par une révolution il renversa le président Cipriano Castro. Il se maintint à la tête de la république depuis lors et fut vainqueur de maintes révolutions. Il donna une impulsion sans précédent à la vie économique du Vénézuela et en fit une des nations les plus indépendantes du globe.

Des ministres anglais quitteraient Baldwin

Le "Daily Mail" prétend que l'on diffère d'opinion au sein du cabinet anglais sur les propositions de paix, et que des démissions vont en résulter — Le plaidoya de Baldwin tranchera la question — Situation critique.

Londres, 18. (Câble de la C. P.) — Le "Daily Mail" assure qu'on diverge sur des points essentiels, dans le cabinet anglais, et que tout ou tard d'importantes démissions pourraient bien se produire. Tout dépend, dit ce journal, de l'effet que produira demain le vigoureux plaidoyer pour les propositions de paix attendu de M. Baldwin. Le débat qui s'engagera alors aura nécessairement une importance capitale.

Le "Daily Express", comme le News Journal indépendant à tendances conservatrices, ne croit pas du tout à une défaite du gouvernement, bien qu'un certain nombre de députés ministériels veuillent s'abstenir de voter.

Le "News-Chronicle", libéral, fait observer que la motion travailliste de demain n'en sera pas une de censure, mais qu'elle permettra aux députés ministériels, grâce à sa rédaction spéciale, d'exprimer leur mécontentement par un vote sans renverser le gouvernement.

Ce journal s'en prend, dans un article de fond, au discours prononcé hier, par M. Laval à la Chambre française.

"Il s'est prudemment abstenu, dit-il de discuter les détails du projet. Il nous assure que cette solution est juste et honorable. On apprendrait avec intérêt quelles conditions de paix seraient dans l'opinion de M. Laval, déshonorantes et injustes."

MENACE D'UNE GREVE CONTRE LES JAPONAIS

Manifestations à Péping pour inciter les marchands et travailleurs à collaborer dans l'organisation d'une grève contre le Japon — Les étudiants veulent la suppression du conseil semi-autonome.

Péping, 18 (AP) — En dépit des manifestations des étudiants chinois, un conseil politique semi-autonome pour les provinces de Tchahar et est Hopé est entré en fonctions aujourd'hui. L'inauguration en a eu lieu aux premières heures ce matin et dans le plus grand secret par crainte, semble-t-il, de nouvelles manifestations.

Malgré tout la nouvelle s'en répandit et des centaines d'étudiants s'assemblèrent aux portes de la ville, où la police, baïonnette au canon, leur barra le passage. Un comité d'étudiants demanda au maire de Tientsin la suppression du conseil inauguré à Péping. Leurs protestations, répercutées par les hauts parleurs dans les rues, tendaient à soulever la foule, à laquelle on disait que la patience chinoise était épuisée et que tous, marchands et travailleurs, devaient collaborer avec les étudiants dans l'organisation d'une grève générale contre les Japonais.

En même temps que le conseil "autonome" était inauguré à Péping on apprenait de source chinoise, à Shanghaï, que les avions japonais avaient jeté des bombes sur Kouyuan, dans le Tchahar oriental, tandisque les troupes japonaises, postées à Kalgan, près de la Grande Muraille, barraient la route aux troupes chinoises qui auraient pu se porter au secours de la ville bombardée.

Le prix des courses en taxi est définitivement fixé pour Québec

ASSASSINATS

La Havane, 18. (P.A.) — Une autre bataille à coups de fusils a eu lieu ce matin à La Havane. Des gens que l'on croit être les ravisseurs du millionnaire cubain, Nicolas Castano, ont attaqué une voiture de la police, tuant deux agents. On a plus tard retrouvé sur le parcours de la voiture le cadavre d'un des assassins. On croit qu'il s'agit de mesures prises par les ravisseurs pour empêcher par la crainte ceux qui connaissent les détails de l'affaire Castano d'en révéler les détails. Les morts sont José Jésus Gonzales, 47 ans, détective de l'armée, Casimiro Menendez, 28 ans, et José Sanchez de Osca, 30 ans.

La Commission des Services Publics a rendu ce matin son ordonnance relative aux taux des taxis — Un prix de 35 cents de la course pour les taxis n'ayant pas de taximètre — 20 sous au départ et 5 cents par quart de mille pour les taxis pourvus de taximètre.

Dans son ordonnance rendue ce matin, la Commission des Services Publics a fixé à 35 cents le prix de chaque course en taxis non pourvus de taximètre, et à 20 cents pour le premier quart de mille et 5 cents chaque quart de mille additionnel pour les taxis pourvus de taximètre. La Commission édicte aussi des instructions à la ville pour faire respecter le règlement. Les tarifs sont en force dès maintenant les règlements le devenant dans trente jours.

La requête avait été présentée par les Taxis de Luxe, les taxis jaunes et la Quebec Cartage, à la suite de la négligence de la ville de faire appliquer l'ordonnance de l'an dernier.

Me Ross Drouin, avocat des compagnies intervenantes, nous a déclaré ce matin que ses clients sont amplement satisfaits de l'ordonnance, et qu'ils considèrent avoir obtenu l'essentiel de leurs réclamations.

Canada
Province de Québec
District de Québec.

LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS DE QUEBEC

ORDONNANCE

A la demande de l'association dite Association des Taxis de Luxe Limitée, de l'association dite Taxis Jaunes Limitée et de la compagnie Quebec Cartage and Transport Company Limited et, pour appliquer l'article 9, du chapitre 113B, qui a été ajouté aux statuts refondus de 1925 par la loi 24 George V, chapitre 27, la Commission, par une ordonnance en date du vingt-six (26 décembre mil neuf cent trente-quatre (1934), avait établi des tarifs pour le transport des passagers par taxis dans la Cité de Québec. Cette ordonnance n'a jamais été mise en vigueur.

Par la loi 25-26 George V, chapitre III, article 19, adoptée à la dernière session de la législature de Québec, on a ajouté à l'article 336 de la loi 19 George V, chapitre 95 et amendements (Charte de la Cité de Québec), entre autres paragraphes, le paragraphe 188 suivant:

"188. Le conseil de la cité, en plus d'avoir l'autorité pour ce faire, doit, dans les trois mois suivant le 18 mai 1935;

a. Etablir et mettre en vigueur un tarif de prix de course que doit exiger un voiturier public, dans le territoire sous juridiction du conseil de la cité; en établissant tel tarif, le conseil de la cité de Québec pourra établir ou fixer un prix pour les voitures à

(Suite à la page 13, 1ère col.)

Lessard dit pourquoi il a voté pour David

L'officier-rapporteur du comté de Terrebonne voulait consacrer et ratifier la majorité de 720 voix donnée en faveur du secrétaire de la province. — Les conservateurs-actionnistes veulent prendre des procédures.

Pendant que les avocats de l'Action Nationale-Conservatrice cherchent, par tous les moyens possibles, à empêcher l'hon. Athanase David, secrétaire de la province, de prendre son siège lors de l'ouverture de la première session de la dix-neuvième législature, l'officier-rapporteur de Terrebonne, M. Antoine Lessard, dit pourquoi il a donné son vote en faveur de M. David à la suite du jugement rendu par le juge J.-A. Guibault, annulant les 9,000 votes donnés le 25 novembre, parce qu'ils ne portaient pas à l'endos le petit carré où l'officier-rapporteur doit placer ses initiales.

"Lorsque le juge Guibault m'a remis son certificat par lequel il annulait tous les votes donnés à l'honorable Athanase David et à M. Hermann Barrette, tous deux candidats dans le comté de Terrebonne, j'ai immédiatement voté pour l'hon. M. David et je l'ai déclaré élu", dit M. Lessard, qui ajoute :

"J'ai agi ainsi dans le but de con-

(Suite à la page 6, 3e col.)

L'ENQUETE DE REGINA

Régina, 18.— (P. C.) — nquête sur les désordres qui se sont produits à Régina le 1er juillet sera ajournée vendredi au six janvier, a annoncé le juge en chef Brown, qui la préside. Il n'est pas encore décidé si la Cour se transportera à Vancouver et autres endroits pour entendre des témoins. Le président a prévenu les avocats de se préparer à argumenter là-dessus. A son avis, il faudra encore siéger au moins trois semaines.

VICTOIRE ITALIENNE

Rome, 18.—(A. P.)—Le gouvernement italien annonce aujourd'hui que ses troupes, sur le front nord, ont infligé une défaite aux Ethiopiens, leur tuant 500 hommes dans un combat de trois jours sur la rivière Takkaze.

UN TRAITE ENTRE L'ANGLETERRE ET LES ETATS-UNIS

(D'après les dépêches de l'Ass'd Press et de la Canadian Press)

Londres, 18 — Le président du Board of Trade, Walter Runciman, a déclaré à la Chambre hier qu'on avait déjà pressenti, sans observer les formes officiels, le gouvernement américain sur la possibilité de conclure un traité de commerce avec les Etats-Unis.

(Le secrétaire d'Etat, M. Hull, avait déjà fait une réclaration similaire à Washington le 4 décembre courant. Il ajouta que pareils pourparlers étaient engagés avec plusieurs autres pays.)

Au cours des explications qu'il a fournies à la Chambre hier M. Runciman a déclaré qu'il serait contraire aux traités d'Ottawa d'imposer un droit spécial de "dumping" sur la pectine importée du Canada. Ce produit qu'on tire de la pectose en faisant mûrir les fruits, s'apparente à la cellulose.

Sir Ernest Shepperson, député conservateur, demandait un droit spécial en faisant valoir qu'une compagnie américaine, avec filiale au Canada, avait accru ses expéditions de pectine en Angleterre cette année de 55 p.c., écoulant son produit à la moitié environ du prix coté au Canada. Il exprima l'espoir que le gouvernement négocierait avec le Dominion pour sauvegarder une industrie anglaise menacée par la concurrence américaine. M. Runciman se déclara prêt à envisager n'importe quelle suggestion de cette nature.

LA CONFERENCE NAVALE

Londres, 18. (P. A.) — Les délégués américains à la conférence navale ont assuré ce matin les autres puissances intéressées qu'ils étudieront les dernières propositions anglaises dans un esprit d'amitié, à la condition toutefois que ces propositions ne changent pas trop les principes des traités en force à l'heure actuelle. La proposition anglaise se résume dans la présentation par chacune des puissances de son programme de construction navale pour une période de six années. Ce terme de six années est inclus dans la proposition anglaise. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon, la France et l'Italie seraient ainsi appelées à rendre ce programme public.

LA CENSURE DES DEPECHES AU MEXIQUE

Mexico, 18. (A. P.) — La censure a été mise à l'improviste, hier, sur les dépêches expédiées par le fil direct de l'Ass'd Press entre New-York et Mexico. Défense a été faite aux employés de laisser passer aucune nouvelle politique pour New-York. La même surveillance s'exerce sur les fils de l'Ass'd Press à l'intérieur du Mexique. Le gouvernement n'a fourni aucune explication.

Mexico, 18. (A.P.) — L'ex-président Calles a déclaré publiquement hier qu'il n'en revenait pas du renvoi de 4 gouverneurs et 5 sénateurs "pour le seul crime d'avoir passé pour être au nombre de ses amis". Il faisait allusion à la destitution des gouverneurs par le Sénat la veille au soir, après que cinq membres de la Chambre haute eussent été privés de leurs prérogatives par leurs collègues.

(Suite à la page 13, 5e col.)

STEINHAUSEL SE DEFEND

Vienne, 18. (P. A.) — Otto Steinhausel, le plus célèbre criminaliste de l'Autriche, accusé de trahison, luttait désespérément pour sa vie aujourd'hui. On prétend qu'il était un leader du mouvement nazi au cours duquel le chancelier Dolfuss a été assassiné. Si le célèbre criminaliste est trouvé coupable, il peut être exécuté moins de trois heures après que le verdict aura été rendu.

L'opposition s'agite, mais qui la mène ?

Montréal, 18. (D. N. C.) — Les journalistes de la métropole portent un vif intérêt à une double intrigue qui se poursuit au sein de l'alliance Duplessis-Gouin. A moins de défections conservatrices, dit-on, il faudra que M. Onésime Gagnon devienne chef des groupes d'opposition. D'autre part, dans la famille "actionniste", on prétend que l'abdication du chef de l'opposition ne saurait être qu'en faveur de M. Gouin, l'autre aspirant n'étant même pas député. Sans participer à cette querelle de sérail, M. Houde est actuellement fort sollicité par ses anciens amis de la députation de 1927-31. C'est évidemment son avis qu'on recherche. Comme indice des divergences d'opinion dans ce nouveau parti déjà si divisé, on cite l'expression suivante d'un ancien député :

Avec Duplessis ou Gouin, il y a peu de chance d'arriver à rien de pratique. Ce sont deux instruments pistonés par des influences qu'il sera toujours difficile d'unir réellement. L'avantage de l'un c'est qu'il est véritablement bleu et qu'il a un peu d'expérience parlementaire. Mais l'autre fonctionne, plus ou moins consciemment, pour le compte d'une dynamo qui lui donne l'impulsion voulue. En somme, les véritables chefs de cette alliance ne sont pas à la législature". Il y a du vrai là-dedans.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres a tenu une autre séance ce matin, mais à l'issue de la réunion aucune décision importante n'a été communiquée aux représentants des journaux. L'honorable L.-A. Taschereau présidait la séance à laquelle participaient les honorables Perrault, Mercier, Stockwell, Nicol, Godbout, Kelly, Arcand, Francoeur et Bouchard.

Une autre séance du Conseil des Ministres aura lieu cette après-midi. Le conseil siègera également le vendredi suivant Noël.

PROCHAIN "SPEAKER"

Ottawa, 18 (D.N.C.) —Dans les cercles bien informés on répète que M. Pierre F. Casgrain, C.R., député de Charlevoix-Saguenay, sera le prochain orateur de la Chambre. Il ne sera choisi qu'après la rentrée des Chambres qui aurait lieu le 30 janvier. C'est le premier devoir des députés, quand ils se réunissent lors d'un nouveau parlement, de se choisir un président, et l'unanimité semble se créer autour du nom de M. Casgrain, whip-en-chef du parti libéral depuis que l'on M. J.-A. Robb, abandonna ce poste pour devenir ministre des Finances.

L'ouverture de la session revêtira un cachet spécial à cause de la présence de Lord et de Lady Tweedsmuir qui, pour la première fois assisteront à cette cérémonie.

PATTERSON HEUREUX DES RESULTATS

Ottawa, 18. (D.N.C.) — L'hon. M. Patterson, premier ministre de la Saskatchewan, qui est resté à Ottawa après la conférence des provinces pour discuter avec le gouvernement les problèmes de sa province, est parti aujourd'hui pour Montréal. Il ira ensuite à Toronto et retournera chez lui à Régina où il arrivera pour la Noël.

Il s'est dit enchanté du succès de la conférence inter-provinciale qui, d'après lui, dépassera en résultats pratiques tout ce qui s'est fait jusqu'ici depuis cinq ans.

DEFRANCHISES

Ottawa, 18. (D. N. C.) — Un grand nombre de personnes inscrites sur les listes électorales municipales à Ottawa, perdront bientôt leur droit de vote, si la province prend sur elle de charger un impôt sur le revenu.

Dans la province d'Ontario les villes de plus de cent mille de population ont le droit de charger cet impôt, et quatre villes de cette province l'imposent à leurs contribuables dont le salaire dépasse $1,500.

Le premier-ministre Hepburn ayant annoncé qu'il allait enlever cette taxe aux municipalités, beaucoup de fonctionnaires d'Ottawa actuellement inscrits sur les rôles d'impôts disparaîtront de la liste.

UN BEBE DE 6 MOIS BRULE VIF A ORILLIA, ONT.

Orillia, Ont., 18 (P.C.) — Sans rendre publiques les découvertes faites lors de l'enquête préliminaire, la police provinciale poursuit ses recherches afin d'établir les circonstances qui ont amené la mort de Jackie Cudmore, bambin de six mois. Le bébé est mort hier de brûlures reçues dans un poêle à la maison des Cudmore, à Washago, à 12 milles d'ici.

Le coroner W.-E. Brown, aussi discret que la police, a ordonné sans rien dire de l'affaire qu'une enquête soit tenue demain soir. La Sûreté se refuse absolument à révéler son attitude. Aucune accusation n'a encore été portée contre qui que ce soit et on ignore si quelqu'un sera inculpé dans cette affaire.

La mère de Jackie, madame Colin Cudmore, était seule dans sa demeure avec son bébé hier matin. Vers les 11 heures, elle sortit en criant de l'habitation et en appelant désespé-

(Suite à la page 13, 5e col.)

ELECTIONS CHEZ LES INGENIEURS

Les ingénieurs forestiers actuellement réunis en congrès au parlement ont procédé ce midi au choix des officiers de leur corporation pour 1936.

Les élections ont donné le résultat suivant: Président, M. John Wilson, réélu.

Vice-président, M. A. Bourget, réélu.

Secrétaire, M. Georges Maheux, entomologiste provincial, réélu.

Conseillers: MM. Robert Bellefeuille, Edouard Guay, Théodore Mercier, Howard Kennedy, et A.-E. Garon, chef des Services au ministère de la Colonisation.

La province d'Ontario se dit indépendante

ARMES PROHIBEES

Paris, 18. (C.P.-Havas).—Le décret-loi du 23 novembre assurant le contrôle permanant de l'Etat sur l'importation, la fabrication et la vente des armes, a paru à l'Officiel aujourd'hui, entrant en vigueur par le fait même. Les fusils de chasse sont les seules armes soustraites à ce contrôle.

BALDWIN EXCITE L'HILARITE DES PARLEMENTAIRES

Londres, 18. (Câble de la C. P.)— M. Baldwin a excité l'hilarité de la Chambre hier par sa manière d'expliquer la concentration d'une puissante flotte anglaise à Alexandrie. Répondant à une interpellation du colonel Josiah Wedgewood, travailliste, il déclara :

"La flotte a quitté Malte le 29 août conformément à son programme de croisière et s'est dirigée vers la Méditerranée orientale. Elle devait visiter certains ports italiens, mais ne put le faire à cause de l'hostilité de la presse italienne, qui menait alors campagne contre l'Angleterre. Il fut donc décidé de confiner la croisière à la Méditerranée orientale. Or, comme les ports convenables n'y sont pas nombreux, une partie considérable de la flotte dut rester au mouillage d'Alexandrie, vu que c'est le seul port où un grand nombre de navires puissent hiverner."

A cet endroit de son "explication" le premier ministre fut interrompu par un grand éclat de rire.

Le premier ministre de l'Ontario déclare que sa province est maintenant indépendante quant à la production du courant électrique — La taxe sur le revenu.

Toronto, 18. (C. P.) — D'après M. Hepburn, l'Ontario se suffit maintenant à elle-même pour le courant électrique. "Nous sommes tout à fait indépendants, a-t-il déclaré hier soir, et n'avons plus de soucis au sujet du courant, qu'il soit de 60 cycles ou de 25 cycles."

Après avoir annoncé qu'on réduirait de 113,000 c.v., d'ici avril prochain, la quantité de courant fournie par la compagnie québécoise de la Gatineau, il a fait mention d'un atout que l'Ontario aurait dans son jeu à ce sujet.

"Si elle le veut, dit-il, la Législature peut exproprier les 110,000 c.v. que nous exportons aux Etats-Unis à l'heure actuelle. Le gouvernement n'a nul désir d'en agir ainsi, mais prendra cette mesure si le besoin s'en fait sentir."

Comme on le questionnait sur la

(Suite à la page 17 6e col.)

TEMPERATURE

Toronto, 18. (P. C.) — La pression est haute au-dessus du nord-ouest canadien et tout à fait basse par delà le Labrador. De légères dépressions, près des grands lacs, ont amené quelques bourrasques de neige en Ontario. L'ouest jouit d'une température plutôt douce et très belle, mais le froid commence de se faire sentir dans les régions du nord. Les provinces de l'est jouissent d'une température modérée.

Vallée du bas Saint-Laurent — Vents frais de l'ouest ou du nord-ouest; surtout nuageux ce soir et demain. Le froid augmentera.

LE RAPPORT DE HOARE

Londres, 18. (A. P.) — Le cabinet anglais a consacré deux heures aujourd'hui à une révision définitive du rapport de sir Samuel Hoare, secrétaire d'Etat, aux Affaires Etrangères, sur les propositions de paix anglo-françaises. Ce rapport servira demain au gouvernement pour se défendre contre les critiques de l'Opposition. On s'attend à ce que sir Samuel Hoare y fasse état de l'opinion française, d'après laquelle l'embargo sur le pétrole pousserait Mussolini à la guerre, et aussi d'un avertissement de M. Laval, qui aurait prévenu le Foreign Office que la flotte française ne saurait être mobilisée en moins de deux semaines après le déclenchement des hostilités, si celles-ci venaient à se produire en Méditerranée.

NOUVELLES DE LEVIS

CHAMBERLAND

Notes personnelles

M. et Mme Adélard Bilodeau, de St-Isidore de Dorchester, étaient dernièrement en promenade chez des parents à St-Henri de Lévis.

M. E. Malouin et Albert Patry, de Lévis, sont allés récemment assister aux funérailles de Mme Adélard Brochu, à St-Michel de Bellechasse.

Le Père Noël à Lé demain après-midi

Le Père Noël, de la Compagnie Paquet Limitée, de Québec, viendra rendre visite aux petits enfantes de Lévis et des environs demain après-midi, à 2 heures, en la salle du Manège Militaire de Lévis. Le Père Noël compte sur la présence de tous ses petits amis et nous prie de leur dire qu'il aura des bonbons et de jolis cadeaux-souvenir à leur distribuer à cette occasion.

Le nouveau marguillier de Bienville sera probablement M. Joseph Tardif

MM. les marguilliers ainsi qu'un groupe de paroissiens de Bienville se sont rendus lundi soir dernier à la résidence de M. Joseph Tardif, rue Fraser, et lui ont demandé de se laisser mettre en nomination à la charge de marguillier, en remplacement de M. J.-I. Langlois, sortant de charge. M. Tardif a accepté et sera probablement élu à l'unanimité marguillier de Bienville.

Invitation aux membres de la Légion Canadienne

M. A. Pichard, délégué pour la rive sud de la Légion Canadienne, branche 13, invite tous les camarades de Lévis, à une intéressante soirée qui aura lieu vendredi soir prochain, aux quartiers-généraux de la Légion Canadienne, rue St-Augstin, à Québec. Il y aura grande rafle de dindes et concert-boucane ainsi qu'un concours de quilles sur tapis. Un beau film sera également représenté. Tous les camarades de la rive sud sont invités à cette soirée offerte aux membres de la Légion Canadienne, branche 13.

La quête du vieux linge demain à Lévis

Demain matin on fera dans Lévis la quête du vieux linge en faveur des familles pauvres de la paroisse. On passera dans les familles des rues Carrier, St-Etienne, St-Thomas, St-Gabriel et avenue Bégin. On demande à ceux qui ont du vieux linge à disposer de bien vouloir le remettre aux personnes qui passeront afin qu'il puisse servi pour les pauvres au cours de la saison rigoureuse.

C ques de puériculture demain à Ste-Jeanne d'Arc et à Lévis

Demain matin, de 10 à 11 heures, à l'école de Pointe Lévis, à Ste-Jeanne d'Arc et demain après-midi, de 2 à 5 heures, au lieu habituel, à Lévis, il y aura cliniques de puériculture pour les bébés et les préscolaires ainsi que séances d'immunisation contre la diphtérie.

Les mères de familles de ces deux paroisses voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants, afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Demain sera pour les paroissiens de Lévis et spécialement pour les jeunes gens de la paroisse le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Les messes, demain matin, en l'église Notre-Dame, seront chantées à son autel et demain soir, à 7 heures 30, aura lieu la réunion habituelle. Les paroissiens de Lévis voudront bien assister nombreux à la messe le matin et aux prières spéciales du soir afin de prier avec ferveur et confiance la petite sainte de Lisieux et lui demander sa protection spéciale.

A la réunion de jeudi soir dernier, M. le curé Carrier qui présidait la cérémonie a annoncé à ses paroissiens qu'il avait reçu des lettres venant des supérieures de monastères de religieuses Carmélites, entre autres d'Espagne et d'Angleterre, dans lesquelles on félicite les citoyens de Lévis de leur grande dévotion envers leur compagne sainte Thérèse et disant que de leurs monastères éloignés, ces religieuses s'unissent chaque jeudi aux prières faites à la petite sainte de Lisieux à Lévis et au jeûne de dévotion pour qu'elle bénisse tous ces fervents dévots et leur accorde les faveurs demandées.

Les cours d'anglais gratuits du soir à Lévis

Les cours d'anglais gratuits du soir, à Lévis, pour les hommes et jeunes gens, se donnent régulièrement les lundi, mercredi et vendredi soirs de chaque semaine, en la salle de l'Ecole St-Gabriel. Ces cours sont sous les auspices du gouvernement provincial et sous le contrôle de la Commission Scolaire de Lévis. Tous ceux qui se sont inscrits et ont commencé ces cours voudront bien être fidèles à les suivre afin de se perfectionner ou d'apprendre la langue anglaise si utile de nos jours.

Le Faux Croup

Enrayé rapidement sans drogues.

En simple friction VICKS VAPORUB

Ils ont assisté à la soirée d'ouverture du "Lorretteville"

Le club de raquettes "Le Lorretteville" a eu une soirée dimanche dernier, à son chalet de Lorretteville, à l'occasion de l'ouverture de ses activités de la saison. Les clubs de raquettes lévisiens y étaient représentés, par M. et Mme Alphonse Dion, M. et Mme Euclide Samson, M. et Mme Jules Marcoux pour le club "Le Lévis" et par M. et Mme Emile Dion ainsi que M et Mme Hervey Gosselin pour le club "Le Voltigeur".

Une belle séance dramatique et musicale à Lévis hier soir

Le Cercle St-Dominique, de Bienville, a donné une belle séance sociale et récréative, hier soir, à 8 heures 30, en la salle St-François-Xavier, à Lévis. Cette séance, sous le patronage du 4ème degré des Chevaliers de Colomb de Lévis, fut présidée par M. l'abbé J.-Eugène Carrier, V. F., curé de Lévis qui avait à ses côtés les officiers du Conseil Notre-Dame 2651 des Chevaliers de Colomb, le député de district, M. le maire de Lévis, MM. les députés, M. le sénateur Fortin, M. le conseiller législatif A.-V. Roy, plusieurs prêtres, etc.

M. Eugène Gagnon, officier du 4me degré, souhaita à tous la bienvenue et remercia aussi le Cercle St-Dominique pour cette belle soirée. La salle était remplie. Le cercle interpréta avec succès une pièce en trois actes intitulée "La Chambre Mauve". L'orchestre exécuta un beau programme musical. Il y eut chant par Mlle Charlotte Gelly, avec Mlle Gabrielle Guimont au piano d'accompagnement.

La messe de minuit à Lévis

Les personnes qui n'ont pas de place de bancs ou en voudraient pour des parents ou amis désirant assister à la messe de minuit à Lévis pourront en louer au prix de cinquante centins en s'adressant à la sacristie. Il y a encore quelques places à disposer.

Aux membres de la chorale des Enfants de Marie de Lauzon

Les membres de la chorale des Enfants de Marie de Lauzon voudront bien prendre note que l'exercice de chant qui devait avoir lieu vendredi soir de cette semaine est remis à vendredi soir, le 27 décembre, à 7 heures 30, au lieu ordinaire.

Assemblée du club de raquettes "Le Lévis" ce soir

Une assemblée des officiers et membres du club de raquettes "Le Lévis" sera tenue ce soir, à 8 heures, en leur chalet, 10 rue St-Louis, à Lévis. On demande à tous les membres d'être présents vu que des questions importantes seront discutées et que l'on s'occupera du programme de la soirée d'ouverture du club dimanche soir prochain.

Soirée du club de ski "Le Montagnard" ce soir

Les officiers et membres du club de ski de Lévis "Le Montagnard" ainsi que leurs amis avec leurs dames ou compagnes assisteront ce soir, à 8 heures, en leur chalet, salle Leflamme, côte du Passage, à Lévis, à leur seconde soirée de la saison. Les membres des clubs de ski, de Québec, sont cordialement invités. L'orchestre du club exécutera au cours de la soirée un beau programme musical.

La quête annuelle de la Guignolée samedi matin à Lévis

Les dévoués Voyageurs de Commerce de Lévis feront samedi matin prochain dans les différentes rues de la ville la traditionnelle quête de la Guignolée en faveur des familles pauvres de Lévis. On sait que les besoins sont grands vu le manque de travail et on compte sur la générosité de ceux qui peuvent donner suivant leurs moyens afin de soulager la misère au cours de l'hiver. Les Voyageurs de Commerce auront des voitures à leur disposition pour recevoir les effets et provisions que l'on voudra bien donner. Nul doute que comme les hivers précédents cette quête sera fructueuse en faveur des pauvres car il faut bien se rappeler que qui donne aux pauvres prête à Dieu.

La patinoire Fraser est le rendez-vous des amateurs du patin

La patinoire de la rue Fraser, à Lévis, ouverte depuis quelques jours, est le rendez-vous de tous les amateurs du patin de la rive sud. Il y a patinage tous les jours de la semaine ainsi que le soir. La glace est bien entretenue et il y a de la belle musique. Cette patinoire est pourvue de deux magnifiques chalets séparés, l'un pour les demoiselles et l'autre pour les jeunes gens et est très bien éclairée.

Remerciements

Les paroissiens de Bienville viennent de donner un touchant témoignage de sympathie à l'oeuvre des missions, en collaborant généreusement à une vente de charité organisée par quelques Dames de cette localité au profit des oeuvres des Soeurs Missionnaires de N.-D. d'Afrique.

Point de doute que l'obole de la veuve a été maintes fois répétée pendant ces trois jours de vente, quand le travail se fait si rare et que l'argent se gagne si difficilement. Aussi nous tarde-t-il d'autant plus d'exprimer nos remerciements à tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué aux résultats obtenus des plus satisfaisants.

Nous remercions tout particulièrement M. le Curé qui a bien voulu encourager cette vente et venir visiter et bénir les salles, à l'ouverture. Cordial et bien reconnaissant merci aussi aux Dames et jeunes filles de l'ouvroir Ste-Thérèse qui se sont dévouées sans compter pour l'organisation et qui ont si généreusement prêté leur concours durant la vente. A tous nous redisons l'assurance de nos prières les plus reconnaissantes.

Les heureux gagnants des objets mis en râfle ont été:

Mme Gédéon Ferland (châle).
Mme Jos. Thibault (centre au filet).
Mme Télesphore Marotte (couverture de lit).
Mme Brunelle (petit Moïse).
M. Ambroise Morin — (infirmière)
M. Omer Fortin (petit autel).
M. Louis Labadie (tenture) — Les Soeurs Missionnaires de N.-D. d'Afrique.

Il n'y aura pas de distribution postale le jour de Noël

Le directeur des postes à Lévis demande à ceux qui ont des colis de Noël à envoyer de bien vouloir les déposer pour la distribution locale au plus tard le 21 décembre. Il tient aussi à informer le public qu'il n'y aura pas de distribution postale le jour de Noël.

Inhumée au cimetière Mont-Marie à Lévis

Mme A. Hamel, décédée à l'Islet est arrivé hier midi et le corbillard de M. J.-P. Thibault a transporté les restes mortels au cimetière Mont-Marie où a été faite l'inhumation. La défunte était autrefois de Lévis.

Mort de Mme J.-A. Turmel, de Joly de Lotbinière

Dame Mathilda Tétreault, épouse de M. J.-Achille Turmel, de Ste-Thérèse de Joly, Co. Lotbinière, est décédée hier après-midi, à l'hôpital de Lévis, à l'âge de 45 ans et 5 mois. Le fourgon-automobile de M. Maurice Gilbert a transporté hier les restes mortels à Joly où auront lieu les funérailles. Nos sympathies à la famille en deuil.

Conférence par M. l'abbé Arthur Douville, ce soir, à Lévis

Les paroissiens de Lévis voudront bien se rappeler la conférence que M. l'abbé Arthur Douville, supérieur de l'Ecole Apostolique de Lévis, donnera ce soir, à 8 heures 30, en la salle St-François Xavier sur une importante question sociale, le droit de propriété. Il intitulera sa conférence "Le sens social". C'est la seconde de la série de ces neuf conférences sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Lévis.

Mort de M. Onésime Guay, de Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de M. Onésime Guay, arrivée hier soir, à sa résidence, rue St-Onésime, à Lévis, à l'âge de 79 ans et 2 mois. Le défunt, bien connu à Lévis, fut pendant 32 ans, à l'emploi de la Cie des Tramways de Lévis. Il était le père de MM. Joseph, Albert, Napoléon et Ernest Guay ainsi que de Mlle Alice Guay. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Funérailles de Mme Joseph Langlois, de Bienville

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de dame Philomène Labrie, épouse de M. Joseph Langlois, décédée dimanche dernier, à la résidence de son fils, M. Télesphore Langlois, rue Fagot, à l'âge de 75 ans et 2 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Val Sainte et inhumés dans le terrain de la famille.

W·E·BEGIN

Jambon fesse lb . . . 19c

Pic-Nic, sans gigot, lb . 16c

Epaule fumée de 3 à 9 lbs.

De notre préparation spéciale au sucre, salé juste à point, et peut être entièrement cuit au four, sans dessaler ou bouillir auparavant.

Porc haché pur, lb . . . 16c

Pas trop gras.

Nous vendons une qualité de veau de lait de choix ainsi que la haute qualité de boeuf seulement.

142 RICHARDSON : (vis-à-vis l'Eglise St-Roch, 3ième rue plus bas. .8196
995 ST-VALLIER 8519
475 ST-JEAN 2-1551

LA LOI ELECTORALE

Ottawa, 18. (D. N. C.) — Il est entendu, dans les cercles parlementaires que la loi des élections subira une complète transformation lors de la prochaine session. La Commission du Service Civil annonce la création d'un poste d'assistant-directeur des élections pour prêter main-forte à M. Jules Castonguay, directeur de ce bureau. On affirme même que plusieurs des morcellements de comtés, surtout dans la province de Québec, disparaîtront, parce que l'ancien gouvernement avait surtout en vue dans ce gerrymander la protection de quelques-uns de leurs candidats. On fera aussi disparaître de la législation certaines anomalies flagrantes.

RENDEZ LES AUTRES HEUREUX aux Fêtes

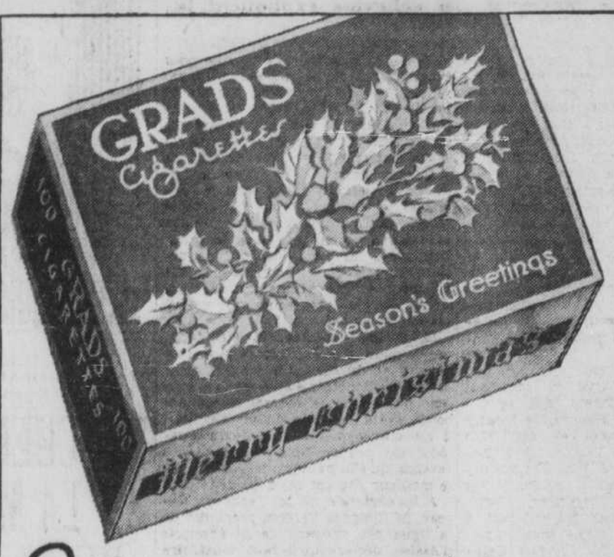

Cigarettes GRADS

Boites pour les fêtes de 50 et 100 50¢ et $1.00

Aussi 10 pour 10¢ et 25 pour 25¢

L. O. GROTHÉ, LIMITÉE—Maison canadienne et indépendante

Quel plus beau cadeau

qu'un rasage parfait durant des mois

VOUS pouvez magasiner longtemps—quel que sera votre choix, rien ne pourra lui causer autant de joie et de confort que ce très attrayant paquet de 50 "Lames Bleues" Gillette, pour un prix équivalent. Fabriquées spécialement pour les peaux tendres, ces lames sont partout les préférées de la grande majorité des hommes. Dès maintenant inscrivez sur votre liste d'emplettes "Lames Bleues" Gillette. Demandez à votre fournisseur le carton spécial de Noël.

LAMES BLEUES GILLETTE

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LE MESSAGER DU MALHEUR

par

Claude MONTORGE

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 49

que vous ne nous avez pas encore accablés de soucis suffisants ! O monstre, au coeur inexorable et dur comme un rocher, vous ne vous lasserez donc jamais de nous persécuter, de nous tourmenter ?... Je ne vous ai rien fait, pourtant... Voyez, il y a ici un jeune ménage, des enfants innocents, des gens qui s'aiment entre eux et que vous devriez épargner ; pourquoi venir promener sur eux ce terrible regard chargé d'une puissance de malheur ? Ayez pitié de nous...

Ayez pitié d'eux surtout... Si vous devez frapper quelqu'un, eh bien, de grâce, que ce soit moi, que ce soit moi seule... Mais allez-vous-en, allez-vous-en, je vous supplie... retirez-vous, messager du diable, chemineau sinistre et fatal !... prophète de malheur !... homme trois fois maudit, que l'on voit surgir, accompagné de son escorte de calamités, chaque fois que l'esprit se calme, que le coeur s'apaise et qu'un pauvre rayon d'espérance vient le caresser...

Un immense désarroi avait été provoqué dans la maison par les éclats de voix de la vieille Noémie Gerbaut.

Les invités s'interrogeaient, inquiets. Sylvain et sa femme s'étaient levés, étaient venus vers la porte où ils aperçurent Chanteloup, appuyé sur son gros bâton noueux.

Son visage n'avait pas changé.

Il avait toujours, sous ses grands cheveux et derrière sa longue barbe soignée, son expression grave et triste.

Il ne paraissait pas étonné de l'accueil que lui faisait Mme Gerbaut et il attendait patiemment qu'elle eut fini d'exhaler sa colère et sa méchante rumeur. Il était évident que ce qu'il avait à dire n'était pas de nature à causer une grande joie dans la maison, car, rien qu'à le voir, immobile, effrayant, muet comme la fatalité, on se sentait pétrifié.

La vieille Noémie ne pouvait pas supporter, sans des convulsions d'angoisse, ce regard, apitoyé pourtant, triste et doux, en qui elle s'obstinait à voir une puissance redoutable, un mélange de noirceur, de cruauté et d'horreur. Elle poussait des cris de fureur et des plaintes incessanter pour empêcher le "sorcier" de parler, pour retarder le plus longtemps possible le nouveau coup qu'il allait porter.

— Chanteloup, ayez pitié de nous, allez-vous-en ; vous voyez bien que nous sommes réunis dans la confiance et la tranquille sécurité de ceux qui, n'ayant jamais fait de mal à personne, croient n'avoir rien à se reprocher...

Allez-vous-en, Monsieur Chanteloup, ne nous faites pas de mal...

Tenez, rien que de vous avoir vu, me voici toute tremblante et glacée de peur ; je frissonne, mon coeur se crispe et mes cheveux se hérissent sur ma tête... Vous ne me regardez pas pourtant, et c'est parce que vous détournez les yeux que vous me faites peur davantage encore...

Mes oreilles bourdonnent, ma vue se trouble ; je préférerais mourir plutôt que d'apprendre ce que vous êtes venu nous dire... C'est épouvantable...

Le spectacle du bonheur calme, limpide, ne vous arrête donc pas ? ? Demain, il n'eût pas été assez tôt pour venir bouleverser notre maison, faire le chaos dans mon coeur, jeter du poison dans notre pensée ?... C'est affreux, c'est effroyable, c'est épouvantable... Vous voyez que vous allez faire mourir de peur ces enfants. Ne nous accablez pas... ne nous accablez pas, passez votre chemin, Monsieur Chanteloup, ne vous acharnez pas après nous...

Moi, je suis âgée, je suis faible... Vous savez bien ce qu'a été ma vie, puisque vous savez tout?... Un front peut-il être labouré de rides plus profondes que n'est le mien ? Des cheveux peuvent-ils être plus désespérément blancs que les miens ?... Trouvez-vous donc que mon martyre n'a pas été suffisant, que ma vie n'a pas été encore assez mauvaise ?... Allez-vous-en, vous reviendrez demain... Nous aurons le temps de nous préparer d'ici demain, de nous faire à l'idée d'un malheur et, alors... vous pourrez nous frapper... Aujourd'hui est un jour de fête ; cela devrait être joyeux, un jour de fête ?... Alors ? Alors ? Vous n'allez plus nous tourmenter. Vous n'allez pas vous acharner. Vous allez nous laisser ? Dites ! Vous allez partir...

Demain... demain, si vous voulez, pas aujourd'hui...

Dans ces véhémentes exclamations, dans ces protestations de tout son être, la pauvre Noémie usait toutes les ressources de son énergie, toutes les suprêmes réserves de sa volonté et de ses forces.

Tout à coup, on la vit blémir davantage encore, chanceler, s'abattre de tout son long comme un arbre dont le tronc vient d'être sapé par la cognée du bûcheron ou fendu par la foudre.

Sylvain se précipita, étendit les bras, reçut sa mère assez tôt pour l'empêcher de se briser la tête sur les dalles de pierre.

— Mère ! Mère ! s'écriait-il, je vous en prie, revenez à vous... Est-il permis de se mettre dans des états pareils !

Il se souvenait, ainsi que Denise, que Chanteloup avait délivré les deux aînés de ses enfants d'une mort certaine provoquée par des baies vénéneuses et, depuis cette date, il avait voué une reconnaissance sans borne à cet homme mystérieux que l'on s'obstinait à considérer partout comme le messager du malheur, sinon comme une cause et un provocateur de catastrophes.

Aidé de sa femme et de ses invités, il transporta sa mère sur son lit, l'étendit, ne sachant plus que faire, à son tour perdant la tête et sentant vaciller sa raison.

Chanteloup, du bord du seuil, sans oser pénétrer dans la maison, confus d'avoir été la cause d'une scène aussi tragique, cherchait, d'une main un peu nerveuse, dans les profondeurs de ses poches.

— Tenez, dit-il à Sylvain, en lui tendant un flacon, débouchez cette fiole, frottez avec son contenu les paumes et les tempes de votre mère, et laissez un instant le goulot sous ses narines.

Le jeune homme s'empressa, pendant que Denise s'élançait vers ses enfants.

Ils s'étaient blottis, en un tas compact, dans un coin de la pièce et là, le nez au mur, pressés les uns contre les autres comme un petit troupeau d'agneaux terrifiés, ils sanglotaient.

Suzanne, la plus petite, tenait encore dans sa main un morceau de pain qu'elle baignait de ses larmes et dans lequel elle mordait, par petits coups, sans savoir ce qu'elle faisait.

Denise les prit tous à la fois dans ses bras, les cajola, les couvrit de baisers.

— N'ayez pas peur, mes petits, leur dit-elle ; ce n'est rien... Nous sommes là... Votre grand'mère est un peu malade, mais ce n'est rien, ne tremblez pas... Vous voyez bien que votre maman est là, qu'elle vous aime... Et vous savez bien que votre papa est fort pour vous protéger. Allez dans la cour, allez pour un instant au soleil, je vous rappellerai quand votre grand'mère sera guérie tout à fait...

Les enfants allaient obéir.

Ils firent quelques pas dans la direction du grand rectangle de lumière que dessinait la porte, attirés par la joie du dehors, par les clameurs pleines d'allégresse que d'autres enfants poussaient, au loin, sur la place, par les chants des oiseaux ivres du bonheur de vivre dans les pommiers en fleur, par la splendeur du jour, par le soleil conjurateur des mauvais sorts et de la tristesse. Mais, tout à coup, Jacques eut une hésitation, il revint sur ses pas :

— Maman, "l'homme", il est toujours là.

— Mais, mon petit, cet homme n'est pas méchant, il en vous fera pas de mal, n'ayez aucune crainte... allez jouer.

Les enfants étaient revenus se grouper dans le coin d'ombre :

— Il nous fait peur... Il n'entre pas... Il ne dit rien... Il a fait du mal à grand'mère... Il va peut-être te faire du mal à toi aussi, et à papa, et à nous tous...

— Rassurez-vous, M. Chanteloup est notre ami, le meilleur des amis, puisqu'il est toujours là quand on a de la peine, pour essayer de la soulager. Un jour, un mal affreux voulait arracher mon Jacques et mon Paul à ma tendresse ; ils allaient mourir... M. Chanteloup est venu et les a guéris.

— Grand'mère ne va pas mourir, n'est-ce pas ?

— Non, taisez-vous... quelles affreuses idées vous avez-là ?

— Elle est toute blanche, pourtant, dit Paul, et immobile comme grand-père, quand il était, lui aussi, sur ce lit et qu'on laissait une bougie allumée en plein jour, sur la table... Maman, j'ai peur...

— Tu es un grand sot... grand'mère a éprouvé un malaise, je vous répète que ce n'est rien... Tiens, la voilà qui revient à elle, qui vous regarde, qui vous sourit...

La vieille Noémie, en effet, reprenait peu à peu l'usage de ses sens. Elle se rappela tout à coup ce qui avait causé son émotion.

Elle balbutia :

— Est-il toujours là, l'homme affreux ? A-t-il parlé ? Et vous, êtes-vous là tous ?... Où est Denise, où sont les petits ?...

Denise s'avança vers le lit en poussant devant elle ses enfants que leur grand mère prit tour à tour dans ses bras, étreignit, couvrit de baisers. Puis, mue tout à coup par une énergie nouvelle, descendit de la couche, s'avança résolument vers Chanteloup qui se tenait toujours à une respectueuse distance de la porte et qui, ému autant que Noémie Gerbaut et toute la maisonnée, essuyait à son front et sur son visage les sueurs que l'angoisse y faisait ruisseler.

— Monsieur Chanteloup, dit-elle, pardonnez-moi ; j'ai été injuste et méchante tout à l'heure ; c'est que, voyez-vous, le malheur aigrit... Oubliez mes sarcasmes, mes injures, mes mauvais propos... Entrez dans notre maison et si le malheur doit vous y suivre, que Dieu nous donne à tous la force de l'accueillir bravement...

— Madame Gerbaut, articula le vieillard d'une voix si émue qu'elle prononçait difficilement les syllabes, qu'elle les martelait plutôt, vous savez bien que le malheur ne me suit pas... Il me précède, et c'est moi qui marche dans son sillage pour essayer d'atténuer les coups qu'il va porter...

— Il s'agit de mon fils Etienne, n'est-ce pas ?

Chanteloup ne répondit pas.

Il se laissa tomber sur un siège que Denise avait avancé vers lui et passa sa main sur son front comme pour en ôter une image obsédante.

Il était si bouleversé qu'il n'avait plus la force de dire ce qu'il venait révéler et qu'il était, lui aussi, sur le point de se trouver mal.

Denise s'en aperçut, se précipita au secours de sa faiblesse, lui offrit un verre de vin dont il but une gorgée.

On voyait que cet homme avait dans la poitrine un coeur généreux, ardent et compatissant à la douleur qui contractait ses traits, aux regards affectueux qu'il promenait tour à tour sur tous les assistants de ce drame poignant et muet. Cet homme, nul ne le connaissait.

Denise, seule, avait deviné depuis longtemps l'immensité de sa bonté et c'est parce qu'il s'était senti compris par elle qu'il s'épargnait le souci de paraître, en sa présence, impassible et hermétique.

Il savait bien que ses habitudes mystérieuses inspiraient de l'effroi à tous. Il savait que telles particularités de son caractère et de sa vie le faisaient passer pour un homme étrange, aux bizarreries incompréhensibles pour ceux qui n'en connaissaient pas les raisons.

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

54e ANNEE—No 299 QUEBEC, MERCREDI 18 DECEMBRE 1935 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

LE CHOIX DU TERRAIN DE L'INCINERATEUR EMBARRASSE LES ECHEVINS

UN CHIEN ENLEVE

Chicago, 18, (P. C.). — On craint aujourd'hui que "Red", un chien jouissant d'un fonds de pension, soit tombé entre les mains de bandits qui le gardent pour obtenir une rançon et la police a été chargée de commencer une enquête. Mlle Marie Angeris Hunter, gardienne du chien, a déclaré hier que l'animal était absent depuis trois jours et qu'elle croyait que Red était détenu par des gens qui veulent obtenir une rançon. Red a une petite fortune de $27,500. qui sert à son entretien, en vertu du testament de madame Alice Hunter.

L'enquête de R. Parent brusquement ajournée

Plusieurs des témoins de la poursuite étant absents, la preuve contre l'accusé est close et l'on ajourne à lundi — L'enquête d'Eudore Parent, d'Arthur Latouche et de Napoléon Boucher est fixée à jeudi — Les témoignages.

L'enquête de Roméo Parent a brusquement été ajournée hier à lundi prochain, pour la preuve de la défense. La foule en Cour des Sessions de la Paix était encore plus considérable qu'aux séances précédentes, mais tous s'en sont retournés désappointés. La séance s'est ouverte à 2 h. 45, et en moins d'un quart d'heure on décida d'ajourner. La poursuite appela plusieurs témoins, qui tous étaient absents. Me Mark Drouin déclara alors à la Cour que pour ne pas éterniser le débat, la poursuite déclarait sa preuve close. Le juge lut ensuite la formule usuelle pour demander à l'accusé s'il avait quelque chose à dire. Après sa réponse négative, ses avocats déclarèrent qu'ils auraient, eux aussi, des témoins à faire entendre. On décida donc d'ajourner à lundi prochain. Ensuite, le juge et les avocats de part et d'autre se sont entendus pour que la preuve faite contre Parent puisse servir aussi contre les autres accusés, quitte pour les deux parties de faire entendre d'autres témoins pour compléter. Demain commencera l'enquête d'Eudore Parent, un autre des sept accusés à la suite de l'affaire de l'Ange-Gardien, puis on procédera aux enquêtes d'Arthur Latouche et de Napoléon Boucher.

(Suite à la page 9, 1ère col.)

DECLARATION DES URSULINES

Les Dames Ursulines de Québec viennent de faire parvenir au "Soleil" une lettre nous invitant à publier la déclaration suivante :

Ce 17 décembre 1935.

"Nous avons lieu de déclarer, vu certaine rumeur, que nous n'avons eu rien à faire avec les partis politiques dans les récentes élections."

Les Ursulines de Québec.

MARAUDEURS

Des maraudeurs nocturnes ont brisé la serrure d'une montre remplie de photographies à l'extérieur du studio Michel, au cours de la nuit de dimanche à lundi, et ils ont volé un cadre de prix. Une plainte a été portée à la Sûreté municipale qui enquête présentement sur cette affaire.

UN DEBAT

Londres, 18 (Câble de la CP) — On s'attend à la présence du prince de Galles dans les tribunes lorsque s'engagera, à la Chambre des communes, le débat historique de demain. Il occupera son siège habituel dans la tribune des journalistes, immédiatement au-dessus de l'horloge, place favorite de feu lord Fisher, l'un des grands administrateurs navals d'Angleterre. Il y a longtemps que le prince de Galles n'a pas assisté à un débat aux Communes. Il n'y parait qu'aux grandes occasions.

LA DERNIERE CAUSERIE DE M. A. VIATTE

Pour clore la série de ses conférences sur les romanciers catholiques contemporains, M. Auguste Viatte parle de Georges Bernanos et de Joseph Malègue — Les réactions de l'homme en face des faits surnaturels.

M. Auguste Viatte, docteur ès Lettres de la Sorbonne et titulaire de la chaire de littérature française à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Laval, a clôturé brillamment, hier soir, sa série de six conférences sur les romanciers catholiques contemporains. En terminant le cycle de ses cours publics aux mardis universitaires, le docte professeur a analysé l'oeuvre de deux grands romanciers qui se sont voués particulièrement à peindre la vie mystique: Georges Bernanos et Joseph Malègue. Puis en concluant cette dernière conférence, il a montré par un rapide coup d'oeil sur l'ensemble des écrivains dont il a parlé comment le roman catholique fait son apparition en pelne période de pragmatisme et scientisme.

Au premier rang des nombreux auditeurs du sympathique professeur, on remarquait Mgr Camille Roy, P. A., V.G., recteur de l'Université Laval et directeur de l'Ecole Normale Supérieur; Mgr François Pelletier, P.A., doyen de la Faculté des Arts; et un grand nombre de professeurs des diverses facultés universitaires. On peut dire que l'élite intellectuelle de notre ville a suivi assidûment et

(Suite à la page 6, 2e col.)

SECRETAIRE

M. CHARLES-ED. COTE vient d'être réélu secrétaire de la Fraternité des plombiers - électriciens de Québec, Incorporée.

LES CHEMINS D'HIVER DANS LA PROVINCE

L'honorable J.-E. Perrault annonce qu'il fera entretenir les grandes routes aussi longtemps que la neige ne les aura pas rendues impraticables aux automobilistes — Pour les fêtes de Noël et du Nouvel An.

Le ministre de la Voirie, M. J.-Ed. Perrault, nous apprend que tous les chemins d'hiver entretenus par son département sont maintenant ouverts à la circulation et en bon état. Comme il n'est pas encore tombé beaucoup de neige, le ministre a pris une décision qui plaira à une foule de personnes qui aiment à aller passer la Noël et le Jour de l'An dans leur famille, à la campagne. Il fera entretenir un certain nombre d routes tant que nous n'aurons pas de tempêtes. Si le temps actuel se maintient jusqu'au jour de l'An, les automobilistes pourraient circuler le premier janvier dans les campagnes et visiter leurs parents et amis. Les officiers du service ont commencé le travail d'entretien dès hier.

Une charrue a été envoyée hier jusqu'à Sainte-Croix de Lotbinière, de sorte que la route No 3 se trouve ouverte de Lévis à Saint-Lambert. Une autre charrue s'est rendue à Scott pour ouvrir la route de la Beauce dans toute sa longueur, et même jusqu'à Thetford-Mines et Sherbrooke. Au retour, la même charrue s'est rendue à Saint-Anselme, de sorte que les routes de Saint-Malachie, Standon et Sainte-Germaine sont ouvertes. Aujourd'hui, une charrue se rendra probablement à Montmagny, une autre se rendra dans l'île d'Orléans pour ouvrir la route qui fait le tour de l'île, de sorte que les automobilistes pourront se rendre dans chacune des six paroisses tant que nous n'aurons pas une bordée considérable.

LE COMMUNISTE TKACHUK ARRETE A SUDBURY HIER

Harry Tkachuk, un communiste recherché par les autorités de la police provinciale depuis les émeutes de Rouyn, en mai 1932, a été retracé hier à Sudbury, Ontario et remis entre les mains des policiers. Aujourd'hui, Tkachuk comparaîtra devant le tribunal et il aura à répondre à l'accusation d'avoir organisé une assemblée illégale. On sait que trente-trois de ses compagnons ont été trouvés coupables, à l'époque, et qu'ils ont été condamnés de douze jours à un an de prison. Quelques-uns ont même été déportés dans leur pays d'origine à l'expiration de leur sentence.

Le chef Léon Lambert s'employait activement, depuis les troubles de Rouyn, à mettre la main sur Tkachuk, qui avait réussi à prendre la fuite immédiatement après les troubles du premier mai 1932. Il était le seul chef communiste que les agents n'avaient pu arrêter. Finalement, il a été retracé à Sudbury, où il vivait sous un nom d'emprunt. Les policiers l'ont ramené à Rouyn lundi soir, et le sergent-major Turnbull, qui est en charge de la patrouille de l'Abitibi, avisa son chef aussitôt.

CRIS RITUELS

Edmonton, 18, (P. C.). — On a enfin découvert l'origine des mystérieux cris de guerre indiens qui brisaient le silence de l'édifice de la faculté des arts de l'université de l'Alberta depuis quelque temps. Ces cris font partie d'une cérémonie que font certains groupes d'étudiants durant les jours qui précèdent leurs examens. Le candidat, immédiatement avant d'entrer dans la pièce où il subira ses examens, est entouré par un certain nombre de ses confrères qui exécutent autour de lui une danse de guerre indienne et terminent en plaçant leurs mains sur sa tête tout en murmurant une incantation. La formule est garantie et est spécialement efficace pour ceux qui n'ont pas suffisamment étudié, prétendent les initiés.

Cinquante personnes vont au comité administratif demander aux échevins de construire l'incinérateur le plus tôt possible, mais de le placer sur un terrain appartenant à la cité — Un groupe veut le renvoi de toute l'affaire au mois de mars mais plusieurs délégués s'opposent à cette manière de voir — Le maire et les échevins expliquent la question.

Il y a du pour et du contre à propos de l'achat du terrain du Pacifique Canadien pour construire l'incinérateur et une délégation d'environ cinquante personnes a été reçue hier soir par le comité administratif et a discuté cette question avec les échevins. Un groupe a demandé de remettre après les élections municipales la construction de l'incinérateur mais la majorité s'est montrée en faveur de la décision déjà prise à condition que l'appareil réclamé par les citoyens de Québec soit placé sur un terrain appartenant déjà à la ville. Plusieurs citoyens de Limoilou faisaient partie du groupe et ont réclamé la construction immédiate de l'incinérateur.

Les délégués furent présentés par l'échevin L.-F. Martel et ceux qui prirent la parole furent MM. Dr C.-O. Samson, Emile Simard, le notaire Arthur Duval, Ernest Beaubien, Horace Roy, Delphis Verdon, B.-E. Leclerc, M. L. Roy, J.-A. Roy. Du côté des membres du conseil, le maire, et les échevins Gosselin, Trépanier, Morin, Martel, Jobin, Dinan prirent part à la discussion, de même que le notaire de la cité, M. Charles Delagrave, M.P.P.

Le Dr C.-O. Samson a fait l'historique de la question du terrain de l'incinérateur et s'est opposé à tout achat nouveau. Il a même voulu que toute la question soit ajournée après les élections municipales, en mars prochain, et il a attaqué le directeur du bureau d'hygiène de la ville lui reprochant d'avoir fait étendre les vidanges pour amener la ville à construire un incinérateur. Pour lui, la rivière Lairet est plus dangereuse pour la santé des citoyens de Limoilou, et il a rappelé toutes les péripéties qui ont entouré l'accord de divers contrats comme celui du réservoir sur les plaines d'Abraham.

M. Emile Simard s'est déclaré en faveur de la construction immédiate de l'incinérateur parce que cela s'impose mais il veut que cette bâtisse soit placée sur un terrain de la ville pour éviter des achats et des pertes de revenus. Il ne veut pas du terrain du Pacifique Canadien parce que cette perte de revenus équivaut à un capital de $160,000. M. Simard s'informe si les entrepreneurs sont obligés de construire dans les limites de la ville, sur un terrain désigné par le conseil, et pendant que l'on en cause, le notaire Arthur Duval demande aux échevins de renvoyer toute la question après les élections et il se déclare surpris que le conseil de ville ait accordé le contrat avant de choisir le terrain sur lequel on voulait placer la bâtisse.

M. Ernest Beaubien a été de la même opinion et M. Horace Roy s'est déclaré en faveur de placer l'incinérateur au dépotoir. Il n'est pas content parce que le contrat a été accordé avant le choix du terrain mais il est d'avis que la ville devrait décider du site en tenant compte des revenus qu'elle peut perdre. Pour lui, le meilleur site est celui du dépotoir.

A la demande de M. l'échevin Noreau, M. Delphis Verdon, président de la ligue des citoyens de St-François d'Assise, déclare qu'il faut construire immédiatement l'incinérateur et que les citoyens de Limoilou ne désirent qu'une chose, qu'on les débarrasse des déchets. Peu lui importe où l'incinérateur sera construit. Le Dr C.-O. Samson, semblant mécontent des déclarations de M. Verdon, posa à ce dernier quelques questions sur l'opportunité de renvoyer cette affaire après les élections mais M. Verdon persista dans son opinion que l'incinérateur doit être construit immédiatement.

L'échevin Trépanier a exposé ensuite toute la question du site et il s'est déclaré en faveur de la décision déjà prise parce que les ingénieurs ont démontré au comité administratif que c'était la meilleure décision à prendre, en tenant compte de l'avenir, car, dans dix ans, la ville pren-

(Suite à la page 5. 1ère col.)

PRESIDENT

M. EUGENE DUBE qui a été choisi comme président de la Fraternité des plombiers-électriciens.

TASCHEREAU ET LA MOTION DU Dr PARENT

Le premier ministre de la province écrit au greffier de la Cité et lui annonce qu'il a remis la motion Parent à la conférence interprovinciale — Elle sera étudiée par la commission du chômage en janvier.

Le premier ministre de la province, l'honorable L.-A. Taschereau, a fait bon accueil à la motion que le conseil adoptait récemment, sur proposition de l'échevin Parent, pour obtenir des gouvernements une amélioration au sort des chômeurs et une augmentation des sommes qui leur sont versées annuellement pour les aider à soutenir leurs familles. Dans une lettre au greffier de la cité, l'honorable L.-A. Taschereau déclare qu'il a reçu à Ottawa la motion du conseil de ville de Québec et l'a immédiatement transmise à la conférence interprovinciale qui l'a agréée et placée dans les dossiers de la commission du chômage qui doit commencer ses opérations à bonne heure en janvier 1936.

On se souvient que le Dr Parent, au comité d'abord et au conseil ensuite, est intervenu pour obtenir que les secours directs soient payés dès qu'un chômeur, qui a eu la chance d'avoir deux ou trois jours d'ouvrage, a terminé son ouvrage. Avec le système suivi aujourd'hui, le sans-travail doit attendre plusieurs jours avant de retirer ses secours directs parce qu'on lui en retranche une certaine partie à cause du gain qu'il vient de faire, et cette diminution est de nature à rendre la situation des pauvres encore plus difficile.

Le Dr Parent veut, avec ses collègues, que le chômeur puisse employer l'augmentation de secours à l'achat de couvertures, de vêtements et d'autres effets nécessaires aux familles. C'est ce que le premier ministre désire aussi et il a remis la motion Parent à la commission du chômage avec prière d'y donner sa meilleure attention.

ENQUETE SUR LA MORT DE THELMA TODD

Los Angeles, 18, (P. A.). — Sur les dernières semaines de sa vie, la blonde actrice Thelma Todd était hantée par la crainte de tomber sous les balles des gangsters, a déclaré Ernest-O. Peters, conducteur de l'automobile de l'actrice, au cours d'un interrogatoire de la police quelques heures avant l'enquête du coroner.

On sait que la blonde actrice a succombé à l'empoisonnement dû à l'oxyde de carbone.

Le chauffeur Peters a ajouté qu'il avait conduit Thelma Todd d'un café d'Hollywood à ses appartements du bord de la mer à une grande vitesse quelques heures avant sa mort.

"Mademoiselle Todd, a-t-il ajouté, était très nerveuse parce que maintes fois elle avait reçu des menaces d'enlèvement. Cette fois elle me demanda de conduire l'automobile à grande vitesse sans tenir compte des arrêts aux boulevards".

La police est plutôt portée à croire que la mort accidentelle de l'actrice est due à l'empoisonnement par l'oxyde de carbone, mais elle n'a pas rejeté complètement la théorie d'un meurtre ou d'un suicide dans cette affaire. Les recherches se continuent pour éclaircir les circonstances qui ont amené la mort de cette grande comédienne.

SON EMINENCE AU COLLEGE DE LEVIS

Son Eminence le Cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, ira rendre visite au personnel et aux élèves du Collège de Lévis demain avant-midi pour la première fois depuis son retour d'Europe. Son Eminence célébrera tout d'abord la messe de communauté et la chapelle de cette institution, puis elle prendra le déjeuner avec le personnel pour rencontrer ensuite les élèves de la maison qui attendent sa visite avec impatience.

TERRIBLE EXPERIENCE

Sanford, N.-E., 18, (P. C.). — A la dérive en mer pendant douze heures dans un petit bateau tout démantibulé, Fred Thurston et Chester Rodney durent faire brûler une partie de leurs vêtements pour attirer l'attention des habitants d'un village à neuf milles. Rendus à bout par le froid et la fatigue occasionnée par la manoeuvre difficile du petit navire dans la tempête, les deux pêcheurs furent sauvés par des gens de leur village. Des torches, faites des vêtements des pêcheurs, et imbibées de gazoline, montrèrent la route aux sauveteurs.

Radio-Canada n'a pas reçu d'ordre d'Ottawa

L'honorable Ernest Lapointe rappelle le statut de la Commission canadienne de la radio, et déclare que le gouvernement n'est pas intervenu pour faire censurer les discours à la radio.

Ottawa, 18, (D. N. C.) — En réponse à certaines questions qui lui étaient posées par les journalistes de la province de Québec, l'honorable Ernest Lapointe a déclaré aujourd'hui que le gouvernement n'avait rien eu à faire avec l'application de certains règlements de la Commission de la radio concernant l'irradiation de discours politiques.

Cette question, a-t-il dit, a été placée par le parlement sous le contrôle de la commission canadienne de la radio dans le but de la soustraire à toute influence gouvernementale.

Le statut qui a créé la commission et lui a donné pleins pouvoirs a été passé en 1932 et aucune législation nouvelle à ce sujet ne peut être évidemment faite avant la prochaine session du Parlement. Les membres actuels de la commission ont été nommés par le gouvernement précédent.

M. Lapointe a ajouté aussi que quelques-uns des règlements de la commission canadienne de la radio, y compris celui qui prévoyait à la censure des discours, ont été le sujet de longs débats à la Chambre des Communes et furent l'objet des critiques de l'Opposition libérale du temps.

De toute façon, ni le gouvernement ni aucun des membres du gouvernement ne sont responsables des instructions récemment émises par la commission, s'il y en a eu, ni n'ont demandé à la commission d'émettre de telles instructions.

UNE REUNION DU CONSEIL GENERAL HIER

Les membres du Conseil Général des Syndicats Catholiques ont parlé hier de questions municipales — Elections des membres des comités.

Les délévués du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec ont discuté, hier soir, plusieurs questions dont celle de l'incinérateur qu'ils voudraient voir construire le plus vite possible, l'imposition d'une licence aux barbiers-ambulants, les allocation de chômage. Ils sont aussi procédé au choix des pembres des comités de délégation, d'organisation, de finance et des jardins ouvriers. La séance était présidée par M. T. Robitaille.

Au sujet de l'incinérateur un délégué fit remarquer qu'il y avait environ dix-huit mois que l'on parlait de sa construction. Le contrat est accordé mais le terrain n'est pas encore choisi. Cinq terrains ont été désignés dont l'un au Parc Victoria, appartenant à la ville et ceux de la succession Lockwell, du C.P.R. et du dépotoir. Des objections ont été faites en ce qui concerne quelques-uns de ces terrains mais actuellement il semble que le terrain du Pacifique Canadien à la Pointe-aux-Lièvres est considéré comme le plus avantageux. A la suite de ces remarques les délégués ont adopté une résolution demandant aux autorités municipales de faire construire l'incinérateur le plus vite possible sur le terrain du Pacifique Canadien, à la Pointe-aux-Lièvres. On sait qu'il y a déjà plusieurs mois le Conseil Général s'est prononcé en faveur de la construction de l'incinérateur.

Le Conseil Général a aussi appuyé la demande de l'Union des compagnons-barbiers qui veulent faire des

(Suite à la page 4, 6e col.)

M. GEOFFRION A RECU 80 RAPPORTS

Le greffier de la Couronne en chancellerie, M. L.-P. Geoffrion, a reçu a date 80 rapports officiels en marge des dernières élections provinciales. Les rapports reçus hier sont ceux du Témiscamingue, où M. N.-Elie Larivière (A. L. N.) a été élu avec une majorité de 1,343 voix ; de Terrebonne, où l'honorable Athanase David a été élu avec une voix de majorité ; des Iles de la Madeleine qui ont élu M. Amédée Caron avec 963 de majorité et enfin de Yamaska, où M. Antonio Elie, conservateur, a été élu avec 190 voix de majorité.

M. Geoffrion n'a reçu aucun avis de procédure en rapport avec l'élection de Terrebonne.

Les rapports des comtés suivants ne sont pas encore aux mains du greffier de la Chambre : Charlevoix-Saguenay, Drummond, Frontenac, Gatineau, Hull, Joliette, Montréal-Mercier, Sherbrooke, Soulanges.

M. Taschereau parle de la conférence d'Ottawa

Le premier ministre se dit heureux de constater que la conférence amènera une augmentation de la part des secours aux provinces et la création d'une commission nationale du chômage — Commentaires sur l'élection de Terrebonne.

Montréal, 18. (D.N.C.)—"En autant qu'il s'agit du jugement de l'honorable juge Guibault, rendu à Terrebonne au sujet de l'élection de l'honorable M. David, je n'ai pas d'opinion à exprimer". C'est ce que déclarait hier à notre représentant le premier ministre Taschereau au cours d'une entrevue accordée au palais de justice.

"Je suis cependant d'opinion", continua l'honorable M. Taschereau, "qu'il était du devoir de l'officier rapporteur de donner son vote afin de ne pas défranchiser les électeurs. Son vote est légal, parce qu'il n'a pas été donné sur un bulletin de vote ne portant pas de rectangle.

"En conséquence je crois l'honorable M. David légalement élu. Tant qu'à la procédure postérieure à suivre, je n'ai pas d'opinion à exprimer".

L'officier rapporteur a donné son vote oralement.

Interrogé par les journalistes qui lui firent remarquer que le rapport officiel de la conférence inter-provinciale n'expliquait pas clairement ce qui pouvait arriver concernant les secours aux chômeurs dans un avenir rapproché, M. Taschereau a dit qu'Ottawa avait montré beaucoup de bonne volonté.

"Deux choses ressortent de la conférence à ce sujet dit M. Taschereau : La création d'une commission nationale du chômage ; et Ottawa a donné l'assurance qu'il augmenterait sa part des secours. M. Houde et les autres maires du pays ont insisté pour que cette subvention soit augmentée parce que les municipalités sont incapables de payer.

"Nous n'avons pas eu de réponse définitive, mais je comprends qu'Ottawa fera mieux et l'impression me reste qu'Ottawa va augmenter la somme fixée jusqu'à ce que la commission à créer intervienne.

"Actuellement les subsides de Québec sont de $500,000 ce qui représente la part de Montréal. Si ce subside est augmenté l'on pourra faire mieux.'

On a demandé à M. Taschereau si une autre conférence était en vue :

"Oui, a- -il dit, au sujet des amendements de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Toutes les provinces sont unanimes à reconnaître le principe du changement de la Constitution, sauf le Nouveau-Brunswick qui ne s'entendait pas sur le mode de changement. Les huit provinces voulaient que la Constitution fût amendée ici au Canada et non pas en demandant la permission à Londres. Québec insistait beaucoup là-dessus, car nous avons beaucoup de choses à protéger et à faire respecter.

"Le système actuel est impossible. Nous ne savons plus où nous en sommes rendus. Nous avons des appels devant le conseil privé et il y a déjà 7 références devant la Cour Suprême du Canada sur des questions telles que la radio, l'aviation, l'assurance et le travail. Autant de questions où nous devrions savoir si Ottawa ou Québec a la juridiction.

"Nous voulons savoir ce que nous pouvons faire sans avoir recours à des procédures interminables".

"Une autre impression qui ressort de la Conférence, continua le premier ministre, "est que toutes les provinces sont unanimes en faveur des droits des minorités qui doivent être protégées".

L'on demanda à M. Taschereau si la session débuterait le 7 janvier prochain.

"La date du 7 janvier, telle que fixée," dit-il, "est proforma et il faut un ordre en conseil pour faire l'appel et convoquer les députés.

"Il est possible que la session soit retardée à cause des références en cour suprême". (M. Taschereau laissa entendre qu'il voulait parler de la législation sociale de M. Bennett).

Générosité du premier ministre de la province

L'honorable L.-A. Taschereau donne $100 par mois à la Société St-Vincent de Paul et les employés des divers ministères se cotisent pour aider les pauvres de la ville — Plus de $1,800 en deux mois.

La Société Saint-Vincent de Paul lance un nouvel appel à la charité privée, à la veille des fêtes. Certes, la charité publique, celle des gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux, pourvoit à certains cas prévus par les lois de chômage et de secours directs, mais il en est d'autres qui ne tombent pas dans cette catégorie et il faut aider ces indigents dont le cas est souvent très pénible.

Pour leur part, les fonctionnaires du gouvernement provincial ont donné un bel exemple, au cours des années passées, en prélevant chaque mois une partie de leur salaire pour la donner aux pauvres par l'intermédiaire de la Société. Le premier ministre de la province, l'hon. L.-A. Taschereau, a donné l'exemple de la générosité en contribuant, chaque mois, une somme de $100.

Voici d'ailleurs un relevé des sommes qui ont été versées à la Société par le premier ministre et par les fonctionnaires de la province au cours des mois de novembre et décembre:

NOVEMBRE

L'hon. M. L.-A. Taschereau	$100.00
Ministère de la Voirie	37.50
Département de l'Assistance Publique	59.50
Département du Travail	24.06
Département de l'Auditeur de la Province	21.75
Département de la Voirie	193.50
Département de l'Auditeur de la Province	10.31
Département de l'Assemblée Législative et de la Bibliothèque	59.65
Département des Statistiques et des Affaires Municipales	49.75
Département des Travaux Publics	163.91
Département du Contrôleur du Revenu	46.24
Ecole Technique de Québec	27.32
	$793.39

DECEMBRE

L'hon. M. L.-A. Taschereau	$100.00
Département du Travail	24.14
Département des Travaux Publics	491.24
Département de l'Agriculture	103.46
Département de l'Assemblée Législative	47.35
Département de la Statistique et des Affaires Municipales	51.25
Département du Contrôleur du Revenu	83.74
Département de l'Auditeur de la Province	31.75
Département du Procureur-Général	44.71
Bureau du Protonotaire	42.94
Le principal et le personnel de l'Ecole Normale	52.00
	$1,072.59

Grand total: $1,865.98.

On est prié d'adresser les souscriptions en argent à M. J.-Wilfrid Boulet, a-s de Boulet & Boulet, C.-A., chambre 512, 71, rue Saint-Pierre, Québec.

Les vêtements usagés ou d'autres dons en nature destinés aux pauvres sont acceptés avec reconnaissance par les Révérendes Soeurs de la Charité, 5, rue Saint-Olivier, Québec, ou par le Patronage de Saint-Vincent de Paul, Côte d'Abraham, Québec.

Ordinations présidées par S. Em. le Cardinal

Samedi et dimanche, Son Eminence le cardinal Villeneuve présidera des cérémonies d'ordinations — Vendredi à la chapelle de l'archevêché, 7 étudiants en théologie seront tonsurés.

Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, présidera d'imposantes cérémonies d'ordination en fin de semaine. D'abord samedi matin, le Primat de l'Eglise canadienne conférera les deux premiers ordres mineurs à quarante-deux clerc et les deux derniers ordres mineurs à trois autres. Au cours de la même cérémonie, il élèvera deux lévites au sous-diaconat. Dimanche matin, en la chapelle St-Louis de la Basilique, il conférera le diaconat à trois ecclésiastiques de quatrième année. Une première cérémonie aura lieu vendredi soir, en la chapelle de l'Archevêché, au cours de laquelle Son Eminence donnera la première tonsure à 7 étudiants en Théologie.

Toutes ces cérémonies présidées par le Primat de l'Eglise canadienne revêtiront un cachet de particulière solennité. M. le chanoine Arthur Robert, supérieur du Grand Séminaire, et M. l'abbé Ernest Lemieux, directeur spirituel, assisteront Son Eminence. Plusieurs membres du clergé seront présents aux cérémonies de samedi et de dimanche.

Voici la liste complète des candidats à la tonsure et de tous les ordinands:

1—**La tonsure**—Vendredi soir à la chapelle de l'Archevêche : MM. Roger Garneau, Donat Gendron, Rolland Guertin, Garcia Naud, Alfred Quirion, Sylvio Roberge, du diocèse de Québec; Alexandre Soucy, du diocèse d'Haileybury.

2—**Aux Ordres Mineurs et Majeurs.** —Samedi matin, à 8 heures, à la Basilique.

a)—**Aux deux premiers Ordres Mineurs** : MM. Charles Allard (diocèse de Gaspé), Luc Arseneault (Québec), Nérée Arsenault (Gaspé), Byron Bélanger (Green Bay), Alfred Bujold (Gaspé), Jean-François Buote (Charlottetown), Robert Campagna (Québec), Paul-Emile Caron (Trois-Rivières), Achille Couture (Québec), Gérard Fortin (Québec), Irénée Frenette (Québec), Félix Gagné (Gaspé), Arthur Gagnon (Québec), Benoit Garneau (Québec), Roger Garneau, (Québec), Patrice Germain (Québec), Antoine Gilbert (Québec), Lucien Godbout (Québec), Jean-Paul Goupil, (Gaspé), Rolland Guertin (Québec), Donat Gendron (Québec), Gérard Guité (Gaspé), Noël Lacroix (Québec), Louis Laffoley (Gaspé), Jean-Marie Leblond (Québec), Fernand Marquis (Québec), Jules-Albert Ménard (Québec), Bernard Moisset (Québec), Garcia Naud (Québec), Laurent Nicole (Québec), Roland Ouellet (Nicolet), Sylvio Picard (Québec), Raymond Potvin (Québec), Onésime Pouliot (Québec), Alfred Quirion (Québec), Omer Richard (Québec), Sylvio Roberge (Québec), Henri Samson (Québec), Albert Simard (Haileybury), Alexandre Soucy (Haileybury), Albert St-Laurent (Gaspé), Louis-Albert Vachon (Québec).

b)—**Aux deux derniers Ordres Mineurs** :

MM. Thomas-Eugène Boissinot, Raymond Dupuis et Marcel Léveillé, du diocèse de Québec.

c)—**Au sous-diaconat** :

MM. Gérard Labbé et François Trottier, du diocèse de Québec.

3—Au diaconat, dimanche matin, à 8 heures, à la chapelle St-Louis de la Basilique :

MM. Josaphat Goulet, Gérard Labbé et François Trottier, du diocèse de Québec.

FEU ADEL. DESROSIERS

Fitchburg, Mass., 18, (Spéciale). — Adélard Desrosiers, 21, Leominster Road, originaire de Québec, est mort à sa résidence ici samedi dernier des suites d'une pneumonie. Ses funérailles ont eu lieu hier matin ici en l'église Saint-François. Il a été inhumé au cimetière de Saint-Joseph.

M. Desrosiers qui était à l'emploi de la Fitchbirg & Leominster Street Railway Company, habitait notre ville depuis 13 ans. Auparavant, il demeurait dans la Vieille Capitale.

Il laisse pour déplorer sa perte madame Desrosiers (née Lydia Bourque), son épouse; six filles: mesdames Yvonne Léger, Cécile Lussier, Annette Card, mesdemoiselles Bernadette, Thérésa et Jeanne Desrosiers; sa mère: madame Philanise Desrosiers; trois frères: MM. Delphis, Napoléon et Cléophas Desrosiers, et trois petits-enfants.

Le "Soleil" prie la famille en deuil d'agréer ses profondes condoléances.

ROUTES OUVERTES

On a appris ce midi au ministère provincial de la Voirie que toutes les routes situées à l'est de la province étaient encore ouvertes à la circulation à l'heure actuelle. Les automobilistes peuvent donc encore espérer d'aller à la messe de minuit à la campagne à moins d'un brusque changement de température.

FORESTIER DISPARU

Ottawa, 18. — Les parents et amis de M. Finlayson, directeur du service forestier au département de l'intérieur, s'inquiètent à son sujet, car il est disparu de chez lui depuis le milieu du jour hier. On craint qu'il n'ait été victime d'une amnésie temporaire. Revenant récemment d'Afrique-Sud, où il avait pris part à la conférence forestière de l'Empire, il tomba malade et ne put jamais se rétablir complètement.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 18 DECEMBRE 1935

L'aide aux municipalités

Sans accorder tout ce que les maires réclamaient pour leurs municipalités, il est clair que le cabinet King entend faire immédiatement quelque chose pour elles, afin que les secours directs fonctionnent mieux pendant les premiers mois de l'hiver, en attendant qu'on trouve une solution au problème du chômage et de l'assistance. La preuve en est l'augmentation de l'octroi fédéral à la province ontarienne. On estime que cette contribution fédérale plus généreuse réduira d'un tiers à un sixième la part que les administrations locales auront temporairement à payer pour l'entretien des nécessiteux. Le gouvernement canadien réalise donc la condition précaire du crédit des grands centres urbains. Et cette première satisfaction qu'on donne aux édiles donne lieu d'espérer que d'autres s'ensuivront. En confiant aux provinces le soin de l'économie des secours auxquels il souscrit plus largement, la politique suivie par le premier ministre indique les excellentes dispositions de nos gouvernants. Nous en concluons, avec nos confrères ontariens, que le nouveau régime veut aider aux gouvernements provinciaux à trouver plus de revenus, mais en se déchargeant sur eux du soin de satisfaire aux besoins fortuits des populations. A condition que le partage des impôts soit juste, cette politique ne présente aucun inconvénient.

Dangereuse équivoque

Plusieurs journaux signalent comme une orientation nouvelle du parti tory un discours récent de M. Bennett, au cours duquel il aurait admis que le Canada ne sera pas longtemps en mesure d'honorer ses contrats. Il se peut que, en matière financière, le chef de l'opposition parle sur ce ton pour la première fois ; mais, en matière économique et politique, il a marqué ses dispositions personnelles à passer outre aux obligations que comporte le pacte fédéral. Dans l'un ou l'autre cas, il est inadmissible qu'une partie à un contrat décide seule de le modifier ou de le rompre. Ce serait aller contre le droit et contre la sagesse politique. Si l'Etat donne le mauvais exemple d'un manquement à des engagements d'honneur, il aura du mal à trouver d'autres dupes, et lui-même sera bientôt frustré de ses titres par les provinces. Fort heureusement pour le crédit canadien, l'administration est confiée en des mains non seulement honnêtes mais également habiles. Il appartient à M. Dunning de préparer le bilan national, d'établir l'inventaire des ressources, de supputer le revenu probable. On se le rappelle, en 1922, lorsque le parti libéral prit la direction des affaires publiques, le vent soufflait aussi au pessimisme. Ce qui n'empêcha point que, en moins de deux ans, le gouvernement de M. King commençait de réduire la dette fédérale à raison de près de 25 millions de dollars par année. Avec les richesses naturelles du Canada, il y a toujours lieu d'espérer, à condition que de saines réformes soient entreprises avec la coopération obligée de la nation.

Leurs intérêts respectifs

L'Angleterre s'arrange toujours, dans ses conflits internationaux, pour être du côté des anges. Dans l'affaire éthiopienne, elle ne cherche pas à défendre ses positions du lac Tsana, ni même à s'assurer l'exploitation des nappes pétrolifères qui couvrent, paraît-il, tout le plateau abyssin. Non. Ses visées sont plus nobles. Elle s'institue la championne du droit contre la force. Elle épaule et soutient contre le torpillage fasciste les murs vénérables de la Société des Nations. Voyez comme elle a étudié ses attitudes depuis le début des hostilités. Au nom de Covenant, qu'elle venait elle-même de mépriser en signant avec l'Allemagne un pacte séparé pour la limitation des armements navals, elle a forcé Genève à reconnaître que l'Italie avait outrepassé ses droits en envahissant l'Ethiopie. Puis tout d'un coup, après l'échec de son projet d'embargo sur le pétrole, elle offre à Mussolini de lui céder le contrôle d'une bande de territoire qui relierait l'Erythrée à la Somalie italienne. Rome pourrait coloniser ce nouveau territoire, y bâtir des routes et des chemins de fer, y établir des exploitations agricoles. D'où vient que Londres a brusquement changé d'attitude ? L'offre de Hoare consacre en principe l'invasion militaire du Duce en Ethiopie et réduit à néant tous les efforts de la S. D. N.. Car si l'Italie obtient de l'Angleterre même le droit de s'établir en Abyssinie et d'y imposer ses volontés, comment le gouvernement britannique pourra-t-il à l'avenir poser au défenseur du faible et dicter ses volontés à la Société des Nations ? M. Baldwin, il est vrai, a presque désavoué les offres de son ministre ; mais n'est-ce pas tout simplement une feinte destinée à calmer l'opinion anglaise, qui a manifesté son hostilité à l'égard des concessions du Foreign Office ?

Rome semble ignorer les proposition de l'Angleterre. Pourquoi le Duce s'accommoderait-il d'un fragment de l'Ethiopie, tant qu'il aura l'espoir de conquérir par les armes tout l'empire du négous ? Ne disait-il pas naguère à un publiciste français, Pertinax : "Si vous m'offriez une province éthiopienne sur un plateau d'argent, je la refuserai, car je suis résolu à conquérir l'Ethiopie par la force". Du moins son attitude brutale n'a-t-elle pas changé. L'Italie a bien essayé elle aussi de mettre les anges de son côté. Elle ne voulait pas tant relier ses colonies africaines que civiliser un peuple de barbares et abolir l'esclavage. Noble sentiment. Mais tout le monde sait, la presse italienne et Mussolini lui-même l'ayant proclamé fortement, que l'Italie traverse, comme l'Allemagne, une crise de surpopulation. La densité démographique de l'Italie est de 300 habitants par mille carré. Le chef fasciste a d'ailleurs répété dans tous ses discours que l'Italie devrait se répandre à l'extérieur ou éclater. La folie romaine est de penser que la colonisation de l'Ethiopie pourrait s'effectuer d'un coup de baguette. Voyons les faits. Un professeur d'histoire à l'Université de Florence, Gaëtan Salvemini, écrivait récemment dans *Foreign Affairs* que les Italiens ne pourraient jamais s'acclimater en Ethiopie. La zone des montagnes est trop froide pour les végétations et d'accès impraticable ; la zone torride est fertile en café, en coton, en sucre, mais la main-d'oeuvre italienne n'y pourrait vivre longtemps ; la zone désertique est quasi stérile. Reste la zone tempérée, le plateau éthiopien. A cause de son élévation, le plateau n'offre aucun attrait pour le travailleur de la plaine. L'air y est rare. Seuls des hommes d'une robustesse exceptionnelle peuvent s'y acclimater. Le correspondant du *New York Times* écrivait récemment à son journal que la construction de routes par les troupes italiennes s'était faite dans des conditions indicibles. Or, le plateau est très accidenté. Impossible de le coloniser avec profit à moins d'y construire des routes carrossables et des chemins de fer. Cela engloutirait des sommes fabuleuses. Les matières premières que l'Italie en tirerait lui coûteraient plus cher que ses importations d'Angleterre, des Etats-Unis ou du Canada. Dans ces conditions, la conquête de l'Ethiopie, tout en agrandissant l'empire colonial de Mussolini, ne servirait nullement ses desseins d'expansion.

Et c'est pour cela qu'on se bat en Afrique. C'est pour la conquête d'une ombre que l'Italie compromet la sécurité de l'Europe et du monde. Les guerres sont toutes aussi vaines que celle-là.

Notre impérieux devoir social est d'abord intellectuel, car la crise religieuse à laquelle notre pays est en proie a sa cause bien plus dans la perversion des idées que dans la malice des coeurs, bien plus dans la négation des choses divines que dans l'attrait même des choses sensuelles.

Mgr TISSIER

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Henry Ford le Pacifique.

Les voleurs en arrachent.

Le passif active la ruine.

Hepburn électrifie son parti.

L'esprit de Noël se fait prier.

L'appétit protège contre la soif.

Les sangsues s'attaquent à la censure.

Les juges se défendent de leur mieux.

Le pion monté à dame provoque l'envie.

Quatre-temps, cela ramène à la mesure.

Ce qu'il y a de meilleur à prendre, c'est du mieux.

Ce sont les poissons qui font les frais de ce "caviar".

Si l'on déclare la guerre à l'hypocrisie, tout le monde y passera.

A l'exemple de Mussolini, les Italiennes renoncent à leurs alliances.

La communauté des idées tient à condition qu'on observe la règle du silence.

Heureux pays

C'est certainement un exemple unique que le Mexique donne actuellement au monde. Alors que l'Europe s'arme, que les usines de guerre du Japon, des Etats-Unis travaillent à plein rendement, le gouvernement de Mexico vient de transformer sa fabrique nationale d'armes en usine de machines agricoles.

Le budget de la Guerre, au Mexique, vient d'être réduit de telle sorte que plus de 1,500 ouvriers des arsenaux allaient être réduits au chômage. Emu de cette situation, le gouvernement a aussitôt décidé d'affecter cinquante mille dollars à la fabrication de dix mille charrues qui seront gratuitement distribuées aux agriculteurs.

L'enseigne condamnée

D'avoir goûté les joies du paradis au temps d'Adam et Eve, nous le regrettons tellement que nous abusons volontiers de sa gloire. Quelle est la ville d'Europe qui n'ait pas son Eden sous forme de théâtre, d'hôtel, de maison de thé ou de parc ? Rome aussi avait le sien. C'était une sorte de pension de famille. Eh bien, l'une des premières expéditions punitives conduites à Rome, par les étudiants, pour protester contre les sanctions a obligé cet imprudent "albergo" à fermer ses portes, à la grande surprise du propriétaire.

A certaines heures, les noms paradisiaques eux-mêmes sont les plus compromettants.

Il aime le journalisme

Geoffrey Harmsworth, qui a le don de faire sortir de lui lord Rothermere, son oncle, vient de publier un joli livre de reportage sur son séjour en Abyssinie, avant le conflit.

Le livre se lit comme un roman, car Geoffrey a beaucoup de talent et d'esprit et est extrêmement large d'idées, c'est-à-dire, il est tout le contraire de son cher oncle.

Contrairement à tous les autres reporters, Geoffrey n'a rien vu de barbare dans le pays. Le Négus fait tout pour introduire la culture européenne et pour cela il collabore régulièrement à son journal : "Lumière et Paix" pour lequel il écrit les principaux articles. Parlant de journalisme, il a confessé à Geoffrey Harmsworth sa passion pour la parole imprimée.

"Je pense toujours, a dit le Négus, que la vie d'un journaliste doit être la plus admirable de toutes. Je crois que si j'avais eu à choisir une profession, j'aurais adopté la vôtre."

Ce qui est un grand compliment pour les journalistes.

A la conquête

On peut constater avec plaisir que depuis la guerre principalement la femme a conquis un énorme terrain dans tous les domaines et dans tous les pays, même en Orient.

C'est ainsi qu'on apprend que le maharadjah Gaekwar de Baroda, vient de rompte avec les traditions séculaires en nommant Miss Batlavala, jeune et brillante avocate, à un poste supérieur de son administration.

Miss Batlavala a fait ses études en Angleterre et a plaidé son premier procès à vingt et un ans !

Ce qui prouve que les femmes ne sont pas plus bêtes que les hommes.

Et la jeune indienne n'a rien de l'esprit livresque, au contraire.

Elle joue au polo, au golf, au tennis, aime la chasse et sait fort bien manier un avion.

La femme orientale est en pleine émancipation au grand dam de certains "intellectuels occidentaux".

Feuilles volantes

Au petit bonheur, tout s'arrange.

Tout ce qui darde ne pénètre pas avant.

Le silence en sert plus qu'il n'en dessert.

Le Père Noël a plus d'un tour dans son sac.

Projet à l'eau est toujours repêché par quelqu'un.

Quelquefois, c'est celui qui encaisse qui s'appauvrit.

Choses qui ne nous rajeunissent pas: le vieux calendrier, le nouvel almanach.

Beaucoup n'invoquent l'omnis potestas a Deo que lorsque cela fait leur affaire.

L'homme politique qui fait son devoir éprouvera toujours une profonde satisfaction à relire la fable : Le Serpent et la Lime.

Une assemblée actionniste, tenue en fin de semaine à Montréal, s'est terminé, rapporte la Gazette, *sur ces mots*: Vive la révolution!

Que la conduite de ces "amis de l'ordre" est belle et édifiante!

TRISTAN

(*La Tribune*)

PARTIR ET REVENIR

Si partir c'est mourir un peu, on peut bien raisonner que revenir c'est ressusciter beaucoup. Souhaitons que nos lecteurs éprouvent autant de satisfaction à nous retrouver que nous avons eu de regret à les quitter.

Du reste, une léthargie de quinze jours a du bon. Quand on revient à soi, on peut se divertir doucement du désappointement des "chers confrères" qui savaient de source certaine que vous étiez mort et qui faisaient déjà votre autopsie. Nous en sommes navré pour eux, mais la nouvelle, comme pour Mark Twain, était un peu exagérée.

Dans les Laurentides où nous avons cherché avec le grave Lucrèce un remède à notre lassitude et un refuge contre le **Devoir**, ses pompes et ses oeuvres, nous avons eu le loisir de méditer sur la vanité des choses d'ici-bas et sur le danger d'être un Grincheux quand on a les dents cariées.

Mais nous avons eu le temps aussi pour des réflexions plus pratiques. Un soir, à la brunante, au moment où les lampes s'allument, nous nous sommes trouvé au foyer confortable mais extrêmement simple d'une brave famille de petits cultivateurs. Canadiens types, intelligents, débrouillards, avec ça les plus vaillantes gens du monde. Mais l'écorce était naturellement celle du rustre. Ce contact n'est sans doute pas celui que rechercheraient les petits snobs des jeunesses Patriotes.

Devant la lumière pâlote de la lampe, le citadin, accoutumé à l'ampoule électrique, se réveilla. "Si l'électricité vous était accessible, vous abonneriez-vous?" demandâmes-nous; "Certainement, ce serait bien commode", fut la réponse.

Au grand étonnement de ces braves gens, nous leur apprîmes que le gouvernement de Québec, à la dernière session, s'était mis en mesure de participer de part à demi à toutes les dépenses capitales encourues par une municipalité rurale en vue de donner un réseau électrique.

On déclara que c'était certes très généreux et l'on se dit très intéressé. Mais on avait totalement ignoré jusque-là le passage de cette législation. C'était le premier bruit qui en arrivait dans ce coin de province, et l'on nous assura que personne n'en avait entendu parler. Voilà bien la preuve que les informations impartiales du **Devoir** et de **l'Action catholique** ne pénètrent pas partout.

S'il est permis de tirer de cet incident isolé une conclusion générale, c'est que le parti libéral a peut-être souffert plus qu'on ne pense au cours de la dernière campagne de posséder dans ses oeuvres innombrables "un écrin de perles ignoré." A quoi bon les actes législatifs les plus utiles au peuple si le fait reste ignoré de ceux dont on veut mériter la confiance? L'adversaire a alors beau jeu pour calomnier et il ne s'en prive pas.

Que ce soit pour nous tous, pour les organisateurs, pour les militants, pour les volontaires du parti libéral une leçon dont on sache tirer parti pour l'avenir. Quand on a de bonne marchandise, on ne la cache pas sous les comptoirs.

Edmond TURCOTTE

(**Le Canada**)

LE SILENCE

Il ne s'agit pas de celui qui, dans la nature, résulte d'une multitude de bruits: frémissements de plumes ou de feuillages, lointaines vibrations de cloches à travers l'espace, marche, glissement ou vol d'insecte, craquement de branche morte ; mais du silence qui, par moment, enveloppe deux êtres liés par une commune existence, et que troublent seules la page du livre que l'on tourne, la chute d'un petoton de laine sur le tapis. C'est un de ces personnages invisibles qui peuplent notre existence, et souvent, à notre insu, déterminent nos actes, les expliquent, les excusent ou les condamnent.

Si une fêlure existe, même insoupçonnée, dans l'union de ces êtres, aux yeux de tous, pourtant, harmonieusement appareillés, le silence peu à peu l'aggrave et la révèle. Il descend sur eux comme un brouillard à peine tout d'abord sensible, s'épaissit progressivement, trouble, estompe leurs images, et, finalement, les éloigne, ils s'apercevront un jour, à quelques phrases hâtivement prononcées pour chasser leur angoisse, qu'ils ne se comprennent plus, et, malgré eux, malgré leurs souvenirs, malgré la distance en commun parcourue, qu'ils sont devenus des étrangers. Le silence a dénoué tout ce qui les attachait, croyaient-ils, l'un à l'autre, ne laissait subsister que les incompatibilités et les divergences. Il a malicieusement détruit les impondérables qui s'ingéniaient à leur construire du bonheur.

Mais en revanche, si nulle secrète meurtrissure n'existe au fond des coeurs, quel magicien il sait être ! C'est lui qui prépare, conseille, ordonne les haltes indispensables de la vie sentimentale, sortes de clairières lumineuses et embaumées où il est nécessaire d'interrompre un instant sa course pour s'y recueillir, y méditer, s'y reconforter avant de continuer le voyage. C'est lui qui rassemble les gerbes, hâtivement amassées en chemin, qui les trie, rejette les stériles, engrange celles dont les grains sont savoureux et les fleurs inflétrissables. Les mots s'usent à les trop souvent prononcer; ils perdent leur charme d'imprévu, leur puissance évocatrice; on murmure des lèvres seulement, machinalement, sans y attacher d'importance, ceux-là mêmes qui sont le plus riches de pensée et d'émotion; l'habitude efface leurs couleurs, aplanit leurs reliefs. Le silence, en interrompant l'habitude, les rajeunit et nous les rend avec leur sens et leur éclat, il détache d'eux les poussières et les décrets.

Cher silence, on ne t'est pas assez reconnaissant; on ignore volontiers ton miraculeux pouvoir; on va même jusqu'à te redouter et te traiter en ennemi. Sitôt que tu t'installes au foyer, tu fais figure d'intrus. Quelle erreur ! Ceux-là que l'amour, la tendresse accompagnent, n'ont rien à craindre de toi, mais tout au contraire à espérer. Tu les unis plus encore que les paroles; sous ton influence un dialogue muet s'échange entre eux; la bouche se tait, il est vrai; on pourrait croire que le couple n'a plus rien à se dire, qu'il a épuisé ses réserves de sentiment, que l'instant est venu de cette séparation, la plus cruelle peut-être de toutes, qui s'accommode de l'illusion de la présence. O pauvres gens, écoutez mieux ! Dans le silence, ce sont les âmes qui parlent.

JEAN RENOUARD.

(**Journal des Débats**)

Trois frères

Il est assez rare qu'une ville puisse ronorer la mémoire de trois frères tombés au champ d'honneur. Mais pouvoir donner trois fois à trois frères le nom de trois places différentes doit être certainement chose unique.

C'est pourtant ce qu'on peut voir à Courbevoie, France, où l'on trouve maintenant la place des Trois-Frères-Roquigny, la place des Trois-Frères-Enghels et la place des Trois-Frères-Leboeuf !

C'est ainsi qu'un livreur parisien a récemment constaté l'inconvénient qu'il peut y avoir à ne pas prêter une suffisante attention aux indications qu'on lui donne. Arrivant en effet au pont Bineau, il crut se tirer d'affaire en disant à un agent :

— Je ne me rappelle plus exactement le nom de la place où je vais, mais je sais qu'elle porte le nom de trois frères...

Mais à sa grande surprise, l'agent lui répondit :

— Vous savez, de ces frères-là, nous en avons neuf ici ! Et ils ont des places dans tous les coins de la ville !

Une ville internationale

On vient de décider, que le statut de la ville de Tanger serait prorogé de deux ans. Ce n'est pas, comme on l'a dit parfois, la S. D. N. qui intervient dans l'administration de cette ville internationale et son statut ne ressemble en rien à celui de Dantzig, par exemple.

Ce sont les puissances alliées signataires de l'acte d'Algésiras et, depuis 1928, l'Italie qui contrôlent le pouvoir exercé par un administrateur européen, sous la suzeraineté purement théorique du sultan du Maroc.

Quatre Français, trois Espagnols, trois Anglais, trois Italiens, un Belge, un Hollandais et un Portugais, nommés par leurs consuls respectifs, complètent l'Assemblée législative dont les autres membres sont des musulmans et des israélites indigènes.

Uncomité de contrôle est chargé de veiller au respect de la Constitution. Et les habitants du Faehe de Tanger se déclarent d'ailleurs enchantés de cette curieuse Constitution.

Cadeau original

La société des vétérans de l'armée polonaise en Amérique doit offrir au célèbre pianiste Paderewski une montre spécialement fabriquée à son intention. Les lettres de son nom et de ses prénoms y remplacent les chiffres des heures; les minutes sont figurées par de petites touches de piano. L'aiguille des heures a la forme d'une plume, celle des minutes, d'un bâton de chef d'orchestre. Enfin, autour du petit cadran des secondes est inscrit le nom de Boloka-Podile, lieu de naissance du compositeur.

Un tel chef-d'oeuvre ne sera probablement pas d'une utilisation très pratique, et lire les heures, les minutes, les secondes sur des lettres et des touches de piano à l'aide d'un bâton de chef d'orchestre ne doit pas être une petite affaire. Mais comme les cadeaux utiles ont toujours déplu aux grandes personnes autant qu'aux petits enfants, cette montre, essentiellement décorative, enchantera sans aucun doute l'auteur du fameux "Menuet".

Les écrevisses

Voici bien une nouvelle inattendue: les écrevisses disparaissent d'Europe ! Cette diminution a été causée par le nettoyage des étangs et des canaux, le détournement des rivières et des cascades au profit de l'énergie électrique. La construction de trop d'usines a pollué les cours d'eau et empoisonné les torrents.

Il paraît, si l'on en croit le professeur Raphaël Dubois, de la Faculté des Sciences de Lyon, que les écrevisses meurent d'une sorte de furonculose prise en mangeant des hottus ou des poissons blancs porteurs et victimes de cette même maladie.

Ce ne sont pourtant pas de ces crustacés, jusqu'ici comestibles, que s'entretenait l'autre jour M. Benès.

L'éminent diplomate parlait bien dans un centre politique des écrevisses et de leur prochaine disparition.

Mais ce qu'il entendait par écrevisses, c'étaient les diplomates de l'ancienne école. M. Benès les définit ainsi parce que dit-il, ce sont des êtres qui avancent de biais ou marchent à reculons !

Mais son interlocuteur, qui n'était autre, dit-on, que M. Titulesco, conclut que les "écrevisses" avaient parfois du bon.

CHRONIQUE OUVRIERE

SAGE AVERTISSEMENT

Les propriétaires de magasins qui, pendant les deux semaines qui précèdent le Jour de l'An, ont la permission de laisser leurs établissements ouverts le soir afin d'accomoder leur clientèle ne doivent pas oublier qu'ils ne peuvent faire travailler un garçon au-dessous de dix-huit ans pas plus qu'une jeune fille ou femme plus de soixante heures par semaine dans un établissement commercial d'une cité ou d'une ville de plus de dix mille âmes et que, la veille de Noël et du Jour de l'An, ils ne peuvent les faire travailler après dix heures. La loi des établissements industriels et commerciaux est formelle à ce sujet et M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, vient de le rappeler en invitant les marchands à bien vouloir s'y conformer s'ils ne veulent pas s'attirer des désagréments.

Les inspecteurs ont reçu du ministère l'ordre de bien surveiller l'application des clauses de cette législation concernant les jeunes filles et les femmes ainsi que les garçons. Le ministère compte aussi sur la collaboration du service de la police des principales municipalités de la province pour aider les inspecteurs dans leur dure tâche. Cette mesure n'a d'ailleurs rien d'arbitraire. Elle a été passée dans le but de mettre fin à certains abus qui se commettaient par quelques marchands qui commençaient l'inventaire de leurs marchandises à la veille du Jour de l'An et qui faisaient travailler des jeunes filles quelques fois après minuit, au détriment de leur santé.

ASSEMBLEES

Au Secrétariat

CE SOIR: L'Union Catholique des employés de gros. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs. Le Syndicat National des plâtriers de Québec. La Fraternité des plombiers électriciens de Québec, Inc.

DEMAIN: L'Union Nationale Catholique des commis épiciers, bouchers et charcutiers. Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc. L'Union des tanneurs corroyeurs.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. La Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 217.

DEMAIN: L'Association des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, local 511.

COMMUNISTE PENDU

Berlin, 17.— (P. A.)— Rudolf Claus, chef communiste allemand, a été pendu ce matin, après que le chancelier Hitler lui eut refusé clémence. Il avait été condamné pour "haute trahison".

Le comité a un problème à résoudre

(Suite de la dernière page)

qu'il aurait retiré de la ville, on établit qu'il ne pourra pas retirer de secours avant plusieurs semaines et on en a renvoyé un grand nombre qui devront attendre au printemps prochain avant d'obtenir de l'aide de la ville.

Cette situation difficile embête considérablement le maire et les échevins et il s'agit de savoir comment on tournera cette difficulté.

Un groupe de chômeurs qui se trouvent dans cette position a rencontré les échevins hier après-midi après la séance du comité administratif et on a discuté cette question jusqu'à sept heures, sans en venir à une solution. La situation a paru grave à plusieurs car un grand nombre de ces gens ont des familles qui n'ont rien à manger et il y a lieu de croire que la question sera étudiée de nouveau au comité cette semaine.

Une réunion du conseil général hier

(Suite de la page 3)

démarches auprès des autorités municipales pour que la ville impose une licence de $100. aux parbiers ambulants. On a expliqué qu'il y avait une dizaine de barbiers ambulants qui allaient d'une maison à l'autre faire les cheveux et la barbe sans posséder l'outillage voulu pour se conformer aux règlements de l'hygiène. Ils échappent ainsi à la surveillance des inspecteurs qui ne peuvent entrer dans les maisons.

A la demande de l'Union des manoeuvres, une délégation ira rencontrer les autorités municipales afin de leur demander d'augmenter les allocations de chômage afin de les rendre plus conformes au coût de la vie et tout particulièrement des vivres qui sont actuellement plus chers. Cette délégation traitera également de la licence pour les barbiers ambulants et demandrea certaines informations en ce qui concerne l'enlèvement des vidanges.

Les membres du Conseil Général ont procédé à la formation de plusieurs comités spéciaux et la plupart des anciens membres ont été maintenus dans leur charge. Le comité de délégations se compose de MM. Alfred Pelchat, Maurice Turgeon, Alexandre Masse, J.-A. Marquis et Gérard Picard. Comme président, M. T. Robitaille fait aussi partie des différents comités. Le comité d'organisation est formé des délégués Morency, Pelchat, Pruneau, Roberge, H. Robitaille. Les membres du comité des finances sont: MM. Maurice Turgeon, R. Demers et Jos. Côté. Le comité des jardins ouvriers sera encore dirigé par MM. A. Pruneau, Langevin et Maurice Turgeon. Au cours de la séance on a aussi adopté une résolution de sympathie à l'occasion de la mort de M. J. Allaire.

Héroïsme du Royal 22e à Courcelette

(Suite de la dernière page)

nes Beaudet et Lefebvre moururent à la charge après s'être battus comme des lions ; le major Filiatrault, les lieutenants Légaré et Greffard venaient d'être gravement blessés. D'autres officiers, le major Chabalie, le capitaine Fontaine, les lieutenants Baillargé, G.-E.-A. Dupuis et bien d'autres sous-officiers et soldats font des prouesses étonnantes.

La premier contre-attaque échoua. Les Boches, humiliés, retraitent et hurlent. Du côté de la sucrerie, les mitrailleuses font rage. On a fait plus de 100 prisonniers.

Une rumeur circule à l'effet que le colonel Tremblay est disparu. Le major Dubuc, second en commandement, prend charge du bataillon. L'arrivée soudaine et inattendue du colonel Tremblay produit un effet magique sur les soldats qui perdent conscience du bombardement. Les Boches déclenchent 13 contre-attaques infructueuses. Le premier jour on a fait 750 prisonniers et plus de 1,200 cadavres jonchent le pavé de la ville.

Le soir, vient la relève. Dévalant le long des pentes abruptes de la route de Bapaume à Albert, nous ressemblons aux fantômes des légendes bretonnes.

Le colonel Tremblay passa le dernier. Il était méconnaissable tant il était couvert de boue, la barbe longue, les traits tirés et vieilli de dix ans.

C'est lui qui, à juste titre, fut le héros de Courcelette.

Cette terrible guerre n'est pas finie. Un repos de sept jours tout au plus et il faut recommencer. Le 20 septembre, à 10 heures du matin, on vint nous chercher en camion près d'Albert.

Les Canadiens venaient d'illustrer une des pages les plus glorieuses de notre histoire nationale.

M. Robert Gravel, instituteur à Jacques-Cartier, a remercié le conférencier au nom de ses nombreux auditeurs, et il l'a félicité de la belle tenue de son régiment, orgueil des nôtres dans le domaine militaire.

Chez Nap. Jacques

Il y a UNE REPUTATION ....

C'est chez Nap. JACQUES qu'il y a le plus grand choix de marchandises de qualité pour hommes en ville.

Vous trouverez tous les produits des meilleures marques et des mieux assortis.

Prix garantis

Voyez nos vitrines

Nap. JACQUES

Merceries, Hardes faites

128-132, St-Joseph, Québec

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Demandez le manuel traitant de Brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION

Fondée en 1892

Bureau chef: 1260 rue Université, Montréal

Succursale: 73½ rue St-Pierre, Québec

Je trouve toujours délicieux ma tasse de BOVRIL

Bien des personnes boivent du BOVRIL, d'abord parcequ'elles aiment beaucoup le goût, et ensuite elles continuent à en boire parceque le BOVRIL leur fait du bien.

En buvant du BOVRIL tous les jours vous vous apercevez que le ton de votre santé s'améliore, en augmentant vos forces et votre énergie; Lorsque les rhumes, refroidissements, grippe au autres maladies vous menacent vous avez plus de résistance pour éviter les infections.

Commencez à vous construire des forces en prenant du BOVRIL tous les jours.

BOVRIL

BUVEZ BOVRIL CHAQUE JOUR

35/12F

APPELEZ Spud PAR SON NOM!

Et recevez ce que vous demandez. Le menthol seul ne suffit pas pour donner le goût rafraichissant de Spud. Le procédé secret de Spud débarrasse le tabac de ses matières irritantes.

Également en tabac haché fin pour les rouler vous-même, 10c le paquet. Rock City Tobacco Co., Ltd., Québec. *100% canadienne et indépendante*

Cadeau Pratique

Pour toute la famille

DONNEZ UN Clavigraphe REMINGTON

Le clavigraphe par excellence conditions de paiement faciles

GERALD MARTINEAU

78 St-Pierre, Tél. : 2-2890

Les Pastilles S. B. mettent fin à la toux d'une façon agréable. Elles calment vite l'irritation et décongestionnent immédiatement la gorge. 1F-35

Pastilles
SMITH BROTHERS
CONTRE LA TOUX
Deux sortes: NOIRES—AU MENTHOL

Me A. Rivard et le sens de l'honneur

(Suite de la dernière page)

qui fait bénir son établissement industriel et couvre les murs d'images pieuses ne recule pas devant l'abandon d'engagements pris sur l'honneur et qu'on ne peut pas le forcer à respecter parce qu'on n'a pas de preuve. Une foule de gens, roulés par des hommes d'affaires dont ils avaient meilleure opinion, expriment leur étonnement du reniement de la parole donnée par des hommes qui se font un scrupule d'être de la catégorie des gens honnêtes.

Le sentiment de l'honneur est devenu trop rare chez nous et un grand nombre de bonnes gens le regrettent. A la fin de sa causerie, Me Rivard, s'adressant aux membres du Rotary, a ajouté:

"Les hommes d'affaires que vous êtes", dit-il, "ont une conscience claire et nette de leurs devoirs privés, commerciaux et sociaux. Les oeuvres de philantropie que votre club a multipliées dans notre ville le prouvent clairement. Les hommes d'affaires que vous êtes connaissent aussi les commandements de l'honneur qui toujours parle impérieusement. C'est en continuant à éclairer vos transactions à la lumière de ces vérités que j'ai voulu rappeler, c'est en continuant à mettre dans le commerce et la finance les règles que prêchent l'honneur et la conscience dans la vie privée de chacun, c'est en continuant à traiter vos clients avec charité et humanité, que vous affirmerez que dans votre monde, les mêmes règles de morale, d'honnêteté et de justice règlent vos activités dans la vie privée, sociale et professionnelle".

Un nouveau record de l'aviation

(Suite de la dernière page)

constructeurs à étudier des petits moteurs très rapides et cependant résistants, capables de dépasser en croisière 200 km. à l'heure, cependant que leur faible consommation d'essence permettrait de longues étapes. Il est à noter aussi qu'André Japy commença l'étude de l'aviation par un long apprentissage de la navigation et qu'il était devenu un pilote fort habile dans l'art de se diriger avec un minimum de repères. Le petit avion en effet ne peut pas emporter d'installation de T. S. F. et le pilote, sur un parcours aussi difficile que Paris-Saïgon, n'a guère plus de moyens de contrôle que ses prédécesseurs des temps héroïques. Mais il bénéficie de tous leurs enseignements et des méthodes qu'ils ont longuement et chèrement expérimentées.

Le choix du terrain de l'incinérateur embarrasse les échevins

(Suite de la page 3)

dra probablement à sa charge l'incinérateur et on trouvera bien commode dans ce temps-là de l'avoir au centre de la ville. L'échevin Dinan a refait tout l'historique de cette question, depuis deux ans, et il a déclaré que puisque le conseil avait décidé de construire un incinérateur il devait le faire au plus tôt. Rien n'a été fait à a vapeur comme on l'a laissé entendre et les échevins discutent cette question depuis 19 mois. Huit plans ont été étudiés et ceux qui ont été adoptés ont paru les plus favorables. M. Dinan a rappelé que tous les sites suggérés ont rencontré des objections.

M. B.-E. Leclerc est d'avis que l'on construise immédiatement puisqu'un grand quartier de la ville est lésé par le dépotoir mais il voudrait que ce soit sur un terrain appartenant déjà à la ville et qu'on n'achète pas. Il prétend que le terrain de Stadacona est bon et il veut qu'il n'y ait pas d'extras au cours du travail de construction.

"En somme, dit l'échevin Jobin, vous voulez la construction de l'incinérateur mais sur un terrain de la cité ?"

"Oui", de répondre M. Leclerc.

M. L. Roy, de Roy & Villeneuve prit la parole après M. Leclerc et déclara que l'ingénieur Gagnon lui avait dit au téléphone que la ville pouvait bâtir l'incinérateur sur le dépotoir. M. Roy fait certains reproches à son échevin, M. Emile Gosselin, à qui il aurait demandé des renseignements qu'il n'a pas eus mais M. Gosselin lui démontra qu'il avait posé une interpellation au conseil de ville et qu'il n'avait pas eu de réponses encore. M. Gosselin a affirmé que les ingénieurs de la ville sont d'avis que l'appareil peut être placé à Stadacona mais que ce site n'est pas recommandable, dans l'intérêt de la cité. M. Hamel a déclaré à M. Gosselin que lorsque la ville prendra l'incinérateur elle souffrira de cet éloignement.

Le maire Grégoire fut l'orateur suivant et souhaita la bienvenue aux délégués, les félicitant de s'occuper des affaires de la ville. Le maire a fait tout l'historique de la question des dépotoirs et de l'incinérateur, faisant voir ce qu'il a fait pour remédier à la situation dès son arrivée à l'hôtel de ville. Il a fait voter $10,000 pour couvrir les déchets et transporter de la terre mais on ne lui a pas laissé le temps de finir son oeuvre et il lui fallut aller au Parlement demander l'autorisation d'emprunter pour un incinérateur parce que les citoyens de Limoilou se faisaient trop pressants. Il ajoute que l'incinérateur actuel n'a pas eu l'approbation entière de l'ingénieur parce que les plans n'ont pas été préparés par lui, mais la chose est faite maintenant. Il reste à choisir le site et il s'agit de savoir si les entrepreneurs sont obligés de bâtir sur le terrain désigné par la ville. De l'avis du maire, il existe un dead lock car les entrepreneurs doivent construire sur un site choisi de concert, avec le consentement des deux parties. Le maire croit que le dépotoir serait un bon site et qu'il a souvent essayé de faire construire l'incinérateur à cet endroit.

Son Honneur a expliqué ensuite la transaction du C.P.R. et il a déclaré que si la ville perd des revenus d'une part elle se reprendra par la vente des terrains et en taxant les constructions qui seront érigées à cet endroit. La ville retirera la moitié du produit de la vente et cela compensera pour la perte momentanée qu'elle ferait en décidant d'acheter la presqu'île. Il ne peut pas y avoir de poursuites contre la ville parce que les personnes qui achèteront seront tenues de s'engager à ne jamais réclamer de dommages par suite du voisinage de l'incinérateur.

A ce moment de la discussion, M. Emile Simard demanda au notaire de la ville, Me Charles Delagrave, M.P.P., de lui dire si le contrat obligeait les entrepreneurs à construire sur un terrain choisi par la ville. M. Delagrave est d'avis, d'après le contrat, que si le site du parc Victoria ne convenait pas, le site sera choisi du consentement mutuel des parties. Le notaire a eu connaissance que les entrepreneurs ont déclaré qu'ils n'avaient pas d'objection à construire soit sur le terrain Lockwell soit sur celui du Pacifique. Les deux sites leur sont indifférents. Le maire revint à la charge à ce moment pour dire qu'à son avis la ville ne peut pas forcer les entrepreneurs à construire à Stadacona mais que les entrepreneurs ne peuvent pas forcer la ville à leur donner un site ailleurs. Il y a dead lock.

M. J.-A. Roy fut le dernier orateur et demanda au comité de faire construire l'incinérateur tout de suite, peu importe où, mais immédiatement pour que l'appareil soit en opération au printemps.

Aucune décision n'a été prise par le comité administratif.

ST-FIDELE

Marguillier.

Messieurs les Marguilliers se sont réunis, mardi-soir, pour élire le remplaçant de M. Joseph Proteau, sortant de charge. Le nouvel élu est M. Elzéar Bertrand, menuisier-manufacturier, de la 17ème Rue. Nos félicitations. M. Eug. Huot devient donc premier marguillier, M. Jos. Nolin, deuxième, M. Elz. Bertrand, troisième.

Bancs.

Larente des bancs est payable dès à présent. Dimanche après la messe on procèdera à la vente de ceux qui n'auront pas été payés.

Noël.

A partir de jeudi on pourra se procurer au presbytère des cartes pour assister à la messe de Minuit. Les premiers arrivants sont les premiers servis.

Ballon.

Le ballon mis en râfle par les Elèves du Collège au profit du Bazar, a été gâgné par M. Bénoit Cauchon, de la 11ème Rue.

Rafles de Dindes.

Au profit de l'église, râfles de dindes, mercredi et jeudi soirs, par Les Chevaliers de Colomb, et vendredi et samedi soirs par M. Arthur Giguère.

N'oubliez pas ces belles occasions de faire votre marché de Noel à peu de frais et en faisant une bonne œuvre.

A L'UNIVERSITE

C'est ce soir, à 8.15 heures, à l'amphithéâtre de Chimie de l'Université Laval, qu'aura lieu la réunion conjointe des membres de la Société de Chimie de Québec et des membres de l'Institut de Chimie, résidant en notre ville. On sait que le conférencier sera M. Emile Cliche, docteur de la Faculté de Pharmacie de Paris, qui parlera des travaux de recherches qu'il a effectués. Le docte conférencier a en effet choisi le sujet suivant: "Repartition globulo-plasmatique de quelques médicaments dans l'organisme". L'intérêt du sujet à traiter aussi bien que l'érudition du conférencier et sa belle réputation sont d'excellentes garanties de succès pour cette séance. M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie, présidera la soirée. Le public est cordialement invité.

S.-LEONARD DE PORTNEUF

L'Immaculée-Conception

La belle fête du 8 décembre a laissé dans nos esprits un bon souvenir. D'abord, l'assistance nombreuse à la communion laissait voir que la Sainte Vierge serait spécialement honorée en cette fête. Il y eut messe des Enfants de Marie à 7 h.30 célébrée par M. l'abbé E. Martel, curé et directeur de la congrégation. La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Henri Beaulieu, professeur au séminaire de Québec. Il a donné le sermon de circonstance. A ces messes, la quête fut faite par des congréganistes.

La journée s'est terminée par la réception d'au delà de 40 Enfants de Marie. M. M. l'abbé E. Martel, curé et directeur, présidait à la cérémonie et M. l'abbé Beaulieu a donné l'instruction.

Cette journée si bien remplie était de nature à raviver, chez les fidèles, la dévotion à notre bonne Mère du Ciel.

LAC BOUCHETTE

Naissance

Ces jours derniers a été baptisée Marie-Henriette, enfant de M. et Mme Henri Dumais, fils. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Larouche.

ST-SAUVEUR

Heure sainte

De onze heures à minuit, demain soir, à l'église paroissiale, il y aura l'heure sainte pour les hommes et les jeunes gens. La sainte communion sera distribuée à minuit.

Grand'messes, demain

A l'église paroissiale : 5 h. 30, pour les âmes; 6 h. 15 pour Joseph Fradette ; 7 heures, pour les parents défunts de Mlle Albertine Dion ; 7 h. 45, pour les membres défunts de la famille François Pouliot.

OUVERTS JUSQU'A 10 H. TOUS LES SOIRS JUSQU'AU 31 DECEMBRE

JEUDI JOURNÉE DES ENFANTS

Aux plus grands magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

ESCOMPTE DE 20%

POUR JEUDI SEULEMENT

Sur notre assortiment complet de Manteaux pour fillettes **dont les prix ne sont pas déjà réduits.**

Si seulement vous nous honorez d'une visite, vous constaterez que notre assortiment est **superbe** – dans les tout derniers styles et dans les teintes les plus nouvelles.

Toutes les tailles de **4** à **14** ans.

Ne manquez pas cette occasion d'acheter à **prix réduit** un ravissant manteau pour votre fillette.

Suggestions pour Cadeaux

KIMONOS

En édredon ou flanelle couleurs unies ou de fantaisie. Modèles charmants. Tailles : **8** à **14** ans . . . . . $1.69 et $2.69

--- Salon de confection pour Dames ---

CAOUTCHOUCS POUR ENFANTS

CAOUTCHOUCS noirs unis, forme large. 4 à 10 . . . . . 49c

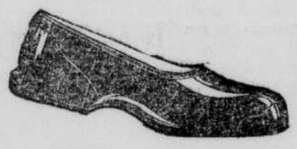

CAOUTCHOUCS, en gomme, à lacets, 11 à 13 garçons. Rég. $1.55 pour . . . $1.29

1 à 5 garçons. Rég. $1.69 pour $1.39

Et vous voudrez les réaliser

Dans ce cas vous ne pouvez pas faire erreur en venant directement à notre

PARADIS DES JOUETS

Il n'y a pas beaucoup d'enfants qui n'ont pas vu le monde de **jouets** que nous avons à nos magasins. Ils les ont vus et admirés durant leurs visites au **PERE NOEL**, et c'est de ces jouets qu'ils rêvent.

Décorations de toutes sortes pour arbres de Noël. Boîtes de peintures. Jouets mécaniques de tous genres. Animaux de toutes catégories. Poupées. Petits meubles. Instruments de musique. Jeux de toutes sortes. Trains de chemin de fer. Traîneaux. Berlines à neige. Carrosses de poupées. Automobiles. Vélocipèdes. Kiddie Kars, etc., etc.

VENEZ ET VOYEZ COMME NOS PRIX ACCOMMODENT TOUTES LES BOURSES, depuis **5c** en montant.

DONNEZ DES CADEAUX UTILES A VOS GRANDES FILLETTES et ENFANTS

COMPLETS

Sport, en couverte et frise de qualité pesante, pour le Ski ou le Patin – styles nouveaux pour jeunes filles. **Marine, vert, rouge, bleu, vin.** Toutes les tailles jusqu'à 36.

PANTALONS (slacks) . . $2.95 et $4.49

GILET avec fermoir éclair (zip). Prix $4.69

COMPLETS

Sport, **deux** et **trois pièces** en couverte ou suédine. **Rouge, vert, bleu marine**, etc., pour fillettes ou garçonnets de 2 à 6 ans . . . . . $2.98 à $7.49

PYJAMAS

En tricot de soie – marques **Stanfield** et **Harvey** – le tout nouveau tant en couleurs qu'en styles, pour fillettes de 2 à 14 ans 98c, $1.49, $1.95

--- Rayon de la lingerie ---

Si vous avez à coeur que vos garçons paraissent sous leur plus beau jour durant les fêtes--

VENEZ LES HABILLER A NOS MAGASINS

COMPLETS

Trois pièces habits à simple ou double croisure – deux pantalons golf ou un long et un golf. **Tweed** ou **Worsted** de fantaisie — couleurs assorties. Aussi une belle serge bleu marine. Tailles 28 à 33 . . $7.95

Quatre pièces – Habit, gilet, deux pantalons longs, en worsted rayé, – **gris, bleu** ou **brun.** Tailles: 33 à 36 . . . . . $11.95

COUPE-VENT

En cuir noir ou brun, doublés de flanelle. Tailles: 26 à 36. $3.95

---- PALETOTS ----

Chauds et confortables – Modèles: **Raglan, Balmacan** ou ordinaire, confection soignée. Couleurs assorties. Tailles: 33 à 37.

$10.95

TOUJOURS EN MAGASIN

Assortiment complet de petits complets en laine ou velours dans toutes les teintes, par garçonnets de 2 à 6 ans . . . . . $1.39 à $2.95

Echos mondains

Le lieutenant-gouverneur et madame E.-L. Patenaude, accompagnés du lieut.-colonel D.-B. Papineau, A.D.C., sont partis hier pour Montréal.

— o —

Madame Henri des Rivières recevra à dîner, pour sa fille, Renée, avant la soirée dansante que donnera le 30 décembre, madame J.-V. Perrin.

— o —

Le docteur et madame Lorenzo Montreuil ont reçu à dîner, ces jours derniers, en l'honneur de leur fille, Rachel, et de son fiancé, M. Walter Manning.

— o —

M. Adrien Beaudry, C.R., président de la Commission des Services Publics, de Montréal, est de passage à Québec pour une couple de jours.

— o —

M. et madame L.-J.-A. Amyot sont attendus aujourd'hui de New-York.

— o —

Mademoiselle Alice Caron, qui a passé quelques semaines à Ottawa, est de retour à Québec.

— o —

M. Paul Pelletier est attendu ces jours-ci à Québec. Il passera le temps de Noël chez ses parents, le colonel et madame Oscar Pelletier.

— o —

Madame André Taschereau est revenue hier de New-York où elle a passé quelques semaines.

— o —

Mademoiselle Gaby Giroux reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, pour mademoiselle Louise Paquet.

— o —

Au cours du bridge-dansant que donnera le chapitre Stadacona de l'I. O. D. E., au Château Frontenac, le vingt-six décembre prochain, quelques numéros de chorégraphie seront exécutés par mesdemoiselles Fernande Landry, Françoise Hamel, Una Prower, Elisabeth Gibsone, Barbara Russell, Jean Morton et Patricia Fraser.

— o —

Mademoiselle Anna Bailey est revenue hier de Montréal.

— o —

Mademoiselle Rose Rioux-Durette est rentrée d'un voyage de quelques jours à Montréal.

— o —

M. et madame Charles Gagnon sont retournés à Montréal, hier, après avoir passé quelques jours à Québec.

— o —

Le lieut.-colonel Oscar Gilbert et sa fille, Lise, sont de retour de Montréal où ils ont passé quelques jours.

— o —

Mademoiselle Patricia Brady recevra à l'heure du thé, jeudi.

— o —

M. Jean-Louis Delisle, titulaire de la Bourse Rhodes, est revenu de Montréal où il a fait un court séjour.

— o —

Mademoiselle Violette Delisle, et madame J.-E. Delisle, sont revenues de Montréal hier soir.

— o —

Nous apprenons le mariage de mademoiselle Madeleine Barry, fille de M. et de madame Charles Barry, d'Edmonton, avec le baron Fritz von Vincke, qui a eu lieu le 11 décembre dernier, en l'église Saint-Joachim d'Edmonton. Immédiatement après la cérémonie, M. et madame Von Vincke sont partis pour New-York d'où ils se sont embarqués pour l'Allemagne où ils passeront quelques mois. Le baron et la baronne von Vincke résideront à Edmonton.

— o —

M. E.-L. Hardy est parti ce matin en automobile pour passer une partie de l'hiver en Floride. Madame Hardy doit le rejoindre à Montréal dans quelques jours.

— o —

Les billets pour le bridge-dansant du chapitre Stadacona de l'I. OO. D. E. sont en vente chez madame Antoine-J. Duchesnay, 3, rue du Parloir, madame C.-V. Curmi, chemin de la Citadelle, madame Léon Gauvreau, 24, rue Conroy.

A MONTREAL

Madame Paul-G. Rodier est de retour de New-York où elle a passé quelques jours, inscrite au Ritz Carlton. Accompagnée de son mari, M. Rodier, et de son fils Pierre, elle partira à la fin de semaine pour Québec où elle sera l'hôte de ses parents, M. et madame Antoine-C. Taschereau, pendant le temps des fêtes.

— o —

Madame P.-A. Benoit recevra le dimanche 29 décembre, à cinq heures, pour sa fille, Lucrèce, débutante.

— o —

Madame R.-A.-E. Greenshield offrira un thé, le mardi, 7 janvier, pour les membres de la "Women's Association of McGill".

— o —

M. et madame Georges Ducharme et leur fille, Janine, sont partis pour Miami, Floride, où ils passeront l'hiver.

Fête d'anniversaire

Le huit décembre, un groupe d'amis se réunissaient à la résidence de M. et de madame Arthur Guay, de Limoilou, pour fêter le vingt-deuxième anniversaire de naissance de leur fille, Yvette.

Après la lecture d'une adresse il y eut présentation de jolis et riches cadeaux. La jubilaire remercia par des mots aimables. Il y eut danse, musique et chant. La soirée se termina par un goûter et tous se séparèrent emportant un bon souvenir.

Une invitée.

La dernière causerie de M. A. Viatte

(Suite de la page 3)

avec un intérêt manifeste les cours de M. Viatte. C'est que le titulaire de la chaire de littérature française à Laval est un conférencier goûté tant pour son éloquence que pour sa vaste érudition. Aussi n'est-il pas surprenant que l'on ait dû ouvrir la spacieuse salle des Promotions pour recevoir ses nombreux admirateurs, l'amphithéâtre de Médecine étant devenu insuffisant. A l'issue de cette dernière soirée littéraire, les habitués des mardis universitaires ont fait une enthousiaste ovation au distingué professeur, témoignage non équivoque de leur appréciation et de leur gratitude.

Avant d'aborder l'étude de Bernanos et de Malègue, le conférencier a rappelé les traits caractéristiques de certains romanciers dont il avait parlé dans ses cours précédents. "François Mauriac", dit-il, "juge la peinture mystique difficile: elle expose à paraître utiliser des moyens artificiels, et d'autre part, l'homme ne peut guère reconstituer la "psychologie de Dieu". Mais le chrétien a bien le droit de montrer à ses lecteurs le fait surnaturel, auquel il croit. Il peut décrire les réactions des âmes humaines en présence de ce fait. C'est ce qu'on tenté les auteurs dont le conférencier a parlé hier.

Ils ont un précurseur, Emile Baumann dont M. Viatte rappelle brièvement les principaux ouvrages. Il a illustré, sous l'aspect de la vie intérieure, des thèmes — conversion, vocation — dont Bourget ou Bazin nous montrent plutôt l'aspect social. Il a mis en scène la réversibilité des mérites. Chez lui, les deux éléments du roman mystique, la peinture du fait surnaturel et celle de l'évolution religieuse d'une âme, se trouvent le plus souvent confondus.

M. Georges Bernanos traite plus particulièrement le premier. Son meilleur livre, "Sous le soleil de Satan", nous présente une silhouette de saint où l'on reconnait quelques traits du curé d'Ars: mais il nous en raconte surtout les tribulations, nous le montre obsédé par la "tentation du désespoir". Dans toute l'oeuvre, le Diable rôde, et finit par se concrétiser dans une apparition impressionnante.

Les défauts de ce bel ouvrage s'accentuent dans les suivants, et le fantastique y devient un procédé. **L'Imposture** et la **Joie** renferment encore des passages saisissants, mais beaucoup d'autres semblent factices. Les portraits tournent au pamphlet, et les crises morales aboutissent à la folie.

Sans doute, estime M. Viatte, le surnaturel aussi s'exprime-t-il mieux **de l'intérieur**. Dans les expériences quotidiennes d'une âme chrétienne, nous reconnaissons plus facilement notre propre existence. C'est ce qui fait la valeur du livre de Joseph Malègue, **Augustin ou le Maitre est là** (1933). Dans ce roman touffu, l'auteur, à la manière de Proust, nous raconte toute une vie.

L'ouvrage est inégal. Sa première partie décrit les études du héros, trop longuement peut-être, mais avec une étonnante vérité d'expression; ses épisodes sentimentaux, plus faibles, laissent deviner que l'auteur se force à décrire une passion qu'il n'a pas éprouvée, et l'on y retrouve, non sans mièvrerie, le culte proustien de la grande dame. Mais les pages consacrées à la mort de l'enfant ou à celle de la mère comptent parmi les plus poignantes de notre littérature.

Le conférencier jette ici un coup d'oeil sur l'ensemble des écrivains dont il vient de parler. Il nous montre comment le roman catholique fait son apparition en pleine période pragmatiste et scientiste, et cherche d'abord à justifier socialement la religion. Dès Bazin, il y a progrès vers l'étude de cette religion pour elle-même; après guerre, chez Mauriac, il n'est plus question de thèses, mais seulement de psychologie; et, de cette peinture de la vie intérieure, les derniers auteurs cités ont passé à l'étude de la réalité mystique elle-même.

Ainsi le domaine du roman catholique s'est à la fois approfondi et élargi. On ne cherche plus à justifier le sujet chrétien par des considérations d'un autre ordre; il intéresse par lui-même. M. Viatte montre la coïncidence de re renouveau avec la disparition du respect humain dans les moeurs. On a compris que le catholicisme, loin d'hésiter au seuil de la science et de l'art, leur donne leur pleine signification; et "c'est cette réintégration de la foi religieuse dans la pensée et dans la vie", conclut le savant porfesseur, "qui fait de notre époque une grande époque malgré toutes ses déficiences".

Les mardis universitaires reprendront après la période des fêtes, en janvier. Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, le prochain conférencier sera M. Jean Lechevalier, licencié ès-lettres de la Sorbonne, agrégé des lettres (France) et professeur à l'Ecole Normale Supérieure de Laval. M. Lechevalier donnera une série de trois ou quatre conférences sur Plaute, ce peintre inimitable des moeurs populaires de son temps.

M. Lechevalier est agrégé des lettres de France, et ancien élève de l'Ecole Normale de Paris.

M. Lessard dit pourquoi il a voté pour M. David

(Suite de la 1ère page)

sacrer et de ratifier la majorité de 720 voix que les électeurs du comté de Terrebonne dans leur vote exprimé librement, avaient accordée à l'hon. M. David.

"Je n'ai pas cru devoir m'abstenir parce que j'eusse ainsi défranchisé plus de 9,000 électeurs dont l'expression d'opinion fût devenue caduque à raison d'une irrégularité technique dont "j'aurais été involontairement l'auteur."

Ce matin, d'après les dépêches de la Presse Canadienne, les avocats des actionnistes-conservateurs ont l'intention de soumettre une cause à l'hon. juge Guibault afin d'empêcher l'hon. M. David de venir siéger à l'ouverture de la prochaine session. Les avocats demanderaient à l'hon. juge Guibault de forcer M. L.-P. Geoffrion, greffier de la Couronne en Chancellerie, à lui retourner le certificat de l'officier-rapporteur Antoine Lessard déclarant M. David élu.

M. Edouard Masson, conseiller en chef des forces conservatrices-actionnistes, a dit hier que des efforts seront faits pour empêcher M. David de prendre son siège. Il n'a pas dit quelles procédures seront prises.

Il a déclaré que même si toutes les procédures légales n'avaient pas de résultats, les actionnistes-conservateurs auraient encore un recours, en vertu de l'article 44 des règlements de la Législature, qui donne à la Chambre le doit d'exiger du greffier de la Couronne en Chancellerie qu'il change un rapport fait par lui au sujet de l'élection d'un député. L'Opposition proposerait alors une résolution conçue comme ceci: "Cette Chambre donne instruction au greffier de changer son rapport de façon que l'hon. Athanase David ne soit pas déclaré élu député du comté de Terrebonne."

M. Léopold Nantel aviseur légal de M. Hermann Barrette, le candidat battu, étudie la procédure à suivre avec M. Masson.

VOLEUR DE VICTUAILLES

Les bureaux du détective Lauréat Lacasse ressemblaient ce midi à un entrepôt frigorifique où on avait accumulé un lot de victuailles trouvé chez un homme de la rue Ferland. L'individu, arrêté de bonne heure ce matin, sera accusé d'avoir pénétré avec effraction dans des entrepôts privés situés sur le marché Findlay et d'y avoir volé des lots de beurre et de poulets appartenant à des cultivateurs de la rive sud.

Le voleur enfonça la porte principale de l'entrepôt et sortit des caisses de beurre, des caisses de poulets et autres effets, mais il n'a pas volé qu'à cet endroit, car les détectives ont découvert chez lui de l'huile de foie de morue, des sous-vêtements de femmes et toutes sortes d'objets hétéroclites qu'il avait ramassés au cours de ses visites nocturnes dans les magasins. Le voleur sera traduit aujourd'hui en cour de police pour répondre à plusieurs accusations de vol.

ON DEMANDE LE MAINTIEN DES DROITS

Les fabricants canadiens ne veulent pas voir diminuer les droits de douane sur les autos ou parties d'auto, comme le veut le récent traité — Le cas de la Cie Ford.

Ottawa, 18. (P. C.) — F. H. Long, représentant la Canadian Automobile Chamber of Commerce, a déclaré hier au Tariff Board que les fabricants d'automobiles du Canada ne s'opposaient pas au traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, mais qu'ils demandaient qu'on ne touchât pas aux droits de douane qui protègent leurs fabrications.

M. Sedgewick, président de la Commission, opina qu'il serait impossible d'accéder à leur désir sans violer les termes du traité. L'avocat du gouvernement colombien, C.-H. O'Halloran, déclara de son côté que les fabricants devraient apporter des chiffres à l'appui de leurs réclamations. Il opina que les représentants des provinces devraient avoir le droit de les interroger.

Le commissaire Hébert demanda à M. Long de définir l'expression "made in Canada" quand il s'agissait des automobiles. Il soutint que, si les fabricants gagnaient leur point, ils pourraient importer toutes les parties d'une auto, et qu'en faisant assembler celles-ci au Canada par des ouvriers du pays, ils pourraient prétendre à la même protection que s'il se fût agi d'une fabrication canadienne dans une proportion de 50 p. c. au moins.

M. Long ne voulut pas en convenir, mais M. Hébert déclara que la Commission irait au fond des choses.

Ottawa, 18, (C. P.). — La Ford Motor Company a présenté hier au Tariff Board un état comparatif du coût d'un Tudor sedan Ford livré à Toronto et à Buffalo pour faire voir la différence des prix entre le Canada et les Etats-Unis. Voici cet état:

	Toronto	Buffalo
Prix de gros	$603.84	493.77
Fret	21.00	26.00
Comm. aux vendeurs	171.16	136.73
Manutention et livraison	25.00	6.20
Taxe fédérale	35.83	18.84
Licence	15.00	13.50
Prix total au détail	874.83	695.04

Déduction faite des impôts, de la licence et du fret, le prix moyen des autos Ford est de $177, soit 28.5 p. c., plus élevé au Canada qu'aux Etats-Unis. De ces $177 une somme de $66.66 va au vendeur, $40 au gouvernement fédéral au titre des droits et impôts et $70 à la Compagnie.

Le prix de détail des Ford fabriqués au Canada est de $24.85 moindre que celui du même modèle de fabrication américaine, une fois les droits payés. Dans le gros cette différence s'établit à $38.87.

Les fabricants d'autos ont refusé hier de faire connaitre leurs prix de revient en audience public du Tariff Board. Ils ont refusé également de communiquer ces renseignements aux représentants des gouvernements provinciaux (Colombie, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, et provinces Maritimes). Le président Sedgewick a décidé que, ces renseignements étant confidentiels, la Commission ne pouvait obliger les compagnies à les fournir.

MAITRES-BARBIERS

L'Association des maitres-barbiers tiendra une importante réunion ce soir, à 9 heures, au Secrétariat des Syndicats Catholiques, 17, rue Caron. On distribuera l'étiquette-enseigne du syndicat à tous les membres en règle. Tous devraient être présents.

NE PAS CONFONDRE

Lorenzo Bourré, qui a subi récemment son procès en Cour des Sessions de la Paix, n'est pas M. Lorenzo Bourret, domicilié à 91 rue Lavigueur, et qui n'est aucunement mêlé à cette cause de vol.

ST-ETIENNE DE LAUZON

Mariage

Mercredi le 20 novembre, M. le curé Létourneau a béni le mariage de Mlle Florida Huot, fille de feu M. et Mme Louis Huot, à M. Albert Paquet, fils de M. Napoléon Paquet. M. Modeste Huot, de St-Rédempteur, servait de témoin à sa nièce et M. Napoléon Paquet, à son fils. Mlle Bernadette Paquet et M. Lucien Baron agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Après la cérémonie, il y eut réception chez M. Antonio Bolduc. Le dîner fut servi chez M. Alfred Huot, frère de la mariée. Le souper et la soirée chez M. Napoléon Paquet. Les nouveaux époux résideront à St-Etienne.

—Mercredi le 27 novembre, en l'église de St-Etienne, a été bénit le mariage de Mlle Anna Huot, fille de feu M. et Mme Louis Huot, à M. Ovide Martineau, de St-Nicolas. M. Joseph Huot, de St-Rédempteur, servait de témoin à sa nièce. M. Victor Filteau accompagnait M. Martineau. Mlle Jeanne Huot, de St-Rédempteur et M. Rousseau, de St-Nicolas agissaient comme garçon et fille d'honneur. Après la cérémonie, le dîner fut servi chez M. Alfred Huot, frère de la mariée. Le souper et la soirée chez M. Ovide Martineau. Les nouveaux époux résideront à St-Nicolas.

A ces nouveaux époux nous souhaitons du bonheur.

Décès

A été recommandée aux prières, Mme Georgine Gosselin, épouse de M. Ernest Plante, de St-Appollinaire, autrefois de St-Etienne. La défunte était la sœur de M. Albert Gosselin et la belle-sœur de M. Joseph Chamberland, de St-Etienne.

RETRAITE FERMEE

Jeudi prochain, 19 décembre, retraite fermée pour hommes et jeunes gens à la Villa Manrèse. Les exercices commenceront à 8h.30 du soir pour se terminer le dimanche soir à 4 heures.

Ceux qui désirent prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser au Rév. Père Directeur, Villa Manrèse, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. Téléphonez 5052.

TIRAGE JEUDI

Le R.- P. J.-L. Quélo, eudiste, curé de la paroise de Saint-Cœur-de-Marie, présidera jeudi prochain, le 19 décembre, le tirage du concours d'épargne de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, à trois heures, au bureau-chef, rue Saint-Jean. Ce concours a remporté un brillant succès cette année et des milliers de jeunes et d'adultes tant de Québec que de Lévis en attendent le résultat avec impatience.

LA FORTUNE D'HENDERSON

Londres, 17 (P.-C.-Havas) — Arthu Henderson, ancien chef travailliste ex-président de la conférence universelle du désarmement, a laissé une fortune nette de $115,000., a-t-on appris aujourd'hui. On se souvient qu'il est mort le 20 octobre dernier. Par testament, il lègue le tout à son épouse.

LES CADEAUX DE NOEL

Dernier avis concernant le dépôt à la poste des colis et des cartes de Noel pour la distribution locale. Samedi le 21 décembre, est le dernier jour pour le dépôt de vos cadeaux et de vos cartes pour la distribution locale, si vous voulez qu'ils arrivent à temps à destination.

Veuillez bien vous rappeler qu'il n'y a pas de distribution le jour de Noel.

J.-B.-L. Morin, maitre de poste.

COMITE CONJOINT DE L'IMPRIMERIE

Le Bureau des Examinateurs du Comité conjoint de l'imprimerie chargé de déterminer les qualifications des ouvriers et apprentis bénéficiant de la convention collective de travail rendue obligatoire siégera jeudi, le 19 décembre, à 7 heures 30 p.m., en l'édifice du "Soleil", Québec.

CHEZ LES PLOMBIERS

Les membres de la Fraternité des plombiers-électriciens de Québec, Inc. ont procédé, au cours de leurs dernière réunion, au choix de leurs officiers pour l'années 1935-36. Les élus sont: M. Eugène Dubé, président; M. L.-P. Bouchard, vice-président; M. Chs-Ed. Côté, secrétaire (il occupe cette charge depuis onze ans); M. A. Paquet, secrétaire-financier; M. J.-A. Latulippe, trésorier; M. J. Ferland, gardien; M. J. Vézina, sentinelle.

BIBELOTS et NOUVEAUTES

Nous avons en magasin une variété infinie d'articles de fantaisie pour donner en cadeau aux fêtes ou à vos parties de bridge. —

Profitez de notre Vente d'Ecoulement du Stock de Bruneau Inc.

La Cie J.-H. JACQUES & Fils

"Depuis plus d'un demi siècle à votre service"

265 rue ST-PAUL — Téléphone : 2-6403

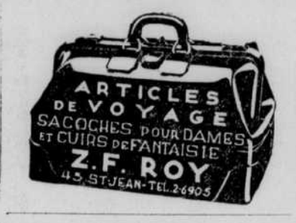

Professionnels

DENTISTE
Dr ALPHONSE DION
24, Côte du Palais
TEL.: 2-2153
HEURES DE BUREAU : 9 à 12 A. M., 2 à 5 P. M.
MERCREDI SOIR : de 7 à 8 h. 30 ou sur appointement.

TELEPHONE 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
No 81 rue St-PIERRE, QUEBEC

Dentistes
Houle & Laforest
Heures de Bureau 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m.
76 rue St-Joseph — Tél.: 4-4841

Cadeaux utiles pour toute l'année

12.50 à 37.50

Qu'il cherche le plaisir ou les affaires, celui qui voyage tient d'abord au confort et à un équipement de voyage à la mode.

LES MALLES "GLADSTONE", ont toute l'élégance du style populaire de valises avec en plus la grande commodité de supports à lignes patentés qui permettent de transporter un habit de rechange sans le déteriorer.

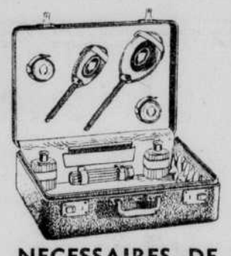

NECESSAIRES DE VOYAGE

Plusieurs variétés de cuirs et grand choix d'accessoires avec chaque valise.

$9. à $37.50

Nécessaires de toilette pour hommes $3.50 à $35.

Nouveau Parapluie Compact

Nouveau parapluie Compact, dans un sac à main, de cuir marocain anglais. Le nouveau prix : $7.50 à $12.50

Parapluie "Art Silk" de $2.50 à $7.50

MALLETTE DE VOYAGE pour dames

"AVIATRIX et MIRAPAK"
Le plus nouveau dans les articles de voyage, de ..... $5. à $35.

Sacoches

Sacoche de soirée $1.00 et plus
Morocco anglais $2.00 et plus
Veau Gun-Metal $5.00 et plus
Antilope français $2.50 et plus

VALISES pour hommes, en Peau de Vache à grain uni. $9. et plus

EN CONSIDERANT LA QUALITE, nos prix rencontrent facilement toute compétition.

Canadiennes et importées $1. à $15.

Valises, Sacs de Voyage et Cuir de fantaisie

43 rue St-Jean **Z.-F. ROY** OUVERT tous les soirs jusqu'à 10 heures jusqu'au 1er janv.

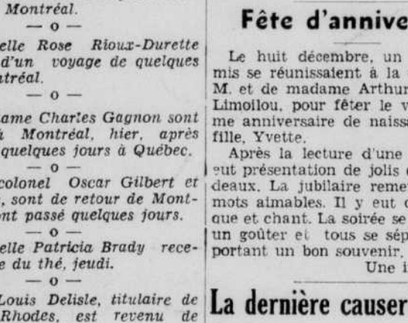

ELLE TRAVAILLE DURANT VOTRE SOMMEIL

Voilà une crème efficace d'une action merveilleuse. La crème Dorothy Gray pour les figures potelées et les épidermes gras.
S'il y a un cadeau que la science a donné aux dames c'est bien cette excellente préparation qui élimine toutes les anciennes méthodes. Elle fait disparaître les lignes, les rides, et les endroits potelés sur la figure. Elle nourrit l'épiderme d'une façon proportionnée. Appliquez simplement et légèrement cette crème Dorothy Gray sur votre figure. Nous avons votre jarre à notre départemnt d'articles de toilette **$1.00, $1.75, $2.75** et **$4.50.**
Le masseur de Dorothy Gray. Donne une nouvelle circulation, raffermit les muscles et l'épiderme. **$2.50** avec direction complète pour usage à la maison.
Exclusif chez Pollack.

M. POLLACK LTEE.

Pour vite soulager la toux, faites ce remède chez vous

Sans feu! Ni peine! Economique!

Vous ne saurez jamais avec quelle rapidité vous pouvez soulager une mauvaise toux d'hiver, tant que vous n'aurez pas essayé cette recette bien connue. Elle est employée d'un bout du Canada à l'autre parce qu'elle donne des résultats très satisfaisants. Le mélange se fait sans peine et ne coûte qu'une bagatelle.

Dans une bouteille de 16 onces, versez 2½ onces de Pinex; ajoutez ensuite du sirop de sucre granulé pour faire 16 onces. Il est facile de préparer ce sirop avec 2 tasses de sucre et 1 tasse d'eau, qu'on agite quelques instants jusqu'à dissolution. Cela vous donne pour votre argent quatre fois plus de remède contre le rhume. Il ne se gâte jamais et il a le goût fin.

En un rien de temps vous sentez son effet pénétrant. Il détache le phlegme, aide à dégager les voies respiratoires et calme les membranes irritées. Cette triple action explique pourquoi il soulage si vite les toux pénibles.

Le Pinex est un compose contenant sous forme concentrée du pin de Norvège, bien connu pour son effet calmant sur les membranes de la gorge. Argent remboursé s'il ne vous plait pas sous tous les rapports.

CADEAUX *appropriés pour* **GARCON**

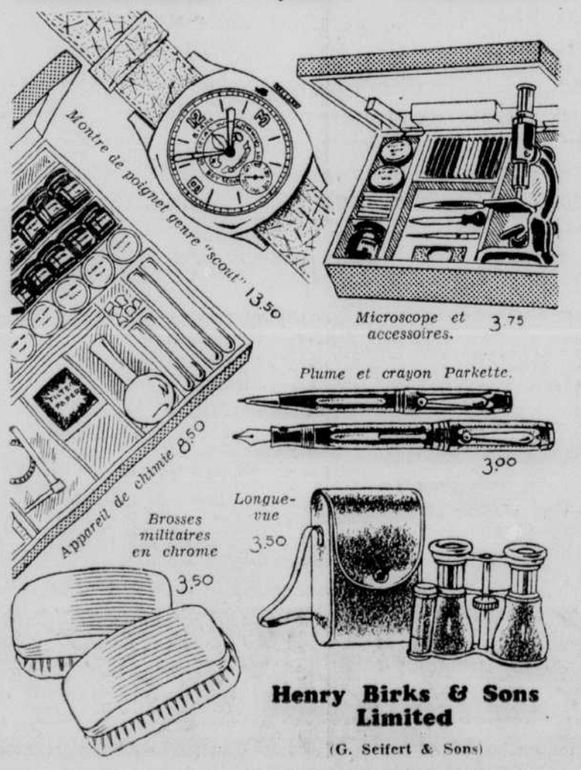

Henry Birks & Sons Limited
(G. Seifert & Sons)
Bijoutiers *16 de la Fabrique*

Faites-lui plaisir ! Donnez-lui des BAS HOLEPROOF *pour Noël !*

Choisissez le nouveau Crêpe Tailleur de Holeproof . . . le bas le plus séduisant qu'une femme puisse porter . . . la sensation de la mode cette année . . . à offrir, va sans dire, en charmantes boîtes à cadeaux. En achetant, spécifiez les ...

BAS HOLEPROOF

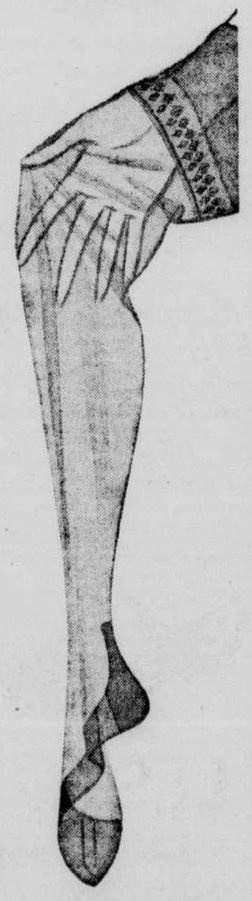

Reitman's
193 rue Saint-Joseph
Téléphone: 3-3265
Nous remplissons les commandes par la malle ou le téléphone.
Magasins à Montréal — Verdun — Ottawa

LA PARADE AU des Cadeaux Syndicat

Vous trouverez à nos rayons, mille et une suggestions très intéressantes pour Cadeaux de Noël et du jour de l'An. Ce que vous ne voyez pas à l'étalage, demandez-le à l'intérieur . . . nous l'avons certainement en stock. Nous avons de tout pour les petits, les grands, jeunes et vieux. Et notre marchandise est soigneusement empaquetée dans de jolies boîtes de fantaisie. Aucun prix n'est majoré au Syndicat . . . ce sont ceux que vous payez en tout temps de l'année.

Achetez en quantité au Syndicat...c'est l'endroit idéal et sûr pour obtenir de la belle marchandise et surtout la pleine valeur de votre argent-

PETITES ROBES

de tricot de laine, style 2 pièces; jupe plissée, encolure ronde ou col ordinaire. Vert, rouge, bleu poudre, beige, bleu marine et rouge vin.—2 à 6 ans. **2.75**

Jupe de flanelle rouge, bleue, brune, verte et bleu poudre.—2 à 6 ans **1.49**

En Jersey **1.19**

Sweaters de couleurs contrastantes.—2 à 6 ans **1.49 1.59 1.69 2.49**

3e Etage — Annexe de la Couronne.

POUR la FILLETTE donnez un kimono comme cadeau-

Kimonos de soie moirée de belle qualité, pour fillettes de 8 à 14 ans **2.95**

En édredon. 8 à 16 ans **1.98**

Pour la fillette de 4-5 et 6 ans, kimonos de flanelle. **1.95**

En édredon, pour fillettes de 4-5 et 6 ans **1.19**

Pyjamas

de tricolette rouge, verte, rose, bleu pâle, jaune et pêche, pour fillettes de 6 à 16 ans. Un cadeau appréciable pour jeunes fillettes **1.29 1.49 1.98**

Robes de Nuit

en tricolette de toutes teintes. Coupe de 1ère classe. Pour fillettes de 6 à 14 ans **98c 1.29**

Bouffants de tricolette blanche, pêche et rose, pour fillettes, de 6 à 14 ans **39c**

Gants de kid brun doublé pour fillettes. Coutures solides. Points: 1 à 7 . . . . . **98c**

Gants de laine, de couleurs unies avec poignets de fantaisie. Points: 3 à 7 . . . . . **69c 79c 1.29**

Articles de literie pour bébés-

Douillettes de beau satin piqué **2.95 3.95**

Oreillers assortis, en satin **79c 89c**

Enveloppe en édredon avec jolis motifs **1.39 1.95 2.95**

En chinchilla **3.50**

3e Etage — Annexe de la Couronne.

La grande opportunité de la semaine pour les garçons qui veulent étrenner à Noël --

PALETOT d'hiver

pour garçon. Un groupe exceptionnel en tweed tout laine, drap, molleton et tissu laineux 'fleece" dans le brun, drab et gris. Genre raglan, balmaccan ou tube avec ou sans ceinture circulaire.

Grandeurs: 28 à 36

11.65

ROBES DE CHAMBRE

en édredon de couleurs fantaisie, genre avec cordelière de soie, pour garçons.

8 à 14 ans **1.95** — 16 à 18 ans **2.29**

En flanelle pure laine, genre rayé ou uni.—8 à 18 ans **3.95**

PYJAMAS

de marque "Little Prince" et "Forsyth", en broadcloth ou finette rayée. Coupe excellente pour garçons de 4 à 18 ans.

Au choix de

1.00 à 1.95

Chemises "Forsyth" pour grands garçons. Broadcloth de fantaisie, rayé de couleurs ou tout blanc. 12½ à 14 . . . . . **1.55**

Chemisettes "Forsyth", broadcloth rayé, de fantaisie ou tout blanc. 6 à 14 ans **85c**

2e Etage — Annexe St-Joseph.

LE COMPLET

2 pantalons longs pour garçons habillant 32 à 36.

Worsted gris, brun, et bleu de fantaisie. Devants ordinaires ou croisés au veston. Une très belle qualité à **14.50**

Complets 'More-Wear'

2 pantalons de golf

Tweed tout laine drab, brun et gris, et dessins de fantaisie. Confection très solide et qui a fait ses preuves. Empiècements doubles aux endroits exposés à l'usure. Tailles : 27 à 33 . . . . . **11.95**

Un autre spécial, en tweed tout laine pour garçons habillant de 27 à 32. Tweed brun, gris et drab. Avec 2 pantalons de golf **7.95**

Pour Enfants

Complets de tweed tout laine, dans le gris, drab et brun. Genre très élégant avec 1 pantalon droit et un golf. Tailles: 23 à 28 . . . . . **5.95**

Pour la Petite Communion

Complets de serge bleue marine, de qualité extra forte et garantie.

1 pantalon droit . . . . . **4.95** et **6.95**

1 pantalon de golf **5.45**

1 pantalon droit et 1 golf . . . . . **6.50 7.45** et **8.95**

Complets de cheviote pure laine.

1 pantalon droit **3.95**

1 pantalon de golf **4.45**

1 pantalon droit et 1 golf **5.45**

Veston à devants simples ou croisés.

Tailles : 23 à 28.

3e Etage — Annexe St-Joseph.

Peut-on trouver cadeau plus approprié ?

Offrez sans crainte une tenue pour le ski-

Nous avons le plus grand assortiment pour hommes, dames, fillettes et garçons.

Costumes de Ski--

Coupe-vent en freeze bleu marine pour hommes. Avec fermoir "éclair" (zipper).

2.95 et 3.95

Pantalons de ski, en freeze bleu marine pesant pour hommes. 30 à 38 . . . . . **2.75**

Coupe-vent en freeze bleu marine pour garçons de 8 à 18 ans. Forte qualité **1.95**

Avec fermoir "éclair" (zipper) **3.25 4.50**

Pantalons de freeze bleu marine pour garçons de 8 à 18 ans. Très solide **2.25 3.50**

Pour fillettes

Costume complet, soit la tunique et les pantalons, en drap polo bleu français, rouge, vert, brun et bleu marine. Grandeurs: 10 à 16 ans **5.49**

Coupe-vent, en suédine, avec ceinture élastique. Genre ordinaire à **1.98**

Avec zipper **2.98**

En drap polo très chaud et solide **2.49**

Pantalons de drap polo pour fillettes de 8 à 14X. Toutes les teintes **2.49**

Pour dames

Costume complet, la tunique et les pantalons, en freeze bleu, vert, rouge, brun. Genre avec boutons ou zipper. Poignets de laine et demi-ceinture de laine. Tailles: 14 à 20.

5.98 6.49 8.49 9.95

Pantalons bleu marine pour skieuses. 14 à 20 . . . . . **2.98**

Tunique en suède, fermoir "éclair" (zipper). Tailles: 14 à 20 ans **5.98**

3e Etage — Syndicat.

CADEAUX PRATIQUES ET LES BIENVENUS DES GARCONS --

Bas de golf "Penmans" tout laine, gris, drab et chiné . . . . . **50c à $1.25**

Foulards de laine, genre écossais, pour garçons . . . . . **59c à $1.19**

Bretelles et jarretières, dans une jolie boîte de fantaisie **75c**

Gants de kid brun doublé, pour garçons. Points : 5 à 8 . . . . . **98c à $1.35**

Cravates de jolies couleurs assorties, pour garçons **25c 39c**

Cravate et mouchoir dans une jolie boîte de fantaisie **49c**

Gants et mitaines en astrakan, brun et noir, 4 à 8.
Mitaines : **65c.** à **85c.**
Gants : **$1.00** à **$1.25.**

Mitaines et gants de mouton rasé, avec poignets, 4 à 8.
Mitaines : **$1.55** à **$1.95.**
Gants : **$2.25** à **$2.75.**

2e Etage — Annexe St-Joseph.

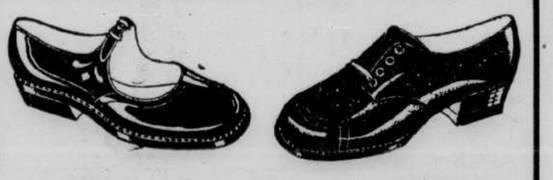

LES SOULIERS

"Packard" sont les favoris partout

Chaussez vos enfants pour les fêtes avec les chaussures "Packard". Grand assortiment de souliers, bottines ou pantoufles, pour garçons, fillettes, enfants et bébés. Tous les cuirs et tous les styles. Largeurs : B-C-D-E avec l'ajustement aux Rayons X.

1.00, 1.10, 1.35, 1.50, 1.75, 2.00 2.25, 2.50 3.00 3.75 4.00

Rez-de-Chaussée — Annexe de la Couronne.

BOTTES pour le Ski

Pour Hommes.

Différents cuirs de première qualité, que nous vous garantissons donner le maximum de confort et de durée. Marques Alpina, Palmer et Daoust. Points: 6 à 11. Prix suivant la qualité **2.79 3.29 3.95 4.50 5.50 6.50 7.50 9.95**

Pour Dames.

Cuir très souple et forme très confortable. Marques Palmers et Daoust. Points : 3 à 8. Prix suivant la qualité **2.79 3.29 3.75 4.50 5.50 6.95**

Rez-de-Chaussée — Annexe de la Couronne.

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LTEE

Propos féminins

Le papier peint

Vous vous amuserez beaucoup, madame, à feuilleter une collection de papiers peints. Ah ! Que le choix est difficile ! Celui-ci, que vous aimeriez tant voir dans votre chambre à coucher, avec ses petites étoiles d'argent, s'accordera-t-il avec la couleur de votre couvre-pied ? Et celui-là, dont la teinte paille éclaircirait si bien votre studio, plaira-t-il à votre mari ?

Je ne saurais vous conseiller sur ces cas particuliers, et j'ai d'ailleurs pleine confiance en votre bon goût ; mais, puisque vous m'en priez, je veux tenter de vous donner quelques indications sur les nouvelles tendances du décor mural.

On a boudé le papier peint durant ces dernières années. La vague de nudisme qui a sévi dans la décoration a donné la primauté aux peintures unies. Mais vous rencontrerez dans la plupart des nouvelles collections de papiers peints toutes les nuances d'unis et de "crépis" qui imitent assez bien la peinture. Les fabricants sont arrivés à une grande perfection technique. Ils parviennent à rendre agréable à l'oeil et au toucher une matière en soi peu séduisante. Il y a un grand nombre de papiers ornés de dessins d'un goût fort raffiné. Les motifs, de tons doux, sans contrastes violents, composent des tentures parfaitement appropriées à leur distination : c'est-à-dire qu'elles sont avant tout destinées à former un cadre de vie aimable et qui ne lasse pas la vue... Nous sommes loin de ces créations soi-disant inspirées par le cubisme, qui consistaient à jeter en bataille des figures géométriques aux couleurs agressives.

Vous êtes jeune, madame, choisissez un décor clair et souriant. On a pu dire que de l'heureux choix d'un papier de tenture dépendait souvent le bonheur d'un ménage. Vivez en des murs harmonieux, l'autre harmonie sera donnée par surcroît.

Si vous décorez de grandes surfaces, je vous conseille un papier très sage, aux ornements extrêmement discrets. Vous n'êtes pas obligée de tapisser uniformément votre pièce. La plus grande partie des murs étant unie, un fond de studio, une alcôve, pourront se parer de dessins assez marqués qui donneront une note personnelle et feront agréablement vibrer l'ensemble.

Un décor moderne, c'est-à-dire très simple, mettra parfaitement en valeur des meubles anciens. Dans notre vieille demeure campagnarde, des cretonnes fleuries seront toujours de très bon ton. Nous sommes dans le domaine de la fantaisie, et vous saurez déployer, avec ce tact particulier aux femmes, les mille ingéniosités commandées par votre goût.

Le papier peint est pratique Il n'oblige pas à de grosses dépenses. Vous pourrez le changer facilement selon votre caprice. Mais il y a bien d'autres façons d'habiller vos murs. Si vous le voulez bien, madame, je vous en dirai quelques mots dans huit jours.

CALOCRITE

(Le Courrier Royal)

Nettoyage des tapis. — On rend les tapis propres et brillants de couleur si on les balaye à fond et si on les frotte ensuite avec un linge propre, puis avec un linge trempé dans l'eau salée. La farine de froment enlève les taches de graisse des tapis. Pour bien balayer les tapis, on les saupoudre de sel, parce que celui-ci contient toujours une forte proportion d'humidité et que la présence de l'humidité empêche la poussière de s'élever au-dessus du tapis, en même temps que le sel ranime les couleurs ternies.

LA PETITE ROBE DE LAINAGE

Simplement ornée de boutons gros et petits ou de foulards et de larges ceintures, on la voit à la ville et à la campagne dans une grande variété de tissus et de couleurs.

MAL DE TETE — RHUMATISME — DOULEURS
NEVRALGIE — MAL DE DENTS — PERIODIQUES

N'AFFECTE JAMAIS LE COEUR

IL N'Y A PAS

de douleur qui résiste à l'action énergique d'un cachet KALMINE. Si donc, vous souffrez de douleurs, quels qu'en soient le siège et la cause, prenez un cachet KALMINE et, rapidement, en quelques moments, votre mal "cessera". KALMINE calme sans déprimer ; il est efficace, inoffensif, économique.

Se trouve dans toutes les pharmacies

KALMINE

REFUSEZ TOUTE SUBSTITUTION
Boites de 1, 4 et 6 cachets.

ponctualité.

Une dernière proposition du président invite tous ceux qui le peuvent à acheter le manuel de J.-E.-C. et les invite tous à s'instruire de la doctrine comprise dans cette brochure. Ils devront orienter leurs esprit dans le sens de la J. E. C.

La séance est levée après une heure bien remplie.

Feu M. Jos. Boilard

Lundi, 18 novembre, avaient lieu les funérailles de feu Joseph Boilard, décédé le vendredi précédent à l'âge de 65 ans.

La levée du corps a été faite par le R. P. Desjardins, qui a aussi chanté le service. Le R. P. Létourneau, et M. l'abbé Ths Claveau, curé de St-François-de-Sales, l'assistaient comme diacre et sous-diacre.

Une foule nombreuse était venue pour marquer l'estime dans laquelle on tenait le défunt et la sympathie qu'on avait pour la famille éprouvée.

Le défunt étant membre de la Ligue du Sacré-Coeur, les officiers et les membres prirent part au cortège funèbre, le drapeau était porté par M. Joseph Boivin.

M. Boilard laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Rose-Anna Lessard, une fille Mme André Sliger (Yvonne), son gendre, M. Sliger et quatre petits-enfants : Georgette, Irvain, Robert et Camille Sliger ; deux frères : MM. Thimalas Boilard, de St-Bernard, Dorchester, et Alfred Boilard, de South Berwick, Maine ; trois soeurs, Mmes Octave Roy, de Saint-Narcisse, Lotbinière ; Arcadus Breton, de Lewiston, Maine et Jeffry Couturier, de Saint-Frs-Xavier de Brompton.

Une oeuvre de M. F.-J. Brassard

Le choeur des Voix du Saguenay ouvrait l'Heure catholique de dimanche dernier avec une nouvelle oeuvre de M. François-Joseph Brassard, organiste à Jonquière. "Notre-Dame du Saguenay" qui, écrite sur des vers publiés dans l'Alma Mater et signés Radbert, est un "Hymne à la Vierge du Cap Trinité". Récemment terminé, ce cantique avait été commencé l'année dernière à Londres, au cours du séjour d'études qu'y fit son auteur.

Ce chant ne dérive pas à la règle qu'impose la liturgie au cantique populaire ; si l'accompagnement de piano se laisse aller à quelques nouveautés contrapontiques, la mélodie en est systématiquement facile, facile à chanter et facile à comprendre.

La composition de la musique religieuse ne saurait être trop encouragée, et nous émettons l'idée que le cantique à Notre-Dame du Saguenay de M. F.-J. Brassard ne passe pas inaperçu. Ajoutons que c'est le premier tribut qui soit rendu en musique à la grande patronne régionale que le Nouveau-Monde tout entier connaît et révère dans son attitude grandiose du Cap Trinité.

Des Bas pour les Fêtes

"Pure extravagance", dira-t-elle . . . en vous aimant d'autant plus ! Car c'est la belle apparence des Bas de Soie Fins Penmans qui les rend si attrayants et si acceptables comme cadeaux pour les Fêtes.

Les NUANCES *comprennent*
Caribou
Durbar
Highnoon
London Mist

Délicats Durables Distingués
MARQUE DEPOSEE

F835

PENMANS
Bas de Soie Fins

NOS CHAUSSURES

Il se passe du côté de nos chaussures un phénomène qui mérite notre attention. Il dépasse en effet de beaucoup le domaine de la mode pour déborder dans le domaine social. C'est un fait maintenant : la chaussure basse, large, à talon solide et plat s'assure de jour en jour un succès plus certain, des adeptes plus nombreuses.

Il faut en conclure qu'à notre époque le souci de l'hygiène, du confort, de la commodité et de l'économie l'emporte sur la coquetterie, sur le goût de la grâce et de l'élégance.

Car il n'y a pas de doute à ce sujet : ce que la chaussure basse nous apporte en confort, elle nous le retire en élégance. La démarche féminine solidement assise sur les talons n'a rien de la grâce allée, aérienne que donnent des pieds finement cambrés par des talons évidés et d'une hauteur raisonnable. Il y a, entre ces deux formules, toute la différence qui existe entre une silhouette sportive et une silhouette d'élégance raffinée. Nous sommes à une époque de nivellement social ; le luxe exceptionnel disparaît de plus en plus pour faire place à une élégance moyenne et uniformisée. La chaussure de sport, rationnelle, confortable, mais peu gracieuse, est tout à fait en accord avec cette tendance. Les hygiénistes, les médecins, s'en réjouiront d'ailleurs. N'ont-ils pas depuis longtemps lutté contre la mode des hauts talons qui déplacent les organes féminins et disloquent les pieds délicats. Si beaucoup de femmes aujourd'hui font le sacrifice de l'élégance de leur démarche, c'est qu'elles veulent pouvoir, l'été venu, montrer de jolis pieds, purement modelés, dans les sandales de plage. Le talon bas c'est une conséquence, c'est une conquête de la vie au grand air, c'est aussi un signe des temps, un signe de l'évolution des moeurs qui nous ramènent vers une conception plus logique, plus rationnelle de l'existence, et c'est pourquoi il n'était pas inutile d'accorder à cette question une attention un peu particulière.

Ces souliers se font surtout en daim pour la ville, daim noir, marron, marine ou gris, qui doit être mis en accord avec notre toilette. La forme habituelle est le Richelieu classique ou le Richelieu découvert avec un laçage qui laisse le dessus du pied à l'air. Car l'aération du pied est une condition fort importante qui nous assurera une bonne marche, et la plupart des maux de pieds dont nous souffrons viennent de l'état congestif où nous les tenons dans leurs écrins en cuir verni ou peu perméable.

Les talons bas se portent même le soir. On fait alors de ravissantes sandales plus ou moins découpées, soit en épais satin, soit en lamé, avec le talon large, bas, carré et très finement doré. Ces sandales sont si jolies qu'elles sont faites pour réconcilier avec le talon bas, et, comme elles affinent le pied, beaucoup plus que le lourd soulier de daim, elles rendent à la démarche une souplesse un peu majestueuse, un peu sportive, mais infiniment plus féminine. Et il est évident qu'on se sent infinement plus à l'aise sur cette base solide qu'on ne l'était voilà dix ans sur les talons aiguille qui faisaient alors florès !

Tapis d'escalier

S'il s'agit d'orner l'escalier de bois d'une villa ou d'une maison de campagne rustique, on trouve de bons tapis en aloès, en jute ou en coco. On les choisit en couleurs vives et gaies : le ton ficelle uni avec encadrement rouge, vert ou bleu, ou avec un jeu de couleurs formant damier dans la partie centrale du tapis, est un modèle de tapis d'escalier assez courant, mais d'un effet plaisant. Le linoléum ne se prête pas bien à recouvrir les escaliers : il s'écaille et se coupe trop vite, même en belle qualité.

Les maquettes de laines épaisses et moelleuses sont naturellement les plus confortables et les plus élégantes ; on les préfère, actuellement, en uni de couleur assez soutenue : marron, havane, nègre, gris-fumée.

Les lunettes

Les lunettes ont été découvertes par hasard au commencement du dix-septième siècle. Depuis 1300 environ on connaissait déjà l'art de fabriquer des lunettes portant un seul verre pour chaque oeil et on les appelait **bésicles.**

En 1608, le fils d'un certain Jacques Metiu, fabricant de bésicles à Alkmer, en Hollande, eut l'idée de regarder à travers deux verres, l'un concave, l'autre convexe. Il s'aperçut alors, avec surprise, qu'il voyait les objets éloignés beaucoup plus grands qu'avec ses yeux. Il fit part de sa découverte à son père, et celle-ci se propagea rapidement.

Grâce à elle, Galilée publiait en 1610, ses observations astronomiques faites au moyen de lunettes. Un de ces instruments conserve toujours son nom, d'ailleurs quolque, depuis cette époque, les lunettes destinées à l'observation des corps célestes ont reçu d'énormes perfectionnements.

Mamans ! Surveillez les chaussures de vos enfants. Ne les condamnez pas à porter — pour les user — des souliers trop étroits ou trop courts. Cela comprime le pied et gêne la circulation du sang provoquant ainsi un refroidissement général sans parler d'une marche défectueuse.

Traitez vite un rhume d'enfant

Donnez sans tarder un remède simple pour éviter des suites sérieuses

CHEZ le jeune enfant, un rhume se déclare généralement sans avertissement . . . et souvent la nuit. La négligence est alors dangereuse, car un rhume dénote la congestion et peut avoir des conséquences graves.

Si vous avez chez vous un bébé ou un jeune enfant, ayez donc soin de toujours avoir sous la main un paquet de Tablettes Baby's Own. Quand l'enfant commence à tousser, donnez-lui en immédiatement, puis continuez le traitement conformément aux instructions qui accompagnent chaque paquet.

Ces petites pastilles sucrées, créées par un médecin de l'Ontario, aident de façon efficace à soulager la congestion bronchiale et contribuent à dégager la congestion des résidus toxiques dans l'intestin inférieur. Elles produisent ces effets sans violence, ayant en même temps des propriétés calmantes. Et quand elles ont ainsi soulagé la congestion, l'organisme de l'enfant a la voie libre pour effectuer son rétablissement.

Les Tablettes Baby's Own ne renferment aucune matière opiacée, et bien qu'elles soient un remède efficace contre les malaises de l'enfance, elles sont inoffensives et peuvent être données sans danger même au bébé le plus délicat.

Les mamans de plusieurs pays ont écrit des lettres élogieuses au sujet des Tablettes Baby's Own. Voici, par exemple, le témoignage que donnait récemment une Canadienne de Winona, Ontario :

"J'ai cinq enfants en santé et je me suis servi des Tablettes Baby's Own pour chacun d'eux. Dès qu'un rhume commence à se manifester, je leur donne de ces tablettes et, en un jour ou deux, ils sont déjà rétablis. Je recommande fortement les Tablettes Baby's Own à mes amies car, à mon avis, il n'y a rien de meilleur."

De tels témoignages, reçus par centaines, démontrent que l'on peut se fier aux Tablettes Baby's Own. Elles sont d'une efficacité éprouvée contre les rhumes, fièvres simples, malaises de la dentition, croup spasmodique, constipation, diarrhée, dérangements d'estomac et autres malaises de l'enfance.

Les Tablettes Baby's Own se vendent chez tous les pharmaciens et sont recommandées pour les enfants, depuis la première enfance jusqu'à 12 ans.

DES NOCES D'OR

M. et Mme G.-D. Lachaine, de cette ville, ont été l'objet d'une belle manifestation d'attachement et d'estime, récemment, de la part de leurs nombreux parents et amis, à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage. Cette célébration a débuté le matin par une grand'messe solennelle en l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste, au cours de laquelle les heureux époux jubilaires ont renouvelé leurs promesses conjugales. Une foule nombreuse assistait à cette impressionnante cérémonie qui a revêtu un cachet de très grande solennité. Il y eut ensuite réception à la résidence de M. et Mme Lachaine, rue St-Jean, qui groupa sous le toit des vénérés jubilaires tous leurs parents et leurs nombreux amis. M. Lachaine, ancien voyageur de commerce, a des relations dans toute la province et partout il est tenu en grande estime. Il est aussi bien connu dans le monde politique pour ses activités hautement appréciées. Rien de surprenant donc que la célébration d'un pareil événement ait donné lieu à une telle affluence à la résidence de M. Lachaine. Les époux jubilaires ont reçu des témoignages de considération et d'estime d'un peu partout. A la réception à la résidence de M. et Mme Lachaine, des centaines de personnes sont allées leur offrir leurs hommages et leurs voeux. Des discours furent prononcés et les orateurs unirent leurs voix dans un concert unanime d'éloges. De nombreux et riches cadeaux furent aussi présentés aux jubilaires au cours de cette inoubliable manifestation. M. Lachaine se dit très sensible à ces précieux témoignages et il remercia de tout coeur ceux qui avaient bien voulu lui donner, à lui et à son épouse distinguée, ces marques d'estime.

CHICOUTIMI

Naissance

M. et Mme Egide Girard, née Aline Ouellette, de Chicoutimi, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Réjane-Jeanne-d'Arc. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Girard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Gabrielle Guérin, cousine de l'enfant.

Elections chez les Enfants de Marie

Dimanche, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, il y eut assemblée générale des Enfants de Marie à la cathédrale. Plusieurs jeunes filles ont été reçues membres de la congrégation. Il y eut rénovation des promesses faites par les Enfants de Marie en entrant dans la dite congrégation et installation du conseil.

Le nouveau conseil pour 1936 se compose des membres suivants:

Présidente, Mlle Cécile Boivin; première assistante, Mlle Imida Simard; trésorière, Mlle Joséphine Jobin ; secrétaire, Mlle Marie-Anne Bouchard; conseillères, Mlles Alice Langevin, Aline Tremblay, Jeannette Bélanger, Germaine Tousignant Bertha Harvey, Madeleine Gauthier, Bernadette Blackburn ; sacristine, Mlles Cécile Riverin et Béatrice Tousignant ; organiste, Mlle Thérèse Demers.

Cercle Racine

Séance du 5 décembre 1935.—Le siège présidentiel est occupé par le camarade André Gauthier pour obvier à l'absence du président.

M. l'aumônier lit un passage de l'évangile. "Autour du profit", tel est le premier article au programme. Si énigmatique que soit ce titre à première vue, pour des jeunes, le camarade Jean-Pierre Potvin se charge de montrer ce qu'est le profit, et jusqu'à quel point il est permis. Il nous fait voir d'abord la doctrine de Karl Marx ou de l'école des collectivités, quitte à réfuter ensuite ces faux principes par l'énoncé de la saine doctrine sur le capital et le profit.

Après ces dissertations, venait le travail du camarade Antonio Villeneuve sur "l'action".

Pour tirer partie de cette suggestion, le président propose pour cette semaine un mot d'ordre ; ce sera la

Jouets pour ravir leurs petits coeurs ---

Venez avec les tout petits à la Ville des Jouets chez Holt-Renfrew . . . faites-leur faire leur propre choix. Nous avons des jouets pour tous les budgets de cadeaux.

Poupées

Une poupée particulière pour chaque petite fille.
A partir de . . . . . .
.75

Pianos

Un vrai petit piano à queue pour une très bonne fillette.
3.00

Jeux

Jeux instructifs et amusants pour garçonnets et fillettes :

Jeux de dames, à partir de	.95
Badminton junior, à partir de	.95
Tennis de table avec filet ajustable pour la table	1.75
Jeux électriques, à partir de	1.00
Lotto, à partir de	.25
"Tiddle Winks", à partir de	.40
Toupies chantantes, à partir de	.75
Trousses d'outils, à partir de	.95

Jouets à moteur

Camions à bascule
Camions à moteur
Camions "Shell"
Tramways
Auto Chef des Pompiers.

à partir de . . .
.90

MAGASIN OUVERT SAMEDI AU SOIR; AUSSI LUNDI ET MARDI SOIR.

Skis

pour un Noël rempli de santé et de bonheur

Assortiment complet de skis, en longueurs de 4 à 7 pieds, meilleure fabrication canadienne.

1.25 à 2.75

Skis de frêne, dessus - dôme. Longueurs: 6½, 7, 7½ pieds	5.95
Bâtons de skis, à partir de, l'ensemble	1.25
Harnais de skis, à partir de	.65
Bottines de skis, à partir de	3.75

Jeux de quilles miniature

Amusement pour les jeunes et vieux. Une allée de quilles chez vous, complet avec quilles et boule.

Trois grandeurs.

Grandeur 4 pieds	4.50
Grandeur 5 pieds	6.50
Grandeur 7 pieds	8.50

Pin-Ko

Le jeu qui fait fureur. Les grandes personnes s'y amuseront autant que les enfants. Trois grandeurs.

2.50 à 6.50

Holt, Renfrew & Company Limited

L'enquête de R. Parent brusquement ajournée

(Suite de la page 3)

SEANCE D'HIER

A l'enquête préliminaire de Roméo Parent, hier matin en Cour des Session de la Paix, sous la présidence du juge Laetare Roy, les avocats de la poursuite ont inutilement tenté de faire dire à un témoin qu'il avait reçu $5 et une bouteille d'alcool pour aller à l'assemblée de l'Ange-Gardien. Le témoin a même nié qu'il se soit vanté de ce fait.

La séance a aussi été marquée par une observation du juge, qui a déclaré qu'on avait tort de vouloir à tout propos mêler la police provinciale à cette enquête, et que si des détectives ou des agents sont mentionnés, ils pourront se disculper dans la boite aux témoins.

La poursuite a fait appeler plusieurs témoins qui, comme la veille, étaient absents.

Le premier témoin de la séance est M. Edouard Gariépy, cultivateur de l'Ange-Gardien, âgé de 47 ans. Me Mark Drouin l'interroge :

— Vous étiez un des présidents de l'assemblée ?

— Oui.

— Etes-vous arrivé avant les orateurs ?

— Oui.

Le témoin raconte qu'il a reçu les orateurs puis a dit quelques mots à l'assemblée. Il a demandé aux auditeurs de sauvegarder la belle réputation de la municipalité. Ensuite il a présenté M. Dufresne qui n'a pas eu le temps de dire un seul mot. M. Gariépy corrobore les témoignages précédents sur la manière dont l'assemblée a été brisée. Il a lui-même été blessé par l'accusé Charles Parent qui est à l'hôpital. Le témoin dit qu'un nommé Gariépy, entre autres, est monté sur l'estrade.

— Après avoir été frappé et vous être défendu, qu'est-il arrivé ?

— Je n'ai frappé personne. Je reculais en gardant une chaise devant moi pour me préserver. C'est moi qui ai reçu le premier coup. J'ai entendu quelqu'un crier : "Il y en a un de mort", et j'ai vu Charles Parent baignant dans son sang".

Savez-vous qui a frappé Charles Parent ?

— A mon avis ce n'est pas un homme de l'Ange-Gardien.

— M. Gariépy continue à raconter la bataille et la prière qui a suivi.

— Vous avez vu un chapeau dur qui naviguait ?

— Oui.

— Qui l'avait ?

— Roméo Parent.

Me Gerald Coote : —

— Est-ce la première fois que vous entrez ici ?

— La première fois de ma vie.

Le juge Roy : —

— Faites un souhait.

A ce moment le juge déclare qu'on parle trop souvent de la Police provinciale. Me Coote vient de demander au témoin si on lui a parlé de son témoignage et Me Dorion a questionné :

— Est-ce la police provinciale ?

Le juge déclare que la Police ne doit pas être mêlée à tout propos à cela.

Me Coote : —

— A votre connaissance combien de fois Roméo Parent a-t-il frappé ?

— Je ne puis dire.

— Si vous avez vu le Dr Roy se faire frapper, pouvez-vous jurer qu'il n'avait pas une chaise dans ses mains ?

— Il baignait dans son sang.

— Vous ne l'avez pas vu se faire frapper ?

— J'ai vu qu'une chaise arrivait sur lui.

— Qui l'a frappé ?

— Je ne puis dire.

M. Gariépy affirme qu'immédiatement en face des orateurs il n'y avait que des étrangers à l'Ange-Gardien.

— Vous connaissez Roland Laberge ?

— Oui.

—Sur quelle rangée était-il ?

Me Drouin proteste contre cette question et le juge lui donne raison. Me Coote fait nommer par le témoin quelques citoyens qui étaient à l'assemblée. Puis :

— Avez-vous vu des clefs de fer sur l'estrade ?

— Après. M. Gariépy ajoute qu'elles étaient du genre de celle qui est déposée comme pièce à conviction.

— Qu'a fait Roméo Parent après avoir été frappé ?

— Je ne l'ai pas vu avec aucune arme dans la main.

— Pendant la bagarre avez-vous vu des gens entrer par les fenêtres ?

— Non.

Appelé, M. Joseph Fortier est absent. Puis on appelle M. Philippe Mathieu, fils d'Albert, absent. Joseph-Jules, Mathieu, aussi absent, Alphonse Bédard, également absent et finalement Lucien Vézina.

M. Vézina est de Boischatel. Me Dorion lui fait raconter ce dont il a eu connaissance lui-même. Il a remarqué parmi les gens, Eudore Parent, Louis Lefrançois, M. Boucher. Le juge Roy fait dire à l'accusé qu'il n'a vu Eudore Parent qu'après la bagarre et Lefrançois dans la salle. Le témoin a été frappé par Taché. A Me Maurice Boisvert il déclare qu'hier il n'a fait que sortir et entrer dans la salle. Vendredi il a assisté aux témoignages, car il ne devait pas encore témoigner.

— Qu'alliez-vous faire sur l'estrade?

— Protéger des pauvres vieux parmi lesquels se trouvait mon père.

— Quand vous avez vu Taché, comment était-il habillé ?

— Je ne puis dire.

Vient ensuite M. Joseph L'heureux, père, pompier, âgé de 63 ans, 227 rue des Commissaires.

Me Mark Drouin : —

—Vous êtes le beau-père de Mme L'Heureux qui a témoigné hier et qui est la fille de M. Arthur Latouche, un des accusés ?"

—Oui.

Le témoin n'a pas remarqué qui est allé chez sa fille le dimanche de la bagarre, le 8 décembre. M. Adolphe Robert a soupé avec eux.

Mtre Gerald Coote déclare à la Cour que son confrère M. Drouin questionne le témoin de manière à obtenir des réponses grâce auxquelles il fera ensuite déclarer M. L'Heureux hostile. Le juge diffère d'opinion. Le témoin a joué aux cartes avec plusieurs personnes, toutes des Latouche, après le souper.

—Les femmes ont dû laver la vaisselle, elles en ont l'habitude".

Charles Parent, Adolphe Robert, le gendre de M. Latouche, un autre Robert, Roméo Parent l'ont invité à l'assemblée. Il a répondu: "On est bien avec les créatures, on n'y va pas". A ce moment a lieu une vive altercation entre les avocats de la défense et ceux de la poursuite.

—Ce qui s'est passé dans la cuisine, vous en avez eu connaissance ?

—Des gens ont sorti et sont entrées.

—Ne m'avez-vous pas dit à mon bureau que Roméo Parent était allé avec une "gang" avant l'assemblée?

—Non.

—N'est-il pas vrai que les femmes ont protesté et ont dit: "N'allez-pas à l'assemblée" ?

Mtre Maurice Boisvert proteste contre cette question et le juge fait retirer la question.

—Vous-même, n'avez-vous pas protesté ?

—J'ai refusé d'y aller mais je n'ai pas protesté.

—N'avez-vous pas dit: "Moi je ne vais pas briser des assemblées ?"

—Non. Je ne vais jamais aux assemblées, celle-là ne m'intéressait pas plus que les autres.

Après l'assemblée on lui a dit qu'il y avait eu de la grosse chicane.

En contre-interrogatoire, le témoin déclare à Mtre Gerald Coote qu'il ne connaissait pas Roméo Parent avant ce soir-là.

—En y pensant un peu vous avez le droit de corriger votre témoignage, dit M. Coote.

—Oui, pensez-y un peu remarque M. Drouin. Mais le témoin ne corrige rien.

Le témoin suivant est M. Ls-P. Robert.

Mtre Noël Dorion:

—Vous travaillez à Beauport ?

—Oui.

—Vous êtes allé à l'assemblée ?

—Oui.

—Quand avez-vous décidé d'y aller ?

—A midi.

—Qui vous a invité à y aller ?

—Napoléon Boucher.

—Avez-vous vu Roméo Parent ?

—Le soir.

—Qu'alliez-vous faire ?

—Ecouter.

—Vous a-t-on payé pour y aller ?

—Non.

—Vous n'avez pas eu $5 ?

—Non.

—Vous êtes allé aussi à Beauport ?

—Oui.

—Pourquoi ?

—Ecouter, vu que l'autre assemblée n'avait pas lieu.

—Vous aviez de la boisson dans la voiture ?

—Oui.

—Y avait-il des pierres aussi dans la voiture ?

—Non, pas à ma connaissance.

Le témoin déclare ensuite qu'il a supposé que Roméo Parent irait à l'assemblée et qu'il est allé le trouver pour cette raison. Mtre Dorion fait ensuite nommer des gens qui étaient chez Emile Giroux.

—A-t-il été question de Roméo Parent ?

Mtre Maurice Boisvert s'objecte à cette question que le juge permet à la condition qu'on ne répète pas ce qui a été dit.

Il répond par la négative.

—N'avez-vous pas dit à quelqu'un au garage d'Emile Giroux, que Roméo Parent vous avait dit de faire ce qu'il y avait à faire ?

Mtre Boisvert s'oppose à cette question; le juge la permet.

—Je ne m'en rappelle pas, répond le témoin.

Mtre Dorion demande au témoin s'il s'est vanté d'avoir reçu cinq dollars et une bouteille de whisky. Robert répond qu'il n'en a pas reçu. Mtre Gerald Coote s'oppose à cette question; le juge la permet.

—Je ne m'en rappelle pas, répond le témoin.

—Chez Emile Giroux avez-vous parlé de l'Ange-Gardien ?

—J'ai dit que j'irais à l'assemblée.

SOUDAIN ... PLUS DE SALAIRE !

Imaginez votre famille — subitement — Sans revenu, sans salaire ! Serait-ce le cas si vous veniez à disparaitre prématurément ?

La première année qui suit la mort du gagne-pain est l'une des plus difficiles qu'aient à traverser les membres d'une famille laissée sans ressources. Le chèque de salaire ne rentre plus, l'avenir est incertain et il faut nécessairement rajuster les dépenses sans délai, en conformité des moyens devenus restreints ou presque inexistants.

La Police de Continuation de Salaire Imperial évite cela.

Est-ce que vous n'aimeriez pas savoir que si quelque chose vous arrivait, votre salaire continuerait à être payé à votre famille durant une année entière, de façon à ce que celle-ci puisse s'habituer graduellement à vivre sur un pied différent ? Vous lui donneriez ainsi un an pour faire ses plans. Comme ce délai serait apprécié un vrai don du ciel !

Une Police de Continuation de Salaire de l'Imperial Life, pourvoyant au paiement de $100 par mois durant 12 mois après votre décès, ne vous coûterait qu'environ 10c par jour. Ce serait ajouter un supplément admirable à l'assurance-vie que vous avez déjà.

Envoyez le coupon ci-dessous pour obtenir tous les renseignements.

VOUS VOUS FELICITEREZ D'AVOIR EMPLOYE CE COUPON ENVOYEZ-LE AUJOURD'HUI MEME 28

The Imperial Life Assurance Co. of Canada, Bureau Chef, Toronto, Ont.

Veuillez m'envoyer des renseignements complets concernant votre Police de Continuation de Salaire.

Nom .....

Adresse ..... Age 375F/A

UNE CONFERENCE DE Mgr C. ROY

Monseigneur Camille Roy, P.A., V. G., supérieur du Séminaire et Recteur de l'Université Laval, donnera une conférence demain soir aux Trois-Rivières à l'occasion des "Soirées Apostoliques" qui soulèvent tant d'intérêt depuis quelques semaines dans la cité de Laviolette. Sur l'invitation du R. P. Paul-Eugène, l'initiateur de ces "Soirées Apostoliques", Monseigneur le Recteur, parlera en la salle Notre-Dame de "Pie XI et l'éducation".

On sait que les études présentées à l'occasion de ces "Soirées Apostoliques" portent sur le pontificat de Pie XI.

Mgr Camille Roy partira demain avant-midi pour les Trois-Rivières.

AUTRE TROUVAILLE

La police municipale qui, il y a quelque temps, avait trouvé dans la chambre d'un individu plusieurs boites de beurre et de poulets volés dans un entrepôt vient de découvrir également un sac de malle contenant des matières postales ce qui pourrait bien éclaircir cette affaire. Les autorités postales ont été averties de la chose et une enquête sera faite dans le but de découvrir à quel jour des lettres ou d'autres matières postales ont été volées.

REPUBLICAIN ELU

Battle Creek, Mich., 18.— (P.A.)— Verner Main, avocat de Battle Creek et conseiller juridique des promoteurs du plan de pensions de vieillesse Townsend, a été élu représentant du Michigan. On considère son élection comme une manifestation de l'approbation populaire à l'égard du fameux plan. Main portait les couleurs des républicains.

LE CARDINAL AU SEMINAIRE

Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, a comblé les voeux des élèves pensionnaires du Petit Séminaire en allant leur causer, hier après-midi, de ses impressions de voyage outre-mer. Son Eminence a surtout traité des impressions religieuses qu'il en a remportées. Il a dit l'extraordinaire prestige dont jouit la Papauté dans le monde international comme dans le monde religieux. Partout le St-Père est écouté. Sa Majesté le roi George V a apprécié dans les termes les plus élogieux devant le Cardinal Archevêque de Québec, le rôle que joue dans le monde le Souverain Pontife. Au cours de son voyage à travers différents pays européens, le Primat de l'Eglise canadienne a constaté que dans toutes les perturbations sociales et économiques qui agitent le monde, seule l'Eglise, institution divine, reste inébranlable.

Les élèves ont écouté avec intérêt manifeste notre Eminentissime Archevêque et ils ont vivement apprécié la sollicitude qu'il leur manifestait. M. le chanoine Cyrille Gagnon, supérieur du Petit Séminaire, M. l'abbé Oscar Genest, directeur spirituel, M. l'abbé Aimé Labrie et M. l'abbé Emile Beaudry, préfets des études, M. l'abbé Réal Thomassin, directeur, et la plupart des prêtres de la maison étaient présents.

KING N'A PAS LE TEMPS DE S'AMUSER

Ottawa, 18. D. N. C.) — A son bureau de Laurier House, le premier ministre a passé, hier, la journée de sa fête à travailler au programme de la prochaine session. Une assemblée du cabinet a été convoquée pour demain après-midi, jeudi. Le principal article de l'agenda est la nouvelle repartition des octrois de chômage aux provinces, à la suite de la discussion de cette question lors de la dernière conférence inter-provinciale.

Ces octrois seront augmentés et d'ici là, le gouvernement cessera de faire des prêts aux provinces pour aider aux municipalités, comme la chose se pratiquait jusqu'ici. Au cours des trois ou quatre dernières années, le fédéral a avancé au delà de un million et demi aux provinces de l'Ouest afin de porter secours aux municipalités qui se trouvaient dans des difficultés financières. On ne consentait pas cependant de prêts directs aux municipalités.

C'est pourquoi les prêts demandés par l'Alberta au nom des villes de Calgary, Edmonton et Lethbridge ont été refusés.

LA VIE CELLULAIRE

Calgary, 18. (P.C.) — Le comité spécial du conseil municipal qui a été chargé de faire enquête sur le traitement des pensionnaires du "Montview Social Service Home", une institution pour jeunes filles, se réunira aujourd'hui pour préparer son rapport, mais on ne sait pas encore à quelle date ce document sera rendu public.

Le comité a enquêté sur les accusations voulant que des jeunes filles eussent été isolées dans les cellules. L'une des pensionnaires de cette institution a déclaré qu'elle souffrait maintenant d'un choc nerveux parce qu'elle a été gardée ainsi dans une cellule pendant trois semaines. Elle a ajouté devant les membres du comité qu'au bout de trois semaines elle avait obtenu sa liberté pour deux jours, mais que dans la suite elle avait été retournée au même endroit pour deux semaines; tout ceci parce qu'elle aurait voulu déserter cette institution. Elle prétend avoir perdu quinze livres pendant qu'elle était ainsi détenue.

La mère de la jeune fille prétend que cette dernière a été traitée au pain et à l'eau seulement pendant plusieurs jours.

Devant le comité d'enquête certaines pensionnaires de l'institution ont déclaré qu'elles étaient très satisfaites de leur condition de vie à cet endroit, tandis que d'autres ont fait entendre des protestations.

HIVER TARDIF

Amherst, N.-E., 18. (P. C.) — On célébrera Noël dans une semaine, mais on se croirait encore au printemps dans certaines parties de la Nouvelle-Ecosse. Les fermiers sont encore à labourer leurs terres, et c'est la première fois qu'il leur arrive de pouvoir faire ce travail si tard. On a recueilli des fleurs et des fraises à certains endroits.

J. PERRON SUCCOMBE

M. Joseph Perron, de la rue du Roi, qui avait été sérieusement blessé il y a quelques semaines alors qu'il travaillait dans la forêt, à Amos, a succombé à ses blessures ce matin à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où il était sous traitement.

Le cadavre de la victime a été transporté à la morgue de la maison Hubert Moisan où une enquête sera tenue sous peu.

PENIBLE ACCIDENT

Manseau, (D. N. C.) — M. Romulus Bélair, cultivateur du haut de la paroisse, a été victime d'un douloureux accident lorsqu'il s'est fait écraser un pied par un gros traîneau sur lequel on avait posé une bâtisse que l'on voulait transporter chez un voisin, M. A. Grenon. Le traîneau lui passa sur le pied gauche et M. Bélair fut douloureusement blessé. Il devra garder la maison pendant plusieurs jours.

ACQUITTEMENT

Belleville, Va., 17, (P. C.). — Sa femme l'ayant contredit, J.-E. Sheets est acquitté. Il était accusé d'avoir tué Fred Mays, âgé de 28 ans. Sheets a déclaré au jury du coroner qu'il a intentionnellement frappé Mays en auto. Sa femme a prétendu qu'il ne l'avait pas fait volontairement, et sa version a prévalu.

ACCIDENT FATAL

St-Hyacinthe, 18. (D.N.C.) — M. Conrad Cyr, de St-Bonaventure, qui fut gravement blessé dans un accident d'automobile, est décédé à l'hôpital St-Charles de cette ville, des suites des blessures qu'il s'était infligées en cette occasion. M. Cyr souffrait d'une fracture du crâne.

C'est le temps des Fêtes
CHEZ POLLACK
Magasins ouverts jusqu'à 10 h. p. m.
tous les soirs jusqu'au 31 décembre

Parents magasinez avec les enfants

Bérets avec écharpes ou chapeaux
"Shirley Temple"
pour fillettes
Quelle fillette n'aimerait pas avoir un de ces ensembles ou chapeaux. Garniture de plaid ou de gland.
1.95 2.49 2.95

Robes de Jersey de laine
pour fillettes 8 à 14 ans
De ravissantes toilettes pour les fêtes. Modèles tailleur ou fantaisie. Garniture de plis, boutons, ou nuances contrastantes. Jupe par plis, manches longues. Teintes en vogue. 1.89

Robes de crêpe de laine
tweed moucheté ou tricot delaine.
Fillettes de 7 à 16 ans
Modèles de fantaisie, garnis de broderie de couleur, plis, boutons. Manches longues. Collet de toile détachable. Bleu, rouge, vert, brun, marine. 2.95

Jupes de plaid ou crêpe de laine
de fantaisie, pour fillettes : 7 à 12 ans
Jupe par plis montée sur corsage, modèle fantaisie "Butterfly". Vous aurez de plaisir à choisir dans cet assortiment. 1.95

CHANDAILS DE LAINE
pour fillettes 8 à 16 ans
Tricot de fantaisie, rayures de couleur, manches longues, encolure ronde ou avec collet. Grand choix de nuances. .149

PARENTS VOYEZ CES VALEURS !

Ensembles 3 pièces
En chinchilla pour 1-2-3 ans
Belle qualité, modèle de fantaisie ou tailleur. Garnitures d'appliqués ou point de soie. Collet rond. Manteau, bonnet et jambières. Rose, bleu, vert, blanc. Valeurs jusqu'à $7.95 $5

Habits pour bébés
1 — 2 — 3 ans. Tricot de laine anglaise ou jersey de laine.
1.00 1.49 1.95 2.25
Modèle 2-pièces. Gilet en tricot de fantaisie, avec ou sans collet, garniture de laine angora ou point de soie. Rose, bleu, blanc, vert, jaune corail.

Robes pour bébés
1-2-3 ans
Crêpe. Velours cordé, crêpe de laine
Modèles ravissants ! Manches courtes ou longues, garniture de fantaisie. Bouffant pour appareiller. Teintes pastel. 1.95

Robes de tricot de laine
"Regent Knit" 1-2-3 ans
3 pièces. Gilet garni de nuances contrastantes, jupe par plis montée sur corsage, bouffant pour convenir. 3.95

Les cadeaux les plus importants sont ceux des enfants

Châles en tricot de laine ou laine et soie ..... $1.75 à $5.95
Couvertures d'édredon bleu ou rose ..... .39 à $1.95
Couches de caoutchouc "Play Tex" ..... .75
Souliers pour bébés, cuir verni noir ou chevreau blanc, bleu, rose ..... .49 à .89
Manchons pour bébés en chinchilla ou LLama 1.00
Pyjamas de finette ou crepon. 2 pièces unis ou avec garnitures. 2 à 14 ans $1.00
Gilets "Polka" de laine ou laine et soie pour bébés, garnitures bleu ou rose ..... 1.00 à 1.95

ROMPERS
En tricot de laine pour bébés
1.00 1.49 1.79
Voilà un excellent cadeau pour bébé. Bleu, rose, blanc.

MAMANS.. lisez bien chaque item

Complets "Oliver Twist" pour garçons 2 à 6 ans
Pantalons de velours (corduroy), attachés sur gilet de broadcloth. Combinaison deux tons, brun avec drab, bleu avec blanc, bleu avec bleu poudre 1.59

Complets "Oliver Twist" 2 à 6 ans
Culottes de velours ou flanelle avec ceinture de même tissu, ou sans ceinture. Gilet de broadcloth de soie, collet ouvert ou fermé et cravate. Aussi complet de velours (corduroy) avec garniture de soie. 1.95

Complets "Goosey Gander" Modèle "Oliver Twist"
2 à 6 ans
Culotte de velours avec ceinture, gilet en piqué de soie. Aussi complet de flanelle avec ceinture et cravate de nuances contrastantes. 2.95

PYJAMAS DE BROADCLOTH RAYE
pour 6 à 16 ans
Marque "New Century" ou Warrendale. Brandebourgs de soie et modèle avec collet et revers. 1.19

Chemisettes 'Arrow'
Garçons 6 à 14 ans
Broadcloth à rayures variées ou teintes unies bleu, blanc, drab ou vert. 85c

Chemises 'Arrow'
Pour garçons 11 à 14 ans
Broadcloth pre-rétreci 'sanforized' dessins de rayures ou teintes unies bleu, blanc, drab, vert. Encolures 11 à 14. 1.00

Chemises 'Arrow'
Pour adolescents
Dessins quadrillés, broadcloth pre-rétréci "sanforized", teintes unies ou rayures, collet avec support d'ivoire. Encolures 12½ à 14½. 1.65

COMPLETS ET PALETOS pour GARCONS

Paletots d'hiver
6 à 12 ans
Tweed pesant. Modèles Raglan, Balmacaan, Grenadier. Teintes de bleu, gris, rouille, drab. Texture unie, chevronnée ou mouchetée. Confection hautement recommandable. Tailles : 24 à 30. 8.50

Paletots de Llamatex
pour garçons 10 à 18 ans
Imitation de fourrures Llamatex dans les nuances de brun et gris bleu. Doublure de satin. Demi-ceinture ou ceinture circulaire. Tailles : 28 à 36. 12.50

Complets 2 culottes
6 à 12 ans
Tweed pure laine, 2 culottes, une droite et un golf. Devant simple ou croisé. Teintes: coco, drab, gris, rouille, texture unie, chevronnée ou mouchetée. Dos avec plis et ceinture. Tailles: 24 à 30. 8.50

Complets 2 culottes
Wear-Plus : 10 à 15 ans
Complets "Wear Plus" avec genoux, coudes et siège doubles. Devant simple ou croisé. Plis et ceinture dans le dos. 2 culottes golf. Teintes variées. Tailles : 28 à 33. 10.

Complets pour adolescents 15 à 18 ans
Plusieurs avec 2 pantalons
Tweed de laine, worsted et tweed importé. Devant simple ou croisé. Nouvelles teintes pour la saison. Une valeur qu'on ne discute pas. Retouches faites gratuitement. Tailles: 33 à 36. 10.

M. POLLACK LTEE.

Le CADEAU *pour la vie . . .*

UNE ARMOIRE FRIGORIFIQUE

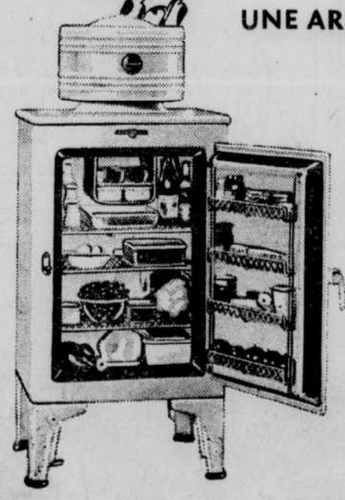

Vous ne sauriez choisir de cadeau plus précieux qu'une Armoire Frigorifique General Electric — avec sa fameuse porte "Stor-A-Dor" et autres caractéristiques dernier cri. Le dessus "Monitor" G-E dont le mécanisme est scellé à même est garanti fonctionner 5 ans sans défaillance.

ARMOIRE FRIGORIFIQUE
GENERAL ELECTRIC

Livrée chez vous pour Noël.

Léger montant en acompte Conditions faciles pour la balance.

QUEBEC POWER COMPANY

Le Coin du Radiophile

Auditions recommandées

SYMPHONIE A CORDES — La Symphonie à cordes de Frank Black se fera entendre demain soir, jeudi, à partir de 8 heures 15 jusqu'à 9 heures, au poste WOR.

JOSE ITURBI — Ce célèbre pianiste espagnol jouera à WABC, au cours du concert Barlow, demain soir, entre 9 heures 30 et 10 heures.

SYMPHONIE DE MINNEAPOLIS — Ce corps de musiciens se fera entendre jeudi soir prochain à 11 heures 30 au poste WEAF. Paul Le May, violoniste, et Frank Miller, violoncelliste, seront les soli.

CHARLES COURBOIN — Ce fameux organiste donnera un récital au poste WOR, jeudi soir, à 9 heures 45.

RADIO-CANADA

MERCREDI, 18

5.00 p.m.—Musique de concert.
5.30 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.15 p.m.—La Voix de la sécurité.
6.30 p.m.—"Twilight Moods".
7.00 p.m.—L'orchestre de Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
7.15 p.m.—"Across the Bay".
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.—Mlle Marthe Lapointe, soprano et Mme Gaby Hudson, pianiste.
8.00 p.m.—Les Romanichels.
8.30 p.m.—Sérénade acadienne.
9.00 p.m.—"Premiere at Nine".
9.30 p.m.—La Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein.
10.00 p.m.—Les Maîtres de la musique.
10.30 p.m.—Mart Kenney et son orchestre.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

JEUDI, 19

5.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—Aspects pratiques de l'agriculture (Causerie Agricole).
6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—En dînant. Orchestre sous la direction de M. Jerry Shea.
7.00 p.m.—L'orchestre de Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
7.15 p.m.—Le curé de village.
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.—Edgar Herring et son orchestre.
8.00 p.m.—"The Plainsmen".
8.15 p.m.—Causerie universitaire par M. l'abbé Tessier.
8.30 p.m.—Kenneth Meek, organiste.
9.00 p.m.—"Pour Vous, Madame" (en anglais).
9.30 p.m.—"Strictly Formal".
10.00 p.m.—La Société de musique de chambre, ensemble Gagnier: le "Septuor en mi bémol majeur, op 26, de Beethoven.
10.30 p.m.—Conférence universitaire (en anglais).
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

LES MAITRES DE LA MUSIQUE

La grande figure que les Maîtres de la musique évoqueront à leur radio-concert du mercredi, 18, à 10 heures, sera celle de Guiseppe Verdi.

M. Rubin Krasner a préparé tout un programme d'extraits des oeuvres du célèbre compositeur. Des artistes dramatiques raconteront quelques-uns des principaux incidents de la vie de Verdi

LA FETE DE NOEL A RADIO-CANADA

Radio-Canada diffusera l'après-midi de Noël, c'est-à-dire de 3 heures à 5 heures, une émission à laquelle devront collaborer pas moins d'un millier d'ingénieurs, de techniciens et d'artistes "La célébration de la fête de Noël au Canada" sera également transmise aux Etats-Unis grâce au réseau de postes de la National Broadcasting Company.

VARIETES FRONTENAC

Une surprise attend les radiophiles pour demain soir, au cours de l'émission des Variétés Frontenac à 5 h. 45 par CKAC. On fera revivre au cours par voie de l'air un des premiers programme radiophonique commercial diffusé par cette même compagnie, à CKAC. Les acteurs qui y prirent part, il y a neuf ans seront de retour. On remarque entre autre attrait le quatuor et les violoneux. Le sketch habituel sera présenté en deux tranches. Dans l'intermission Maurice Meerte et son nouvel ensemble fera les frais de la musique. Ce programme, préparé par Henri Gonthier de Vickers et Benson, sera diffusé de la scène du théâtre Corona.

CKAC

MERCREDI, 18

9.00 a.m.—Cher Auditoire, (C.B.S.)
9.45 a.m.—Gothamaires, (C.B.S.)
12.30 p.m.—Le programme Bee Hive.
1.15 p.m.—Pete Woolery avec Orch. (C.B.S.)
1.30 p.m.—Carlotta Dale avec Mann et Irwin. (C.B.S.)
1.45 p.m.—Ecoutons de la musique Tziganne
2.30 p.m.—Programme Educationnel (C.B.S.)
3.00 p.m.—"Al. Roth présente (C.B.S.)
3.45 p.m.—"Les Clubmen et Orch. (C.B.S.)
4.00 p.m.—Institut de Musique Curtis. (C.B.S.)
7.15 p.m.—Le Curé du Village.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Burns & Allen. (C.B.S.)
9.00 p.m.—Programme Amateur Black Horse
10.00 p.m.—Dans l'air avec Lud Giuskin, (C.B.S.)
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson.
11.05 p.m.—Les nouvelles Molson
11.15 p.m.—L'orchestre Vin St-Georges.
11.30 p.m.—Claude Hopkins et son orch. (C.B.S.)
12.00 min.—Orch. George Olsen (C.B.S.)
12.30 a.m.—Henry Halstead et orch. (C.B.S.)

JEUDI, 19

9.00 a.m.—Greenfield Village Chapel. (C.B.S.)
9.15 a.m.—As You Like It. (C.B.S.)
1.00 p.m.—Merrymakers. (C.B.S.)
1.15 p.m.—Matinée Memories (C.B.S.)
2.30 p.m.—American Sshool of the Air. (C.B.S.)
3.00 p.m.—Oleanders. (C.B.S.)
3.15 p.m.—Heure de Valse. (C.B.S.)
3.30 p.m.—"Chants de Noël par les enfants de l'Ecole Syracuse. (C.B.S.)
4.15 p.m.—"Echange de nouvelles, Jacques Bardoux". (C.B.S.)
4.30 p.m.—Hommages du Kentucky. (C.B.S.)
7.15 p.m.—Le curé du Village.
8.00 p.m.—La demi-heure Théâtrale Dr J.-O. Lambert
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson.
11.30 p.m.—Isam Jones et Orch (C.B.S.)
12.00 a.m.—Georges Olsen et Orch. (C.B.S.)
12.30 a.m.—Orch. Phil Scott. (C.B.S.)

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les Postes en dehors de la ville

BONNE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille, Enr.

Ecoutez ce soir
WILLIE ECKSTEIN
au programme du
VIN ST-GEORGES
CHRC
à 10 heures

A Saint-François d'Assise

Tirage et Bingo de Dindes

N'oubliez pas que c'est ce soir et demain soir qu'il y aura rafle et Bingo de Dindes à la salle Saint-Jean Baptiste, 131, rue Ozanam, pour la modique somme de dix sous vous aurez la chance de gagner une belle dinde d'une valeur de trois à quatre piastres. Rendez-vous en foule.

CKCV

(Québec, 1310 Kilocycles — 229 mètres)

MERCREDI, 18

5.00 p.m.—Le Thé de 5 Heures.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
6.00 p.m.—Laiterie de Québec.
6.01 p.m.—La Chanson Française.
6.15 p.m.—Présentation Brasserie Champlain Ltée.
6.30 p.m.—Au Pays du Soleil.
6.45 p.m.—Présentation Laurentide Auto Inc.
7.00 p.m.—La Romance.
7.15 p.m.—Mus-Kee-Kee.
7.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Les Gaités du Régiment.
8.00 p.m.—Nights of Gladnese C.C.R.
8.30 p.m.—Huguette & Yvette.
8.45 p.m.—Le Vagabond des Prairies.
9.00 p.m.—Harmony Sisters.
9.15 p.m.—Bohémia.
9.30 p.m.—Henry Tanguay et son Orchestre de danse du Club St-Louis.
10.00 p.m.—Club Thirteen, C.C.R.
10.30 p.m.—Heure précise et Fermeture.

JEUDI, 19

8.00 a.m.—Bonjour Radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'Heure du Déjeuner.
8.45 a.m.—Les Mélodies du Matin.
9.00 a.m.—Cocktail Matinal.
9.29 a.m.—Heure Fourrures Frontenac
9.30 a.m.—La Boîte à Musique.
10.00 a.m.—Concours du Magasinage, Présentation G. Lajeunesse.
10.15 a.m.—Concours du Magasinage, Présentation Vitrerie Moderne.
10.30 a.m.—Concours du Magasinage, Présentation Eau Merveilleuse.
10.45 a.m.—Présentation Produits Sleepex Enrg.
11.00 a.m.—Musical CKCV.
11.30 a.m.—Mus-kee-kee.
11.45 a.m.—Présentation Aux quatre Saisons.
12.00 a.m.—Laiterie Frontenac Ltée.
12.05 p.m.—Renaud & Cie, Ltée.
12.10 p.m.—Jazz.
12.15 p.m.—Présentation Adrien Grenier.
12.29 p.m.—Heure & Pronostics Fourrures Frontenac.
12.30 p.m.—Présentation J.-N. Drolet.
12.45 p.m.—Présentation Elias Thivierge.
1.00 p.m.—Les Nouvelles du "Soleil".
1.15 p.m.—Présentation Damase Blais.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
5.00 p.m.—Le Thé de 5 Heures, Présentation St-Cyr & Frère.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
6.00 p.m.—Théâtre Arlequin.
6.01 p.m.—Au Pays du Jazz.
6.10 p.m.—Laiterie de Québec.
6.15 p.m.—Mus-kee-kee.
6.30 p.m.—Le Relais
6.45 p.m.—Présentation O. Miller.
7.00 p.m.—Présentation J.-A. Rochette.
7.15 p.m.—La Chansonnette Anglaise.
7.29 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Le Petit Monde.
8.00 p.m.—Les Quatre Saisons de la Vie. Causerie Missionnaire.
8.30 p.m.—Quatuor Laurentien, Présentation J.-B. Laliberté Ltée.
9.00 p.m.—Socrate & Cicéron.
9.15 p.m.—Les Maîtres du Violon, Edwin Bélanger.
9.30 p.m.—Orchestre CKCV.
10.00 p.m.—Henry Tanguay & son orchestre de danse du Club St-Louis.
10.30 p.m.—Nouvelles.
10.45 p.m.—Canadian Presse News, C. C. R.
11.00 p.m.—Heure précise et fermeture.

L'Orchestre CKCV

Demain soir, à 9 h. 30, l'orchestre CKCV sous la direction de Maurice Côté, violoniste, exécutera le programme suivant :

1o—Suite . . . . . Haydn
2o—Chinese wedding pocession . . . Hosmer
3o—Intermezzo de Carmen . . . . . Bizet
4o—La voix des cloches . . . . . Luigini
5o—Sérénade espagnole . . . . . Bizet

CHRC

(Québec 580 kilocycles — 517.9 mètres)

MERCREDI, 18

6.01 p.m.—Le passe-temps (Maison Jos. Thivierge Ltée).
6.05 p.m.—La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).
6.10 p.m.—Miettes musicales (Maurice Pollack Ltée).
6.30 p.m.—Radio-musical (C. Robitaille Enrg.
6.45 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex).
6.46 p.m.—Charles et Johnny (Brasserie Champlain).
7.01 p.m.—Musique de danse (Mozart Ltée).
7.15 p.m.—La chanson de Paris (Pastilles Valda).
7.31 p.m.—Programme des cigarettes Grads.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal (Imperial Tobacco Co.).
8.50 p.m.—Théâtre Grand Guignol (Jos. Paquet, bijoutier).
9.00 p.m.—Heure amateur (Bière Black Horse).
10.15 p.m.—Ubaldo Frenet et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria.
10.45 p.m.—L'Orchestre de danse du Château Frontenac.

JEUDI, 19

10.00 a.m.—Mélodies matinales (Laiterie Laval).
10.45 a.m.—Bal musette (Fromage Lucerne).
11.00 a.m.—Pot-Pourri musical (L'Association des aveugles).
11.30 a.m.—Concert varié (St-Cyr & Frère).
12.30 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex).
12.31 p.m.—Musique du diner (P.-L. Proulx).
12.45 p.m.—Vos yeux (Lucien Proulx).
1.01 p.m.—Musique d'Orchestre (J.-B. Laliberté Ltée).
1.15 p.m.—La chanson française (Cie J.-H. Jacques & Fils).
1.30 p.m.—Irradiation de la conférence de M. Georges Bouchard, député de Kamouraska à Ottawa, parlant devant les membres du Club Kiwanis.
6.01 p.m.—Le passe-temps (Jos. Thivierge Ltée).
6.05 p.m.—La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).
6.10 p.m.—Miettes musicales (Maurice Pollack Ltée).
6.30 p.m.—Radio-musical C. Robitaille Enr.)
6.45 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex)
6.46 p.m.—Chansonnettes (Brasserie Champlain).
7.01 p.m.—Pot-Pourri musical (Maison Lafayette).
7.31 p.m.—Programme des cigarettes Grads.
8.00 p.m.—Demi-heure théâtrale (Dr J.-O. Lambert Ltée).
9.30 p.m.—Vagabonds du piano (Canada Starch Co.).
10.45 p.m.—L'Orchestre de danse du Château Frontenac.

Les Maîtres du Violon

Jeudi, à 9 heures 15, CKCV, présente la quinzième émission des principaux chefs-d'oeuvre de la littérature du violon, des époques classique, romantique et moderne, extériorisés par MM. Edwin Bélanger, violoniste, prix d'Europe et Omer Létourneau, pianiste.

A ce programme, vous entendrez la Sonate en Do Mineur de Mozat.

1er mouvement: PRELUDE, GRAVE MAESTOSO.
2ème mouvement: ALLEMANDE, MODERATO.
3ième mouvement: ADAGIO.
4ème mouvement: GIGUE, ALLEGRO CON ENERGIA.

Le programme "LES MAITRES DU VIOLON", est irradié de CKCV, tous les jeudis soirs de 9 h. 15 à 9 h. 30.

Grand Euchre

A la tire lundi soir le 23 décembre, à 160 rue Boisseau, au profit d'une bonne oeuvre. Adm. 25c. 75 jolis prix à gagner.

L'ELECTION DE M. DUNNING

Ottawa, 18. (D.N.C.) — L'élection de l'hon. C.-A. Dunning, ministre des Finances, dans une circonscription des provinces Maritimes, semble maintenant une probabilité presque certaine. Cette situation a été discutée lors de la séance du cabinet, hier, apprend-on de bonne source. Il a d'abord été question de lui trouver un siège dans la province de Québec, et sa présence dans le cabinet aurait été interprétée comme représentation de la minorité anglo-protestante de Québec dans le ministère. Plus tard, on rapporta qu'il succéderait au député de Kent, Ontario, sérieusement blessé au cours d'un accident d'auto. C'est maintenant dans l'une des trois provinces Maritimes qu'on lui offrirait un siège, où on lui assure une acclamation. Cette question serait décidée ces jours-ci pour permettre au ministre des Finances d'être en fonctions au début de la session qui aurait lieu à la fin de janvier.

OBSEQUES DE Mme S. O'MALLEY

D'imposantes obsèques ont été faites samedi matin en l'église St-Patrice à feu madame Stephen O'Malley, de l'Avenue Murray, décédée au cours de la semaine dernière.

Un cortège particulièrement nombreux a accompagné à l'église et au cimetière la dépouille mortelle de la regretté défunte.

A l'église de la Grande-Allée, la levée du corps a été présidée par le R.P. Gellery, qui a également chanté le service. Les Révérends Pères Lawless et Murphy agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Dans le cortège, le deuil était conduit par les membres de la famille de la défunte; son mari, M. Stephen O'Malley; ses trois fils, MM. Herbert O'Malley, William O'Malley, et Harold O'Malley; son frère, M. Peter McKaig; MM. Harold Fleming, N. L. Fleming, J.-A. Du Pont, et Jos. D. Barbeau.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Patrice.

Le "Soleil" réitère à la famille en deuil l'expression de ses plus sincères condoléances.

C'est un homme bien heureux que celui qui ne se met jamais en colère, et après lui vient celui qui retourne aussitôt sa colère contre lui-même, dans son regret de s'y être mis.

OBSEQUES DE Mme L. ROBERT

Beauport. — Mardi le 11 décembre, avaient lieu les funérailles de Mme Leude Robert, née Julie Giroux, décédée le 9 courant à l'âge de 69 ans et 11 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils MM. Laude, Roméo et Maurice Robert de Montréal, ses filles, Mme Adélard Paquet, née Almandine, de Montréal, Mme Albert Côté née Bertha, de Beauport, Marguerite et Gérardine Robert, de Beauport, son frère M. Honoré Giroux, ses gendres M. Adélard Paquet, de Montréal, M. Albert Côté, de Beauport.

Elle reçut avec une grande piété, les derniers sacrements et vit venir avec calme le moment décisif de la séparation qui devait la réunir à son Créateur qu'elle avait fidèlement servi durant sa courte carrière.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Côté, curé de Notre-Dame de la Recouvrance, et le service fut chanté par M. l'abbé Villeneuve, vicaire de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Georges Robert, Ph. Lapointe, Philippe Robert, Georges P. Robert. Les dames de Ste-Anne précédaient le cercueil. Suivaient la dépouille mortelle, ses fils, Laude, Roméo et Maurice, ses gendres: Adélard Paquet, Albert Côté, son frère M. Honoré Giroux, ses petits-fils: Claude Côté et Gérard Robert; ses beaux-frères: M. Achille Goulet, M. Joseph Boucher; son oncle: M. Louis-Gonzague Giroux. Ses cousins, MM. Octave Lortie, Gustave Lortie, Charles-Auguste Goulet, Léopold Giroux, Pierre Giroux, Charles Robert, Armand Robert, Henri Bélanger, Aurélien Robert, Eugène Robert, Pierre Robert, Paul Robert, Roland Robert, Lucien Robert, Alexandre Robert, Philias Robert, Paul Robert, Eddy Belley, Fernando Belley, Jos. Lemelin, Maurice Robert.

Nos sympathies à la famille en deuil.

TRIBUNE LIBRE

LA LOCATION DES LOYERS

M. le Directeur,

L'année dernière à la fin de la session provinciale, les journaux de la cité ont annoncé que par une loi adoptée à la dernière législature, le temps déterminé pour la location des logis se limiterait à l'avenir à un mois seulement, soit pendant avril.

Et toute la population s'est réjouie de ce changement apporté à une vieille coutume qui n'a plus sa raison d'être. Mais voilà qu'en consultant le dernier statut, on constate que cette nouvelle loi ne s'applique qu'à la cité de Montréal, et n'a aucun effet à Québec.

L'article 1641 des Statuts Geo. V. 1935, page 339, est ainsi rédigé : "Nonobstant toute convention à ce contraire, un locataire dans l'Ile de Montréal, n'est tenu de permettre la visite, pour fins de location, du logement loué, qu'au cours des trente jours qui précèdent la date de l'expiration du bail verbal ou écrit."

Cependant cette amélioration s'impose autant à Québec qu'à Montréal, car les raisons évoquées sont les mêmes. Si les habitants de Montréal sont assez intelligents pour trouver à louer dans l'espace d'un mois, alors que toutes les étiquettes sont fixées sur la façade des résidences, il me semble que les Québecois pourraient en faire autant sans un effort surhumain.

Prendre quatre mois pour se trouver un logis n'est-ce pas là faire preuve de nonchalance. Pendant ce long espace de temps, des événements imprévus et incontrolables se produisent, par lesquels on se trouve dans une situation embarrassante, soit par départ de la ville, par mortalité, changement de quartier occasionné par un travail en dehors, par l'obligation de garder un logis loué en janvier, alors qu'on en trouve un autre bien plus avantageux en avril, etc., etc., sans compter l'embarras des visiteurs de toute catégorie, colportant les germes de maladies. La plupart de ces inconvénients pourraient être évités si on limitait à un mois seulement, et non à quatre, le temps de la location.

Voilà M. le Directeur, un sujet qui intéresse toute la population québecoise, particulièrement à cette époque de l'année. Le public étant sous l'impression que la nouvelle loi prendra effet en avril prochain, il est urgent que la presse par sa voix autorisée, le renseigne sur ce point, autrement il s'en suivra des conséquences peut-être regrettables. Donc, conformément à la vieille coutume, il faudra encore donner sa réponse au propriétaire dans les premiers jours de janvier prochain. Ne croyez-vous pas M. le Directeur, qu'il serait sage et opportun d'éclairer le public sur ce fait important.

J'ai l'honneur d'être, M. le Directeur, votre humble serviteur.

Georges Côté

SAPRISTI ! ILS VEULENT TOUS DES RADIOS GENERAL ELECTRIC

MODÈLE A-75 Modèle console à 7 lampes, offrant réception mondiale. Lampes métalliques. Nouvelle syntonisation visuelle. $123.50

MODÈLE A-148 Ce magnifique modèle console à 14 lampes comporte tous les perfectionnements modernes et assure la réception mondiale la plus parfaite. $262

MODÈLE A-54 Capte les principaux postes étrangers. Réception claire avec ce beau modèle de table à cinq lampes. $62.50

MODÈLE A-58 Ce modèle console à 5 lampes permet d'entendre les programmes sur ondes longues et courtes. Moderne sous tous rapports. $84.50

LE VIEUX Père Noël sait bien que rien ne fera autant plaisir à toute la famille qu'un Radio General Electric !

Songez à l'agrément que vous auriez durant les Fêtes avec un de ces nouveaux appareils G-E ! Vous pourriez entendre les chants et la musique de Noël de Londres, Rome ou Paris—vous pourriez même capter les programmes irradiés de Melbourne, en Australie !

Les lampes métalliques cuirassées intégralement assurent une sonorité merveilleuse dans le nouveau Radio G-E, tandis que la syntonisation visuelle simplifie au possible la sélection des postes. Seize superbes Radios G-E modernes à votre choix, à partir de $39.95.

R-9DCF

RADIO *au son magique* GENERAL ELECTRIC FABRICATION CANADIENNE

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED

Bénéficiez des avantages de notre club de Noël en achetant un radio
"CAN. GENERAL ELECTRIC" chez
142 ST-JOSEPH

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE En Faillite

ACHETEZ VOTRE RADIO
Aux termes faciles
LEGARE
273 ST-PAUL

Venez voir les merveilleux Radios Can. Gen. Elec. nouveaux modèles au QUEBEC POWER COMPANY Edifice Quebec Power Téléphone: 5141

Soulagement Sûr et Rapide au SCIATIQUE

Les poisons le long du nerf sciatique sont cause de la douleur lancinante dans la cuisse. Pour en être soulagé rapidement, prenez les T83P LE TRC CAPSULES ANTI-RHUMATISMALES TEMPLETON 50c. et $1 chez tous les pharmaciens

Estelle de Vault a aperçu son fiancé, Régis Monoclite, qui entrait chez une couturière en compagnie de Jeannette . . . . . Dévorée par la jalousie et la rage, Estelle s'est rendue chez Mme Tanger et a contremandé la confection de sa robe de soirée

Jeannette n'est pas au courant des incidents que lui préparent les attentions de M. Monoclite

ANNIE ROONEY
Par Brandon WALSH
No 119—a

Les Aventures de 'Tit Jean L'AVIATEUR
Par Len Young

A LA MERCI du PUBLIC

$45,000.00 DE Marchandises nouvelles! sacrifiees à des prix sans précédents,

MANTEAUX D'HIVER

GARNIS DE FOURRURES

Ne manquez pas d'être ici à 9 heures précises demain matin. Seulement un nombre restreint de ces splendides manteaux en vente; parce qu'ils sont tous des valeurs extraordinaires, ils s'enlèveront tous très vite.

Il y a des modèles pour tous les genres et tous les goûts. Les garnitures sont variées et les lignes sont nouvelles.

Ne laissez pas passer cette occasion merveilleuse et unique d'acheter un joli manteau à bas prix record.

Les groupes de $10, $15, $20, peuvent être achetés aux conditions de paiements différés Mozart : sans intérêt.

Toutes nos lignes de manteaux dispendieux réduites à

1/2 PRIX

$5 $10 $15 $20

"Un avantage d'économiser qui se présente rarement!

3000 NOUVELLES ROBES

Mises en vente à des prix si bas que vous n'avez jamais vus pour de telles valeurs

3 GROUPES DE NOUVELLES ROBES:

Les plus belles valeurs en fait de robes que nous ayons jamais offertes depuis que nous sommes en affaires.
Robes d'après-midi — Robes de Dimanche soir.
Pourquoi ne pas étrenner une de ces jolies robes pour Noël. Venez vite demain matin. Nuances variées. Tailles : 14 à 20.

$1.49 $1.95 $2.49

3 GROUPES DE NOUVELLES ROBES:

Trois splendides collections : trop variées pour que nous puissions en donner la description ici. Il vous faut voir ces robes pour les apprécier à leur juste valeur.
Vous trouverez des robes pour toutes les occasions. Vous en achèterez deux ou trois quand vous les verrez. Toutes les nuances et toutes les tailles.

$3.50 $4.50 $5.45

3 GROUPES DE NOUVELLES ROBES:

Jeunes, charmantes et jolies robes pour vous, mesdames et mesdemoiselles, qui aimez à paraître élégantes et chic Cette merveilleuse collection divisée en trois groupes comprend les plus nouveaux modèles et les plus nouveaux tissus de la saison.
Avec les réunions des Fêtes, qui approchent vous devez refléter par votre tenue élégante, l'esprit de l'heure, alors venez choisir la vôtre dès demain.
Jamais encore avez-vous vu des valeurs si extraordinaires pour des prix si modiques.

$6.95 $7.95 $9.95

CHOISISSEZ DEUX OU TROIS ROBES. FAITES-LES CHARGER A VOTRE COMPTE ACTUEL OU OUVREZ UN NOUVEAU COMPTE.

La VENTE commence DEMAIN à 9 heures PRECISES

MOZART *seulement . . .*
OSE OFFRIR DES VALEURS SI EXCEPTIONNELLES!

Pendant des semaines nous avons préparé ce grand événement.

Et voici votre opportunité — Juste au moment que vous en avez le plus besoin ...pour les fêtes.

Vous n'avez jamais vu auparavant d'aubaines aussi sensationnelles.
—Chaque item annoncé est votre chance d'épargner plusieurs dollars.

VOUS VIENDREZ !... VOUS ACHETEREZ !... VOUS SEREZ ENCHANTE !... ET VOUS REVIENDREZ ENCORE !

AU RAYON DE LA FOURRURE

10% DE DEPOT
12 MOIS POUR LIQUIDER LE SOLDE SANS INTERET

Vous réaliserez de grandes économies si vous achetez un de ces

MANTEAUX DE FOURRURE Valeur régulière de $95.00 **$69**

Rat Musqué Argenté, Broadtail, Kid, Caracul garni de loup, Seal Français
Tous des élégants modèles 1936. Bonne confection. Riche doublure.

$3.00 DE DEPOT
3 A 5 MOIS POUR PAYER SANS INTERET

TROIS GROUPES A PRIX DE REELLES ECONOMIES

COMPLETS et PARDESSUS D'HIVER

Pour hommes et jeunes gens

MESSIEURS ! FAITES VOTRE CHOIX ET ACHETEZ LES DEUX A LA FOIS TANT L'OCCASION EN VAUT LA PEINE.

$10 $15 $18

COMPLETS DE TISSUS DE SPLENDIDE QUALITE

Tels que worsteds de haut prix ont été employés à la confection irréprochable de ces complets à un ou deux pantalons. Belle variété de nouveaux dessins de la saison au choix. Devant droit ou croisé. Tailles pour hommes et jeunes gens.

PARDESSUS

Coupe absolument nouvelle, d'une élégance masculine irréprochable. Lainages: Fleece, Velours, Melton, Freize. Nouveaux tweeds de fantaisie à petits quadrillés. Genres: Balmacan, Raglan, Ulster, Tube.

Tailles pour hommes et jeunes gens.

MOZART LIMITÉE
310 ST-JOSEPH - - QUEBEC

MAMANS ! ! !

Assistez à cet événement pour des grandes économies au département des enfants, au Sous-Sol.

COMPLETS TROIS ARTICLES

Pour Garçons de 5 à 12 ans

Un splendide choix de tweeds tout laine. Veston avec deux pantalons courts ou veston, pantalon long, pantalon court à votre choix. Une occasion d'épargner plusieurs dollars juste à temps pour les fêtes.

$1.00 COMPTANT .50 cts PAR SEMAINE

$6.75

ELEGANTS PARDESSUS POUR JUNIOR

Très élégants pardessus dans une belle variété de tissus et de couleurs. Tweed, Herringbone, gris, bleu, brun, fauve. Fleece brun ou gris. Doublure de flanelle tout laine. Tailles 5 ans à 10 ans.

$1.00 COMPTANT .50 cts PAR SEMAINE

$5.75

ENSEMBLES TROIS ARTICLES

POUR GARÇONS ET FILLETTES de 2 A 6 ANS

Pratique ensemble trois pièces comprenant : Paletot double, Casque-Aviateur, Pantalon-guêtre. Chaud, confortable et de bonne coupe. Pour la promenade ou le jeu.

$5.95

COSTUMES DE JEU POUR ENFANTS

DE 2 A 6 ANS

Modèle à un ou deux articles avec Casque Aviateur. Drap couverture. De confection si pratique que l'enfant peut l'endosser et l'enlever lui-même.

$2.95

LES ACTIONS MINIERES SONT PARTICULIEREMENT ACTIVES ET VIGOUREUSES EN BOURSE--REPRISE DU BLE

INTERN'L NICKEL ET NORANDA SONT TRES EN DEMANDE

Montréal, 18. (P.C.) — A l'ouverture de la Bourse de Montréal, ce matin, le groupe des métaux a continué à bénéficier d'une active demande. Des gains furent enregistrés par International Nickel et Noranda, mais le reste de la liste a continué à fluctuer irrégulièrement.

International Nickel bondit 1 point plus haut qu'hier soir à 44 1-2 et Noranda s'éleva d'un demi point à 44 1-4, cependant que Brazilian Traction se raffermissait de 1-2 point pour toucher 10 et que Canadian Car privilégié montait de 1-4 de point à 13 1-2.

Bawlf Grain, McColl-Frontenac, Dominion Bridge et quelques autres ne bronchèrent pas.

Sur le Curb des gains fractionnaires furent enregistrés.

Dans la section des valeurs industrielles Canada Dredge compta 1-2 point de hausse pour changer de mains à 42. International Petroleum s'apprécia de 1-4 de point à 35 1-2 et Canadian Vinegars de 1-8 de point à 27.

Parmi les mines Falconbridge s'éleva .15 plus haut qu'hier soir à $7.15 et Teck Hughes avança également de .15 à $5.00. Francoeur se raffermit un peu.

BOURSE DE MONTREAL

(LE 17 DECEMBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
10	Agn.-Sur....	10	....	....
60	Alb. Gr....	4	4	inch.
10	Ass. Brew....	11½	....	....
5	x Do. pr....	109	....	....
420	Bathurst....	10⅞	10¾	— ¼
25	Baw. N.Gr....	2	2	— ⅛
116	Bell Tel.....	141	141	— 1½
378	Brazilian.....	9½	9½	+ ⅛
40	B.C. Pow....	29	29	inch.
5	Do. B.....	4¼	....	....
20	Can. Bronz..	30	....	....
5	Do. pr....	116	....	....
111	Can. Car....	6	6⅛	inch.
85	Do. pr....	13¼	13¼	inch.
100	Can. Cel.....	25	25	— ½
80	Do. Dr....	20¾	21	+ ¾
45	Can. Cem....	6¼	6⅛	— ⅛
35	Do. pr....	59	59	— ⅛
200	xC. F. Inv....	26	26	inch.
190	C.H.E.pr....	48	49	+ 5
35	C. In. Alc....	11¼	11¼	+ ⅛
60	Do. B....	9⅞	9⅞	+ ⅛
70	C. N. Pow....	22¼	22¼	+ ⅛
95	C. P. Ry....	11	11⅛	+ ⅛
222	xCon. Smel....	204½	207	+ 5
425	Dis. Seag....	35¼	35	inch.
217	D. Bridge....	30½	31¼	— ¼
5	D. St. & C.b	4¼	....	....
22	xD. Text.....	71	70	....
25	Found. Co..	12½	12½	— 1
315	Gypsum.....	6½	6½	+ ⅛
25	Ham. Brid..	4½	4½	+ ⅛
150	xHollinger	14.00	14.00	—.40
102	How. Sm....	10¾	10¾	— ¼
45	Do. pr....	109	109	— 2
6,566	xInt. Nick...	42¾	43½	+ 2¼
1,311	xImp. Tob.	13⅞	14	+ ⅛
50	Int. Pow.....	4⅛	4⅛	— ⅛
6	Int. Coal....	45	....	....
311	Jam. P.S.....	33¼	33¼	inch.
80	L. of W.....	14¾	14¾	inch.
25	Do. pr....	120	....	....
20	Mas.-Har....	5⅝	5⅞	....
675	McC.-Fr....	12¾	12½	— ¼
1,709	Mt. Pow....	31⅞	32⅛	+ ⅛
60	M. Tram....	101	100½	....
50	xNat. Brew.	39¼	....	....
45	x Do. pr....	42½	42½	inch.
240	N. St. Car.	13½	13½	inch.
1,404	xNoranda....	43¾	43¾	inch.
10	Ogil. pr....	150	....	....
25	Ott. Po. pr.	110	....	....
25	xOtt. Trac...	19½	19½	inch.
70	Pow. Corp..	11	11	inch.
35	Regent.....	5½	5½	inch.
5	Rol. pr.....	95½	....	....
150	Que. Pow....	13⅝	13⅝	— ⅛
111	Shawin.....	19⅜	19⅜	inch.
360	Sher. Will..	15¾	15¼	— ½
45	x Do. pr....	118	118	+ 8
35	So. C. Pow.	12¾	12¾	+ ⅛
875	St. L. Cor....	1.75	1.60	—.15
510	Do. pr....	8½	8¾	+ ⅛
150	S.L.Pa., pr..	19	19	— ½
58	St. of Can...	54½	54½	inch.
60	Do. pr....	47¼	47⅜	— ⅛
285	Wabasso.....	26½	....	....

BAN UES

20	xCanada.....	52¼	52¼	inch.
3	Canadienne..	133	....	....
13	Commerce..	147	....	....
13	Montréal....	195	195	....
	xNova Sco...	163	....	....
144	Royale.....	162	163	+ 1

OBLIGATIONS

10,000	M. L. A.....	85¾	85¾	+ 3¼
7,400	Pow. Deb...	50	....	....

TOTAL DES VENTES

	Hier	Lundi
Actions	19,052	19,469
Obligations	$17,400	$44,000

x—Ex-dividende.

LA CIE LEGARE COUVRE SES FRAIS D'OPERATION

Toronto, 18. (P.C.) — Au cours de ses six premiers mois d'opérations sous la tutelle des syndics, la Compagnie P.-T. Légaré a couvert ses frais d'opérations à l'exception du coût d'administration, qui est payé par le syndic. Ce renseignement est contenu dans une lettre envoyée aux détenteurs des obligations de première hypothèque à 6 p.c. La lettre ne dit pas combien les obligataires vont pouvoir retirer de la faillite.

L'actif disponible pour les obligataires se totalise à $2,251,490, dont il faut retrancher $142,961 de valeurs gardées pour d'autres créanciers. Le comité des obligataires est actuellement à faire faire une enquête sur la différence qui existe entre le bilan préparé à la fin de 1934 par les "auditeurs" de la compagnie Légaré et certifié par eux, et le bilan préparé par le syndic de la faillite.

Du 4 avril au 31 octobre de cette année, les opérations n'ont rapporté aucun profit, mais l'on prévoit qu'une amélioration sera enregistrée au cours des deux derniers mois de cette année.

BILTMORE HATS

Toronto, Ont., 18. (P.C.)—Les profits de la compagnie Biltmore Hats Limited durant l'année finissant le 30 novembre 1935 furent de $79,054 ou de $3.16 par action ordinaire, alors qu'ils avaient été de $57,964 ou de $2.05 par action ordinaire l'année précédente. L'actif disponible est de $362,160 au lieu de $329,063 tandis que le passif exigible a diminué de $23,822 à $20,457. Le fonds de roulement, qui était de $305,241, est passé à $341,703.

Westinghouse Air Brake Co., a reçu une commande de $1,500,000 du chemin de fer Pennsylvania.

Dividendes

Canada Packers Limited: 75 cents par action ordinaire et $1,75 par action privilégiée, payables le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 17 décembre.

POTINS de la Bourse

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Le graphique inséré dans ce numéro révèle les tendances économiques dans 18 pays. Y figurent les changements proportionnels de l'indice de l'activité industrielle pour la période de 1935 sur laquelle on possède des statistiques par rapport à la période correspondante de 1934. Dans 9 pays le redressement a été plus notable qu'au Canada, mais dans 8 autres il a été moins marqué. Les pays qui enregistrent des gains supérieurs sont les suivants: Italie, Allemagne, Chili, Japon, Grèce, Suède, Etats-Unis, Autriche et Danemark. Les 6 pays où l'amélioration n'a pas atteint le niveau canadien sont la Belgique, le Royaume-Uni, la Pologne, la Finlande, la Norvège et la Tchécoslovaquie. Pour ce qui est de la France et des Pays-Bas, on constate des ralentissements par rapport à 1934. La prépondérance des pays enregistrant des gains indique que le relèvement économique se répartit entre presque tous les pays. A noter également que les deux pays où la production industrielle a fléchi font partie du bloc or.

Pays	1934	1935	xAug.-Dim.
Italie	84.4	100.5	x19.1
Allemagne	79.0	92.3	x16.8
Chili	124.5	145.3	x16.7
Japon	138.3	154.4	x11.6
Grèce	124.6	138.6	x11.2
Suède	102.9	113.7	x10.5
Etats-Unis	71.8	78.7	x 9.6
Autriche	71.8	78.3	x 9.0
Danemark	119.7	130.2	x 8.8
Canada	79.2	85.9	x 8.5
Belgique	67.7	71.8	x 6.1
Royaume-Uni	104.7	110.8	x 5.8
Pologne	61.9	65.3	x 5.5
Finlande	107.3	113.1	x 5.4
Norvège	110.2	114.5	x 3.9
Tchecoslovaquie	69.3	69.4	x 0.1
Pays-Bas	73.1	68.0	— 7.0
France	79.5	73.2	— 7.9

Source: Bulletin Mensuel de la Société des Nations.

Le 18 récembre	10 Util.	20 Ind.	30 Tot.
Hier	67.0	66.4	66.8
Merc. passe	65.5	69.1	67.9
Mois passé	69.4	66.1	67.2
1934	59.2	58.9	58.4
Max. 1935	69.6	69.1	67.9
Min. 1935	56.1	54.8	56.1

LE BLE S'AMELIORE DE ½ A 1⅛c A CHICAGO

Chicago, 18 (P.A.) — Du fait que les cotations reçues de Liverpool ont été plus élevées que l'on prévoyait, le marché local des céréales a enregistré une avance au début de la matinée. Les spéculateurs ont porté beaucoup d'attention à l'ajustement des contrats à terme sur décembre où, avec seulement huit jours pour effectuer les règlements, il reste encore huit millions et demi de boisseaux de blé à négocier.

Ayant ouvert avec des appréciations allant de 1-2 à 1 1-8c, mai cotant de 90 1-2 à 90 5-8c, le blé à terme resta ensuite autour de ces limites. Le maïs ouvrit avec des gains de 9 à 1-4c pour ne changer que très peu subséquemment.

Le chemin de fer Chicago Burlington & Quincy a déclaré un dividende de $2.

MONTREAL CURB

(LE 17 DECEMBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv	Ferm	Va.
13	Asbestos....	16½	....	....
112	Beauharn....	3¾	3¾	inch.
79	B.A. Oil....	16	16	inch.
1,100	B.C. Pack..	.95	.95	+.05
10	C. Dredge....	41½	....	....
1	C.N.P., pr....	109	....	....
60	Catelli.....	3¼	3¼	— ⅛
340	Do. pr..	20	20	— 1
120	D. Eng.....	26¼	26¼	inch.
40	D. Tar.....	4¾	4¾	inch.
10	E.K.P., pr..	6	....	....
10	Eng. El. A	10¼	....	....
10	Do. B ..	7	....	....
180	Home Oil....	78	78	+.03
240	Imp. Oil.....	20¾	20¾	— ⅛
245	Int. Pete....	35¼	35¼	— ¾
50	Melch. A ..	10¾	10¾	+ ⅛
20	Do. B ..	4¾	....	....
120	Mitchell.....	6	6	inch.
5	Mont. Ref ..	2	....	....
5	Do. pr....	9	....	....
15	Pe. C., pr....	96	....	....
10	Rel. Gr.....	6	....	....
21	S.C.P., pr....	99	....	....
30	Rhrift S.....	2⅛	2⅛	inch.
135	Walker.....	31½	31½	— ⅛
190	Do. pr....	17⅝	17¾	+ ⅛
185	Walkerv.....	2⅜	2⅜	+ ⅛

HORS-LISTE

165	Abitibi.....	1.35	1.35	+.05
175	Do. pr..	6½	6½	inch.
10	Do.C.of D ..	6¼	....	....
200	Br. & D.....	1.35	1.35	+.05
615	Brew. C.....	2¼	2½	+ ⅛
320	Do. pr.....	13	14x	+ 1
40	C. Malt.....	33¼	33¾	+ ¼
25	Cl. Neon.....	.40	....	....
740	Cons. Pap..	1.80	2	+.10
5	Dom. B	3¼	....	....
14	Ford A.....	25½	....	....
10	G. S., pr....	51	....	....
45	L. Secord....	65	65	+ 8
90	Mas.-H., pr....	36	35½	— ¼
25	N.S. Light...	57	57	....
115	Price Bros ..	3⅛	3	— ⅛
305	Royalite.....	29¾	29¾	— ¾

MINES

8,100	Big. Miss....	.70	.70	inch.
500	Braz. Gold	.31	.31	+.01
300	Bulolo.....	35	35	inch.
1,200	xFalconb....	7.00	7.00	+.35
61,200	Francœur....	.18	.20	+.03
13,900	J.M. Cons ..	.25½	.26	+.00½
105	Lake Sh.....	.53	.53	— ½
1,000	Lebel, new..	.08½	.08½	— .¼
5	McIntyre....	40¼	....	....
2,050	Perron Gold	1.15	1.15	+.03
1,600	Pickle C....	2.48	3.49	+.01
50	Pioneer.....	10.00	....	....
1,600	Que. Gold...	.92	.91	— .2
100	Read-Au ..	1.25	1.25	— .2
1,150	Siscoe.....	2.64	2.60	— .5
8,167	Sull. C.....	.80	.82	+.01
100	xTeck-H.....	4.85	4.85	+.06
1,000	Towagmac...	.20	.20	— .5
200	Ventures.....	1.67	1.65	+.01
1,000	Wayside.....	.15	.15	— .1

MINES HORS-LISTE

1,300	Cen. Pat....	2.53	2.55	— .2
3,500	Chiboug.....	.16	.16	— .1
7,235	Duparquet..	.68	.07½	— 0½
500	Kirkl. L.....	.51	.51	+.01
1,100	Maraasa.....	3.17	3.10	— .5
700	McWatters.	1.62	1.60	— .5
500	Sher. Gor....	.95½	.98	+.03
50,170	Stadacona...	.20½	.22	+.02

TOTAL DES VENTES

	Divers	H -Liste	Mines	M H -L	Tot
Hier:	3,356	2,899	104,217	65,005	175,477
Lundi:	2,561	2,555	70,784	32,950	108,790

x—Ex-dividende.

AVANCES VARIANT D'UNE FRACTION A UN POINT A N.-Y.

Ne-York, 18 (P.A.) — Bien que pas particulièrement actif, le marché des actions a penché vers la hausse au cours de la matinée.

Plusieurs titres du groupe des chemins de fer, quelques titres de compagnies d'aviation, de mine, d'utilités, d'autos et de magasins furent en demande.

Dans les milieux financiers, on continue à parcourir avec intérêt les derniers rapports concernant les revenus corporatifs.

Parmi les actions qui avancèrent d'une fraction à un point et plus au cours de l'avant-midi, on a relevé les noms de Santa Fé, Great Northern, New York Central, Southern Pacific, Douglas Aircraft, United Aircraft, American Smelting, Acaconda, International Nickel, Western Union, Radio, Consolidated Gas, Auburn, Chrysler, General Motors, Westinghouse, Collins & Aikman, Sears Roebuck et Montgomery Ward.

Le taux de renouvellement des prêts à vue fut de 3-4 de 1%.

BOURSE DE NEW-YORK

(LE 18 DECEMBRE 1935)

	Hier Ferm.	Au Ouv.
A.M. Byers	18¾	....
Am. Tel. & Tel	153	153¼
Am. Waterworks	20½	20⅝
Atchison Ry	53½	55¾
Auburn Auto	36	....
Bethlehem Steel	45⅞	46¾
Cerro de Pasco	53½	54
Chrysler	87¾	87⅞
Columbia Gas	13⅜	13½
Cons. Gas	30⅝	31
Gen. Electric	36¼	36⅛
Gen. Motors	54⅞	55¾
Hudson Motors	16¼	16½
Int'l Harvester	60¾	61
Int'l Paper, priv	26⅞	27½
Kennecott Copper	27⅞	28⅛
Loew's	12¾	13
N. Y. Central	27½	27⅞
Radio Corp	5	5
Radio Corp. B	86¾	87¼
St. Joseph Lead	23⅝	....
South. Porto Rico	25	....
Stone & Webster	22¼	22½
Union Carbide	70½	70¾
Union Pacific	106	....
United Aircraft	22⅝	22⅞
U. S. C. I. Pipe	20½	....
U. S. Ind. Alcohol	45	....
U. S. Smelting	95½	....
U. S. Steel	45¾	45
Vanadium	18½	18⅝
Warner Bros	9¾	10
Westinghouse El	93⅛	93½
Woolworth	54¾	54⅞

UN GROS EMPRUNT EST SOUSCRIT A MONTREAL

Montréal, 18. (P.C.).—Une émission d'obligations de $7,885,000 de la ville de Montréal a été sursouscrite, hier matin, une heure après avoir été lancée sur le marché. La nouvelle a été donnée par la Banque de Montréal, qui dirigeait le syndicat offrant les titres au public. L'émission est divisée en trois montants: l'un de $3,045,000 de titres à 3 pour cent, cinq ans, l'autre de $2,459,000 de titres à 3 pour cent, sept ans, et le troisième de $2,381,000 de titres à 3½ pour cent, douze ans. Les obligations échéant en 1940 sont offertes à 99.08 pour rapporter 3.20 pour cent, celles de 1942 sont offertes à 97.22 pour rapporter 3.45 pour cent et celles de 1947 à 97.13 pour rapporter 3.80 pour cent.

Avec le produit de ces obligations, la ville remboursera des emprunts temporaires effectués pour racheter $3,045,000 d'obligations échéant ce mois-ci, et elle payera $4,840,000 pour secours aux chômeurs.

Un prospectus préparé par le syndicat des maisons de banque et de finance rapporte que la ville de Montréal a subi un déficit de $78,309 du 1er mai au 31 octobre 1935.

Les membres du conseil de ville de Montréal ont appris avec étonnement de l'échevin W.-H. Biggar les détails du prospectus donnant le déficit cité plus haut. Plusieurs d'entre eux avaient critiqué le trésorier de la ville pour ne pas tenir un système complet de comptabilité. M. Biggar a défendu le trésorier en disant que les revenus ordinaires de la ville durant les six mois sous revue furent de $17,463,452 tandis que les déboursés ordinaires ont été de $17,509,501. La collection de la taxe immobilière a rapporté $959,133 de plus cette année que l'an dernier. En tenant compte des autres taxes l'augmentation des revenus a été de $1,500,000 sur 1934. La taxe des ventes a rapporté $1,349,000 soit 28 pour cent du montant estimé pour l'année.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 18. (P. C.) — Les acheteurs étaient à peu près absents du marché local des bestiaux ce matin et l'activité y fut en conséquence, pour ainsi dire nulle.

Il y avait 17 bêtes à cornes, 36 veaux, 17 porcs, mais pas de mouton ni d'agneaux.

Les veaux restèrent à $6 pour ceux de qualité commune et d'un faible poids, tandis que les plus beaux obtenaient $9 les 100 livres.

Il n'y eut pas suffisamment de bêtes à cornes et de porcs d'offerts pour que l'on pût établir de cotations officielles au commencement de la matinée.

Production de gypse

La production canadienne de gypse s'est montée à 48,058 tonnes en septembre en regard de 81,228 le mois précédent et 44,419 en septembre 1934. Le grand total de la période janvier-septembre a augmenté de 19.6% pour atteindre 392,367 tonnes.

NEW-YORK CURB

	Ferm. Hier	Ouv.
Alum. of Am	84⅞	....
Am. Cyanam B	28¾	28⅞
Am. Gas & Elec	36⅝	....
Am. Superpower	2¼	2¼
Brazilian	9½	9⅝
Cities Service	2¾	2¾
Cons. Gas of Balt	85¼	....
Elec. Bonds & Share	15⅛	15¼
Ford of Can. "A"	25⅝	25¾
Gulf Oil	72	73
Hiram-Walker	31⅛	....
Imperial Oil	20⅛	20⅛
Newmont Mngs	70¼	70¾
National F. & Gas	18½	18⅝
Niagara & Hudson	8¼	8⅜
Pennroad	3½	3½
St. Regis Paper	3¾	3¾
United L. & P	2½	....
Milréis	.0850	.0850

(LE 18 DECEMBRE 1935)

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Après avoir fluctué nonchalamment pendant la plus forte partie de la séance, la cote a brusquement remonté la pente en dernière heure hier, à Wall Street. En fermeture, le cours moyen de 60 valeurs représentatives accusait une avance de .5 de point à 53.7 et le total des actions négociées se chiffrait par 1,412,790, contre 1,408,500 la veille. Les nouvelles arrivant du front industriel continuent à être favorables. Sur le marché des obligations, les variations furent faibles, alors que, sur le marché des céréales, le blé accusait en fermeture de 1-4c de baisse à 1 1-4c de hausse; le maïs clôtura avec des pertes de 0 à 1-2c. Une nouvelle baisse fut enregistrée sur le marché de l'argent, ce métal accusant en fin de séance 1c de perte à 58 3-8c l'once, ce qui porte à 6 5-8c le recul subi depuis lundi de la semaine dernière.

Les spéculateurs ne se montrent nullement déconcertés par le ralentissement saisonnier qui affecte diverses branches de l'activité industrielle. Les influences ordinaires ont amené un ralentissement dans l'industrie de l'acier, en fin d'année, dit "Iron Age" et l'on prévoit qu'il se continuera la semaine prochaine pour cesser dès le début de 1936". La revue ajoute que l'activité très forte des manufactures d'autos, l'accroissement des achats provenant des chemins de fer, la reprise de la construction privée dans les cercles maritimes, l'augmentation de la construction et la perspective d'une plus grande activité chez les manufacturiers de machines aratoires indiquent que la tendance générale est encore à la hausse dans la demande pour l'acier.

MOYENNES:

(Compilées par l'Associated Press)

Le 18 décembre	30 Ind.	15 Ferr.	15 Util.	60 Tot.
Hier	71.6	29.0	42.7	53.7
Mois passé	75.3	27.0	43.8	55.4
1934	52.4	25.8	25.2	39.0
Max. 1935	76.3	31.2	44.6	56.1
Min. 1935	49.6	18.5	21.0	34.8
Max. 1934	61.4	42.0	40.6	51.4
Min. 1934	45.3	22.8	24.2	34.9
Min 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Max. 1929	46.9	153.9	184.3	157.7
Min. 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 17 DECEMBRE 1935)

		Off.	Dem.
2,000	Arg. Ext. 6's, 1961...	98½	98½
44,000	Australie 5's, 1955.....	105¾	106½
	Belgique 6½'s, 1949...	109	110
	Do 6's, 1955.....	108¾	....
	Bolivie 7's, 1958.....	6¼	7¼
1,000	Brésil 6½'s, 1957.....	21½	22
	Do. 7's, 1952.....	22	26
	Do. 5's, 1951.....	59¼	60
2,000	Brisbane 5's, 1958....	95	95¼
25,000	Bue. Ayres 6's, 1961...	55	55⅝
	Chili 6's, 1961.....	12½	12⅝
15,000	Colombie 6's, 1961....	18¼	18¾
4,000	Cund'ca 6½'s, 1959....	9¾	9⅝
2,000	Canada 5's, 1952.....	112¾	112⅝
4,000	France 7½'s, 1941.....	174	182½
	Do. 7's, 1949.....	176	179⅛
14,000	Allem. 5½'s, 1965.....	28¾	28⅞
4,000	Haiti 6's, 1952.....	63⅜	64
28,000	Italie 7's, 1951.....	65	65½
10,000	Japon 5½'s, 1965.....	87¼	88
	Medellin 6½'s, 1954...	7⅝	7¾
30,000	Milan 6½'s, 1952.....	52	52½
1,000	N.S.W. 5's, 1957.....	102¼	102¾
	Parana 7's, 1958.....	10½	11
26,000	Pérou 6's, 1960.....	11½	12
1,000	Pologne 6's, 1940.....	78¾	79⅜
	Do. 7's, 1947.....	107½	109
	Rio Jan. 6½'s, 1959...	11	12½
9,000	Do. 6½'s, 1953.....	12¾	13⅛
4,000	Rio G. do S. 6's, 1969...	13	13¾
75,000	Rome 6½'s, 1952.....	54	55
	San Paulo 7's, 1940...	80	80½
12,000	Serbie 7's, 1962.....	24½	25
	Soissons 6's, 1936.....	163½	....
5,000	Roy-Uni 5½'s, 1937...	106⅜	107⅝

SOUTHERN CAN. POWER

Montréal, 18. (P.C.).—Les recettes nettes de la Southern Canada Power Company durant le mois de novembre 1935 furent de $114,189, alors qu'elles avaient été de $117,268 en novembre 1934, ce qui représente une diminution de $3,079. Les recettes brutes de la compagnie furent de $185,838 le mois dernier, en diminution de $4,145 sur celles de novembre 1934. Les frais d'exploitation ont diminué de leur côté de $1,066 comparativement au mois correspondant de l'année dernière.

Durant la période de deux mois finissant avec novembre 1935, les recettes nettes de la Southern Canada Power Company Ltd furent de $223,026 au lieu de $223,130 durant la même période de 1934. La diminution se trouve de $104. Les recettes brutes de la compagnie furent de $368,665, en diminution de $376 sur la période de 1934, et les frais d'exploitation ont diminué de $272 au total de $145,639.

PERTE DE $10,910

Montréal, 18. (P.C.).—La compagnie Thrift Stores Limited a subi une perte de $19,910 durant la période de 28 semaines finissant le 12 octobre 1935 après avoir mis de côté une somme de $7,894 pour la dépréciation. Les ventes de Thrift Stores Limited furent de $2,269,985, alors qu'elles avaient été de $2,532,487 durant la période correspondante de 1934. La compagnie a payé $17,744 en taxes, au lieu de $10,094. Le fonds de roulement s'élevait, le 12 octobre dernier, à $13,699 en diminution d'environ $15,000 par rapport au 31 mars 1935.

H.-N. Evans a envoyé une lettre aux actionnaires dans laquelle il dit que les ventes de Thrift Stores Limited se sont améliorées tout récemment. M. Evans ajoute que l'on espère que l'amélioration des affaires se traduira par une augmentation des profits.

Production de feldspath

La production de feldspath s'est élevée en septembre à 1,042 tonnes contre 1,714 le mois précédent et 2,152 le mois correspondant de 2,152 le mois correspondant de 1934. Le grand total de la période janvier-septembre est passé de 12,490 tonnes en 1934 à 10,406.

Sacs en papier

La valeur de production sous cette rubrique a atteint $21,035,432 en 1934 vis-à-vis de $17,800,330 l'année précédente.

GAINS NOMBREUX ENREGISTRES SUR LA LISTE MINIERE

Toronto, 18. (P. C.)—Des gains ont été enregistrés en plusieurs sections de la liste minière à l'ouverture de ce matin.

Noranda fit son apparition au tableau à 44 3-8, avec 3-4 de point de hausse ; Sudbury Basin était en mieux de .05 à $3.15, Falconbridge avait .15 de gain à $7.10 et Ventures accusait une appréciation de .02 à $1.67.

Dans le groupe des mines d'or des avances de .01 ou .02 furent inscrites en regard de Reno, Gods Lake et Howey, tandis qu'Atfon montait de .05 et Teck Hughes de .05, Hollinger de .30, Perron Gold de .01 et St. Anthony de .03.

BOURSE DES MINES

(LE 17 DECEMBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
400	Acme Oil.....	.15	.15	.15
200	Afton.....	.60	.60	.60
100	Ajax Oil.....	.55	.55	.55
14,000	Alex.....	.01⅛	.01	.01
2,000	Algold.....	.58	.58	.58
500	Algoma.....	.03⅝	.03⅝	.03⅝
202	Anglo H.. ..	4.25	4.25	4.25
500	Ashley.....	.18	.18	.18
1,500	Bagamac.....	.05½	.05½	.05½
1,200	Barry H.....	.04	.04	.04
4,000	Base Met.....	.37	.36	.36
700	B. E. A. R....	.38	.38	.38
4,600	Beattie.....	1.55	1.46	1.46
4,600	Big. Miss.....	.70	.69	.70
800	Bobjo.....	.18	.18	.18
400	Bralorne.....	5.40	5.40	5.40
730	Buff. Ank.....	3.80	3.72	3.80
1,100	Bunk Hill....	.06¼	.06¼	.06¼
575	Can. Mal....	1.00	1.00	1.00
1,200	Car. G.G.....	1.22	1.20	1.20
2,372	Castle T.....	1.11	1.10	1.11
7,550	Cen. Pat.....	2.60	2.52	2.59
200	Ch. Res.....	.85	.85	.85
1,500	Chibou.....	.16½	.16½	.16½
9,100	Clericy.....	.02¾	.02¼	.02¼
500	Com. W.P....	.04½	.04½	.04½
1,200	Conlar.....	1.87	1.76	1.76
10	Dome.....	.42	.42	.42
2,550	Eldorado....	1.23	1.21	1.22
5,665	Falcon.....	7.00	6.75	6.95
5,000	Franklin.....	.05¾	.05½	.05½
1,060	Gabrielle.....	.21	.21	.21
5,300	God's Lake ..	1.24	1.22	1.22
3,000	Goldale.....	.13	.13	.13
1,500	Gold Belt.....	.30	.30	.30
500	Granada.....	.19	.19	.19
1,150	Gree. Sta.....	.20½	.20½	.20½
1,400	Gunnar.....	.77	.76	.76
4,300	Hard Rock....	.33½	.30	.33
1,500	Harker.....	.05½	.05½	.05½
12,000	High Save.....	.11	.11	.11
1,570	Hollinger	14.05	14.00	14.05
6,500	Homest.....	.14	.13	.14
600	Howey	.65½	.65½	.65½
50,020	J.M. Cons....	.28½	.25½	.27
2,600	Kirk. L.....	.49¼	.48	.48
365	Lake Sh.....	.52¾	.52¾	.52¾
5,500	Lam. Con....	.04¼	.04	.04¼
1,500	Lebel Oro....	.08¾	.08½	.08½
1,500	Lee Gold.....	.03	.03	.03
2,160	Little L.L....	6.10	6.00	6.10
500	Low., pr.....	.06	.06	.06
12,685	Macassa.....	3.20	3.10	3.13
500	Man. & E....	.04	.04	.04
1,000	Maple Le.....	.06½	.06½	.06½
555	McIntyre.....	.39¾	.39⅝	.39¾
3,950	McK. R.L....	1.31	1.30	1.31
5,400	McMillan.....	.07⅞	.07¼	.07½
4,900	McVittr.....	.19½	.18½	.19½
3,500	McWatt.....	1.62	1.60	1.62
250	Min. Cor.....	1.32	1.31	1.32
500	Moneta.....	.05¾

Le prix des courses en taxi est définitivement fixé pour Québec

(Suite de la 1ère page)

sept passagers, pour les voitures à cinq passagers et enfin un troisième taux pour les taxis munis d'un taximètre;

b. Autoriser, réglementer ou empêcher l'établissement, l'exploitation, l'entretien, l'opération et la circulation des véhicules automobiles, ou taxis, ou automobiles de louages servant au transport des voyageurs, moyennant rémunération, l'octroi des permis ou licences à tout propriétaire chauffeur ou conducteur de tels véhicules, de mme que la gouverne et et discipline des dites personnes;

c. S'il est jugé à propos, décréter l'imposition et l'inspection du taximètre, la limitation du nombre de licences ou permis de taxis, l'assurance obligatoire en faveur des passagers ou contre la responsabilité publique, ou dans les deux cas, l'inspection des freins.

Nonobstant les dispositions contenues à la présente section et les dispositions des règlements adoptés en vertu d'icelle, les dispositions du chapitre 113 des Statuts refondus, 1925, et ses modifications, s'appliquent mutatis mutandis à la présente section, la Commission des Services Publics de Québec étant investie de tous les pouvoirs accordés au conseil de la cité par ladite section et pour ses fins."

Dans les trois mois qui ont suivi le dix-huit (18) mil neuf cent trente-cinq (1935) la Cité de Québec n'a rien fait pour exécuter le susdit paragraphe 188.

Par une requête qui a été produite au greffe de la Commission le quatorze (14) septembre mil neuf cent trente-cinq (1935), la requérante, Taxis Jaunes Limitée, nous a demandé de rendre une ordonnance pour annuler celle du vingt-six (26) décembre mil neuf cent trente-quatre (1934) et pour mettre en vigueur un projet de règlement qui est annexé à la dite requête.

La disposition principale de ce projet de règlement est que tout taxi ou auto-taxi devra, à l'avenir, être muni d'un taximètre. La clause principale du tarif inclus dans le dit projet de règlement est que la course sera payée à raison de 25c pour le premier quart de mille ou fraction d'icelui et le reste à raison de 5c par quart de mille additionnel.

Le dix-neuf (19) septembre mil neuf cent trente-cinq (1935) les associations suivantes, savoir : Taxi Royal, Radio Taxi, Canada Taxi, Frontenac Taxi et Anglo Taxi ont comparu par le ministère de Mes Philippe Corriveau et Ross Drouin. Elles contestent la requête et demandent surtout de ne pas imposer l'usage du taximètre et toutes ces associations, ainsi que quelques autres qui s'y sont jointes par la suite, sont en faveur d'un prix de 35c pour la course, quelle qu'en soit la longueur, dans les limites de la Cité de Québec.

L'association dite Association des Taxis de Luxe Limitée est intervenue, par la suite, par le ministère de Mes Bienvenue, Lacroix & Lebel ; elle s'est jointe à l'association dite Les Taxis Jaunes Limitée. Il en est de même pour la compagnie Quebec Cartage and Transport Company Limited qui a comparu par le ministère de Me Charles-A. Cannon.

Le vingt-huit (28) septembre mil neuf cent trente-cinq (1935) la Cité de Québec, par le ministère du greffier de la Cité, a écrit au président de la Commission pour lui transmettre copies du 224 ième rapport du Comité administratif, en date du vingt-cinq (25) septembre mil neuf cent trente-cinq (1935), ainsi que de la résolution du conseil de ville de la Cité adoptant, le vingt-sept (27) septembre mil neuf cent trente-cinq (1935), le dit 224ième raport du Comité administratif.

Cette résolution porte le numéro 10238 et se lit comme suit :

"EXTRAIT des minutes d'une séance du Conseil de Ville de Québec, tenue le vendredi 27 septembre 1935 à l'Hôtel de Ville.

RESOLU :

Que ce Conseil approuve les tarifs ci-dessous pour taxis et prie la Commission des Services Publics de Québec de bien vouloir, en vertu de la loi 25-26 George V, chapitre 111, article 19, sous paragraphe 188, mettre en vigueur dans la cité de Québec, lesdits tarifs, savoir :

Sur tous les autos-taxis, l'emploi du taximètre sera facultatif.

Les tarifs suivants seront établis :

(a) Course à l'heure (sans taximètre) : maximum de $2.00 pour 1 heure.
Pour toute fraction d'heure au-dessus de la première heure, le tarif sera basé proportionnellement sur le même tarif d'une heure.

(b) Course avec taximètre : 20 cents au départ. — 5 cents pour chaque quart de mille, 5 cents par arrêt de trois minutes et 5 cents additionnels pour chaque nouvelle période de trois minutes.

(c) Course à prix fixe (sans taximètre) : 35 cents par course dans les limites de la cité avec quatre passagers. — 5 cents extra pour chaque passager additionnel. — Enfants de sept ans ou moins, acompagnés d'un adulte, gratis. — 5 cents par arrêt en cours de route. — 10 cents pour chaque déviation, y compris l'arrêt, à la demande du client.

"Dans tous les cas, toute attente de cinq minutes à la porte du client sera gratuite. Aucune charge ne pourra être exigée pour les valises à main (grips). Un montant de 25 centins sera chargé pour chaque grosse valise transportée dans le taxi. Les assurances obligatoires devront couvrir tous les accidents aux passagers. Un examen obligatoire des freins devra être fait à la discrétion de la Cité.

Certifié vraie copie,
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.
(Comité Administratif ;
224ième rapport)"

Pour donner suite à ces différentes demandes la Commission a fait une longue enquête qui a été tenue au palais de justice, à Québec, les 2, 3, 4, 15, 16, 17, 18, 30 et 31 octobre mil neuf cent trente-cinq (1935).

Du consentement de tous les procureurs des parties la preuve entendue dans l'automne de mil neuf cent trente-quatre (1934) sert dans la présente cause, en autant qu'elle peut s'y appliquer.

A part un bon nombre de témoins intéressés et une couple de témoins experts entendus sur des questions techniques, Son Honneur le maire et tous les échevins du conseil de ville de la Cité de Québec ont été entendus.

Nous croyons que l'opinion du conseil de ville peut se résumer comme suit :

Quatre ou cinq des échevins sont en faveur de l'emploi obligatoire du taximètre. La majorité des autres se déclarent favorables, en principe, à l'emploi du taximètre mais ils croient, pour diverses raisons, qu'il vaut mieux, pour le moment, laisser aux propriétaires de taxis le choix d'opérer leurs voitures avec ou sans taximètre. Ces diverses raisons sont :

1o — La demande que fait le public d'un prix fixe pour la course de sorte que chacun sache d'avance ce qu'il s'expose à payer ;

2o — Un prix aussi bas que possible, vu la dureté des temps ;

3o — Le fait que la majorité des propriétaires de taxis sont en faveur d'un prix fixe pour faire plaisir à leur clientèle et ne pas s'exposer à la perdre.

Par ailleurs, la preuve nous a révélé un état de choses un peu différent de celui que l'on nous avait indiqué l'an dernier. Ainsi, cette année, tous les propriétaires ou chauffeurs de taxis sont unanimes à dire qu'un prix de 25c pour la course est insuffisant; la majorité sont emphatiquement d'opinion qu'un prix fixe de 35c est suffisant pour permettre aux propriétaires de gagner leur vie comme de payer à leurs chauffeurs-employés des gages qui leur permettent de vivre convenablement. De plus, l'an dernier, la preuve qui nous avait été faite indiquait que la distance parcourue dans l'année était, en moyenne, de douze mille milles. Celle qui a été faite cette année, après plusieurs mois de plus grande expérience, indique qu'un bon nombre de chauffeurs parcourent de dix-huit à vingt-sept mille milles par année. Quelques-uns parcourent une moins grande distance mais il nous paraît, qu'en moyenne, on peut calculer que la distance parcourue est de dix-huit (18) mille milles. Inutile de dire que ceci change complètement le calcul du coût d'opération par mille que nous avions fait l'an dernier. En effet, le salaire du chauffeur, les frais d'assurance et d'association, la dépréciation et l'intérêt sur le capital restent les mêmes, mais sont répartis sur beaucoup plus de milles.

Il ressort aussi du témoignage de M. Paul Rémillard, agent d'assurance de Québec, bien connu, que la prime pour l'assurance en faveur des passagers seulement est, au maximum, de soixante-quinze dollars ($75) par année pour un risque de cinq à dix mille dollars, qui est l'assurance ordinairement exigée. Ce chiffre est un peu plus bas que celui qui nous avait été fourni l'an dernier.

Il nous paraît que la longueur moyenne de la course payée reste encore à un mille et demi. Cependant, la course totale, c'est-à-dire celle qui comprend la partie qui est faite à vide, est un peu moins longue qu'on ne nous l'avait indiquée l'an dernier à cause du fait que différentes associations ont un grand nombre de postes établis dans la Cité de Québec. A tout événement, en calculant sur les nouvelles données qui nous sont fournies, nous trouvons que le coût de la course au mille est de 11.2442c ou de 33.75c pour trois milles, longueur maxima de la course moyenne totale.

Ce chiffre de 11.2442c par mille se décompose comme suit :

		Par mille en sous
Frais d'association (variant de $96 à $130 par an)	$113	0.6277
Frais d'assurances en faveur des passagers seulement	$ 75	0.4166
Dépréciation	$300	1.6666
Salaire du chauffeur ou propriétaire	$936	5.2000
Gazoline, huile, pneus, licence propriétaire, entretien et réparations		3.0000
Intérêt sur capital, 5% sur $1200	$ 60	0.3333
		11.2442c

Si la Commission en vient à la conclusion d'adopter le principe d'un tarif à prix fixe l'on peut donc dire que 35 cts par course est suffisant puisque ce chiffre laisse encore une marge de 1.25 cts qui peut être employée à l'augmentation des gages des chauffeurs.

Sur la question de savoir si la Commission doit imposer l'usage du taximètre ou adopter le tarif facultatif choisi par le conseil de ville, la preuve nous paraît avoir révélé l'état de choses suivant: l'usage des taxis à la course à bas prix a créé, à Québec, une grande demande pour ce genre de transport, demande qu'on ne rencontre pas dans les autres villes de la Province et même de l'extérieur. Il est clairement démontré qu'un bon nombre de personnes, pour se rendre à leur travail et à leurs affaires, retiennent les services d'un propriétaire de taxis qui les conduit chaque jour. Des ouvriers et des petits salariés se réunissent à trois ou quatre pour se faire conduire à leur travail le matin et se faire ramener à domicile le soir. Tous ces gens veulent savoir ce qu'ils paient et insistent pour un tarif à prix fixe.

En présence de cette situation nouvelle, la Commission croit que le Conseil a agi sagement en recommandant à la Commission d'adopter, au moins dans ses grandes lignes, le tarif facultatif suggéré par le rapport du comité administratif et approuvé par la résolution du conseil, en date du vingt-sept (27) septembre mil neuf cent trente-cinq (1935).

D'ailleurs, c'est évidemment là un problème municipal qu'il appartient surtout au Conseil de ville de régler et nous croyons que la Commission ne doit pas intervenir à moins qu'on ne lui démontre erreur ou injustice grossières de la part du Conseil, ce qu'on ne lui a pas démontré. Il y a lieu, toutefois, de rendre ce tarif un peu plus clair.

Nous croyons qu'il n'y a pas lieu, non plus, de décréter d'autres réglementations que celles qui sont contenues dans la résolution du Conseil de ville au sujet, par exemple, de l'assurance et de l'examen des freins.

Au cours de l'enquête il a été question, aussi, de la limitation du nombre des licences de taxis et tout le monde semble d'accord pour dire que le nombre actuel en est trop grand. Certains des opposants sont d'opinion qu'il ne devrait pas y avoir plus de 225 ou 250 voitures publiques à Québec alors qu'il y en a aujourd'hui environ 365.

Son Honneur le maire et les échevins nous ont aussi paru tous d'opinion qu'il n'y a pas lieu de diminuer arbitrairement le nombre de ceux qui ont aujourd'hui leur licence mais tous nous paraissent croire qu'il y aurait lieu, pour la Cité, de décréter que de nouvelles licences ne devront pas être accordées tant que le nombre n'en aura pas été réduit de façon sensible par élimination naturelle, décès, abandon des affaires, etc.

Si l'on consulte les statistiques canadiennes et américaines on constate que le nombre des taxis dans une ville est, ordinairement, de un taxi par mille ou quinze cents de population. En se basant sur ces statistiques on pourrait donc dire que le nombre en devrait être réduit à 150 pour la ville de Québec. Cependant nous croyons qu'il y a lieu de se méfier de ces statistiques car les besoins des différentes villes ne sont pas identiques. Si on compare, par exemple, à la ville de Québec la ville de Hamilton dont la population est à peu près la même, on constate que Québec a besoin d'un beaucoup plus grand nombre de voitures publiques. Ceci est dû à deux faits: d'abord Québec est une capitale, ce qui y amène un grand nombre de personnes qui sont justement de celles qui font usage de taxis et, en deuxième lieu, Québec est, une ville qui attire un grand nombre de touristes, gens qui, encore, se servent beaucoup de taxis.

Notre opinion personnelle est que l'on pourrait patenter, à Québec, environ 250 taxis et que les propriétaires et chauffeurs pourraient alors gagner leur vie honorablement. Néanmoins, nous croyons qu'il n'y a pas lieu pour la Commission d'imposer une directive à la Cité sur cette question car il nous paraît évident que, du moment que les questions principales du prix de la course et de l'emploi du taximètre seront réglées, le reste pourra l'être facilement par le Conseil.

Pour les raisons ci-dessus données, la Commission des services publics de Québec adopte l'opinion du conseil de ville qu'il vaut mieux donner aux propriétaires de taxis le choix de les opérer au taximètre ou à prix fixe. Evidemment, ceci ne veut pas dire que le propriétaire ou chauffeur de taxi aura le droit, à chaque course, de décider s'il a conduit le client à prix fixe ou au taximètre, mais veut dire que le propriétaire aura le droit de choisir l'un ou l'autre de ces deux modes d'opération.

Pour éviter les erreurs de la part des clients, nous croyons qu'il sera bon d'indiquer bien à la vue, sur le pare-brise ou "windshield", sous quel système le taxi est opéré. Ainsi, dans le cas du taxi conduit à prix fixe, l'affiche imprimée placée à l'intérieur de la vitre, mais lisible de l'extérieur, devra se lire, en français et en anglais: "Prix fixe — Flat Rate" et, dans l'autre cas, "Taximètre—Taximeter".

C'EST POURQUOI la Commission des services publics de Québec établit les tarifs suivants des prix de course que doit exiger un voiturier public au sens du sous-paragraphe 2, de l'article 2, du chapitre 113B S.R.Q., dans le territoire sous la juridiction de la Cité de Québec.

De plus, elle décrète certains règlements que la Cité de Québec devra faire respecter.

TARIFS

Les conducteurs de taxis ne devront exiger pour des courses d'un endroit à un autre, dans les limites de la Cité de Québec, d'autres prix que les suivants :

1o—Taxis pourvus de taximètres :

Charge initiale comprenant le premier quart de mille $0.20
Pour chaque quart de mille additionnel $0.05
Le temps passé à attendre sera payé à raison de $0.05 par trois (3) minutes et comprendra la période d'attente à l'endroit où le taxi aura été appelé pour commencer la course, déduction faite des cinq (5) premières minutes.

Le chauffeur devra transporter le voyageur à sa destination par la route la plus directe, quand l'état des rues permettra de le faire sans danger.

2o—Taxis non pourvus de taximètres:

Pour chaque course $0.35
Pour chaque arrêt en cours de route à la demande du voyageur et de pas plus de trois (3) minutes $0.05
Le temps additionnel pendant lequel le taxi aura été arrêté par ordre du voyageur sera payé à raison de $0.05 par trois (3) minutes.

DISPOSITIONS S'APPLIQUANT A TOUS LES TAXIS

1o—Pour chaque passager en plus de quatre, à l'exception des enfants de sept ans ou moins, lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte $0.05

2o—Il ne sera rien chargé pour les bagages portés à la main, mais si le chauffeur accepte de transporter une valise il aura droit, de ce chef, à la somme de 25c.

COURSES A L'HEURE

Que le taxi soit pourvu d'un taximètre ou non, il ne devra être exigé d'autres prix, pour les courses à l'heure, que les suivants ,

a) Pour une course d'une (1) heure ou moins : Pour les voitures à cinq places, $2.00 ; pour les voitures à sept places, $2.50.

b) Pour chaque quart d'heure additionnel ou fraction de quart d'heure: Pour les voitures à cinq places, $0.50; pour les voitures à sept places, $0.60.

Le temps passé à attendre sera payé au même tarif que lorsque la voiture est en mouvement.

La Cité de Québec devra faire respecter les règlements suivants :

1.—Les conducteurs de taxis devront toujours avoir en leur possession et exhiber sur demande des voyageurs la copie exacte des tarifs ci-dessus ;

2.—Les propriétaires de taxis devront assurer toutes leurs voitures en service contre les accidents aux passagers. L'assurance obligatoire sera pour un montant de cinq à dix mille dollars, c'est-à-dire, cinq mille dollars ($5,000) pour une personne et dix mille dollars ($10,000) pour tous les accidentés passagers dans un même accident ;

3.—L'inspection des voitures et surtout des freins sera faite périodiquement, à la discrétion de la Cité de Québec ;

4.—Il sera posée ou maintenue à l'intérieur du pare-brise (Windshield) une affiche imprimée indiquant si le taxi est opéré à prix fixe ou au taximètre.

Les tarifs établis par la présente ordonnance seront mis en force immédiatement. Les règlements le seront trente (30) jours après la date de l'ordonnance.

FRAIS

Il reste à décider la question du paiement des frais que les avocats au dossier ont discuté soigneusement le 17 décembre courant.

L'article 55 de la loi de la Commission dit que "Dans toute matière qui lui est soumise, la Commission doit adjuger sur les frais encourus par elle ou par les parties et les taxer à sa discrétion".

Dans sa requête, la requérante demande ces frais contre la Cité de Québec. Les intervenants appuient sa demande qui est naturellement combattue par la Cité.

C'est la coutume de la Commission de ne pas condamner les parties aux frais, sauf celles qui refusent d'obéir à ses ordonnances ou à la loi.

Les Associations et Compagnies intéressées prétendent, et c'est leur argument majeur, que la Cité n'a pas obéi à la loi en refusant ou en négligeant de régler la question du tarif et de la réglementation des taxis dans les trois mois qui ont suivi le 18 mai dernier. Mtre Elisée Thériault, pour la Cité, répond que celle-ci n'est pas en faute parce que la loi a fourni un autre moyen aux intéressés d'avoir justice, c'est-à-dire en s'adressant à la Commission.

Après mûre réflexion, nous arrivons à la conclusion que Mtre Thériault a raison. D'ailleurs, même si la Cité est en faute de n'avoir pas réglementé les taxis dans le délai prévu, il reste à établir hors de tout doute que son abstention est la cause de la longue enquête faite ici.

Or, en vertu de l'article 4 du chapitre 113B S. R. Q. 24 Geo. V, ch. 37) le tarif qui aurait pu être décrété par la Cité aurait dû être soumis à la Commission dans les quinze jours de son adoption. La Commission aurait pu l'approuver ou le modifier en augmentant ou en diminuant le prix des courses. Il est probable ou, tout au moins possible, qu'une enquête aurait été nécessaire et les frais encourus à peu près les mêmes.

On ne peut donc pas dire qu'il est certain que le défaut de la Cité a entraîné les frais de l'enquête qui a été faite devant nous et, dans ce cas, nous croyons que chaque partie devra payer ses frais et c'est là la décision de la Commission.

Québec, ce 18 décembre 1935.

Le Président.
ADRIEN BEAUDRY

Employez toujours

ZAM-BUK

ONGUENT VEGETAL

Pour soulager de façon rapide et inoffensive: coupures, contusions, brûlures, échaudures, plaies infectées, mal de pieds, rudesse et craquelures des mains, cerures de la peau, ulcération, mal de jambes, hémorroïdes, etc., le Zam-Buk est excellent pour la peau.

Traitement rapide et sûr des coupures, brûlures et plaies

Le Savon Médicinal Zam-Buk 25c le pain

Seule une nourriture choisie vous donnera la réserve d'énergie voulue

Beaucoup de gens ont su profiter du vieil adage "Vaut mieux prévenir que guérir". La nature prévient généralement d'une indisposition qui menace, mais malheureusement, on y prend pas toujours garde. Si vous êtes fatigué — si vous êtes éreinté — si vous ne mangez pas ou ne dormez pas, prenez garde.

C'est alors qu'il faut aller chez votre épicier commander le CREAM PORTER BOSWELL. Ce breuvage énergisant et renforcissant est un tonique excellent et agréable au goût qui aiguise l'appétit. (ann).

LA REINE AU CINEMA

Londres, 18. — La reine Mary assistait hier soir à la première représentation en soirée de "The Ghost Goes West", premier film anglais produit par le fameux directeur français René Clair. C'était une fête de charité.

La censure des dépêches au Mexique

(Suite de la 1ère page)

Calles, récemment rentré de son exil volontaire aux Etats-Unis, prétend que l'agitation actuelle est sans fondement aucun et qu'elle résulte d'une illégalité dont le Sénat s'est rendu coupable envers les gouverneurs et sénateurs mis à pied.

L'ancien dictateur admet que ses amis sont à constituer un parti politique "Il n'y a là, dit-il, rien de criminel ni de subversif. Il faut que la nation sache que le général Calles n'est pas un conspirateur et qu'il n'est pas rentré au pays pour fomenter une agitation quelconque". Et il en appelle à ses anciens camarades de l'armée, y compris le président Cardenas, pour attester que "Calles ne les poussa jamais à manquer au devoir".

Nogales, Sonora, 18.— (P. A.)— La ville d'Agua Prieta était virtuellement sous le coup de la loi martiale aujourd'hui à la suite d'un soulèvement qui a amené un gouvernement semi-militaire à contrôler les affaires de l'état de Sonora.

Tous les centres importants de cet état connu comme le "hot bed" des révolutions mexicaines étaient sous le contrôle de l'autorité militaire. Le chef de police a été remplacé par le gouverneur Jesus Guiterrez, jeune chef militaire qui a succédé au gouverneur Ramon Ramos.

Le nouveau gouvernement semi-militaire a affirmé que l'état avait accepté paisiblement ce changement, et que cette situation a fait disparaître la menace d'une grève dans les mines de cuivre de Cananea.

Un bébé de 6 mois brûlé vif à Orillia, Ont.

(Suite de la 1ère page)

rément son mari, Colin Cudmore, sous-agent à la gare du Canadien National, située juste en face de leur demeure. On raconte que Cudmore sortit immédiatement et, comprenant par les bribes de phrases de sa femme, s'élança dans la maison et sortit l'enfant du poêle. Il était horriblement brûlé et mourut peu après l'arrivée du Dr R.-E. Hipwell qui plus tard conduisit madame Cudmore à l'hôpital ici. Elle faisait une crise d'hystérie et on dut lui faire absorber un soporifique. Elle sera sans doute interrogée aujourd'hui par les agents de la Sûreté.

La grande semaine d'achats

chez

JOS. THIVIERGE LTEE

133-135 rue ST-JOSEPH

Suivez l'entrain qui règne dans chacun de nos rayons

Etalage le plus complet et le plus considérable en nouveautés utiles et pratiques, jamais offert pour les achats des fêtes

Prix spécial d'ici NOEL

Rendez-vous à nos comptoirs et vous verrez le brouhaha d'acheteurs par centaines qui se pressent autour des tables surchargées de mille et une chose appropriées pour les cadeaux des fêtes. Les prix sont des plus bas et très attirants.

Suggestions pour la Maman, la Jeune Fille, Fillettes et Garçons.

Une élégante et superbe **Robe** pour toutes circonstances

soit pour l'après-midi ou le soir ou pour le bureau. Venez voir notre colossal assortiment et vous verrez qu'il est facile chez nous de trouver une ou deux robes à votre goût, car il y a du choix et les prix sont très modérés.

Kimonos, Pyjamas ou FINE LINGERIE

Ce rayon est au grand complet. Kimonos en flanelle Kasha, ou Edredon, en soie rayon, en crèpe ou en satin lavable. Nous les avons aussi pour la fillette et le bébé. Vous ne saurez faire un meilleur achat. Venez voir.

Un joli **Manteau** vous ferait-il plaisir ?

Vous choisirez parmi des centaines, ils sont élégants et d'une confection de style des plus attrayants et en plus, ils sont très réduits.

Les **Bas**, les **Foulards**, **Scarfs** de laine ou de soie **Manchons**, **Sacoches** avec **Parapluies** ou autres, **jolis gilets de laine**, unis et de fantaisie, artîcles de sport, **Costumes de Patinage** ou de **Ski**, **Jupes**, **Chapeaux**, vous ne pouvez trouver un choix plus complet.

Pour les hommes, la jeunesse où le garçon

Les Paletots sont considérablement réduits, c'est le meilleur temps de les acheter. Venez voir nos derniers **Complets** reçus pour les fêtes, soit en Serge Botany bleu ou noir ou en tweed anglais d'un dernier goût. Les styles et les tissus sont des plus chics.

Pour la **Ménagère**

Un joli Rug en prélart de toute grandeur ou de qualité. Jolis rideaux à la paire ou à la verge, soit en filet ou en soie. Une bonne couverture en laine ou rug de laine réversible pour le lit ou l'auto. Une jolie nappe de toile. Jolis couvre-pieds de soie brochée ou set de lit en soie taffetas ou de satin avec appliqués. Vous verrez que le choix est grand et les prix très modérés.

Dans le même rayon

vous pouvez acheter une jolie robe de chambre en belle flanelle anglaise avec effets contrastants ou bien en soie de fantaisie. Un joli habit de fumeur, aussi Gants, Chemises, Chapeaux, Cravates, Chandails de fantaisie, Paletot en cuir pour l'ouvrage ou bien un complet en Polo pour le Ski ou le patin, Gants, Mitaines, etc., etc.

Une visite vous convaincra, que les prix ont été réduits pour les achats des fêtes et que le choix est très varié et des plus attractif en articles de nouveautés et de bon goût.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 Heures

JOS. THIVIERGE Limitée
133-135 ST. JOSEPH QUEBEC

Deux joutes importantes, ce soir, chez les "Bons Sports"

Le Gauvin & Gauvin rencontrera le Laval-Amateur puis le Royal 22ième Régiment se mesurera au H.-E. Scott — Deux parties qui ne manqueront certes pas d'intérêt — On décidera de la première position — Le classement.

MISE AU JEU A 8 HEURES

C'est décidé ! La ligue de hockey "Bons Sports" présentera son cinquième programme ce soir, et non pas la semaine prochaine comme le voulait la rumeur, hier soir.

A 8 heures, Le Gauvin & Gauvin rencontrera le Laval-Amateur et, à 9 h. 30, le Royal 22ième Régiment aura le H.-E. Scott comme adversaire.

Une victoire du Gauvin qui se trouve sur un pied d'égalité avec le Royal 22ième, détenteur de la première position, serait bien vue de ses supporteurs. Par ailleurs, les équipiers du Laval auront à coeur de remporter leur première victoire de la saison et de quitter la cave du circuit Lachance. Cette joute sera chaudement disputée, va-sans-dire.

La deuxième partie à l'affiche des "Bons Sports" sera non moins excitante puisque le Royal 22ième est fortement exposé à se voir reléguer en seconde place. Ses équipiers lutteront vaillamment afin de s'assurer l'exclusivité de la première position, tandis que le H.-E. Scott leur opposera une vive résistance, pour monter d'un cran dans le classement des clubs de monsieur Lachance.

La mise au jeu se fera à 8 heures précises.

Voici le standing actuel:

	G.	P.	PP.	PC.	Pts
Royal 22e Régiment	3	1	15	12	6
Gauvin et Gauvin	3	1	15	8	6
H.-E. Scott	2	2	11	12	4
Laval-Amateur	0	4	6	15	0

LIGUE DE HOCKEY DES SEMINARISTES

Chicoutimi, 18. (D.N.C.) — On nous apprend qu'une ligue de hockey vient d'être formée au Séminaire. Cette ligue se compose de trois clubs: Physique, Rhétorique - Versification et Belles-Lettres. Tout laisse prévoir une saison très active cet hiver dans le domaine du hockey. Nous donnons ci-dessous la cédule de la Ligue.

Physique vs Rhétorique-Vers.
Physique vs Belles-Lettres.
Rhétorique-Vers. vs Belles-Lettres.
Rhétorique vs Physique.
Belles-Lettres vs Physique.
Belles-Lettres vs Rhétorique-Vers.
Physique vs Rhétorique-Vers.
Physique vs Belles-Lettres.
Rhétorique-Vers vs Belles-Lettres.
Rhétorique-Vers vs Physique.
Belles-Lettres vs Physique.
Belles-Lettres vs Rhétorique-Vers.

Une joute d'exhibition entre le "Chicoutimi" et le "Lac-St-Jean" a ouvert la saison. Ce fut, pour une joute d'exhibition, une très belle partie. Le premier point de la saison fut enregistré par Angers. Parent se signala comme scoreur individuel et les deux gardiens de buts furent épatants.

ALIGNEMENT

Chicoutimi: Buts: E. Dauphinais ; défenses: P. Joron, J. Grenon; centre: B. Angers; ailes: M. Parent, P. Bourgeois; substituts: A. Laliberté, O. Tremblay, B. Tremblay, V. Harvey.

Lac-St-Jean: BButs: Jules Pilote; défenses: R. Levesque, J. Thibault ; centre: R. Gosselin; ailes: C. Gauthier, P. Bolly; substituts: L. Hudon, L.-R. Aubé, L. Gagnon.

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.
Punitions: Aucune.
Deuxième période
1—Chicoutimi: B. Angers (Patrick Bourgeois).
2—Chicoutimi (Maurice Parent).
Putitions: Aucune.
Troisième période
Pas de point.
Punitions: Pierre Joron.
Arbitre: Lucien Desbiens.

REGGIE McNAMARA QUITTE LE CYCLISME

Buffalo, N. Y., 18 — Reggie McNamara, l'"homme de fer" des six jours a annoncé hier qu'il en avait assez et qu'il abandonnait ce genre d'épreuve. Ce vétéran cycliste a actuellement 52 ans, dit-on, et il a pris part à un nombre considérable de six jours.

En apprenant la retraite de McNamara, les coureurs de six jours qui pédalent actuellement ici se sont montrés sceptiques.

McNamara a été blessé au cours d'une chûte, lundi soir, ici, et il a été forcé de se retirer de la course. Ses blessures ne sont pas sérieuses et il a déclaré hier: "Mes jambes ne sont plus ce qu'elles étaient. La vérité est que je suis trop vieux pour les six jours."

Providence, R.-I., 18 — John-H. Kehoe, 52 ans, chronométreur officiel pendant dix années pour les Reds de Providence, de la Ligue Canadienne-Américaine de hockey, est mort dans son garage près de sa maison hier.

LE HOCKEY

HIER SOIR

N. H. L.

Toronto, 1 ; Montréal, 0.
Détroit, 1 ; Boston, 4.
Canadiens, 1 ; Rangers, 1.

INTERNATIONALE

Pittsburgh, 3 ; Windsor, 6.
Détroit, 2 ; London, 5.
Cleveland, 2 ; Rochester,1.

ASS.-AMERICAINE

Tulsa, 2 ; Oklahoma City, 9.
St-Louis, 2 ; St-Paul, 3.
Kansas City, 1 ; Wichita, 0.

SENIOR O. H. A.

Hamilton,2 ; Oakville, 1.

LIGUE DE QUEBEC

(Section Junior)

Q.-Amateur, 2 ; Laval, 1.
Aces, 5 ; Royal 22ème, 2.

CE SOIR

CANADO-AMERICAINE

Boston à Philadelphie.
New-Haven à Providence.

GROUPE SENIOR

Canadien vs LaFontaine.
Victoria vs Royal.

LES BONS SPORTS

Laval vs Gauvin.
H.-E. Scott vs Royal 22e.

LES CLASSEMENTS

LA N.H.L.

(Section canadienne)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	13	7	5	1	39	33	15
Americans	13	5	6	2	24	29	12
Maroons	12	5	6	1	24	25	11
Canadiens	13	3	7	3	23	30	9

(Section américaine)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	14	6	3	5	26	24	17
Rangers	15	6	5	4	28	26	16
Chicago	13	7	5	1	21	20	15
Boston	13	5	7	1	16	15	11

ASS.-AMERICAINE

St-Louis	13	10	3	0	39	20	20
St-Paul	10	6	2	2	25	13	14
Oklahoma, C.	10	4	4	2	20	16	10
Kansas, C.	10	4	6	0	11	22	8
Tulsa	11	4	7	0	21	32	8
Wichita	10	2	8	0	11	26	4

LE Ski-Hi

LE MONTAGNARD

Les officiers du club de ski lévisien "Le Montagnard" recevront ce soir à une grande soirée sociale qui sera donnée à leur chalet, 128 côte du Passage, Lévis. Les membres des clubs de Québec sont cordialement invités à cette réunion qui commencera à 8 heures 30 p.m.

Horton Smith gagne au tournoi annuel de Miami-Biltmore

Ce jeune et brillant golfeur de Oak Park a totalisé 281, soit trois coups de moins que la "par" — Des rondes de 69, 70, 72 et 70 — Turner et Laffoon ex aequo en deuxième position — Jules Huot en quatrième.

Coral Gables, Floride, 18. (P.A.) — Horton Smith, brillant golfeur, de Oak Park, a remporté de nouveaux honneurs, hier, en s'assurant de la première position dans le tournoi "ouvert" annuel du Miami-Biltmore, pour une bourse de $10,000. Il afficha la même tenue d'il y a cinq ans, lorsqu'il gagna toute une série de tournois majeurs.

Le vainqueur, âgé de 27 ans, totalisa 281, soit trois coups de moins que le "par". Ses rondes furent de 69, 70, 72, 70. Il a obtenu $2,500 pour son exploit.

Ted Turner, qui fit un 66 pour prendre une avance de deux coups sur Smith, dans la troisième ronde, a faibli hier et termina avec un 75, A 284. Turner s'est placé sur un pied d'égalité avec Ky Laffoon, de Chicago. Ils se sont divisé les seconde et troisième bourses, soit $1,250 et $1,000.

Le vétéran Willie MacFarlane, de Tuckahoe, N.Y., finit avec un 72 pour finir immédiatement en arrière de Turner et de Laffoon, et recevoir un prix de $750.

Jules Huot, de Québec, qui avait joué un 71 à sa troisième ronde, a terminé avec un 81 pour un grand total de 301. Il a fait des rondes de 75, 74, 71, 81. Ray McAuliffe, de Fort Erie, Ont., finit avec un 76 pour un total de 306.

LES ETOILES

Bob Davidson, des Toronto Maple Leafs, a compté l'unique point de la partie lorsque son club l'emporta sur les Maroons.

Dave Kerr des New-York Rangers, bloqua 49 lancers pour tenir les Canadiens à 1-1.

Cooney Weiland et Babe Seibert, des Boston Bruins, enregistrèrent chacun deux points contre les Détroit Red Wings.

LA LUTTE

Albany, N.-Y. — Ray Steel, 215, Glendale, Calif., défait Leo Numa, 218. Seattle, Wash., deux chutes sur trois.

Biddeford, Me.—Jean-Baptiste La Roche, 175. Montréal, défait Dynamite Dunn, 175, Terre-Neuve, deux chutes sur trois.

Indianapolis—Ed. (Strangler) Lewis 219, Los Angeles, défait Karl (Big Boy) Davis, 239. Columbus, O., deux chutes sur trois.

San Diego, Calif.—Chief Little Wolf, 215, Arizona, bat JoeSavoldi, 202, Three Oaks, Mich. deux chutes sur trois.

San Francisco.—Vincent Lopez, 211, Tampico, Mex., bat Gino Garibaldi, 213, Milan, Italie. 45:00; Wee Willie Davis, 249, Virginie, défait Paul Boesch, 209, New-York. 14:00.

Minneapolis — Lou Plummer, 218, Baltimore, et Pat O'Shocker, 220, Salt Lake City, annulent 60:00.

LES BRUINS DEFONT LES RED WINGS

Weiland et Seibert comptent chacun deux points pour l'équipe bostonnaise—Lewis évite un blanchissage au Détroit qui subit son premier échec en sept parties.

SCORE : 4 à 1

Boston, 18.— (P. A.)— Les Bruins de Boston ont disposé des Detroit Red Wings au pointage de 4 à 1, hier soir. Ils eurent à lutter vaillamment lorsqu'ils subirent, en première période, un formidable barrage de la part des rapides avants du Détroit. La joute fut disputée en présence de 12,000 amateurs.

"Cooney" Weiland, ex-joueur des Red Wings, et "Babe" Seibert, partenaire d'Eddie Shore, enregistrèrent chacun deux points. Les Wings avaient un homme sur le banc du pénitencier chaque fois que Siebert réussit à prendre Normie Smith en défaut.

Welland compta le premier point de la partie (ainsi que le dernier) à la suite d'une passe précise de Red Beattie. Herb. Lewis compta le seul point du Détroit, à la fin de la seconde période, sur le retour d'un long lancer de Pete Kelly.

Cette défaite est la première que les Wings subissaient en sept parties. Le nombre des lancers (32 à 23, en faveur des Bruins), indique clairement de quel côté fut l'avantage.

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.
Punitions : Bowman et Jenkins.

Deuxième période

1—Boston, Weiland (Beattie) 3.29
2—Boston, Siebert (Weiland et Shore) 9.00
3—Détroit, Lewis (Kelly et Howe) 15.51
Punitions : Bowman 2, Sands.

Troisième période

4—Boston, Siebert
5—Boston, Weiland (Beattie) 18.52
Punitions : Aurie, Barry, Jenkins, O'Neill, H. Kilrea.
Arrêts : Thompson 32 ; Smith, 23.
Arbitres : Bill Stewart et Charlie Dinsmore.

LE POOL A LA SALLE LEROUX

Un sportsman bien connu, M. Alfred Léveillé, a "fait la casse" hier soir, avant le match qui mettait aux prises Arthur Lachance et Maurice Robitaille, en première ronde du tournoi pour le championnat de pool du district, qui se tient à la salle Leroux, rue St-Paul. Il était accompagné de M. Jos. Fréchette, de la Brasserie Champlain, et de MM. M. Pottle, Henry Kelly, Elzéar Côté et Adolphe Grenier, de St-Louis de Courville. Oscar St-Jean agissait comme arbitre.

Arthur Lachance a défait Robitaille par 250 à 150.

Ce soir, à 8 heures, Euclide Verret rencontrera M. Paquet.

LE "BIG-SEVEN"

Cecil Dillon, des New-York Rangers, fut le seul membre du "big-seven" de la N.H.L. à compter hier soir, quand il participa à un triple assist. Il occupe maintenant la troisième position avec trois autres compteurs.

Voici le classement :

	Buts	A	Pts.
Thompson, Chicago	8	6	14
Conacher, Toronto	6	6	12
Romnes, Chicago	4	7	11
Metz, Toronto	9	2	11
H. Jackson, Toronto	6	5	11
Dillon, Rangers	6	5	11
McFayden, Chicago	2	8	10
Boucher, Rangers	3	7	10
Brydson, Rangers	4	6	10

La défense des Bruins, plus solide cette année

Eddie Shore et "Babe" Seibert forment une excellente arrière-garde sur l'alignement des Boston Bruins — Roger Jenkins et Teddy Graham les relèvent brillamment.

L'un des joueurs défensifs les plus résistants que ja[illegible] N.H.L. ait fournis est Eddie Shore, le blond vétéran des Bruins de Boston, qui file encore cette année à l'allure qui l'a fait l'un des as incontestables de la ligue.

Même si Shore continue à déployer la même vigueur et à faire preuve de la même résistance, il ne lui sera plus nécessaire de fournir des prodiges de travail en jouant durant tout un match comme dans le passé, car, cette saison, les Bruins possèdent deux duo défensifs capables de tenir leur bout. Le redoutable "Babe" Seibert joue aux côtés de Shore et, ensemble ils ont fait 90% du travail défensif de Boston l'an dernier.

Cette année il ne sera pas besoin de pareils efforts car l'arrière-garde du club de Frank Patrick est plus solide que jamais depuis des années ; en effet les bostonnais ont acquis une défense complète en obtenant Roger (Broadway) Jenkins et Teddy Graham. Jenkins n'a que 24 ans mais cette saison est sa sixième dans la N.H.L. Sa meilleure année offensivement a été 1932-33 alors qu'il a récolté 3 buts et 10 assistances, un total de 13 points. L'an dernier, sous l'uniforme du Canadien, il a compté 4 buts et fourni 6 assistances pour se mériter un total de 10 points.

Graham a porté cinq uniformes depuis son arrivée chez les Black Hawks en 1929. Après quatre saisons à Chicago il a fait une partie de la campagne 1933-34 avec les Maroons de Montréal auxquels il est passé dans un échange qui envoyait Lionel Conacher à Chicago. Il a terminé la saison avec les Red Wings, a commencé la campagne de 1934-35 avec eux, mais a finalement été expédié à St-Louis.

LA RAQUETTE

ZOUAVE

Nous chausserons nos mocassins et ferons un "tour en raquettes en compagnie" ce soir, à l'issue du cours d'anglais, c'est-à-dire à 8 h. 30. Le départ se fera du monument Montcalm, Grande-Allée et la randonnée nous verra défiler aux endroits coutumiers. Au retour, café chaud, chansons, musique et amusements divers.

Comme c'est dimanche que le Bonhomme Noël vient visiter notre marmaille, les membres intéressés ou ceux qui aiment les enfants, devront voir MM. Caouette, Fawns et Simard immédiatement et leur faciliter l'organisation de cette matinée.

Vendredi soir, il y aura répétition pour les acteurs de la partie de raquettes de ce soir; tous les membres et musiciens sont invités à se faire la jambe pour les marches à venir.

Ace soir, en tenue de marche et préparez votre chanson.

ROLAND.

HOCKEY A S.-SACREMENT

Vendredi soir, à St-Sacrement, il y aura une très belle partie de hockey, quand le Club Livraison de Québec ira rencontrer le Bourgeois de cette paroisse. La partie commencera à 8 heures.

Le Bourgeois a défait le Bellevue, au score de 9 à 1, Dimanche fut la grande ouverture de la patinoire de la paroisse du St-Sacrement. A l'occasion, il y eut la plus belle partie de hockey jamais jouée sur cette patinoire le Génie-Forestier a battu le Bourgeois au score de 1 à 0. Le plus bel esprit sportif a régné durant toute la partie, car il n'y eu aucune punition.

Malheureusement, il y eut un grave accident quand Pierre Vézina, du Bourgeois, voulut lancer la rondelle, Maurice Descoteaux, du Génie-Forestier, qui se trouvait en face de Vézina reçut la rondelle en pleine figure et eu le nez cassé. Il fut transporté immédiatement à l'hôpital St-Sacrement.

Tous les joueurs du Bourgeois furent très peiné de cet accident et souhaite à Maurice Descoteaux un prompt rétablissement.

LIVRAISON VS GIFFARD

Le club de hockey Service de Livraison de Québec rencontrera ce soir le club C.D.G., de Giffard sur la patino're de ce dernier. Les Livreurs de F. Giguère entendent bien faire une belle lutte au club de la Québec-District et même de remporter une victoire pour continuer ses activités cet hiver.

Vendredi, le Service de Livraison ira rendre visite au Bourgeois dans une autre partie de hockey qui promet d'être contestée.

LE "TI-PERE"

Le restaurant "Ti-Père" a inauguré sa saison de hockey par une victoire sur le Restaurant Chenier, au score de 5-0.

Les points furent comptés comme suit : Armand Leclerc scora 1 point et donna 2 assists ; Jean-Paul Pichette, 1 point, 1 assist ; Henri Tremblay, Jos. Bonneau, Eddy Ralph, y allèrent avec chacun 1 point. Xavier Richard et Robert Lefèvre donnèrent chacun 1 assist. Dimanche prochain, le "Ti-Père" rencontrera le Swift à la patinoire St-Roch.

CLUB ST-FIDELE

Le St-Fidèle Amateur s'est rendu à Loretteville dimanche et s'est fait blanchir par le Loretteville Amateur au score de 3-0. Il lance un défi à tout club et spécialement au Capitol, pour jouer vendredi soir. Inf., Lucien Maheux, tél. : 4-1472.

TORONTO A RAISON DE MONTREAL

Les Toronto Maple Leafs ont enregistré leur première victoire sur les Maroons, hier soir, en leur imposant un blanchissage — Davidson compte le point.

SCORE : 1 à 0

Montréal, 18, (P. C.). — Les Toronto Maple Leafs ont fait un accroc à la suprématie dont se prévalaient les Maroons depuis que ces derniers l'emportèrent sur l'équipe de la Ville-Reine en trois parties consécutives en finale de la série Stanley, le printemps dernier. En effet, les Maple Leafs, blanchirent leurs rivaux, hier soir, par 1 à 0, après avoir été défaits sur leur propre glace par 5 à 2.

Les Maple Leafs ont maintenant une avance de trois points, en tête de la section canadienne de la N. H. L. Les Americans sont en deuxième place, les Maroons en troisième et les Canadiens en quatrième.

Le seul but de la partie fut compté par le rapide Bob Davidson, un jeune joueur que les Leafs sont allés chercher hier chez leur club-ferme, les Syracuse Stars. Davidson en était hier soir à sa première partie dans le circuit majeur. Il réussit à compter, au milieu de la période initiale, avec le concours de Art. Jackson.

Andry Blair, Buzz Boll et Red Horner eurent de belles chances de compter, dans la troisième période, mais manquèrent de précision autour de la cage de Beveridge.

George Hainsworth mérita bien ce blanchissage car il broqua plusieurs coups fort difficiles.

SOMMAIRE

Première période
1—Toronto, Davidson (A. Jackson) 8.07
Punition: Blair.
Deuxième période
Pas de point.
Pas de punition.
Troisième période
Pas de point.
Punitions: Thoms, Clancy et Blair.

RANGERS ET CANADIENS ONT ANNULE

New York Rangers ont joué, hier soir, leur 500ième partie en annulant avec les Habitants—Joliat et Patrick comptent — Période supplémentaire sans résultat.

SCORE : 1 à 1

New-York, 18.— (P. A.)—New-York Rangers et Canadiens ont annulé à 1-1, hier soir, alors que le club local en était à sa 500ième partie.

Aurèle Joliat enregistra le premier point de la soirée, après avoir accepté la passe de Pit Lépine, 3 minutes et 52 secondes après le début de la période finale. Les deux premières sessions n'avaient apporté aucun résultat. Lynn Patrick égalisait une minute et demie plus tard, à la suite d'une formidable attaque des Rangers. Des assists furent accordés à Dillon, Murdoch et Keller pour ce point.

Sept vétérans des Rangers, y compris Murray Murdoch, qui a joué sa 500ième partie consécutive, et le gérant Lester Patrick reçurent, avant la partie, des autres membres du club, des valises à main.

Le jeu, dans la troisième période, se continua furieux et rapide, mais Cude et Kerr furent impénétrables. Plusieurs fois, ils durent sortir de leurs buts pour bloquer et Kerr fit même un arrêt alors qu'il était à plusieurs pieds de ses buts.

Dans le supplémentaire, les deux équipes jouèrent prudemment, se contentant d'envoyer la rondelle à l'autre extrémité de la patinoire quand le danger se faisait sentir.

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.
Punitions : Seibert, Johnson.

Deuxième période

Pas de point.
Punition : Bill Cook.

Troisième période

1—Canadiens, Joliat (Lépine) 3.52
2—Rangers, Patrick (Dillon, Murdock et Heller).. 5.24
Pas de punition.

Supplémentaire

Pas de point.
Pas de punition.
Arbitres : J. Mitchell et A.-G. Smith.

LIGUE QUE.-LEVIS

L'inauguration du nouveau circuit de hockey, la ligue Québec-Lévis, se fera demain soir, à l'Aréna. Les clubs en lice seront le Marquette vs les Black Hawks de Jos. Hunt et le Lauzon vs le Dr Léo Robert.

AVANT LA PARTIE

Non, il ne faut pas s'y méprendre ! Ce n'est pas un bâton de baseball, mais tout simplement une queue de billard. — WILLIE MOSCONI, de Philadelphie, prend ses mesures avant d'entrer dans le grand tournoi pour le championnat du monde, au billard.

JOUTE D'EXHIBITION ENTRE CHEVALIERS

Parlons maintenant du club "Les Chevaliers du Commerce", qui figurera contre "Les Chevaliers de la Valise" à l'Aréna, le 20 janvier. Comme l'entrée sera gratuite, et que des échantillons-souvenirs seront distribués gratuitement, nous nous attendons qu'il y aura une foule record.

Voici la liste des joueurs des "Chevaliers du Commerce" :

"Spécial" Morel, "Plum Pudding" Morel, "Lily Sweet" Fillion, "Lily Finger" Emond, "Lily Delice" Paquet, "Delice Cream" Sylvain, "Sicana" Bernier, "E.-A." Delisle, "Red Rose" Angers, "Traverse" Lemieux, "Ti-Phonse" Boutet, "Kiss" Verdon, "Rioux" Blais, "Pettigrew" Fontaine et "Ernest" Lapointe.

CALENDRIER

Demandez à votre épicier notre

Calendrier 1936

La Brasserie Boswell

Réjouissez-vous!

DUNCAN'S
ROYAL PALACE
LIQUEUR WHISKY

...Mélange parfait de whiskys de malt, provenant des montagnes d'Écosse, universellement apprécié. Sa qualité supérieure lui vaut la préférence des consommateurs.

13 oz. .... $1.15 25 oz. $2.10

Mélangé et embouteillé par la Consolidated Distilleries Limited, à Corbyville, Ont.—Propriétaires des Distilleries Corby et Wiser.
RP22F

Victoires des Québecois et des As chez les juniors

Les deux parties au programme de la ligue de la Cité, section junior, ont donné lieu à du jeu fort rapide—Québec-Amateur défait Laval par 2 à 1. — L'Ace enregistre une sixième victoire consécutive en l'emportant sur le Royal 22ième au score de 5 à 1.

L'HEUREUX SE DISTINGUE

Deux joutes fort intéressantes ont été disputées, hier soir, entre les clubs juniors de la ligne de hockey de la Cité.

Le Québec - Amateur l'emportait, dans la première, par 2 à 1 aux dépens du Laval, à l'issue d'une rencontre passablement rude et d'une rapidité merveilleuse. L'Heureux, nouvelle recrue des Québecois, compta les deux points des vainqueurs. Delâge évita le blanchissage aux Carabins en enregistrant un magnifique point sur la passe de Labrecque.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec-Amateur, M. L'Heureux (Nolin) . . . 2.00
2—Québec-Amateur, M. L'Heureux 5.30
Punitions : L'Heureux, E. Trainor et Poitras

Deuxième période

Pas de point.
Punitions : R. Pednault, Nolin, Daigle, Trainor, L'Heureux (2), G. Poitras et E. Trainor (majeures).

Troisième période

3—Laval, Delâge, (Labrecque) 5.05
Punitions : H. Brown, L'Heureux, Nolin, Savard et Gingras.

Contrairement à la prepière, la joute Ace-Royal 22ème fut dénuée de rudesse, mais elle donna lieu par contre à du jeu très rapide. Les As qui n'ont encore essuyé aucun échec, l'emportèrent sur les Militaires par 5 à 1.

Laforest, Leblond et Mercier cnregistrèrent quatre des points de l'Ace. Delisle compta l'autre. Bisson évita le blanchissage au Royal 22ème en comptant 10 secondes avant la fin de la partie.

SOMMAIRE

Première période

1—Aces, Laforest, (Leblond et Mercier) . . . 9.50
2—Aces, Delisle (Huard) . . 13.00
Punition : Aucune.

Deuxième période

3—Aces, Laforest (Mercier) . 2.10
4—Royals, Dostie (Bisson) . . 4.50
Punition : Aucune.

Troisième période

5—Aces, Laforest, (Mercier et Leblond) . . . 4.00
6—Aces, Leblond, (Mercier et Laforest) . . . 14.00
7—Royals, Bisson 19.50
Punition : Delisle.

LES ANNEAUX

LIGUE AMATEUR

Dans la ligue amateur d'anneaux, voici le résultat des parties jouées la semaine dernière : Lundi, 1ère équipe : Hamel défait Castor par 499 points ; St-Pierre défait Lafayette par 212 points. 2ème équipe : Castor défait Hamel par 273 points ; Lafayette défait St-Pierre par 121 points. Mercredi : 1ère équipe : Lafayette défait Hamel par 770 points; St-Pierre défait Castor par 683 pts ; 2ème équipe : Castor défait St-Pierre par 160 points ; Lafayette défait Hamel par 363 points.

Avis aux représentants des clubs que la ligue amateur indépendante d'anneaux de Québec tiendra son assemblée régulière au local du club Castor mercredi soir le 18 décembre, à la salle paroissiale de Limoilou.

LIGUE INTERIEURE

STANDING DE LA CLASSE "C", A LA DATE DU 4 DECEMBRE

	J.	G.	P.	pts
St-Germain	4	4	0	8
St-Jacques Inc.	4	3	1	6
Jeunesse Libérale	4	3	1	6
Claire-Fontaine	4	3	1	6
Jos. Blais	4	3	1	6
Taverne Bourgault	3	2	1	4
Pepsi-Cola	4	1	3	2
Parent	4	1	3	2
Léveillé	4	0	4	0

Ce standing ne comprend pas le programme qui fut cancellé le 25 novembre dernier et qui fut remis à la fin de la saison.

R. Laplante et D. Fournel, du Pepsi-Cola ne sont plus éligibles dans la Classe "C" ayant cinq parties à leur crédit dans la classe "B".

Et maintenant voici le dernier rapport de la classe "B" : —

Léveillé 5622 vs Jeunesse Libérale 5341. Maj. pour Léveillé 281 points.

Pepsi-Cola 5615 vs Claire-Fontaine 6479. Maj. pour C.-Fontaine 864 points.

St-Germain 5629 vs St-Jacques Inc. 5496. Maj. pour St-Germain 133 pts.

John Labatt 6014 vs Taverne Bourgault 5540. Maj. John Labatt 474 points.

Meilleures parties à date dans les classes "A" et "B" : —

Classe "A"—Ernest Deschamps, du St-Germain avec 1295.

Classe "B"—G. Simard, du Léveillé avec 1253.

LIGUE INTERIEURE

Les amateurs d'anneaux de Québec pourront assister à un programme de la classe ferme de la Ligue Intérieure en se rendant ce soir dans les locaux suivants :

Parent vs Claire-Fontaine, à 69½ rue St-L.

St-Germain vs Joc. Blais, à 213 rue Kirouac.

Taverne Léo Bourgeault vs St-Jacques Inc., à 292¾ rue St-Olivier.

Pepsi-Cola vs Jeunesse Libérale, à 266 rue Franklin.

Léveillé vs C. N. R. A., à 1090½ rue Vallier.

Toutes ces parties commenceront à 8 heures précises et s'annoncent des plus intéressantes.

ROSAIRE.

AMATEUR PRECOCE

Calgary, 16 — La Commission Athlétique de Calgary veut faire interdire aux spectateurs d'amener leurs bébés à la lutte. Il y a en effet à Calgary, un amateur si enthousiaste qu'il amène son marmot avec lui chaque fois qu'il y a quelque bataille. Il s'installe dans la première rangée près de l'arène et l'autre jour on l'a vu protégeant son enfant d'une main et de l'autre repoussant dans l'arène un lutteur qui venait de dégringoler sur lui.

BALLON-AU-PANIER

Deux parties sont au programme pour ce soir dans la ligue de ballon-au-panier du Y. M. C. A.

Dans la première, Harvard rencontrera Navy, tandis que Colgate se mesurera à Princeton dans la deuxième.

Voici le résultat des parties jouées samedi soir dernier :

Dans la première partie, Army a défait Harvard au score de 21-20 dans une partie sensationnelle tandis que Yale a défait Princeton au score de 35-14 dans la deuxième.

M. G. Murphy agissait comme arbitre dans ces deux parties.

QUILLES

LIGUE BRASSERIE CHAMPLAIN

La ligue de grosses quilles de la Brasserie Champlain, classe "A", a continué ses activités, hier soir, à la salle Frontenac. P. Foisy, du Bureau, a aidé ses co-équipiers à l'emporter sur le Brassage, tandis que A. Drolet, des Vendeurs, et ses copains battaient l'Embouteillage.

BUREAU				
Loiselle L.	103	133	118—	354
Robitaille L.	113	96	124—	333
Lafond J.-B.	135	178	120—	433
Foisy P.	183	163	167—	513
	534	570	529—1633	
BRASSAGE :				
Thibault A.	123	125	133—	381
Valcourt P.	111	135	120—	366
Métivier J.	139	124	161—	424
Gagnon A.	123	124	141—	388
	496	508	555—1559	

Bureau gagne 2-1.

EMBOUTEILLAGE :				
Guillot P.	167	173	167—	507
Vézina J.-B.	98	114	110—	322
Couillard G.	136	200	125—	461
St-Hilaire R.	152	143	172—	467
	553	630	574—1757	
VENDEURS :				
Drolet A.	177	178	181—	536
Grégoire A.	135	136	160—	431
Legaré C.	172	112	144—	428
Guillot J.	131	120	154—	405
	615	546	639—1800	

Vendeurs gagne 2-1.

EMPLOYES CIVIQUES

L'enthousiasme continue toujours à régner parmi les joueurs de la ligue de quilles de l'Association Sportive des Employés de l'Hôtel de Ville.

Mardi soir dernier avait lieu à la salle Frontenac la huitième joute hebdomadaire. Les équipes Recorder et Cotisation ont blanchi les équipes Contrôleur et Collection Légale au score de 3 à 0, pendant que le club Trésor battait les Travaux Publics par un score de 2 à 1.

Monsieur Henri Cantin, de l'équipe du Trésor remporta les honneurs de la soirée en jouant une partie simple de 204 points et en totalisant le plus grand nombre de points pour les trois parties, 498.

L'équipe du Recorder est actuellement en tête dans le classement pour le championnat de la deuxième série.

Voici maintenant le résultat des dernières parties jouées :

COTISATION :				
Gignac H.	176	130	122—	428
Caron L.	108	122	126—	356
Lachance J.	110	151	156—	417
Vachon J.-L.	161	180	154—	495
	555	583	558—1696	
COLLECTION LEGALE :				
Poudrette A.	105	58	120—	383
Ménard L.	116	88	101—	305
Lavigueur M	119	92	151—	362
Bédard A.	111	82	92—	285
	451	320	464—1235	

Cotisation gagne 3 parties.

RECORDER :				
Samson G.	93	107	138—	338
Faucher L.	143	135	131—	409
Pelletier B.	173	165	154—	492
Pichette M.	108	145	143—	396
	517	552	566—1635	
CONTROLEUR :				
Drolet H.	99	96	67—	262
Mercier E.	125	149	140—	414
Donnelly G.	114	117	123—	354
Martineau L.	173	100	118—	391
	511	462	448—1421	

Recorder gagne 3 parties.

TRAVAUX PUBLICS :				
Hamel F.	90	90	90—	270
Samson L.-P.	106	152	115—	373
Tanguay A.	142	121	130—	393
Roy J.	90	90	90—	270
	428	453	425—1306	
TRESOR :				
Bourdeau A.	133	144	133—	410
Noreau David	90	90	90—	270
Desjardins J.-P.	85	136	74—	295
Cantin Henri	114	180	204—	498
	422	550	501—1473	

Trésor gagne 2 parties.

LIGUE MIXTE SENIOR

Mlle T. Demers s'est classée première chez les dames, en enregistrant la plus haute partie simple, soit 148. Mme D. Breton a enregistré les trois meilleures parties, 367.

M. J. Coughlin l'emportait chez les messieurs en enregistrant 190, tandis que M. J. Brown enregistrait les trois meilleures parties, soit 468.

Salon de Barbier A.-L. Ouellet:—				
Miss E. Birmingham	78	84	87—	249
Miss J. Lessard	91	93	97—	281
Miss D. Conway	119	69	68—	256
G. Boisvert	136	96	114—	346
P. Lamontagne	158	119	149—	426
	582	461	515—1558	
Olympics:—				
Miss V. Thompson	72	74	67—	213
Miss H. Brown	105	67	73—	245
Miss M. Burridge	93	94	86—	273
J. Gregory	112	100	109—	321
J. Coughlin	139	110	190—	439
	521	445	525—1491	

Salon de Barbier gagne 2-1.

Les Brasseurs:—				
Miss M. Crane	76	95	93—	264
Miss A. Doddridge	103	100	64—	267
Miss G. Lépine	85	83	81—	249
R. Copeman	98	80	147—	325
H. McCord	142	152	104—	398
	504	510	489—1503	
Henri Gagnon:—				
Miss G. Landreville	79	110	103—	292
Miss M. Blanchette	86	95	96—	277
Miss M. Trudel	89	93	82—	264
M. Malouin	110	80	129—	319
A. Whittom	136	139	146—	421
	500	517	556—1573	

Henri Gagnon gagne 2-1.

John Ritchie Co.:—				
Miss E. Quinn	85	99	88—	272
Miss S. Michaud	107	105	89—	301
Mrs D. Breton	113	132	122—	367
R. Chatelle	133	151	145—	429
R. St-Laurent	115	149	148—	412
	553	636	592—1781	
W.-E. Bégin:—				
Miss N. Labrie	78	59	92—	229
Miss M. Morin	—	66	—	66
Miss M. Ratté	83	—	51—	134
Miss N. Dufour	65	51	72—	188
D. Lacasse	78	97	73—	248
C. Ouellet	127	160	107—	394
	431	433	395—1259	

John Ritchie gagne 3-0.

Tip Top Tailors:—				
Miss M. Bobbitt	73	104	79—	256
Miss T. Demers	94	148	91—	333
Miss J. Vasseur	103	108	80—	291
J. Brown	153	161	154—	468
L. Robitaille	115	148	165—	428
	538	669	569—1776	
Claire-Fontaine:—				
Miss E. Riegar	100	83	97—	280
Miss M. Higgins	127	96	103—	326
Miss B. Quinn	101	126	106—	333
H.-G. Kelly	144	125	116—	385
E. Hogan	168	102	118—	388
	640	532	540—1712	

Tip Top Tailors gagne 2-1.

CHAMPION DE GOLF AU REPOS

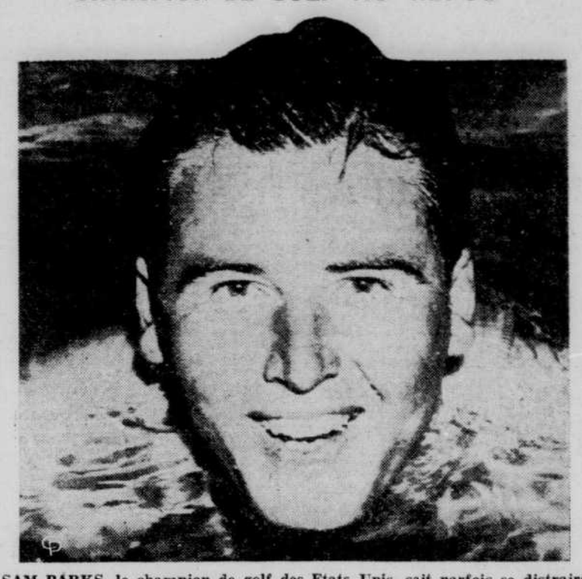

SAM PARKS, le champion de golf des Etats-Unis, sait parfois se distraire autrement que sur la pelouse. Il adore se baigner et il y trouve une excellente opportunité de se reposer. — On le voit ici dans le pool de Miami Biltmore.

LE CURLING

AU QUEBEC

Deux parties dans la conpétition Pat-Lid sont à l'affiche pour ce soir, au Quebec Curling Club. Voici les noms des joueurs qui entreront en lice à huit heures précises:

A. Thorn	J.-B. Dorais
W.-J. Lawrence	P.-D. Woods
E.-N. Garnier	Art. Rawland
R.-H. Doddridge	T.-J. Delaney
Skip	Skip
vs	
F.-T. Chartier	F.-R. Thompson
George Trakas	W.-E. Aves
J.-K. Hackett	H. Duchêne
R.-W. Morton	Peter Dale
Skip	Skip

AU VICTORIA

La première ronde du Bonspiel de Dindes de Noël a pris fin hier soir, au Victoria Curling Club, avec les victoires des équipes E. E. Turner, A. Fleming et A. H. M. Hay, ainsi qu'en fait foi le sommaire suivant:

P. Murphy	W. Turner
J. G. Ross	A. W. Purcell
F. E. Findlay	Dr J. M. Elliot
Colonel Bell	A. H. M. Hay
Skip 4	Skip 14
W. Ross	E. Wade
Tom Peacock	F. Genest
Baron d'Avary	M. Holday
Major Petry	A. A. Fleming
Skip 8	Skip 12
K. Strong	R. G. Currie
Major Watson	G. A. Ross
W. H. Dall	H. E. Weyman
Juge Langlais	E. E. Turner
Skip 7	Skip 10

Les équipes Turner et Fleming ont reçu un "bye" en quart de finale. Elles en viendront aux prises demain soir, dans l'une des semi-finales.

Les deux parties du quart de finale sont à l'affiche pour ce soir, à huit heures.

GLACE No 4

P. Labranche	C. Slater
R. D. Campbell	D. Kerr
J. V. Boswell	Lionel Roy
E. B. Rattray	S. W. Newton
Skip	Skip
vs	
GLACE No 5	
C. Fiset	W. Turner
W. J. Darlington	A. W. Purcell
G. S. Ahern	Dr J. M. Elliot
G. Van Felson	A. H. M. Hay
Skip	Skip

LES ECHECS

Amsterdam, 16.—(P. A.) — Le Dr Max Euwe, d'Amsterdam, est venu aux prises avec le Dr Alexandre Alekhine, aujourd'hui dans une partie d'échecs pour le championnat international. Le score était le suivant à la fin de la partie : Dr Euwe, 9 ; le Dr Alekhine, 8. Le Dr Euwe a gagné par un demi-point.

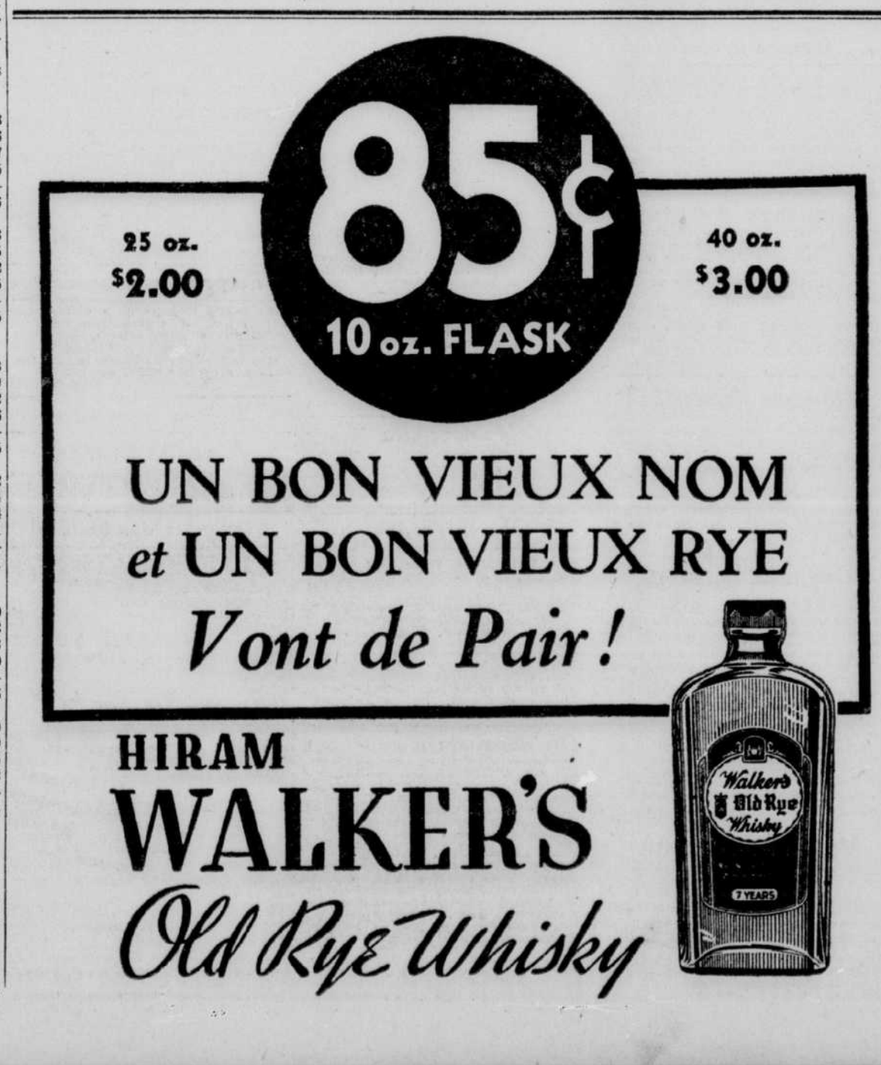

ZONE DE SKI DE QUEBEC

LES PICHENOLLES

Voici les rapports des dernières parties jouées dans la ligue Senior de Pichenolles de Québec-District et le classement final de la première série:—

LUNDI

Falardeau	100-100
Notaire Hamel	15- 54
St-Jacques	100- 82
Imp. Turgeon	61-100

MERCREDI

St-Jacques	84-100
John Ritchie	100- 93
Falardeau	100-100
Imp. Turgeon	5- 45

Classement de la 1ère Série.

	G	P	Pts
Falardeau	12	0	24
St-Jacques	8	4	16
John Ritchie	7	5	14
Imp. Turgeon	4	8	8
Orléans	4	8	8
St-Louis	3	9	6
Notaire Hamel	2	10	4

LIGUE AVEC BAGUETTES.

La ligue de "Pichenolles" avec maniement des baguettes, qui opérait l'an dernier à St-Malo, est en voie de se réorganiser. Cependant, avant de faire ses débuts, la direction fait appel à tous les clubs qui auraient le désir de se joindre à la ligue, nommément, les clubs organisés de la ville, les cercles paroissiaux, les hôpitaux, les indépendants, etc., en somme, tous les amateurs de cet excellent sport qui aimeraient nous déléguer une équipe.

Un meeting sera tenu le vendredi, 20 décembre, à la salle St-Malo, 199 rue Marie-Incarnation. Tout club désirant y assister et qui serait dans l'impossibilité de le faire, est prié de nous en informer par correspondance.

Il appert que deux des quatres équipes de l'an dernier, l'Olympique, champion, et le Laval seront encore en lice cette année. Tous les joueurs indépendants qui désireraient devenir membres de la ligue sont aussi invités à venir s'inscrire. A la fin de la saison, il est probable que le club qui sera champion de la ligue tra rencontrer le champion de Bienville, pour le titre de champion du District.

P.-E. Bélanger.

LE WHISTLE

Le club de hockey Whistle tiendra une importante pratique, ce soir, à la patinoire Ste-Thérèse.

Ce nouveau club, dont la formation a été faite dimanche dernier sous le patronage de l'Association Sportive de Québec, ne tardera pas à faire parler de lui cet hiver.

Les joueurs sont convoqués à l'A.S.Q. ce soir, à 9.30 heures, avant la pratique, nommément E. Brown. Il Gagnon, Blouin, Delisle, P. Plamondon, C. Pichette, P. Giguère, R. Couture, Chs Béland, C. Giguère, Geo. Carrier, H. Labrecque, L. Jobin. R. Bernard, P. Nadeau, P. Lapointe, J.-P. Jobin, P. Carreau, A. Paquet, V. Bédard, Roger Couture, G. Petit, J.-P. Cantin et Emile Charest.

Les nombreux skieurs, désireux une fois de plus, de se donner à la joie des glissades vertigineuses sur nos pentes immaculées voient revenir avec plaisir, les meilleures journées d'hiver, froide et ensoleillées.

Soyons les premiers à sillonner de nos skis ces étendues vierges, glissons dans les forêts de sapins dont les branches plient jusqu'à terre sous le poids des neiges étincelantes nous y éprouverons les joies les plus pures, et y puiserons force et santé.

Allons tous dimanche, le 22 courant, à Notre-Dame-des-Laurentides, faire bénir nos skis.

Comme par le passé nous y recevrons un chaleureux accueil et nous bénéficierons d'une influence salutaire et bienfaisante.

La légende nous apprend, que par une sombre nuit en juin 1757, l'intendant Bigot, de néfaste mémoire, transporta et cacha dans les montagnes entourant le lac Beauport, un coffret de cèdre, bardé de fer, rempli d'écus de France et de doublons d'Espagne.

L'après-midi de dimanche sera idéale pour parcourir ces montagnes en tout sens à la recherche de ce fameux trésor caché par Bigot.

Nos skieurs de Québec, ne sont pas des égoistes et nous savons que celui qui trouvera le trésor le remettra intégralement au Comité de la Zone de Ski de Québec qui saura en faire un bon usage.

Avec tous ces écus on fera construire un tremplin de sauts (standard), ce fameux saut que le Comité des Sports d'hiver nous a promis depuis si longtemps et que nous attendons depuis toujours.

Avec un tel saut nous serons en mesure d'obtenir et d'organiser à Québec le championnat provincial en 1937 et le championnat du Dominion en 1938.

Pour le moment nos ambitions s'arrêtent là. Les Clubs de ski de la ville de Québec et des alentours demandent à ce que leur demande ne soit pas une vaine réclame.

On réclame pour notre ville des touristes pour l'hiver, on veut les attirer et qu'a-t-on à leur montrer? Nos glaces montantes et descendantes, on se lasse de les contempler, nos traversiers d'hiver, cela n'intéresse pas tous le monde, nos rues étroites, nos neiges épaisses, cela n'a pas de vie pour le visiteur.

Si nous avions un saut, tous les clubs de ski seraient intéressés et cela serait de nature à donner au public des attractions diverses et attirerait le touriste beaucoup plus qu'une course de chiens.

C'est bien beau une course de chiens, oui, bien beau, se faire geler des heures de temps sur la Grande Allée pour voir arriver des équipes de chiens la langue longue comme ça. En définitive qu'est-ce que cela peut bien donner à nos citadins et aux étrangers en comparaison de l'intérêt que pourraient créer un concours international de saut.

Nous laissons nos sportmen avec ces réflexions et demandons à ce que la requête des Clubs de Ski fasse son chemin.

Rappelons que la bénédiction des skis est sous les auspices du club de ski Feuille d'Erable et que tous les membres des clubs ont droit à une réduction de tarif sur le prix de transport en achetant leurs billets des secrétaires des Clubs de ski de la Zone.

DeH.

La mémoire se cultive et s'acquiert personne ne vient au monde avec une mémoire développée.

Dans les mariages juifs, la femme se tient toujours à droite de celui qu'elle épouse. Dans toutes les autres nations, c'est à gauche.

PRINCESS Vendredi soir seulement
Après la représentation régulière de vues animées, Charles E. Harpe présentera sur la scène, à 9 heures
YVONNE GRONDIN dans
"LA SACRIFIEE"
Drame en trois actes de Gaston Devore

FRANCAIS MAT. : 10c. SOIR : 15c.
GRANDE SERIE COMPLETE
12 épisodes en une représentation
REX et RIN-TIN-TIN dans
"LAW OF THE WILD" et comédie

CLASSIC
KATHERINE HEPBURN
dans "THE LITTLE MINISTER"
TIM McCOY dans
"VOICE IN THE NIGHT"
TOM MIX : "The Miracle Rider", ép. 11

CINEMA RIALTO
AUJOURD'HUI
Pierre Brasseur et Danielle Mendaille dans
"Le MIROIR aux ALLOUETTES"
aussi Robert Montgomery et Helen Hayes dans "VANESSA"
MATINEE 10c. — SOIREE 15c.

DANS NOS
THEATRES

La timide ZaSu Pitts et le hardi James Gleason, qui ont déjà donné maintes preuves de leur capacité à faire rire dans des succès précédents, unissent leurs talents pour les grands rôles de l'histoire de courses de chevaux, "Hot Tip", qui passe actuellement sur l'écran du théâtre Cartier.

CANADIEN Mat.: 1.00 - 2.30 .15 SOIR: 7.00-8.30 .25
FRANCOISE ROSAY
PENSION MIMOSAS
MAX DEARLY
LE DERNIER MILLIARDAIRE

Avec "Pension Mimosas" au Canadien

Une scène de la comédie LE DERNIER MILLIARDAIRE avec MAX DEARLY en programme double au Canadien.

PRINCESS Ce soir : 15c.
WHEELER et WOOLSEY
KITTY CARLISLE, NOAH BEERY dans
"KENTUCKY KERNELS"
BOB STEELE : "Western Justice"
TOM MIX : "The Miracle Rider", ép. 8

AU CAPITOL

Une scène de "THE THREE MUSKETEERS" au Capitol ce soir et demain, en programme double.

CINEMA de PARIS
FRANCE-FILM présente, aujourd'hui
en PROGRAMME DOUBLE
ANDRE BERLEY
et Raymond CORDY dans
Son Excellence ANTONIN
et
Marchand d'Amour
avec
JEAN GALLAND
L'artiste le plus populaire à l'heure actuelle.
Aussi : VAUDEVILLE FILME

AU CLASSIC

KATHERINE HEPBURN, qui est à l'affiche du Classic à partir d'aujourd'hui dans le drame émouvant de Sir Charles Barrie : "The Little Minister".

ARLEQUIN aujourd'hui
Sur la scène
VAUDEVILLE REVUE
Sur l'écran
"BLACK FURY"
Paul Muni — Karen Morley
aussi 2 comédies, etc

CAPITOL Mat.: 25c Soir: 30c 40c
ICI
à 1 h. et 6.30:
Alexandre Dumas'
THE THREE MUSKETEERS
with WALTER ABEL
PAUL LUKAS · IAN KEITH
MARGOT GRAHAME · HEATHER ANGEL
Aussi à 2 h. 40 — 8 h. 10
"GRAND OLD GIRL" avec
May Robson — Fred MacMurray
à 1 hre 4 hres 6.30 - 9.35

EMPIRE Tél.: 4-2880
JAMES CAGNEY in The St. Louis KID
au même programme
AMERICA'S NEW JOY FRIENDS!
NANCY CARROLL · GEORGE MURPHY
After the Dance
A COLUMBIA PICTURE
COMEDIE — News — Cartoon
Mat. : .12 Taxe : .03
Soir : .21 Taxe : .04

VICTORIA
Le si populaire Jean Murat
dans
"LA SONNETTE D'ALARME"
avec
Josette Day — Arnaudy
En programme double avec la très admirable vedette française
SIMONE BERRIAU
dans
"ITTO"
avec
Hubert Prélier-Simone Bourday
Une poignante histoire d'amour entièrement tournée au Maroc.
Continu de 1 à 11 p. m.

CARTIER AUJOURD'HUI JUSQU'A VENDREDI

Secondée par l'éminent artiste de la scène FRED STONE aussi Fred Mac Murray et Evelyn Venable.

AUTRE FILM ! Une comédie pleine d'entrain
ZASU PITTS dans
"HOT TIP" avec
James Gleason

"Alice Adams" passe à 3.15 et 8.15 p.m.
MATINEE .12 TAXE .03
SOIREE .21 TAXE .04

"Annoncez dans le "Soleil" le deuxième des grands journaux français d'Amérique"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, président et directeur-gérant.

Téléphone le jour: 7131
Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morisset e 6719
IMPRESSIONS,
M. Ferdinand Lachance . . 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsables".

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

42 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU, (Ltée)
138, 3e Rue. Tél.: . . . 4-0581
BEAULIEU EUCLIDE,
371, St-Luc. Tél.: . . . 6050
BLAIS DAMASE, épicier,
174, rue Ste-Thérèse. Tél.: . . . 4-0249
GAGNON J.-ALB., épicier,
384, chemin Ste-Foy. Tél.: . . . 5862
CLOUTIER Mlle R.-A.,
1131, rue St-Vallier. Tél.: . . . 7840
JOS. COTE (Ltée)
Suc. No 2, 26, St-Jean . . . 4-0574
Suc. No 3, 332, St-Jean . . . 2-0203
Suc. No 4, 15, Buade . . . 2-0288
Suc. No 5, 459, St-Joseph . . . 4-0592
Suc. No 6, 321, St-Joseph . . . 4-0082
Suc. No 7, 436, St-Jean . . . 4-0431
Suc. No 8, 303, St-Joseph . . . 4-0454
Succ. No 10, 95, St-Paul . . . 2-0341
Suc. No 11, 173, 3e Avenue . . . 4-0523
Suc. No 12, 27, St-Joseph . . . 2-0395
Suc. No 13, 15, Ch. Ste-Foy . . . 4-0262
Suc. No 14, 355, St-Paul . . . 2-0117
DELISLE ALEX. restaurant,
121 de la Couronne. Tél.: . . . 3-0376
DERY CHARLES-AIME,
Beauport. Tél.: . . . 4-5033
DION RENE,
786, St-Vallier, Tél.: . . . 4-0473
DUBE J.-EDM.
152, St-Jean. Tél.: . . . 2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien,
269, St-Joseph. Tél.: . . . 4-3423
DUBUC, P.-X.-LEON,
114, 4e Rue. Tél.: . . . 4-1962
FORTIN Mme E.,
74, 4e Ave, Qué-Ouest.
GAGNON J.-EDG.,
766, St-Vallier. Tél.: . . . 4-0422
GARNEAU L.-P.,
470, St-François. Tél.: . . . 3-0032
BIGLOUETTE,
1251B, St-Vallier. Tél.: . . . 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste,
223, St-Joseph. Tél.: . . . 3-0738
357, St-Joseph. Tél.: . . . 4-0562
GIROUX ADELARD,
15 de la Canardière. Tél.: . . . 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE,
861½, de la Canardière. Tél.: . . . 4-1320
LEVESQUE J.-A.,
146½, 3e Rue. Tél.: . . . 4-0320
MARTEL ALEX., Loretteville
B. P., 129. Tél.: . . . 112
TROTTIER MATTE,
595, de la Canardière. Tél.: . . . 4-0051
ROBERGE OMER,
St-Romuald. Tél.: . . . 159
ROGER RENE,
297½, 1ère Ave. Tél.: . . . 4-0238
ROY Mlle B.,
193, des Franciscains. Tél.: . . . 6941
ROYER, épicier,
117, rue Victoria. Tél.: . . . 2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien,
81, ave. Cartier, (coin St-Cyrille. Tél.: . . . 2-1235
ROULEAU GEO.,
149 St-Patrice Tél.: . . . 3-1431
TALBOT MAURICE,
419½, 1ère Ave. Tél.: . . . 4-4449
DEPARTEMENT DES PETITES
Ann. DU "SOLEIL". Tél.: . . . 7131

Agents

AGENTS POUR VENDRE agrandissements de portraits. Beaucoup d'argent à faire. United Art, Toronto. 5déc-26fs-2B

Appartements à louer

PETITS APPARTEMENTS 1 et 2 chambres, boudoir, cuisinette, meublés, gaz, eau chaude et froide, situés sur les Remparts. Pour personnes distinguées seulement. S'adresser 35 des Remparts, tél.: 2-4962. 14 déc.-26fs-5R

FLAT DEUX PIECES bien meublé, chauffé, éclairé, avec gaz, usage bain, téléphone, prix modéré. S'adresser 129 du Pont. 17déc-2fs-5B

3 APPARTEMENTS meublés, coin 3e avenue et 2e rue, eau chaude. S'adresser 4, 2e Rue, Appt. 16. 18déc-4fs-5B

Appartements à louer

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non, possession immédiate à partir $30.00 par mois. S'adresser Appartement Turnbull, Rita et de Salaberry. 4déc-26fs-5R

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer, Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P. 87 de l'Eglise, tél.: 9450; rés.: 4-5312 20nov-26fs-7T

FINANCES. — Pour trouble de marchands, propriétaires, achats d'hypothèques, règlements créanciers, ville ou campagne. S'adresser Canadian Realty Co., 111, côte de la Montagne, tél.: 4-4922. 7R

$500 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maisons à vendre dans tous les quartiers. S'adresser à de La Bruère Fortier, Notaire, 37, de la Couronne, tél.: 3-0755. Soir: Rés.: 3-2580. 19oct-lun-mer-sam-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, tél.: bureau : 4-3918, rés., 3-2459. 18déc-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean. Québec, tél.: 3-1161 20nov-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter première hypothèque, cité de Québec. S'adresser 325 Boulevard Charest téléphone: 3-1531. 25nov-26fs-7T

Articles de ménage

AMEUBLEMENT de salle à manger, 9 morceaux, marque "Peppler", véritable noyer français, chaises couvertes de cuir solide, absolument comme neuf. Aubaine pour futurs mariés, 258 Richelieu, tél.: 2-5833. 13déc-6fs-9B

BELLE OCCASION, balayeuse Beatty avec attachements n'ayant presque pas été usagée à vendre à bon marché. S'adresser à M. Arthur Garneau, électricien, 277 Avenue des Oblats, Québec. 18déc-4fs-9G

ACHETONS à domicile, fournaises, meubles, lingerie. A vendre set chambre, machine à coudre, jacket-heather, table extension, chaises de salle, bureau, vitrine argenterie, commode, buffet, garde-robes. A. Bouchard, 32, St-Nicolas, tél.: 5636. 13déc-26fs-9R

A VENDRE, 2 beaux rugs, un oriental, un chinois, grandeur 9 x 12, n'a jamais servi. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève 4déc-jno-9B

Automobile à louer

TAXI PRIVE, 6 cts du mille, voyage en dehors ville, d'au moins 25 milles, Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg 75 cts. Cap-Rouge, Loretteville, $1.25, Lac Beauport, $1.75. Magasinage, compérage, mariage, enterrement à prix très spéciaux. S'adresser 4-0153—3-0993. 26nov-26fs-11T

A échanger

J'AI UNE PROPRIETE de 3 logements à Québec à échanger pour propriété à Montréal. S'adresser H.-P. Cimon, 2 d'Abraham, tél.: 5169. 14déc-6fs-14R

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin B. C. Fir embouveté, moulures Aussi épinette toutes dimensions. Demandez prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280, St-Paul, tél. : 2-5035. 11déc-26fs-Bois-const-R

Bureaux à louer

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o.

Chambres et pensions

CHAMBRE DOUBLE à louer avec ou sans pension, eau chaude à l'année, garde-robes, usage bain et téléphone. S'adresser à 424 St-Joseph, près Bld. Langelier. 17déc-6fs-26B

CHAMBRE ET PENSION dans famille privée sans enfants, tél.: 2-5005, 398, St-Jean. 26R

Chambres à louer

GRANDES ET PETITES CHAMBRES à louer, prix modéré, eau chaude et froide à l'année. Aussi téléphone, pension si désirée. S'adresser 36 Richardson, tél.: 2-3266. 16déc-3fs-27B

CHAMBRE A LOUER, double $1.00 par jour, chambre simple 50c par jour. Aussi chambre à la semaine. S'adresser Hôtel Bélanger, 367, St-Paul, tél.: 2-0275 16déc-4fs-27R

CHAMBRE A LOUER, avec lit Murphy, poêle à gaz, eau courante, eau chaude à l'année. Lincoln Appt., 14 St-Denis, tél. : 2-5075. 16déc-26fs-27R

A LOUER, une grande chambre très propre 2 fenêtres donnant sur la rue avec matelas Marshall, maison très chaude, à gens distingués seulement. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève, j.n.o.-27B

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone: 9711. j.n.o.-27B

FLAT 2 ET 3 PIECES, meublé, bien chauffé, ou chambre avec gaz, conviendrait pour deux messieurs. Aussi garage pour hivernement. S'adresser 86 rue Lavigueur. 16-18déc-27R

Chambres à louer

SUITE DE CHAMBRES avec chambre de bain, usage téléphone, tout sur le même plancher. S'adresser 1, Ste-Marie, coin St-Réal. 18déc-3fs-27B

275 RUE ST-JOSEPH, face du théâtre Princess, centre des affaires, chambre très confortable, téléphone, bain, gaz, etc. $2.00 par semaine et plus. Prix modéré à la journée, tél.: 3-1037. sam-mar-jeu-au26déc-27T

HOTEL LORRAINE. — Rue des Jardins offre pour la saison d'hiver des chambres à louer avec ou sans pension à des prix défiant toute compétition Chambre avec bain si désirée. Service d'ascenseur Endroit idéal. Venez vous en convaincre 3déc-26fs-27R

Chevaux, voitures, harnais

VOITURES COUVERTES. — De livraison, d'hiver et d'été. Convenables pour laitiers, bouchers, épiciers, etc. Bon marché. S'adresser 94, Lavigueur, tél.: 6755. 31R

CHEVAUX, 125 chevaux d'Ontario à vendre au plus bas prix Spécialité chevaux chantier, juments pour cultivateur. Une visite est sollicitée. S'adresser Elzéar Bédard, St-Luc et Kirouac, tél.: 4-3917. 22nov-26fs-31T

Chauffage, bois, charbon

ELZEAR BEDARD, bois de 2 pieds, $3.50, le cordon $1.00, charbon toutes sortes, chevaux de toutes sortes garantis, au plus bas prix, 340, St-Luc, tél.: 4-3917. 23nov-26fs-34T

AVIS SPECIAL. — Merisier, érable, 2 pieds, corde $4.25, 2 cordes $8.25, bouleau 3 pds, $4.50, aussi 30 pcs. Slabs épinette, bouleau. Ces prix livrés en ville. P. Desharnais, 349 Marie-Incarnation, tél.: 2-1834. 22nov-26fs-34T

CHARBON DUR Stove et Chestnut 75c la poche, Coke 25c. Charbon de bois 25c. Livraison à domicile, Alb. Royer, 171 rue Aqueduc, tél.: 6818. 18déc-26fs-34T

ATTENTION, — Bon bois franc sec à l'abri, 2 pds, $4.00 corde, scié $4.50, 2½ pds, $5.25, scié $5.75. Bois mélange 3 pds, $4.25. Gros voyage $1.85. Croûtes épinette, voyage $1.90. Slabs bouleau, merisier, foin, grain, charbon. Aussi jeunes chevaux. J.-P. Bordeleau, 1087, St-Vallier, tél.: 5887. 30nov-26fs-34T

CYRILLE BUSSIERES, épicier 49 St-Bernard, tél.: 6827, Boi franc séché à l'abri, érable, merisier, 15, 12 et 10 pcs, scié, fendu. Croûtes et slabs bouleau. Bois d'allumage 6 grosses poches, $1.00. Charbon de toutes sortes. Chevaux à vendre. 13nov-26fs-34T

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard, merisier, érable, bouleau, 2 pds, 2½ pds. Croûtes épinette 4 pds $1.40 cordon, croûtes merisier, érable 4 pds $1.75 cordon. Prix spéciaux, plusieurs cordes. Chevaux à vendre et échanger pour bois chauffage, tél.: 3-2381. 18déc-26fs-34T

ATTENTION, Spécial, bouleau 2½ $4.00 la corde, tant qu'il y en aura. Bois, charbon de toutes sortes. Cour à bois St-Jean-Baptiste, Enrg., 104, St-Patrice, tél.: 4-3124. 18déc-26fs-34B

BON MARCHE, voyage bois, $1.50, croûtes, $2.00. Slabs bouleau, $2.25. Croûtes bois franc, $2.50, 6 poches bois, $1.00 Charbon à la poche ou tonne. Patates à vendre. Jos. Racine, 299 la Canardière, tél.: 4-4026. mer-ven-lun-au3janv-34G

J.-ALD. LATULIPPE No. 14, 3e Avenue, près du pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes Charbon de première qualité. Livraison dans toute la ville. lun-merc-vend-13janv-34G

Cyrille Bussières

EPICIER, 49 ST-BERNARD, tél.: 6827. Bois franc, séché à l'abri, érable, merisier, 15, 12 et 10 pcs, scié, fendu. Croûtes et slabs bouleau. Bois d'allumage 6 grosses poches, $1.00. Charbon de toutes sortes. Chevaux à vendre. lun-merc-vend-au10fév-34T

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce. Bon bois de Beauce, érable, merisier, 2 pds, $4.00, scié, $4.50 livré, 2½ pds $5.00. Spécial 1-2 corde bois mêlé, $1.80. Slabs bouleau et d'épinette. Résidence 85½ St-Mathias, Cour 59 St-Benoit, tél.: 9481. 22nov-26fs-34T

ATTENTION MERISIER, érable, 24 pcs, la corde, $4.25 scié, fendu $5.00, charbon à la tonne. Cour à Bois Sutherland, Enrg., 40, Sutherland, Faubourg St-Jean-Baptiste, tél.: 4-3635. 14nov-26fs-34R

AVIS SPECIAL, Merisier, érable, 2 pds, $4.25, 2 cordes $8.25, 2½ pds, $5.00. Croûtes de bois mou, slabs de bouleau. Bois d'allumage, 5 poches $1.00. Ces prix sont livrés en ville. Satisfaction garantie. R. Desruisseaux, 186 Montmagny ,tél.: 4-0734. 16déc-26fs-34T

ATTENTION merisier et érable, 24 pouces, $4.25 la corde, scié et fendu $5.00; charbon à la tonne. Cour à bois Sutherland, Faubourg St-Jean-Baptiste, 40 Sutherland, tél.: 4-3635. 14déc-26fs-34R

Bouchard-Claveau Enrg.

ERABLE ET MERISIER 2 pds $4.25, scié $4.50, fendu $5.00, croûtes bois franc, $2.50. Slabs bouleau $2.25. Stove Chestnut, $13.50, poche 75c. Coke $10.50. Livraison partout. Bouchard & Claveau, Enrg., 112, 3e Rue, tél.: 3-1978. 20nov-26fs-34G

Huile à brûleurs

NE PRENEZ AUCUN RISQUE pour l'achat de votre huile. Depuis 5 ans l'huile Rouge a prouvé sa supériorité. Confiez-nous vos commandes. Trudelle Petroleum Enrg. 193 St-Germain tél.: 3-1352. 20nov-26fs-35T

Commerce à vendre

MAISON DE CHAMBRES et de pension privée à vendre avec loyer à sous-louer. Chambres toutes louées. Taxes payées pour l'année. Pour plus de détails, écrire Casier 756, "Le Soleil". 19nov-26fs-36R

ETAL DE BOUCHER, rue St-Jean, à vendre Possession immédiate. S'adresser Rosaire dre ameublement complet, clientèle établie. Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 17déc-6fs-36R

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-3890. 21nov-26fs-42R

Divers à vendre

ROMANS. — Vendons, échangeons, achetons romans français. Grand assortiment à vendre et échanger 5c, 10c, 15c et plus. Toutes commandes ou demandes renseignements doivent être accompagnées de timbres suffisants pour malle. Gros et détail, J.-A. Breton, 32, d'Abraham, tél.: 2-6393. 9déc-26fs-43R

MAGNIFIQUE NAPPE broderies "Richelieu" avec serviettes, à vendre. S'adresser 33 Richardson. 17déc-4fs-43B

L'ARGENT EST RARE. — Bel assortiment de linge pour défaire. Capots et manteaux pas trop chers. Rendez-vous voir et cela fera votre affaire. Demandez notre circulaire. Malle Gratis. Peaux de carriole, etc., etc. Ontario Jobbing, 31 St-Joseph, St. Quebec. 13déc-26fs-43T

AMEUBLEMENT Show-Case pyramide, base en marbre, vitrine marchandises sèches. Spécial, comptoir lunch, moulin à café électrique, Wall Show-Case en chêne, machine à Hot Dog, balance, cash, tablette de mur. Rosaire Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 10déc-26fs-43R

OUVERTURE d'un nouveau magasin de seconde-main, 41¼ St-Joseph. Vous trouverez grand assortiment de linge seconde-main pour femmes, hommes et enfants. S'adresser 41¼ St-Joseph. 3déc-26fs-43T

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence. Art Show-Case Reg'd, tél.: 3-2920, 259 St-Joseph, Québec. 19nov-26fs-43T

Trappeurs

SUR RECEPTION de $2.50 plus 15 cents pour frais de malle nous vous enverrons une bouteille de notre merveilleux produit "La Renardicide" le seul et meilleur appât qui y ait sur le marché pour attirer aux pièges les animaux à fourrures : renards, visons, martres, loutres, etc. Employé avec succès depuis plusieurs années par meilleurs chasseurs de Baie d'Hudson. Satisfaction assurée. Direction sur chaque bouteille. Prix spéciaux pour gros. Ecrire "la Renardicide" Mistassini, P.Q. mer-sam-28déc-43B

DEMANDEZ notre nouveau catalogue gratis! Concernant linge militaire usagé du neuf, à la verge, confectionné, chaussures, claques de toutes sortes, prix, qualités, défiant toute compétition. Nâra Militaire Eroom, Casier 113, Station B, Québec. 27nov-26fs-43R

Achetez les marchandises annoncées Comparez et choisissez.

Divers à vendre

CAPOT DE CHAT SAUVAGE à vendre, en très bon ordre, prix raisonnable S'adresser 64, St-Eustache, tél.: 2-6206. 43B

CAPOT DE CHAT SAUVAGE pour homme, grandeur 38, fabrication Laliberté. Valeur originale $500, pour $60., aussi habits de soirée, full-dress et tuxedo, dernier style, grandeur 37-38. Deux véritables Trench coat anglais, 36-40. Un capot d'hiver, Ulster, bleu marine, 40-42, le tout neuf, de la meilleure fabrication et qualité à vendre en bas du prix du manufacturier. Visible jour et soir. Pressage Moderne Belvédère, 79, Bourlamaque. 18déc-4fs-43B

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS 25, St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. 11déc-26fs-46R

COURS PRIVE, CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français, Anglais, Sténographie. Latin, Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience. Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Les cours d'ensembles chez les Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, 150 rue Artillerie, (coin Scott), tél.: 3-1914. j.n.o.-46B

ECOLE COTE SCHOOL, Anglais, français, sténographie, dactylographie comptabilité. Cours commercial complet. Préparation au Séminaire et Collège des Jésuites. Cours du soir. Conversation anglaise, etc., 251 St-Joseph, en face Hôtel St-Roch, tél.: 4-2937, res.: 4-4934. lun-merc-sam-aulfév-46T

Emploi demandé, femme

$25.00 OFFERT A QUICONQUE trouvera position permanente pour une jeune fille dans magasin ou bureau. S'adresser 170 rue Morin. 17déc-2fs-48B

Femmes demandées

DAME DEMANDEE par maison de Québec pour démonstration et vente. Les deux langues de préférence. S'adresser par lettre donnant tous renseignements possibles à Case 722, "Le Soleil". lun-mer-ven-au22nov-52T

Filles demandées

ON DEMANDE pour le Cours d'Economie Domestique du Lycée d'Edmundston, une institutrice bilingue, diplômée d'une école ménagère et expérimentée dans ce genre d'enseignement. Un brevet d'enseignement du Nouveau-Brunswick n'est pas nécessaire Prière de vous adresser immédiatement au Secrétaire de la Commission Scolaire, Edmundston, N.-B. 57B

FILLE DEMANDEE assez âgée pour travailler dans maison appartement. S'adresser 107 St-Paul. 57B

JEUNE FILLE demandée pour aider à la cuisine de préférence fille de la campagne. S'adresser 30 rue St-Pierre. 16déc-3fs-57B

Mouton gris déjauni

MOUTON GRIS DEJAUNI. — Je suis la seule qui déjaunit en nettoyant le mouton gris. Pour d'autres informations, s'adresser Mme W.-J. Pampalon, 43, des Franciscains. 7déc-26fs-59R

Vente ou échange de propriétés, d'articles, etc., etc., tout cela s'opère facilement au moyen d'une annonce classée. Soyez sûrs d'être satisfaits.

OCCASIONS DES FETES

Si vous désirez faire des cadeaux utiles et agréables à l'occasion des fêtes, consultez sans plus tarder nos suggestions de Noël et du Jour de l'An ; vous y trouverez quantité de choses qui vous intéresseront et feront le plaisir des grands et des petits.

LISEZ CHAQUE JOUR LES ANNONCES CLASSEES DU "SOLEIL"

Fourrures

MANTEAU en mouton de Perse à vendre bon marché, $60.00. Vrai bargain, cause de vente, trop petit. S'adresser 20, 13e Rue. 3déc-26fs-59B

Jos. Robitaille, Enrg.

FOURRURES de toutes sortes. assortiment complet de parures d. cou. Spécialité réparation et transformation de manteaux. Jos. Robitaille, Enrg., 108, Richelieu, tél.: 3-2288 3déc-26fs-59R

Eudore Poliquin

ACHETEZ votre manteau fourrure à présent, transformation sur modèle 1936, garnitures toutes sortes. Fourrure de haute qualité, mouton Perse, seal Chapal, etc. finition de 1ère classe, 358, 2e Avenue, tél.: 4-1339. sam-lun-merc-au4janv-59G

Garage à louer

GARAGE A LOUER, ruelle Crémazie, pour hivernement. S'adresser 51, Crémazie, tél.: 6719. j.n.o.-60B

COTE D'ABRAHAM. — Garage d'une capacité de 50 autos. Possession 1er mai. Aussi autant un salon d'autos, capacité de 6 machines. Possession immédiate. S'adresser J.-L.-R. Lorquet, Ste-Foy, tél.: 4-5854. 18-21-26-28déc-2-4-8-11jan-60R

Remisage d'Autos

REMISEZ POUR L'HIVER votre auto ou véhicule d'été, dans l'une des bâtisses du Parc de l'Exposition, suivant un système nouveau et avantageux. Adressez-vous au surintendant, M. Ulderic Gauvin, sur place, ou par téléphone au numéro 4-2721. 12déc-6fs-60B

GARAGE A LOUER, place privée, chauffé, pour garage et d'autres places publiques. S'adresser 168 Richardson, tél.: 3-0081. 27nov-26fs-60G

Hommes demandés

REPRESENTANTS demandés dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 41¼ St-Joseph. 6déc-26fs-65T

HOMMES SERIEUX demandés pouvant se faire un revenu entre $6.00 et $7.00 par jour d'ici à la fin du mois. S'adresser de 9 h. a.m. à 10 h. p.m., M. Guay, 51 rue Jeanne d'Arc. 65B

Devenez barbiers

APPRENEZ le métier de barbier à l'école MOLER. Ecole officielle des Barbiers Ecrivez pour informations. Ecole MOLER, 914 St-Laurent, Montréal. mer-sam-au21déc-65B

HOMME pour vendre à domicile 300 nécessités domestiques, 100% de profits, choix des territoires. Compagnie 100% Canadienne Française. Les Produits Jito, chambre 203, 59 St-Joseph, Québec. 11-18déc-2fs-68T

VENDEUR SPECIALITES CAPABLE donner resultats, pour distribuer ligne de calendriers et nouveautés publicitaires pendant mois hiver. Devra fournir références premier ordre. Ecrire renseignements complets, y compris expérience passée et territoires couverts à Case 907, "Le Soleil". 16déc--6fs-65B

Vendeur demandé

HOMME D'EXPERIENCE dans la vente d'accessoires électriques. Auto fourni par la compagnie. S'adresser de midi à 1 h. à 2711½ St-Joseph. 17déc-3fs-65G

Hommes et femmes

VENDEURS, VENDEUSES demandés, avec expérience et références. S'adresser le soir entre 7.30 à 8 hres, à 209, St-Jean, Studio Audet, 66B

Informations

VOUS POUVEZ REUSSIR en affaires aussi bien que vos concurrents les plus agressifs. Nous vous en donnons le secret au moyen d'une documentation mensuelle au point, très claire, à la portée de tous. Envoyez 20c en timbres pour grand fascicule spécimen équivalant à un volume ordinaire de plus de 100 pages. Tout en français. Des centaines de suggestions pratiques. Hâtez-vous — il n'en reste que quelques centaines. Case 852, "Le Soleil", Québec, P. Q. 13déc-12fs-71B

Avis important

ATTENTION: avocat, notaire ou solliciteur, quiconque a en main détails concernant Raphael Laliberté, veuillez communiquer avec Nicholas Laliberté, 243 est, rue Cadillac, Windsor, Ont. 7déc-9fs-71B

Logements à louer

Haute-Ville

LOGEMENT A LOUER, près de la Basilique, libre sur demande, 8 chambres, chauffé. S'adresser tél.: 2-2853. 16déc-6fs-73B

LOGEMENT de 4 chambres et chambre de bain, situé à 8, Ave Bougainville. Chauffé, eau chaude à l'année Entièrement réparé à neuf. S'adresser à Crédit Foncier Franco-Canadien, 72, Côte de la Montagne. Tél. : 2-1139. Le soir: 3-2004. 16déc-6fs-73B

Limoilou

LOGEMENT A LOUER fini moderne, 5 chambres, chambre de bain. S'adresser 156½, 3e Rue, tél.: 4-1749. 16déc-3fs-73B

LOGEMENTS de 4-5 chambres avec bain, et un garage, Limoilou sur 4e Rue, près de l'église. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 11déc26fs-73G

Quartiers Divers

102 ARTILLERIE, 7 pièces, plus chambre bain, très propre, 100 St-Benoît 6 chambres, très propre, cour et cave, aussi garage. S'adresser Art. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 26nov-26fs-73R

Logements demandés

LOGEMENT pour mai, bien éclairé, 6 chambres, plus chambre de bain, avec endroit extérieur sûr pour jeux: 2 fillettes. Prix et adresse. Ecrire Casier 844 "Le Soleil". 9déc-6fs-74B

Magasins à louer

MAGASIN A LOUER rue St-Joseph, entre la Couronne et du Pont, convenable pour différents genres de commerce, prix raisonnable. Ecrire à Casier 906 "Le Soleil". 17-19-20-21-23-24déc-6fs-76R

PETIT MAGASIN. — A louer, libre immédiatement, No 1108, St-Vallier, occupé pendant plusieurs années par un orfèvre. Prix $20. par mois. S'adresser Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 14déc-6fs-76R

Maison à vendre

MAISON A VENDRE, 131 rue St-Cyrille, 10 pièces. Grande cour avec garage. A bon compte, pour règlement succession. S'adresser à J.-A. Gauvin, 64 Salaberry ou au Palais Montcalm. 17sept-j.n.o.-80B

Avez-vous besoin d'une servante, un domestique, etc., etc., prenez le moyen le plus rapide et le plus certain: publiez une annonce classée dans le "SOLEIL".

Fourrures

MANTEAU en mouton de Perse à vendre bon marché, $60.00. Vrai bargain, cause de vente, trop petit. S'adresser 20, 13e Rue. 3déc-26fs-59B

Maison à vendre

MAISON. — 2 logements, 7-8 chambres, dans St-Sacrement, $5,500. Maisons, 4 logements, 4-5-9-10 chambres, $4,000. comptant. Très bas prix. Autres occasions exceptionnelles. P.-F. Laliberté, 245, St-Cyrille, tél.: 8281. 13déc-8fs-80R

JOLIE MAISON, genre cottage, 12 appartements, fournaise eau chaude, améliorations modernes, garage chauffé, grand terrain. Vendra prix de sacrifice à prompt acheteur. S'adresser jour 243, St-Joseph, tél.: 7677, soir: 215 Bougainville, tél. : 8434. 10déc-26fs-80T

Maladies

AUX MALADES. M. Joseph Roy 111 St-Joseph, 2e étage, obtient par la prière le soulagement des malades qui ont fii et confiance. Heures bureau: 9,30 à 12.00, 1 à 5 hrs, 7 à 9, dimanche 2 à 5 heures, tél. : 3-2819. 3déc-12fs-Maladies

Maternité

HOPITAL SAINT-GEORGES à Montréal, 5709 Brissett, Côte St-Paul, garde-malades gradués, chirurgien et maternité Dr Alfred Dupont en charge Wilbank 6295 . 24août-sam-au4jan-44R

MATERNITE LICENCIEE.—Honnête et tranquille, repas servis dans les chambres, Prix spécial pour place retenue à l'avance. Aussi on demande une servante. S'adresser 10, rue d'Artigny, tél.: 2-1966. 23nov-26fs-Maternité-44R

HOPITAL DE LA MISERICORDE A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réaction sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumônier chapelle sacrements, édification. Vu rareté de place demandes admission à l'avance. Discrétion assurée Mère Directrice, 682 Chemin Ste-Foy, Québec. 7déc-26fs-44R

Motocyclette

BICYCLE DE MARQUE HENDERSON, 4 cylindres, à vendre en parfaite condition, modèle 1928, ou à échanger pour autre valeur, S'adresser à 680 St-Vallier. j.n.o.-85B

Objets perdus

PERDU MONTRE de poche pour homme, samedi soir, 3e Ave Limoilou, tél.: 4-2927. 17déc-2fs-87B

PERDU PETIT PORTE-CLEFS noir de Y.W.C.A., par rues Sainte-Anne, d'Auteuil et Dauphine. Récompense. Téléphoner 2-1490, 2 d'Artigny. 87B

PERDUE dimanche après-midi, sacoche bleu marine, contenant chapelet perles satines, monté en or, partir rue de la Couronne, passant Pont Drouin. S'adresser 130, 2e Ave, tél.: 3-2586. 87B

On demande à acheter

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX. — Achetons vieux bijoux, chaines, bracelets, dents or Evaluation gratis, $26.00 pour 22 karats. montre de seconde main, de toutes sortes. etc. Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 18déc-26fs-86G

VIEIL OR — VIEIL OR, Bijoux, payons plus haut prix. Pesée contrôlée 18 karats $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue de magie gratis. Omer Rousseau, bijoutier, horloger, 46½ St-Joseph, Québec. 17déc-26fs-86G

ON DEMANDE A ACHETER tabac en feuille, toutes sortes, déchets compris. Envoyez échantillons et prix pour tout ce que vous avez. Adresse: G. Dubois, 18 avenue Henderson, Ottawa, 86B

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR LUCIEN BEAUMONT, chirurgien dentiste, Rayons X, 235 St-Joseph, Edifice Giguère, en face Hôtel St-Roch, tél.: 4-0821. Résidence : 9542. 7déc-26fs-C.D.T.

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U., bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312 3déc-26fs-C.D.G.

CORRESPONDANCE

PERSONNES SEULES — Pourquoi vivre dans l'ennui? Peu importe votre âge ou situation, faites par correspondance nouvelles connaissances et amis. Inclure timbre pour renseignements. Club Correspondance Moderne, Casier Postal, 26, St-Roch, Québec. 4déc-26fs-C.D.B.-Correspond

INVENTEURS-COMMERCANTS

JEAN-MARC LALIBERTE, L. L. L., avocat, 105, Côte la Montagne, tél.: 2-2181. Financial Bldg, Québec. Obtention de brevets d'inventions et de marque de commerce pour Canada et Etats-Unis. 6déc-26fs-C.D.R.

MEDECINS-CHIRURGIENS

DOCTEUR CHS. RINFRET voies genito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71 St-Joseph, Québec. Heures du bureau, 9 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m., le soir 7 à 8 h. tél.: 4-4061. 11déc-26fs-C.D.T.

Dr J.-O. DUSSAULT, (ex-élève des hôpitaux de Paris), rayons X, électricité médicale depuis 20 ans, voies génito-urinaires et maladie de la peau. Tél.: 2-1975, 417 St-Jean. 14déc-6fs-C.D.R.

MATELAS

Royal Mattress Co.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas, feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques, tél.: 3-0503, 167 Avenue Renaud. 30nov-26fs-C.D.T.

REPARATIONS MATELAS. — Faites réparer vos vieux matelas. Manufacture matelas neufs. Réparations de sommiers. S'adresser à Louis Rousseau,

SUGGESTIONS DE TOUS GENRES

— A —

L'OCCASION DES FETES

--- POUR LUI ET POUR ELLE ---

BELLES ROBES de chambre anglaises, paletots de maison, chemises, pyjamas, gants, cravates, écharpes, bas, chaussures, mouchoirs de soie et de toile, gilets de soirées Welch, Magston & Co., Angleterre, Wm. J Whelan, 14 rue St-Jean 2déc-26fs-C.N.R

GENERAL AUTO SUPPLY REG'D, 133, du Pont, Québec Chaufferettes électriques, dégeleur de paravents électrique, chaînes, miroirs, ornements de radiateurs, allumeurs pour cigare et cigarettes avec étui Bouchons pour radiateurs, ainsi que Prestone et Frost Cape comme anti-congelants Edouard Poulin, prop., tél: 4-2262 2déc-26fs-C.N.G

ARTHUR CLOUTIER, 150, rue Du Pont Bottes de pêche et chasse de tous genres Bottes d'original et mitoux en étoffe du pays pour arpenteurs Réparations de bottes de skis ainsi que bottines de hockey, gants, pads, etc 2déc-26fsC.N.G

HORLOGER, BIJOUTIER, OPTICIEN — Le meilleur endroit pour faire vos achats des fêtes est sans contredit chez la maison Samuel Bédard, 353, St-Paul Notre voyageur est de retour d'Europe avec les plus grandes nouveautés de bijoux. 2déc-26fs-C.N.R

UN LIVRE QUI FAIT AUTORITE en matière de placements, de Bourse et de saine théorie spéculative : "L'Initiation Pratique à la Bourse" Conseils désintéressés, basés sur l'expérience et une solide documentation. LE CADEAU IDEAL pour vos amis qui possèdent des valeurs — ou pour vous-même. 407 pages, 22 illustrations, 4 tableaux. Par la poste $1.60, franco, chez l'auteur : Louis-A Bellale, rédacteur financier du "Soleil", Québec, P. Q. 13déc-12fs-Noel-R

LE SALON ST-JEAN, 44 1-2, St-Joachim Permanents à l'huile, $1.50 et plus, bouts très bouclés donnés par Mme Lavoie, 7 ans d'expérience Shampoo, Marcel, vagues à l'eau, manicure. Komol Appointement, tél 2-5084 2déc-26fs-C.N.R

SALON JEANNOT, 60 Ste-Marguerite. Evitez l'encombrement des fêtes Donnez votre appointement dès aujourd'hui Permanents $1.50 et plus Tous genres coiffure par experte. A votre service, Mlle Perreault, autrefois du Salon Alma et Mlles C. & J Lemieux, prop., tél.: 4-1052 C.N.T

MESSIEURS — Pour un cadeau de funeur, vous aimez toujours à trouver quelque chose de nouveau. Notre choix cette année, est des plus varié. Voyez nos vitrines. Edgar Langlois, 40-42 rue St-Jean. Noël-R

Henri Drolet, Ltée.

LE PLUS BEAU CHOIX de "Smoking" robes de chambres, chemises, foulards, gants, cravates, bretelles, bas, chaussures Boîtes de fantaisie pour mouchoirs bretelles chaussures, etc Habits et pardessus vendus au prix de manufacture Toutes nos marchandises mises dans jolies boîtes Devise Nouveauté, qualité. 255 St-Joseph, tél. 9246 4déc-26fs-C.N.T

Bientôt Noël... !

LE PLUS UTILE DES CADEAUX Vous serez très apprécié en offrant un cours de dessin et de caricature complet Envoyez votre adresse plus timbre de 2 sous pour plus de détails gratuits Maurice Hébert, 144 Aberdeen Québec 2déc-26fs-Carte d'Aff

Bons de voyage

TAXIS FRONTENAC, 2-6818 Chaque voyage l'on vous remettra un bon et 15 de ces bons donnent droit à un voyage gratuit Exigez-les. Seule compagnie transportant enfants infirmes Modèles récents 5 à 7 passagers 7déc-C.N.G

H. Poitras, fourrure

ATTENTION Offrez un cadeau pratique Notre grand assortiment en fourrure, nous permet de vous offrir des prix que vous ne pouvez croire Henri Poitras, 70 Dolbeau, (près des Franciscains) tél., 6594 2déc-26fs-C.N.R

GRAND ASSORTIMENT de carrosses poupées, tricycles, Kiddie-Kar, lampes, tabagie, radio Philco, DeForest Crosley, Stewart-Warner, Laveuse Thor Speed Queen, Chesterfield, set de salle à manger rugs, carpettes, Tabagies J.-W Cantin, 446, rue St-Joseph. tél 8007 2déc-26fs-C.N.T

À L'OCCASION DES FETES venez voir Mlle Simard, autrefois du Salon Martha, rendu maintenant au Salon Alice, 42, St-Joseph, avec Mlle Gingras Nouveau prix, marcel à l'eau 45c, permanents $1.50 tél.: 2-0153 2déc-26fs-G

GRANDE REDUCTION pour manteaux, robes, pour le mois décembre, grand assortiment à choisir directement des fabricants, prix du gros A D Smith, Block Orkin, salle d'échantillons 84, St-Joseph 2déc-26fs-G

MAISON FRANCAISE — Nous avons en main de jolis modèles de chapeaux français pour les fêtes. Pour vos cadeaux, offrez gants de Grenoble, France Lampes Berger La Mode Parisienne, 322 St-Jean, 2e étage tél. 2-1971 2déc-26fs-C.N.R

MESDAMES — Votre mari se demande quel cadeau mon épouse m'offrira bien cette année ? Pourquoi pas lui offrir une nouvelle pipe. Impossible de vous tromper à La Maison De La Pipe, chez Edgar Langlois, 40-42 rue St-Jean. Voyez nos vitrines. Noël-R

H. NOREAU, 8 St-Joseph, grand assortiment de tondeuses (clippers) électriques ou à mains, serait un cadeau très pratique pour toute la famille, assortiment complet d'accessoires pour coiffeuses et barbiers. 2déc-26fs-G

LE SALON LOUISA, 31 Signal, coin Hermine, donnera à sa clientèle pendant décembre seulement un joli cadeau avec chaque permanent de $1.50 et plus Donnez votre appointement aujourd'hui à 8283 Ouvert tous les soirs 4déc-26fs-C.N.T

379 de la Reine--tél: 4-2228

PERMANENT avec l'Acmé sans fils, machine sans chaleur, jaunit pas les cheveux Marcel, Komol, Ondulation à l'eau, Shampoo Une visite est sollicitée Mlle Rita Asselin prop., 379, de la Reine, entre Caron et St-Anselme. 30nov-26fs-C.N

AU SALON LORNA, 117, Latourelle, tél 3-1581 Permanents à l'huile $1.50 Aussi réductions sur tous les autres permanents et coiffures Prenez votre appointement maintenant Une visite sollicitée 2déc-26fs-C.N.R

ST-CYR & FRERE, 70, St-Joseph, 4-3015, pour les fêtes assortiment complet d'accordéons, pianos, violons, guitares Gibson, mandolines, trompettes, saxophones, etc, etc 2déc-26fsC.N.G

AU SALON LAPOINTE, 376 St-Jean, tél. 2-7842 Permanents de toutes sortes, ainsi que coiffures Spécialité traitement du cuir chevelu Ouvrage parfait, 4 coiffeuses de longue expérience 2déc-26fs-C.N.R

W. Tremblay, tél.. 4-0334

FAITES-VOUS DONNER permanent avec merveilleuse machine "Acmé" sans fil, prix $2.50 en montant. Ondulations à l'eau Marcel, Shampoo, 35c, Komol, 50c Permanents ordinaire $1.50. S'adresser 263 du Roi. 12nov-26fs-C.N.G.

Articles de Paris

CADEAUX EXCLUSIFS de toutes sortes pour les fêtes. Grand choix de miroirs de fantaisie, etc., etc. Marier & Tremblay, Ltée. 42 du Pont, à 50 pds du Boulevard Charest 4déc-26fs-C.N.T

Chocolat des Trappistines

LE PLUS PUR, le plus hygiénique et le plus nourrissant: achetez-le en vente partout. J.-B. Bédard & Frères, distributeurs, 336 de la Reine. 18déc-6fs-C.N.

--- POUR LA FAMILLE ET LA MAISON ---

Radios Radios Radios !

ATTENTIONS aux résidents de la campagne. Votre radio, avez-vous du trouble avec, si oui, envoyez-le-nous, notre expert le remettra comme neuf à prix défiant toute compétition. Service de Radio Frontenac Enrg. 64 St-Joseph, Québec, tél.: 6551 2déc-26fs-C.N.G

AURELE DENIS, 176 Blvd Charest, tél. 2-8503. Commodes, bureaux, piano, fournaises, pardessus d'hiver, matelas, habillement, bicycle à gazoline Bon marché Allons à domicile 7déc-C.N.T

POELE — Achetons poêle cuisine, poêle fournaise toutes sortes, aussi vendons set salle à dîner, bureau toilette, couchettes, sommier matelas, chaises toutes sortes, bibliothèque, bottines patins Achetons à domicile Pierre Denis, 188, du Pont, tél 4-0388 2déc-26fs-C.N.G

SABLAGE SANS POUSSIERE — Transformez vos vieux planchers en neufs pour les fêtes. Modernisez avec de beaux planchers en bois dur. Mon prix est le plus bas. E DUPOUR, 99¾, d'Aiguillon tél. 3-3237. 2déc-26fs-C.N.R

HORLOGERS-BIJOUTIERS — Bijouterie en gros seulement, grand choix pour les fêtes, fournisseur générale Montres Horloges Devenez horlogers en très peu de temps en suivant nos cours E.-A Gagnon, 168, Ave des Oblats, Québec 2déc-26fs-C.N.T

NE MANQUEZ pas de voir la Librairie Canadienne, Enrg., avant d'acheter cadeaux fête, crucifix, papeteries luxe carte souhaits, calendriers Bon-Pasteur set toilette ivoir et chrome jusqu'au 1er janvier vendrons au détail à notre département de gros. Un thermomètre avec chaque achat 64 St-Joseph, ch. 32 tél.: 3-1628 2déc-26fs-C.N.G

Fourrures J.-O. Nadeau

COMME CADEAU un beau set de 2 ou 3 martres d'Hudson, un ou deux renards argentés, ou un riche manteau en belle et bonne fourrure fait pratique et durable Assortiment au grand complet et prix raisonnables. 160 côte d'Abraham, tél.: 3-4245 2déc-25fs-C.N.R

SUIS ACHETEUR meubles, poêles, bicycles, lingerie toutes sortes A vendre laveuse électrique, typewriter Remington, poêles-fournaises, manteaux $1.00, pardessus $1.00 Jouets d'enfants, banneaux, carriole, patins, lanterne magique. Attention aux commandes malle V Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél. 4-0194 C.N.T

LOUIS-M Deschênes — excelle dans les nouveautés de chaussures Vous y trouverez un choix des plus attrayant à prix populaires Claques et pardessus "Columbus" (les meilleurs) Patins et équipements C C M., 320, St-Jean 2déc-26fs-C.N.R

Guitares ! Guitares !

HAWAIENNE Espagnole ou ténor. Donnez cours de guitare à votre fils, filleul ou ami, ou un instrument à cordes. Cours modernes, rapides, privés, par correspondance ou à domicile. Prix modérés, conditions faciles. Studio Oahu. Ecoutez programme artistes Oahu à CHRC. T.-W. Gagnon, 49-A avenue Parent, Québec, tél.: 4-2862.

Henri Dion, fourrure

A QUI LA CHANCE ! 35 manteaux fourrures, nouveaux modèles de toutes sortes à sacrifier à des prix exceptionnels Une simple visite vous en convaincra Réparations de tous genres au meilleur prix en ville. tél. 9702 2déc-26fs-C.N.T

BAGUES, DIAMANTS, bijoux, montres-bracelets de toutes sortes. Notre choix est complet. Une visite est sollicitée. Siméon Chamberland, 30, St-Joseph, tél.: 4-0555.

MACHINES de famille Singer de seconde main à vendre, ainsi que moulin Hemstitch, moulin à fourrure, moulin cordonnier et moulins de manufacture W Bessette, 803, St-Vallier, tél.: 3-0011 2déc-26fs-C.N.T

VUES ANIMEES A LA MAISON — Projecteurs pour $14.75 en montant Accessoires de toutes sortes Aussi librairie de film à louer Pathé et 16mm Nous vendons, louons, échangeons les films Demonstration sur demande Frontenac Photo Supply 19 Buade, Québec 2déc-26fs-C.N.R

HEMSTITCH, boutons couverts, craquage de jupes, boutonnieres, pressage et accessoires de moulins à coudre W Bessette, 803, St-Vallier 2déc-26fs-C.N.T

SALON BLAIS, tout genre de coiffure. Spécialité permanent à vapeur donné par M. Blais lui-même, aussi Mlle Florence Bergeron invite sa clientèle à venir la voir pour la coiffure des fêtes, 102, Jeune Avenue, tél.: 4-0971. 14déc-6fs-C.N.G.

AMBROISE ST-CYR, 290½ St-Jean, téléphone: 2-7295. Cadeaux pour les fêtes, assortiment complet de guitares, $6.50 à $15.00, ukeleles, violons, accordéons, pianos, instruments pour orchestre et fanfares. Assortiment de jouets et poupées à des prix spéciaux. Noel-R

Vaisselle

VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT. Sets de vaisselles, lampes électriques poupées, Aluminium, granit, jouet Spécialissons dans les articles de fantaisie pour les fêtes Une visite vous convaincra Cies.-A Parent, Enr 106, St-Joseph, tél. 4-2451 2déc-26fs-C.N.G

Beshro & Frère

ATTENTION — Cadeaux pratiques, manteaux, robes, chapeaux, gants paletots, habits, cravates, etc Prix spéciaux pour les fêtes. 57, St-Joseph, 272, St-Jean Tél: 2-6277—4-0755. 6déc-12fs-Noel-R

L'Aurore, 72 St-Joseph

CADEAU GRATIS AVEC ACHAT $5.00. — Vous trouverez à ce magasin un personnel expert dans chaque département tel corsets, bas, lingeries, robes, manteaux chapeaux, gants, sacoches, collets fantaisies, etc Aussi suggestions pour cadeaux Maison canadienne-française. Une visite vous convaincra Tél.: 4-1827 (Voisin St-Cyr & Frère) 5déc-special-C.N.G

LIBRAIRIE A.-O PRUNEAU — 60, St-Jean. Librairie, jouets, articles religieux, de fantaisie, cadeaux de toutes sortes, livres religieux et profanes, poupées, jouets, cadres calendriers, etc Notre assortiment est considérable Tél.: 2-1932 2déc-26fs-C.N.R

Gauvin & Gauvin

AVIS. — Il vous plaira de venir faire le choix de vos cadeaux au magasin des 1000 cravates. 336, St-Jean, Coin Ste-Geneviève 13déc-6fs-Noël-R

A L'OCCASION des fêtes, jolies bonbonnières, chocolats, aussi bonbons, de toutes sortes, fraîchement faits, Crème à la glace Aussi repas réguliers Olympia Ice Cream Parlor, 74 St-Jean, tél.: 2-0020 10déc-18fs-R-Noel

Wilfrid Létourneau

ELECTROLIERS. — Vous trouverez un magnifique assortiment de lustres, lampes de table et de radio; et tout ce qui concerne l'électricité, fers à repasser, à friser, grille-pain, percolateurs, projecteurs, ampoules, etc Séries corde et 8 lampes — 78c complet Lampes seules colorées 5c Aussi ustensiles de cuisine, hockey patins, skis, peintures, vernis, etc 233 des Oblats, tél.: 5775. C.N.T

Restaurant Peking Oriental

99, RUE ST-JEAN. L'endroit idéal pour vos repas. Déjeuner club à partir de 20c et plus Repas régulier 40c et plus. Table d'hôte 75c. Service spécial de thé après-midi Service à la carte de luxe. Bières et vins. lun-mer-sam-26fs-27jan-1157

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

SERVICES FUNERAIRES

J.-E. Lefebvre, fleuriste

SPECIALITES : Bouquets de mariées, naturels et artificiels, morceaux mortuaires et fleurs toutes occasions. Livraison à domicile, 54, Côte du Palais, tél.: 2-2180. Serv-Fun-R

MARIAGE

GIRARD-CARRIER — On annonce pour le 4 janvier prochain, le mariage de M. Gérard Carrier, fils de M. et Mme Eugène Carrier, avec Mlle Dina Girard, fille de M. et Mme Tancrède Girard. Le mariage aura lieu en la chapelle privée de l'église St-Roch. Pas de faire-part. -b

NAISSANCES

BOULE — M. Rolland Boulé et Mme Boulé, née Yvonne Paré, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 14 décembre 1935 et baptisée le 15 décembre 1935, sous les prénoms de Marie-Monique-Suzanne.

Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Boulé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme J. Paré, tante de l'enfant.

ROCHON — M. J.-Albert Rochon et Mme Rochon, née Blanche Berthiaume, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 11 décembre et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Noella-Florence.

Parrain, M. Rosaire Rochon : marraine, Gertrude Rochon, frère et soeur de l'enfant Porteuse, Garde E. Blumheart.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

ALLAIRE — A l'Hôpital du St-Sacrement, le 16 décembre 1935, est décédé, à l'âge de 73 ans et 11 mois, M. Joseph Allaire, époux de feu Dame Joséphine Latulippe.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures, au Noviciat des Srs de la Charité, 7 rue Richelieu. Inhumation au cimetière St-Charles. 17déc-2fs-b

BEDARD — A Québec, le 16 décembre 1935, est décédé, à l'âge de 74 ans, Napoléon Bédard, autrefois de Ste-Foy, époux de feu Dame Adéline Drolet.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, dans l'église des Saints-Martyrs. Départ de la maison mortuaire, 23 Ave des Laurentides, à 9 heures moins quart. L'inhumation se fera au cimetière de l'Ancienne-Lorette. 17déc-2fs-b

BEDARD — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 16 décembre 1935, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Henri-A. Bédard, fils de feu Henry-A. Bédard, époux de Yvonne Lebel.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures 15.

Départ de la maison mortuaire, No 15 rue Jeanne-d'Arc, à 8 heures, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. -b

DAIGLE — A Québec, le 16 décembre 1935, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Pierre-Onésime Daigle, époux de Madame Albertine Thibaudeau.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 223 rue Durocher, à 7 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière. 19déc-2fs-b

FRENETTE — A Notre-Dame du Chemin, le 16 décembre 1935, à l'âge de 25 ans, est décédée Jeanne-Eva Frenette, fille de M. et madame Louis Frenette, entrepreneur-plombier.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 198 rue Crémazie, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là pour le cimetière Belmont. 17déc-2fs-b

LAVOIE — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 décembre 1935, à l'âge de 52 ans, est décédé M. J.-A. Lavoie, hôtelier de la Baie St-Paul, époux de dame Louisa Roy.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, en l'église de la Baie St-Paul, et de là au cimetière de la paroisse. 18déc-2fs-b

RHEAUME — A l'Hôpital St-Sacrement, le 18 décembre 1935, à l'âge de 32 ans 5 mois, est décédé M. G.-A. Rhéaume, instituteur, époux de Cécile Jobin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 62 rue Franklin, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 18déc-2fs-T

ROY — A Québec, le 16 décembre 1935, à l'âge de 68 ans, est décédée Emma Brochu, épouse de Mathias Roy.

Les funérailles auront lieu jeudi, à St-Vallier, à 10 heures, après l'arrivée du train de Lévis.

Départ de la maison mortuaire, No 136 St-François (chez son fils, M. Stenio Roy), à 7 heures 30. 17déc-2fs-b

SERVICES ANNIVERSAIRES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GIGUERE — Jeudi matin, le 19 décembre 1935, à 8 heures, en l'église de Bienville, sera chanté le service anniversaire de dame Célina Plante, épouse de M. Benjamin Giguère.

REINHARDT — Vendredi, le 20 décembre, à 8 heures, en l'église de St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Louis-Alfred Reinhardt, époux de feu Dame Margaret McNamara. -b

EON LE FLEURISTE
Morceaux mortuaires et bouquets de Mariées à tous prix.
80, ST-JEAN Tél. : 4-2703

L'Ontario se suffit à elle-même dit Hepburn

(Suite de la 1ère page)

possibilité d'un nouvel arrangement avec trois des quatre compagnies québécoises dont les contrats avec l'Hydro furent résiliés par la Législature ontarienne, M. Hepburn se contenta de dire : "Nous avons peu à leur offrir. La Gatineau Power Company fournit actuellement 200,000 c. v. de plus qu'il ne nous en faudrait au maximum. L'Ontario continuera d'accepter le courant québécois tant que l'Hydro pourra dicter ses conditions. J'espère que cete question sera résolue (mercredi), et que le gouvernement pourra approuver jeudi l'arrangement conclu. Je tiens à ce que cette affaire soit réglée avant de repartir pour le sud des Etats-Unis."

Des représentants du gouvernement ontarien étaient hier à Ottawa, dans le but de discuter les dispositions à prendre pour faire percevoir la taxe provinciale du revenu par l'intermédiaire du pouvoir central. M. Chester Walters, contrôleur des finances pour l'Ontario, discutera avec les autorités fédérales les dispositions suivant lesquelles il percevra cette taxe pour le compte de l'Ontario afin de la remettre ensuite à Queen's Park. Il sera de retour à temps pour remettre son rapport avant la séance du cabinet provincial jeudi prochain.

Hier soir, le premier ministre Hepburn a laissé entendre que la session de la Législature ontarienne s'ouvrira probablement avant son temps en 1936 afin de donner au gouvernement toute la latitude voulue pour déclencher le fonctionnement de sa nouvelle organisation provinciale sur le revenu.

Le gouvernement se propose de percevoir cette nouvelle taxe en 1936 sur la base des revenus de 1935, et il croit pouvoir retirer de cette source environ $15,000,000 en nouveaux revenus.

FEU Mlle CECILE TRUDEL

Trois Rivières, (D.N.C.) — Ces jours derniers, en la cathédrale des Trois Rivières, ont eu lieu les funérailles de Mlle Cécile Trudel, fille de feu Zotique Trudel et de Joséphine Lacroix, décédée à l'âge de 48 ans

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L.-J. Chamberland, curé de Ste-Marguerite de Cortone. Le service fut chanté par M. l'abbé Donat Fréchette, curé de Grand'Mzre, assisté comme diacre de M. l'abbé C. P. Normand, curé de St-Patrice et comme sous-diacre, de M. l'abbé A. Rousseau, vicaire à la cathédrale.

Les porteuses étaient Mlles Cyprienne Rivard, Emma Béland, Marcelle McLeod, Auréa Cloutier, Marie-Blanche Béland et Angélina Robillard.

Le deuil était conduit par son frère, M. Donat Trudel; son beau-frère, M. W. Dumas, de Leominster, Mass.; ses cousins: MM. Paul et Onésime Lamothe.

Nos sympathies à la famille.

HONFLEUR (Bell.)

Décès

Dernièrement est décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. Alphonse Roy, âgé de 44 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse éplorée, née Blanche Grégoire, six enfants en bas âge.

—Le 1er décembre, est décédée Mme Zéphirin Bilodeau, née L. Goupil, âfée de 28 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Zéphirin Bilodeau et quatre enfants.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à Honfleur, le 4 décembre.

A ces familles si cruellement éprouvées vont nos plus sincères condoléances.

THETFORD-MINES

Au Conseil municipal

A la dernière séance du Conseil municipal de la cité de Thetford-Mines étaient présents Son Honneur le maire et MM. les échevins Beleau, Caouette, Argouin, Beaudoin, Lachance, Landry et Dostie.

Les minutes de la dernière séance sont approuvées et signées telles que lues.

Un vote de sympathie est donné à la famille Pharo à l'occasion de la mort de M. J.-F. Pharo, ex-échevin de cette ville.

Un vote de sympathie est donné à la famille Massie à l'occasion de la mort du regretté col. Robert-F. Massie, président de l'Asbestos Corporation.

Un vote de félicitation est donné à Son Honneur le maire Labbé, à l'occasion du succès remporté aux dernières élections provinciales étant donné que c'est la première fois que nous avons l'honneur d'avoir le premier magistrat de la ville, membre du parlement provincial.

Le secrétaire-trésorier, M. Honorius Gilbert, Mme M. Fugère, Mlle Irène Grégoire soient autorisés à signer la liste de distribution pour secours directs pour ceux qui ne savent pas signer.

Ce conseil informe les commissaires de la Commission d'Electricité, que le conseil de cette ville après avoir pris connaissance des nouveaux taux soumis par la Shawinigan Water & Power Co., au conseil de cette ville et que ceux-ci sont trop élevés et qu'avec ces nouveaux taux un grand nombre de consommateurs se trouveront augmentés. Le conseil prie la commission de bien vouloir examiner ces nouveaux taux et de nous donner justice. Plusieurs comptes ont été acceptés et payés.

Noces d'argent

Dimanche dernier, les nombreux parents et amis de M. et Mme Alphonse Marchand se réunissaient à leur résidence rue Jonhson, pour célébrer par une grandiose manifestation le 25e anniversaire de leur mariage.

A l'arrivée des jubilaires une magnifique adresse fut lue par leur fils Rolland tandis que leur jeune fille Clara présentait une bourse bien garnie, don de leurs parents et amis en souvenir de ce jour mémorable.

Au cours de la soirée, il y eut orchestre, danse et chants. A minuit, un succulent goûté fut servi aux invités lesquels étaient plus d'une centaine par Mlle Alberta Marchand, Mme Oliva Lafrance, Mlles Flore Dumas et Jeannette St-Cyr.

Ce n'est qu'aux petites heures que l'on songea au départ emportant un souvenir inoubliable de cette belle réunion et souhaitant aux jubilaires encore de nombreuses années afin de se réunir de nouveau à leur jubilé d'or.

Feu Joseph Tremblay

Samedi matin, le 7 courant, à 8 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Tremblay, fils de Treffé Tremblay et de Oliva Vandal, décédé à l'hôpital St-Joseph de notre ville, à l'âge de 42 ans.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Naissances à St-Alphonse

—Le 30 novembre a été baptisée Marie-Doris-Colette, fille de M. et Mme Allyre Lachance, née Lucienne Létourneau. Parrain et marraine, Alcide Létourneau et Georgette Létourneau, oncle et tante de l'enfant.

—Le 1er décembre, Joseph-Jean-André-Rémi, fils de M. et Mme Sylvio Drouin, née Iréna Goulet. Parrain et marraine, Robert Drouin et Monique Drouin, frère et soeur de l'enfant.

—Le 1er, Marie-Claudette-Edith, fille de M. et Mme Irénée Lessard, née Rose-Anna Gosselin. Parrain et marraine, Emile Fillion et Marie-Jeanne Gosselin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 2, Joseph-Yvon-Rolland, fils de M. et Mme Napoléon Clavet, née Orana Provost. Parrain et marraine, Wilfrid Bernard et Eliane Lemieux, cousins de l'enfant.

Une autre Suggestion au foyer du cadeau pratique

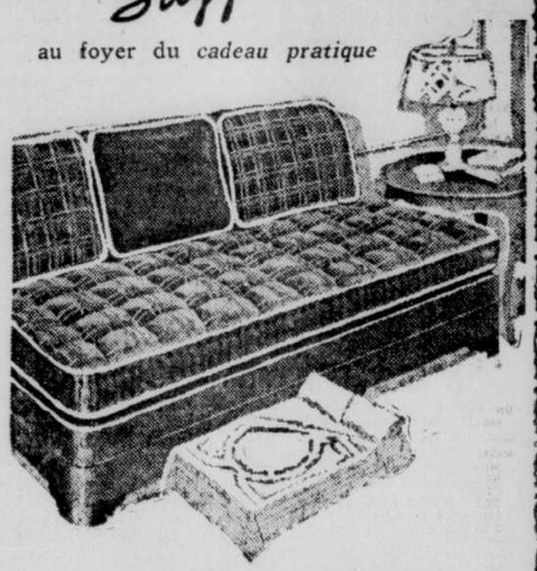

Divans de studios

Prix à partir de $24

Une profusion de modèles récents, en reps de couleurs. Venez faire votre choix et vous renseigner sur nos divers modes de paiements différés — sans intérêt.

HENRI Duclos LIMITEE
68, de la COURONNE 346, boul. CHAREST

Renards Argentés

Je tiens à vous avertir que c'est ma dernière semaine à Québec pour acheter des renards argentés et autres fourrures. Comme il me faut une très grande quantité, je sollicite votre encouragement.

HARRY BRONZE
383 St-Paul
ou Château Champlain, Ch 123
Tél. : 4-4526 ou 2-2065

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon
IMMEUBLES ET ASSURANCES
3, COTE D'ABRAHAM — TEL.: 5169
COMMERCES de tous genres à vendre, $2,000.00 : Rue Lockwell, 3 logements ; PROPRIETES à vendre avec gros revenus : bon placement ; SILLERY : Terrains des mieux situés, à conditions faciles ou rente constituée. COTTAGES bâtis sur demande à Sillery, payables, au mois ; PLUSIEURS PROPRIETES seules et à logements, situées dans tous les quartiers de la ville et de la Banlieue. 13déc-6fs-114R

Emile Brousseau
IMMEUBLES-ASSURANCES
255 ST-JEAN — TEL. : 3-5768
BELVEDERE. — Avenue Lévis, maison semi-détachée, 3 logements, moderne, aucune rente terrain, bons revenus. Prix $9,500. pour acheteur sérieux. PLUSIEURS AUTRES. — Propriétés en bonnes conditions, dans toutes les parties de la ville. 14déc-6fs-114R

Rosaire Drolet
TOUJOURS en main spécialité poste de commerce, à vendre ou échanger boucherie, épicerie, maison pension, maison privée, restaurant, station gazoline Aussi magnifique propriété, compris poste de commerce général à Loretteville, boulangerie Le tout pour possession immédiate. Rosaire Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217 7déc-26fs-114R

OCCASION en propriétés dans Belvedère, Sillery, Limoilou, St-Sauveur etc. Prix en bas de l'évaluation municipale Conditions faciles, de La Bruère Fortier Notaire, 37 de la Couronne, 3-0755, le soir : 3-2580. 26nov-26fs-114T-Imm

Jeune homme
pouvant fournir de bonnes références, demande à louer chambre dans famille privée. De préférence dans le voisinage du Château. Ecrire à casier 908 "Le Soleil".

L'HEROIQUE EXISTENCE AU CANADA D'UN GRAND MISSIONNAIRE CHARENTAIS

Le voyage triomphal qu'a fait récemment en France, l'archevêque de Québec, d'origine charentaise, ne nous permet pas d'oublier que Jaulnes, petite commune située à une dizaine de kilomètres d'Angoulême, a donné à l'évangélisation du Canada et même à Québec un grand missionnaire.

En effet, un apôtre du Canada, le R. P. Jean-Baptiste de La Brosse, le dernier missionnaire de Tadoussac, est né à Jaulnes, le 30 avril 1734, au village de Magnac, de Jean de La Brosse et de Louise Duboiscuvier.

Après sa première Communion, à Jaulnes, ses études au collège Saint-Louis d'Angoulême, son noviciat chez les Jésuites, à Bordeaux, le P. de La Brosse fut envoyé au Canada, chez les Abénaquis, à la rivière Saint-Jean, poste comprenant cinq bourgades, où il succédait à M. Petit, à M. Trouvé, à M. Gaudin et au P. Basle.

Sa Mission fut détruite par les Anglais, le 5 septembre 1755.

Le P. de La Brosse, au lieu d'être déporté en Angleterre, put passer, on ne sait comment, à Québec, où nous le trouvons procureur, c'est-à-dire économe du collège des Jésuites, puis consulteur, professeur de philosophie et chapelain de l'hôpital militaire.

La guerre éclata entre l'Angleterre et la France le 9 juin 1756.

Et bientôt, à Carillon, 80 officiers anglais, 1,600 soldats, 122 pièces d'artillerie et 5 navires portant 52 canons, avec 200 barques et 5 drapeaux, restaient entre les mains des Français.

Mais après une lutte poignante de trois ans, le 14 septembre 1759, Montcalm, criblé de blessures, mourait entre les bras du P. de La Brosse, et Québec, privé de son intrépide défenseur, capitulait.

Pour échapper à la domination anglaise, le P. de La Brosse alla rejoindre Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, à Montréal, où la France avait encore un lambeau de territoire et de pouvoir.

Il passa de là, à la Mission de St-François, du Lac, chez ses chers Abénaquis, jusqu'à la capitulation de Montréal, qui consommait la conquête et faisait définitivement, le 8 octobre 1760, une colonie anglaise de Nouvelle-France.

Rappelé à Montréal, le P. de La Brosse y séjourne jusqu'en 1766, date à laquelle il vint à cent et quelques lieues de la mer, à Tadoussac, sur un plateau dont le front est battu par le Saint-Laurent, large de 8 lieues et bordé, d'un autre côté, par le noir Saguenay, aussi beau que la Seine et aussi rapide que le Rhône.

Le P. de La Brosse fut, à Tadoussac, un missionnaire tout à fait moderne, utilisant largement la "bonne presse". C'est même un précurseur.

Il est piquant de le voir imprimer en 1767, 300 alphabets et un catéchisme à 2,000 exemplaires; de l'entendre dire, en 1768; "J'ai appris à beaucoup de sauvages à lire, à écrire, à chanter, et à servir la messe... Aux sept îles, j'ai établi une école pour la lecture, l'écriture et le catéchisme..."

En 1770, il hiverna à Québec: "Avec beaucoup de travail et peut-être de fruit, écrit-il modestement, j'ai classé par ordre alphabétique la compilation du dictionnaire montagnais, commencé il y a trois ans.

Aux catéchismes, alphabets, dictionnaires, le Père ajoute des almanachs, des calendriers, 2,000 livres de prières, et, en 1778, des almanachs indiens pour sept années, à raison de 500 exemplaires chaque année qui lui coûtent en tout 3,500 francs.

Les derniers jours du grand missionnaire charentais furent assombris par la persécution anglaise contre ses fidèles de Tadoussac.

Il paraissait jouir encore d'une excellente santé, avec son tempérament robuste, sa nature aimable et gaie, malgré sa chevelure blanche de vieillard et sa figure d'ascète, quand il mourut presque subitement, devant l'autel de sa chapelle, le 12 avril 1782.

Sa mort fut entourée de récits merveilleux, qu'on raconte encore encore sur les bords du Saint-Laurent et dont M. l'abbé Chambre, ancien curé de Jaulnes, dans le R. P. J.-B. de La Brosse, a fait la très attachante traduction: le miracle du feu, le gobelet d'argent, la mort prédite, les cloches de la mort.

Faits réels ou pures légendes, ces récits sont, du moins, le témoignage de l'extraordinaire réputation de sainteté dont jouissait à Tadoussac le grand missionnaire charentais, parti de sa petite patrie pour évangéliser le Canada.

(La Croix)

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE—
—et vous sauterez du lit "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse deux livres de bile dans l'intestin, chaque jour. Si cette bile n'afflue pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Ils se putréfient et se corrompent dans l'intestin. Des gaz vous gonflent. Vous vous constipez Les poisons se répandent dans tout l'organisme et vous vous sentez abattu, déprimé, et vous broyez du noir.

Un simple mouvement des intestins n'atteint pas toujours la cause; il vous faut quelque chose qui agisse sur le foie. Seules les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives, végétales, douces, pour faire couler la bile, demandez par leur nom les Petites Pilules Carter pour le Foie — Carter's Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation.

FUNERAILLES DE Mme Vve LOUIS FOURNIER

Montmagny, (D. N. C.).— Samed le 30 novembre est décédée Mme veuve Louis Fournier, née Philomène Létourneau, à l'âge de 75 ans et 7 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 3 décembre, à 9 h. 15, en l'église de Montmagny.

La défunte laisse pour pleurer sa perte Mmes Charles Langlois, (Laure), de Montmagny; Armand Blais (Anna), de St-Pierre; Alphondor Blais (Bertha), de St-Pierre; MM. Louis, Amédée, Fortunat et Jos.-P. Fournier, de Montmagny; Phydime Fournier, de Québec, ses enfants et plusieurs frères et soeurs.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Azarias Papillon et le service fut chanté par son neveu, M. l'abbé Charles Létourneau,

ON DEMOLIRA UN COIN DU VIEUX PARIS

D'audacieux entrepreneurs veulent faire disparaître tout un quartier de la capitale et y construire des édifices nouveaux à l'exemple du Rockfeller Center, de New-York — Une cathédrale de la pensée.

Paris, 18. (P.C.-Havas) — Parmi les projets d'urbanisme qui voient le jour dans le cadre du plan d'aménagement et d'embellissement, à Paris, il en est un d'une audace et d'une ampleur exceptionnelles. Il s'agit d'abattre tout l'îlot d'immeubles jugés insalubres qui touche les quartiers de Plaisance et de Montparnasse, comprenant 800 maisons abritant 22,000 personnes, et de construire à cet emplacement une "cité internationale des arts et de la pensée".

Sur ce terrain d'un kilomètre de long et de près de 300 mètres de large les promoteurs prévoient, en dehors d'immeubles nouveaux pour loger les locataires expulsés, une série d'édifices comprenant des laboratoires, des bibliothèques, des salles de conférences, une église, des musées, des expositions, des théâtres, des centres de culture physique, des écoles, des cafés, des restaurants, etc, tout ce qui peut permettre de constituer, selon la formule des auteurs du projet, une véritable "cathédrale de la pensée humaine", ayant une vie propre et dont l'ensemble architectural serait harmonieusement rattaché à l'atmosphère de Paris.

Cette cité serait avant tout comme son nom l'indique un centre de réception et de cordination des élites intellectuelles françaises et étrangères. Les promoteurs ont cependant le souci d'éclectisme et n'entendent pas qu'elle soit habitée exclusivement par les intellectuels.

Certes, des peintres, des architectes, des graveurs, des sculpteurs, des musiciens, des écrivains auraient des droits et même des prix spéciaux, mais le commerce et divers aspects de l'activité nationale y seraient représentés dans un cadre unique de luxe et de confort. Ne prévoit-on pas notamment la construction d'un aérodrome aérien sur la voie ferrée de la nouvelle gare de Montparnasse qui rivaliserait avec le Bourget?

Le conseil municipal a été saisi de ce projet sensationnel; il en a admis le principe. Les travaux, qui dureraient près de dix ans, permettraient, en effet, d'intensifier la lutte contre le chômage. Ils représenteraient plus de cinq millions de journées de travail pour la main-d'oeuvre.

DECES DE MARC LEMIEUX

Une famille bien connue de la Métropole vient d'être lourdement atteinte par la mort de M. Marc Lemieux, employé à la Commision des Liqueurs. M. Lemieux a succombé hier à la maladie. Il laisse le souvenir d'un chef de famille exemplaire et d'un parfait gentilhomme. Le défunt comptait de nombreux parents et amis en notre ville et particulièrement à St-David de l'Auberivière, qui fut le berceau de sa famille. Richement doué de coeur et d'esprit, M. Lemieux était tenu en haute estime dans tous les milieux. On appréciait surtout chez lui son honnêteté sans reproche et sa bienveillance coutumière. Aussi sa disparition sera-t-elle vivement ressentie.

Lui survivent, son épouse, née Anna Tanguay; deux filles, Mlles Stella et Cécile Lemieux; un fils, M. Tanguay Lemieux; ses frères, MM. François Lemieux, notaire, de notre ville, Joseph Lemieux, de Bienville, et Antoine Lemieux, de St-David de l'Auberivière. Il était aussi le frère de feu M. l'abbé G.-A. Lemieux, ancien curé de St-Joachim, et le beau-frère de feu Mgr Tanguay, de Sherbrooke; de M. Ernest Potvin, de Giffard, et de Mme Vve Odule Lemieux, de Québec.

Les funérailles auront lieu à Montréal vendredi matin. La dépouille mortelle sera ensuite transportée à St-David de l'Auberivière pour être inhumée dans le cimetière paroissial, dans le lot de la famille. Le convoi arrivera à Québec à deux heures, vendredi après-midi.

Le "Soleil" prie tous les membres de la famille si cruellement éprouvée d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

PRESIDENT

M. ALEXANDRE BARDOU, fleuriste, que les membres de la Société de Bienfaisance française ont élu hier président. Il succède à M. Adrien Dubois.

LE COMITE A UN PROBLEME A RESOUDRE

Trois cents anciens employés de la Commission du Havre s'adressent à la ville pour réclamer leurs secours, mais plusieurs ne pourront en avoir avant plusieurs semaines vu le règlement.

Un imbrgolio existe depuis quelques jours à l'hôtel de ville au sujet des secours aux chômeurs par suite de la mise à pied d'environ trois cents employés de la Commission du Havre qui ont été remplacés par d'autres à la suite du changement de gouvernement à Ottawa. La plupart de ces personnes destituées se sont immédiatement adressées aux bureaux du chômage à l'hôtel de ville pour réclamer leurs secours, sous prétexte qu'elles n'avaient plus d'ouvrage, ce qui était vrai, mais les officiers ne l'entendent pas de cette oreille.

Obligés de faire observer les règlements établis par les gouvernements pour la distribution de l'aide aux sans travail, ces officiers ont fait des calculs sur le salaire gagné par ceux qui réclament du secours et on a établi ainsi une échelle qui ne donne pas satisfaction aux réclamants. On procède comme suit : une personne qui a gagné $10 par semaine pendan trois ou quatre mois, aurait reçu $4 par semaine en secours directs pour sa famille d'après l'échelle approuvée par la ville. Le chômeur ayant reçu le double et plus que ce

(Suite à la page 4, 6e col.)

RELATIONS TENDUES

Berlin, 17.— (P. C.)— Le journal officiel d'Hitler, "Voelkischer Reobachter" déclare que l'expulsion de quatre Allemands d'Eupon et de Malmedy, pour propagande nazis "porte un coup à la réconciliation entre la Belgique et l'Allemagne". Les Belges ont manqué à leur parole, ajoute le journal.

UN NOUVEAU RECORD DE L'AVIATION

Un pilote de trois ans d'expérience, André Japy, se rend en trois jours de France en Indochine avec un appareil grand comme un jouet d'enfant — Progrès considérable de l'aviation de tourisme.

Paris, 18.—(P. C.-Havas).— André Japy, un pilote qui n'a pas trois ans d'expérience, vient de battre sur le parcours Paris-Saïgon, le temps réalisé par les as à bord des avions de grand tourisme.

Il est allé en trois jours et quinze heures de France en Indochine avec un petit appareil 100 c. v. Raut, grand comme un jouet d'enfant, seul à bord. Pilotant sans relâche, naviguant à l'estimation en faisant escale pourtant dans les limites horaires qu'il s'était fixées aux étapes qu'il avait prévues. L'aviation de tourisme française marque ainsi des progrès inouïs d'une année sur l'autre, grâce aux voyages au long cours des pilotes isolés. C'est ainsi qu'André Japy préluda son grand raid d'aujourd'hui par des raids triangulaires comme à Paris-Oslo-Paris et Paris Oran ou Paris-Tunis avec retour dans la même journée. Dieudonné Costes fait école parmi la jeune génération en préconisant l'entraînement athlétique du pilote : Je dis que le pilote de raid doit pouvoir sans dormir, sans faiblir, tenir le manche à balai pendant au moins trois jours. Sinon il est inutile qu'il parte pour battre un record." Mais Costes avait l'habitude de faire équipe avec un navigateur, que ce fut Bellonte ou Codos ou Lebrix. Les jeunes aviateurs partent seuls. Cependant il est également curieux de constater la diminution progressive de la force des moteurs des appareils qui servent à battre ces records.

Le premier record sensationnel sur Paris-Saïgon appartient au gros biplan de Costes, mû par un moteur de 550 c. v. Sur le parcours inverse, le record était la propriété de l'équipage Lelouette-Goulette, avec un avion de grand tourisme d'une force de 230 c. v. C'est une sorte d'avionette qui emportait Japy. Les ingénieurs s'accordent à voir dans ces réalisations nouvelles les bénéfices d'épreuves comme la coupe Deutsch, qui a poussé les

(Suite à la page 5, 1ère col.)

DE PARIS A STRASBOURG EN 3 HRS 31

Afin de lutter contre la concurrence que fait la route au rail, on utilise pour remorquer les convois légers une automotrice Bugatti, et un nouveau record est établi sur le circuit Paris-Strasbourg.

Paris, 18. (P. C.-Havas) — L'automotrice rapide vient de couvrir hier, la distance de Paris-Strasbourg en un temps record de trois heures et trente et une minutes.

Avec la réalisation de cette nouvelle liaison, le rapide par chemin de fer est maintenant relié avec les principales grandes villes d'affaires de France, au nord de la Loire. On sait qu'avec la concurrence grandissante que faisait la route au rail pour le transport rapide des voyageurs, les réseaux français se sont préoccupés avec succès d'améliorer la vitesse des trains rapides à destination des grandes villes commerçantes. L'amélioration de vitesse ne pouvant pas, pour des raisons d'économie et de sécurité, être obtenue avec des trains à vapeur, on a mis progressivement en service les automotrices remorquant des trains légers de quelques wagons seulement. Après la mise en service des trains rapides pour Lyon et Le Havre, la liaison réalisée aujourd'hui avec la grande place de commerce et le port rhénan de Strasbourg complète le réseau des relations de Paris avec les autres cités commerçantes ou industrielles, et les hommes d'affaires pourront aller et revenir dans la même journée.

L'automotrice qui a couvert les 504 kilomètres que représente la distance entre Paris et Strasbourg, à la moyenne de 141 kilomètres 500 à l'heure, est une voiture Bugatti. C'était le constructeur lui-même, Jean Bugatti qui pilotait la voiture sortie des usines de Strasbourg. Dans le compte du temps du record, il faut en outre comprendre environ 25 minutes d'arrêt à Nancy et à Chalon-Sur-Marne, arrêts normaux du trafic ferrovlaire.

NOYADE A SENNETERRE

M. Lévis Fortin, âgé de 19 ans, fils de Johnny Fortin et de Delphine Toussaint, du village de Lafontaine, comté de l'Islet, s'est noyé dans la rivière Wabanoni, à onze milles au sud de Senneterre le 11 décembre dernier, à 12.30 p.m. Il brisa la glace tout autour de lui sur une distance de 20 pieds de long, c'est-à-dire pendant une demi-heure de temps, mais ses efforts furent vains. Le cadavre a été repêché une heure après sa disparition.

Le service eut lieu à l'église de Ste-Perpétue, et la dépouille mortelle fut ensuite conduite au cimetière du village de ce nom. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

SCIENCES SOCIALES

M. le chanoine Cyrille Gagnon, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval, donnera un cours ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de Médecine. M. le chanoine Gagnon parlera de "Droit naturel".

ATTAQUE PAR UN AIGLE

Sherbrooke, 18. (P. C.) — Une aventure que les romanciers prêtent souvent à leurs héros vient d'arriver à M. Armand Lemieux, de Mégantic. Il descendait la rue Wellington en compagnie de deux camarades quand un aigle énorme se jeta sur ses épaules et lui laboura la nuque et l'occiput avec son bec. L'oiseau s'attaqua ensuite à l'un des compagnons de M. Lemieux. Comme on l'attaquait à son tour, il reprit son vol.

Accusations de meurtre contre Marie-S. Sévigny

Cette garde-malade âgée de 26 ans, qui était accusée d'avoir administré une dose mortelle d'un produit de nettoyage à une patiente, est maintenant accusée de meurtre — Elle aurait aussi fait trois autres victimes — L'accusée est incapable de comparaître en Cour — Enquête le 27 décembre.

Woonsocket, R.I., 18, (A.P.) — Les autorités ont commencé hier à enquêter de la mort de trois patients confiés aux soins de Marie-S. Sévigny, garde-malade, qui, au dire du sous-chef de police John Crowley, avoua avoir fait prendre à un quatrième patient une dose mortelle de certain produit servant au nettoyage. C'est Mme J.-Valmore Normandin, 47 ans, femme d'un expert comptable au service de l'Etat, qui, d'après les révélations faites, absorba le produit sur le conseil de la garde-malade, désireuse de voir finir ses souffrances.

Mme Normandin mourut mercredi dernier à l'hôpital. Son mari saisit la police de l'affaire dimanche et Mlle Sévigny fut arrêtée. On exhuma la morte, un examen eut lieu et Crowley, un peu plus tard, annonça que la garde-malade avait fait des aveux, disant qu'elle comparaîtrait le mardi 17 sous une accusation de meurtre.

Les trois autres patientes de la prisonnière qui, au dire de la police, expirèrent pendant qu'elles étaient sous ses soins ou peu de temps après, sont Mmes Arthur Gélinas et Lancôt, toutes deux de Woonsocket, et Mme Frank Prince, d'East Douglas, Mass.

Le détective et chef de police Lewis-A. Callahan, de Douglas, Mass., est arrivé pour commencer l'enquête sur la mort de Mme Prince. Les dossiers indiquent qu'elle est morte de diabète et de maladie du coeur le 1er décembre.

Le sous-chef Crowley, après avoir interrogé Mlle Sévigny, a déclaré qu'elle a avoué avoir voulu tuer Mme Normandin. D'après le Dr J.-Edgar Tanguay, qui a pratiqué l'autopsie de Mme Normandin, elle est morte d'enflure des poumons, et son estomac ainsi que son palais ont été brûlés. Elle souffrait auparavant de dépression nerveuse.

Mlle Sévigny, native de St-Johnsbury, Vermont, est la fille de M. et Mme Ernest Sévigny, de Manchester. A l'appel de la cause, la garde-malade a suffoqué et n'a pu comparaître en cour. Son avocat a plaidé innocence à l'accusation de meurtre, pendant qu'elle était dans l'antichambre. L'enquête a été fixée au 27 décembre. La jeune fille a 26 ans et n'est pas libérée sous cautionnement.

M. BARDOU EST ELU PRESIDENT

M. Alexandre Bardou, vétéran, croix de guerre, médaille militaire, succède à M. Adrien Dubois à la présidence de la Société de Bienfaisance française. M. Lucien Martial, officier de l'Instruction publique, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, devient vice-président, M. Gérard Van Houtte, trésorier, M. Robert Laurent, secrétaire, M. C. Pacreau, professeur, assistant secrétaire.

Ces élections ont eu lieu à l'hôtel-de-ville hier soir sous la présidence de M. Adrien Dubois qui déclara dès le début de l'assemblée que par suite de la diversité et du caractère absorbant de ses occupations personnelles, il ne pouvait continuer à présider les destinées de la société, priant les membres de la colonie française, presque tous présents, de se choisir un nouveau président.

DECES DE Mlle EVA FRENETTTE

La mort vient de plonger dans le deuil une famille bien connue de cette ville, celle de M. et madame Emile Frenette, qui ont eu la douleur de perdre leur fille, mademoiselle Jeanne-Eva Frenette, décédée lundi dernier à l'âge de 25 ans après une maladie de quelques semaines.

Elle laisse pour déplorer sa perte son père, M. Emile Frenette, entrepreneur-plombier, sa mère, madame Emile Frenette, ses frères: MM. Louis Frenette, Emile Frenette, Henri Frenette; ses soeurs, mademoiselle Alma Frenette, madame Ulderic Forgues, (Rose-Aimée), madame Vve Edgar Marier, Gracia) ; son beau-frère, M. Ulderic Forgues; ses belles-soeurs, madame Emile Frenette (Simonne Tapin); madame Louis Frenette (Germaine Pagé).

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de Notre-Dame du Chemin. Le cortège se formera en face de la maison mortuaire, 198, rue Crémazie, à 8 heures 45, pour l'église de la paroisse. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Le "Soleil" prie M. et madame Emile Frenette ainsi que tous les membres de la famille de mademoiselle Jeanne-Eva Frenette d'agréer l'expression de ses plus chaleureuses sympathies.

L'ACCIDENT DE M. ALF. PELCHAT

M. Alfred Pelchat qui, comme nous l'avons annoncé hier, a été victime d'un accident d'automobile, rue St-Vallier, est l'agent d'affaires des Syndicats Catholiques de Québec. Il demeure au No 12, rue Hermine. Au moment de l'accident M. Pelchat marchait sur le trottoir en face de la manufacture Ritchie. Il appert que le conducteur de l'automobile fut obligé de donner un coup de volant pour éviter une autre personne qui traversait la rue. Sa voiture dérapa et alla frapper violemment M. Pelchat qui passait à ce moment. Le malheureux fut projeté sur le mur de la manufacture Ritchie. On le releva à demi inconscient. Le docteur Verrault mandé d'urgence lui prodigua les premiers soins et l'ambulance Lépine transporta le blessé à l'Hôtel-Dieu. M. Pelchat souffre dit-on, d'une fracture du crâne en plus d'une fracture à un bras. Son état est considéré sérieux. Ses confrères et tous ceux qui le connaissent forment des voeux pour son prompt rétablissement.

CONFERENCE DU Col. F.-G. SCOTT

Le lieutenant-colonel F.-G. Scott, C.N.G., D.S.O., V.D., M.A., sera le conférencier au diner-causerie de l'Institut militaire de Québec demain à deux heures au Club de la Garnison. Il parlera de la participation du Canada à la dernière guerre.

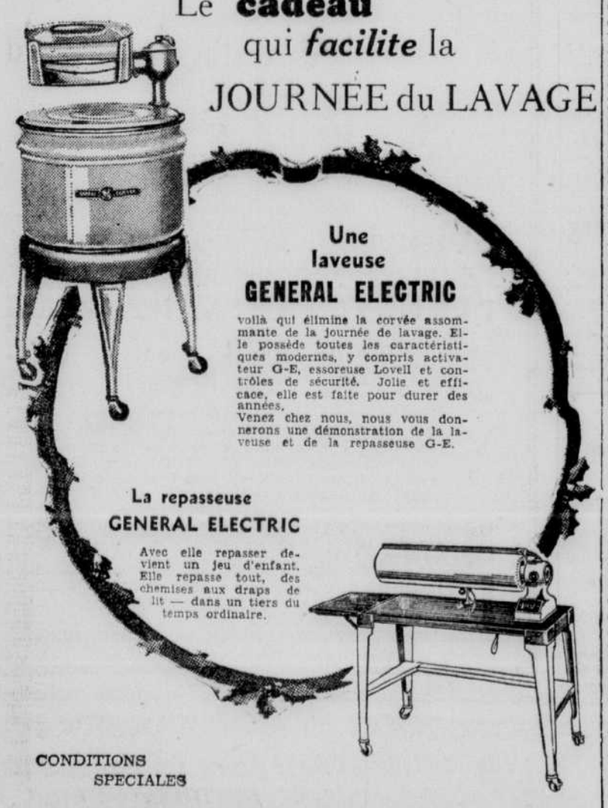

FERMÉ
Ce soir
à 6 heures

Notre magasin fermera ce soir à six heures afin de finir les préparatives finales de notre grande vente commençant demain à 9 heures précises.

Nous serons ouverts tous les soirs jusqu'à 10 heures, jusqu'au 31 décembre.

Lisez notre annonce de ce jour à la page 11.

MOZART LTEE
310 rue St-Joseph Québec

Me A. RIVARD ET LE SENS DE L'HONNEUR

Commentant hier la formule "Les affaires sont les affaires" Me Rivard rappelle que la mise en pratique de cet axiome a perverti le sens moral et celui de la justice.

"C'est avec la formule trompeuse: "Les affaires sont les affaires" qu'on affaiblit le sens de l'honneur", a déclaré hier midi Me Antoine Rivard, avocat au Barreau de Québec, aux membres du club Rotary. Dans une causerie très élaborée, le conférencier a énoncé de grandes vérités et dit des choses qu'il fallait dire, savoir que la mise en pratique de cet axiome moderne: "Les affaires sont les affaires" a affaibli chez nous le sens moral et celui de la justice.

M. Rivard fut présenté par le Dr Alphonse Dion et M. Ross Drouin, avocat, lui offrit les remerciements des membres du Rotary. Le conférencier débuta par une boutade en déclarant que le Rotary est le seul endroit où la radio ne soit pas censurée. C'est pourquoi il est heureux d'avoir été invité à donner une causerie aux hommes d'affaires qui en font partie. Me Rivard rappelle la comédie d'Octave Mirbeau, portant le titre "Les affaires sont les affaires" et dans laquelle on trouve une personnification de l'homme d'affaire intransigeant, sans conscience et sans âme personnifié par Isidore Lechat. Ce rôle fut joué à Québec par Maurice de Feraudy et on se souvient avec quelle perfection le grand artiste interpréta ce rôle.

Me Rivard ne veut pas dire par là que tous les hommes d'affaires sont de ce type détestable. Il y a encore parmi les hommes d'affaires des coeurs généreux et des esprits larges qui forment une belle élite mais il y en a d'autres qui font aisément leur choix entre la ligne droite et honnête et l'autre qui conduit à la prise du bien d'autrui. Ceux qui suivent la première voie n'auront pas besoin de s'en excuser mais les autres cacheront leurs premières hontes sous la sentence, "Les affaires sont les affaires" car cette formule creuse et vide leur aura permis de réaliser de beaux profits.

Me Rivard a souligné le dédoublement de conscience qui se pratique couramment de nos jours. Un homme

(Suite à la page 5, 1ère col.)

UN OUVRIER ABAT QUATRE COMPAGNONS

Des travailleurs sont cernés au fond d'une tranchée par un porteur d'eau qui les vise à bout portant — On veut lyncher Layman l'auteur de ce drame, mais la police intervient à temps pour l'arrêter.

Los Angeles, 18. (P. A.) — Charles N. Layman, 44 ans, porteur d'eau pour les travailleurs de la Works Progress Administration (WPA), l'un des grands services organisés par le gouvernement Roosevelt pour fournir du travail aux chômeurs, est détenu aujourd'hui pour en avoir tué quatre "parce qu'il en avait assez de leurs brimades."

Après l'instruction préliminaire, qui doit avoir lieu aujourd'hui ou demain, Layman sera examiné par des psychiâtres.

Les travailleurs furent abattus à coups de revolver, sans avoir eu le temps de se reconnaître, dans une tranchée de 10 pieds de large sur autant de profond creusée pour le drainage des eaux. Tous de Los Angeles, ils étaient âgés de 42, 46, 56 et 26 ans. Trois autres furent blessés, dont deux mortellement à ce qu'il paraît.

Califf Gill, témoin oculaire du drame, raconte que Layman était très calme et prenait le temps de bien viser ses hommes. Il courait le long de la tranchée et faisait feu de haut en bas, presque à bout portant. Bientôt le coin de la tranchée où le drame se déroulait prit l'aspect d'un champ de bataille avec 4 morts et 3 blessés.

Les hommes au travail — près de 500 — qui avaient cherché un abri durant la fusillade se rassemblèrent après l'arrestation de Layman et l'auraient lynché, si la police ne l'eût entraîné tout de suite. Il fut arrêté, comme il s'enfuyait, par des agents de radio-police armés de fusils tronqués.

UN CONGRES D'INGENIEURS

Les ingénieurs forestiers tiennent actuellement leur congrès annuel, au Parlement, dans la chambre du comité des bills privés. Le congrès est présidé par M. John-O. Wilson. Le vice-président de l'Association est M. M.-A. Bourget et le secrétaire, M. Georges Maheux.

L'enregistrement des délégués a eu lieu ce matin. Une séance privée a ensuite eu lieu. Au cours de la séance de l'après-midi, quatre travaux seront lus, sur le mesurage du bois, par MM. W.-G. Wright, Edgar Porter, Howard Kennedy et Henri Roy. A sept heures, les congressistes dineront chez Kerhulu.

Demain, il y aura une séance dans l'avant-midi, consacrée à la protection des forêts. Les conférenciers seront MM. Robert Bellefeuille, de Québec, W.-G. Wright, d'Ottawa et M. Alexandre Koroleff, de Montréal. Dans l'après-midi, M. Eric Hudon présentera un travail au sujet de l'école des gardes-forestiers. M. René Gobeil parlera de la distribution de la Mouche-à-scie dans Québec, en 1935 et le président clôturera la séance par les remarques appropriées.

NOUVEAU PARTI

L'ex-président CALLES, du Mexique, a affirmé hier que plusieurs de ses amis avaient été démis de ses fonctions, mais que d'autres de ses partisans étaient à organiser un nouveau parti politique pour le venger.

PROCES ENTRE 2 PILOTES EN C. SUPERIEURE

Le pilote J.-Arthur Gariépy, condamné à $40 d'amende pour avoir refusé de conduire un navire jusqu'à Montréal, et suspendu de ses fonctions, s'adresse à la Cour pour faire annuler cette punition — La loi maritime.

L'honorable juge Emile Gelly, de la Cour Supérieure, a présidé hier l'enquête au mérite de J.-Arthur Gariépy, pilote, vs F.-J. Boulay, assistant du surintendant des pilotes de Québec. Le demandeur demande à la Cour d'annuler une amende de $40, qui lui a été imposée par le défendeur, et de lever un congédiement temporaire. Il explique que, le 31 août dernier, Boulay lui téléphonait pour lui demander de piloter un bateau jusqu'à Montréal. Il était arrivé fatigué à trois heures de l'après-midi, et ne pouvait recommencer à travailler à huit heures. Pour le punir, Boulay le condamna à $40 d'amende et lui annonça qu'il serait suspendu de ses fonctions aussi longtemps qu'il n'aurait pas payé ce montant. En vertu de l'article 6 de la loi de la Marine marchande, Gariépy demande à la Cour de briser la punition à lui imposée.

L'avocat de la défense soutient que Boulay avait le droit et le devoir d'agir comme il l'a fait, et plaide en outre que la cause aurait dû être inscrite à Montréal, la ville du demandeur.

LA CAUSERIE DE VICTOR BARBEAU

Ainsi que le "Soleil" l'a déjà annoncé, M. Victor Barbeau sera le conférencier au Cercle des femmes canadiennes demain à 3 heures 45 au Château Frontenac. Il a choisi de parler du sentiment amoureux dans les lettres françaises. Rappelons que M. Barbeau est professeur de langue et de littérature françaises à l'Ecole des hautes études commerciales. Il est également journaliste de carrière. La réunion sera présidée par Mme A.-M. Tessier.

FINANCIER DECEDE

Londres, 17 (P. A.) — Percy Carlyle Gilchrist, vice-président de l'Iron & Steel Institute, de Grande-Bretagne, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 83 ans.

HEROISME DU ROYAL 22E A COURCELETTE

Dans une causerie prononcée récemment devant le cercle des Instituteurs Catholiques, le lt-colonel G.-E.-A. Dupuis rappelle les faits d'armes de ses camarades au cours de la prise de Courcelette.

La glorieuse épopée du Royal 22e régiment a été racontée ces jours derniers en termes captivants par le lt-colonel G.-E.-A. Dupuis, commandant de cette vaillante unité militaire, et l'un de ceux qui ont défendu chèrement le vieux drapeau du régiment canadien-français sur les champs de bataille.

Le lt-colonel G.-E.-A. Dupuis était en la circonstance l'invité du cercle des instituteurs catholiques. Ces pédagogues désiraient entendre raconter cette émouvante épopée, et ils ne pouvaient entendre récit plus authentique que celui venant d'un héros de Courcellette.

La causerie du lt-colonel Dupuis a porté tout particulièrement sur la prise de Courcellette au cours de laquelle le Royal 22e régiment a écrit son nom et les faits d'armes de ses valeureux troupiers en lettres d'or dans notre histoire.

Présenté à ses nombreux auditeurs par M. J.-E. Picard, titulaire chez les Révds Frères Maristes, le lt-colonel Dupuis a rappelé comment il se fait que les Canadiens ont été appelés à participer à cette bataille. Suivons son récit dont la lecture est si captivante :

Le 14 au soir, notre brigade se dirige vers Pozières, tandis que la quatrième se prépare à l'assaut. Le 15 septembre au matin, c'est notre anniversaire ; il y a juste une année que nous sommes en France — c'est une attaque sur un front de huit milles, entre le bois de Leuze et Pozières. A dix heures, le village est enlevé ; les troupes s'approchent de Martinpuick. Un ordre arrive à la cinquième brigade. Les 22e, 24e, 25e et 26e bataillons se mettent en route à 11 heures du matin. Le colonel T.-L. Tremblay conduit son bataillon à Courcelette.

Dans les airs, 40 ballons observateurs et 100 avions nous regardent partir. Sur terre, les premiers tanks s'avancent sur nos éclaireurs.

Un barrage intense commença ; les batteries allemandes crachèrent la mort dans nos rangs. Les batteries anglaises ripostaient furieusement. Le bruit assourdissant des détonations et des explosions, l'odeur de la poudre, enivrèrent nos hommes. Les majors Gingras et Renaud et le lieutenant Lavoie sont horriblement massacrés par les éclats d'obus.

Le colonel Tremblay, le premier en avant de la colonne électrisait ses hommes qui avançaient impassiblement les yeux rivés sur Courcelette. A six heures, nous étions rendus à Courcelette, cachés derrière des haies saccagées. Notre artillerie ouvrit le barrage, on se lança à une assaut tragique et grandiose.

La résistance ennemie fut désespérée. Les gars du 22e luttèrent un contre douze. Les combats corps à corps, à la baïonnette et au poignard firent couler le sang dans les rues. On fit de nombreux prisonniers. La bataille dans les souterrains fut la plus féroce. Il y eut des hurlements à fendre l'âme.

Les Allemands hurlant de vengeance et retranchés en arrière de la ville firent jouer leur artillerie lourde. Les Canadiens bravent une pluie d'acier, de fer et de feu sinistre et meurtrière. Le ciel était rouge écarlate, illuminé par les feux des canons qui tiraient avec une violence inouïe. La terre tremblait, volait, s'abattait en blocs hachés, desquels s'échappaient des odeurs lacrymogènes. Pas besoin de lire Dante pour s'imaginer les enfers ; nous y sommes.

Les deux héroïques commandants des compagnies B et C, les capitai-

(Suite à la page 4, 7e col.)

TOUS LES
maîtresses de maison désirent voir leurs bonnes bien costumées pour les fêtes

Costumes
de bonnes

Costumes de Bonnes en popeline de soie.. 3.95
Costumes de Bonnes en "Reps" 2.95
Costumes de Bonnes en Broadcloth mat ou Chambrai. 1.95
Costumes de Bonnes en broadcloth anglais. 1.00

Garnitures de cols et poignets blancs, manches longues. Couleurs: brun, vert, mauve, bleu, noir ou blanc.

ACCESSOIRES

Coiffes en linon ou organdi ..... 29c à 49c
Poignets et collets d'organdi ..... 59c à 89c
Tabliers avec Bavoir ou avec épaulettes en linon ..... 59c à $1.25
En organdi ..... $1.00 à $1.95
Tablier pour le matin ..... 69c à $1.49

Rez-de-Chaussée

M. POLLACK LTEE